Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15608 – 7 F

SAMEDI 1er AVRIL 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

93|05

La Turquie accentue la répression contre les Kurdes

DÉJÀ ENGAGÉES dans le nord de l'Irak, les troupes turques ont renforcé, jeudi 30 mars, leur offensive contre les militants kurdes dans le Sud-Est anatolien, région où près de quinze mille personnes ont été tuées depuis 1984 et où les forces d'Ankara mènent une féroce politique de répression. Un assaut d'importance contre les combattants kurdes est attendu dans les jours qui viennnent.

Le refus de tout dialogue par les autorités d'Ankara et leur négation de l'identité kurde ont renforcé les nationalismes dans le pays et exacerbé les dissensions entre les différentes communautés de Turquie. Quant aux pays arabes, ils réaffirment leur volonté de voir maintenir l'intégrité territoriale de l'Irak.

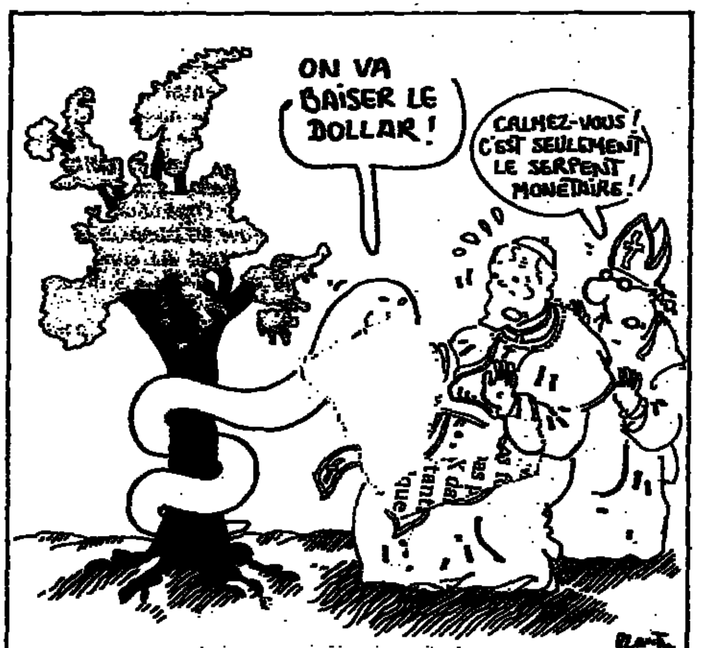
Lire page 2

La baisse des taux allemands ne renforce pas le dollar

Le franc a connu une remontée passagère

LA BUNDESBANK a une nouvelle fois pris les marchés financiers par surprise, jeudi 30 mars, en abaissant ses taux d'intérêt directeurs pour la première fois depuis le *12 mai 1994. Le taux d'escompte* a été ramené de 4,50 % à 4 % et le taux des prises en pension de 4,85 % à 4,50 %. La banque centrale allemande a voulu mettre fin à l'envolée du mark face au dollar et, par ricochet, aux autres monnaies européennes. La force du mark pénalise les exportateurs d'outre-Rhin et menace de ralentir nettement la croissance en Allemagne. L'impact de la décision de la Bundesbank sur les marchés des changes restait incertain vendredi. Jeudi, le mark a reculé vis-à-vis du dollar, mais il remontait vendredi à 1,40 mark pour un dollar. Le franc avait remonté de 3,53 francs pour un mark à 3,47 jeudi, mais redescendait vendredi à 3,49. Face au yen, le dollar atteignait son niveau le plus bas à 87,60.

Lire page 16



M. Chirac impute à M. Balladur 350 000 chômeurs de plus

Seul M. de Villiers a condamné la grève des transports publics

LA GRÈVE des transports publics a été majoritairement suivie, jeudi 30 mars, à la RATP et à la SNCF, tandis qu'Air Inter n'a assuré qu'un vol sur deux. Des mouvements importants ont aussi été signalés à La Poste. Le fait remarquable est la quasi-unanimité avec laquelle les candidats à l'élection présidentielle ont exprimé aux grévistes leur soutien, leur approbation ou, au moins, leur compréhension. Seul Philippe de Villiers a condamné la grève, en proposant que de tels arrêts de travail soient *« interdits »* dans les services publics.

Vendredi matin, sur Europe 1, Jacques Chirac a déclaré qu'*« un mouvement revendicatif a toujours ses raisons »*. La veille, Edouard Balladur avait jugé *« compréhensible »* que les salariés veuillent *« partager les fruits de la croissance »*. Lionel Jospin et Robert Hue ont apporté leur soutien aux grévistes, Jean-Marie Le Pen a mis en cause la *« lourdeur du fonctionnement de l'Etat »* et sa *« bureaucratie »*, évitant ainsi de s'en prendre à ses agents, même s'il a relevé que ceux-ci ne sont pas *« les plus malheureux »*.

La polémique entre les deux candidats du RPR s'est portée sur le terrain social, M. Chirac déclarant que la baisse de 10 200 du nombre des chômeurs, en février, n'a *« aucune signification »*, car *« depuis 1993, le chômage a augmenté statistiquement de 230 000 »*. *« Si l'on ajoute les contrats de retour à l'emploi qui ont été créés*, a-t-il dit, *cela fait 350 000 chômeurs de plus en deux ans. »* M. Balladur refuse, de son côté, toute *« dérégulation du travail à l'américaine »* et toute mise en cause du SMIC. Pendant ce temps, François Léotard, partisan du premier ministre, a fait savoir qu'il ne souhaite pas être membre du gouvernement si M. Chirac l'emporte.

Lire pages 9 et 15

Le combat d'une cinéaste algérienne



HAFSA ZINAI KOUDIL

VENUE d'une Algérie où les femmes ont été en première ligne depuis 1989, Hafsa Zinai Koudil a réalisé un film contre l'intégrisme, *Le Démon au féminin.* A quarante-quatre ans, elle a déjà écrit quatre romans publiés en Algérie. *« Je ne suis qu'une citoyenne artiste qui veut vivre libre »*, affirme-t-elle. Pour se protéger, elle s'est installée provisoirement en Tunisie. La cinéaste dénonce l'islamisation rampante de la société algérienne par le biais de l'école publique. Les salles de classe ont été en partie abandonnées aux islamistes et les enfants ont rapporté la propagande à la maison. Dans le film de Hafsa Zinai Koudil, un fils converti à l'intégrisme entraîne toute sa famille vers la folie. L'opposition de la cinéaste aux islamistes n'est pas un blanc-seing donné au gouvernement. A ses yeux, le Front islamique du salut est l'enfant du Front de libération nationale qui a régné sans partage sur l'Algérie, de l'indépendance à ...

Hafsa Zinai Koudil aimerait réaliser un deuxième film pour continuer à dénoncer le sort des femmes en ce temps de violences politiques. *« Le rôle de l'artiste est plus important que jamais pour donner aux gens le courage de résister. »*

Lire page 26

La « Pieuvre » a nettoyé le marché aux poissons de New York

WASHINGTON
de notre correspondant

Comme la pieuvre qui se dissimule à la vue de son adversaire par un jet d'encre, le bâtiment principal du marché aux poissons de Fulton Street, à New York, a brûlé, mercredi 29 mars, réduisant en cendres des archives compromettantes. La méthode est conforme aux coutumes de la Mafia, qui contrôle le premier marché aux poissons des Etats-Unis, le troisième du monde en volume. L'enquête ne dira probablement pas si cet incendie d'origine criminelle a été commandité par la « Pieuvre ».

Adossé à l'East River, dans le bas de Manhattan, le quartier de South Street se situe en aval du pont de Brooklyn. Depuis plus de cent cinquante ans, il héberge le Fish Market de Fulton. Construit en bois au début du siècle, l'édifice avait été érigé sur l'emplacement du vieux marché aux poissons de 1834. C'est l'un des lieux historiques où respire le cœur de New York. *Dès l'aube, huit cents personnes*, grossistes, débardeurs, mareyeurs, restaurateurs et poissonniers s'y agitent dans un fameux tumulte. En quelques heures mercredi, malgré la présence de quelque quarante camions de pompiers et deux bateaux-pompes, le marché et ses secrets ont été consumés par les flammes.

Le système d'extincteurs automatiques avait été saboté, et on a relevé la présence d'un liquide *« accélérant »*. Trop tôt pour conclure, bien sûr : c'est au FBI qu'incombe désormais cette tâche. Le maire de New York, Rudolph Giuliani, s'est borné à constater qu'une *« coïncidence »* est peu probable. Justement, cette semaine, ses services avaient demandé les pleins pouvoirs au conseil municipal pour tenter d'instaurer un semblant de légalité dans les *pratiques financières des sept principaux grossistes* de Fulton, lesquels concentrent l'essentiel d'un chiffre d'affaires évalué à 1 milliard de dollars par an. Mais derrière eux, il y a la « Pieuvre ». C'est elle qui contrôle les entrepôts et les parkings, l'embauche, les salaires et les prix, les loyers et le reste...

Derrière les étals alignés sur le sol glissant, il *y a des conciliabules plus discrets* que les enchères aboyées au petit matin. Les activités de cet « autre » Fulton sont nombreuses : jeux clandestins, racket, blanchiment d'argent pour des dizaines de sociétés plus ou moins fictives, corruption, le tout avec l'habituel cocktail de violence et d'intimidation. A trois « blocs » de Wall street, l'*omerta*, la vieille loi du silence sicilienne, était parfaitement respectée. Depuis des décennies, c'est la « famille » Genovese *qui prélève son « impôt » sur toutes* les transactions et qui impose sa loi à Fulton.

Les rapports critiques s'étaient succédé et le FBI savait à quoi s'en tenir. Chaque année, le manque à gagner pour la municipalité se chiffre en millions de dollars. Rudolph Giuliani avait décidé de mettre fin à ce scandale. Une loi était prête, qui prévoyait de prendre les *empreintes digitales* et la *photo* de tous les employés. Le commerce allait être régulé, les sociétés ayant des liens avec le crime organisé auraient été interdites. Des preuves, on allait en trouver. Cela va être plus difficile aujourd'hui, alors que le marché de Fulton a été « nettoyé » de ses livres de comptes, bordereaux et autres relevés bancaires. Travail accompli, la « Pieuvre » peut replonger dans l'East River.

Laurent Zecchini

■ La profession de foi du chef de l'armée zapatiste

Le sous-commandant Marcos, chef de l'Armée zapatiste de libération nationale au Mexique, répond à un groupe d'intellectuels et d'artistes espagnols qui ont récemment proposé *« une issue politique au conflit du Chiapas »*. p. 14

■ La campagne présidentielle et ses « coups tordus »

La campagne présidentielle est propice aux manœuvres de coulisses : tracts et publications anonymes, calomnies, provocations. *Des « officines spécialisées »* s'efforcent de déstabiliser ou de salir l'un *ou l'autre des candidats en lice.* p. 7

Jean Paul II, la conscience et la loi

LA LOI ou la conscience ? En 1975, au Palais-Bourbon, des députés qui faisaient profession de foi catholique ont voté la loi Veil dépénalisant l'avortement, en dépit, disaient-ils, de ce que leur dictait leur conscience, par souci de ne pas imposer à l'ensemble du pays un comportement guidé par leurs seules croyances personnelles. Distinguant nettement le « légal » et le « moral », ils estimaient alors que, dans un système démocratique, des convictions particulières ne pouvaient jamais s'ériger en règle générale.

C'est exactement le contraire que vient d'écrire Jean Paul II. Ses plus proches fidèles parlent de sa onzième encyclique, publiée jeudi (*Le Monde* du 31 mars) comme d'un *« hymne à la vie »*. Et comment donner tort à son constat d'une *« culture de mort »*, à sa crainte d'une menace eugénique, quand, à la fin d'un siècle déjà torturé par les guerres, les génocides, les fanatismes, les épidémies, les *famines*, on voit encore se développer, dans des pays comme les Etats-Unis, les Pays-Bas et jusque dans les couloirs du Parlement européen, des campagnes favorables à la légalisation de l'euthanasie. Ou, dans d'autres sociétés riches, on voit « sélectionner » des malades pour des raisons d'économie de lits.

Pourtant, nombre de lecteurs risquent d'interpréter d'abord cette encyclique de Jean Paul II comme un retour au néocléricalisme le plus strict, comme une nostalgie des régimes de chrétienté d'antan, comme une ultime tentative de la hiérarchie catholique pour, à nouveau, régenter les consciences, policer les mœurs, encadrer la société. Ne parle-t-on pas déjà de ce document comme d'un coup de force contre *la* démocratie ? Comme d'un appel à la désobéissance civile, à une nouvelle croisade, à un retour à l'« ordre moral » ?

Ce pape, dont plus personne ne conteste la part qu'il a prise à la libération du communisme et qui lutte – *y compris en Pologne et* en Italie, orpheline de sa Démocratie chrétienne – contre toute confessionnalisation de l'action politique, pourrait sourire d'un tel procès, si le sujet n'était si grave. Pourtant, le ton résolu et militant de sa dernière encyclique laisse la porte ouverte à des interprétations qui sont également abruptes.

Ainsi appelle t-il à une *« mobilisation générale des consciences »* contre des lois sur l'avortement et l'euthanasie, auxquelles il nie toute valeur juridique. Il accuse d'*« immoralité »* les démocraties coupables de les avoir votées. Il blâme les députés catholiques qui y ont joint leurs voix. Il frappe d'excommunication tous ceux qui concourent à leur application. Il encourage les campagnes visant à leur abrogation. Et s'il désapprouve la violence des commandos anti-IVG (qui ont fait des morts aux Etats-Unis), son discours offensif n'en crée-t-il pas les conditions ?

Les militants intégristes qui envahissent, y compris en France, des cliniques *et s'enchaînent au matériel* qui sert aux avortements ne s'y trompent d'ailleurs pas. C'est du pape dont ils se réclament le plus souvent. Ils n'ont pas oublié le soutien apporté à Claire Fontana, au procès de La Trêve de Dieu, par le cardinal Decourtray en 1993. Ni l'appel lancé aux magistrats par Mgr Honoré, dans un autre procès du même genre à Tours, à privilégier leur *conscience plutôt* que la loi. Des prêtres se mêlent à l'action de ces commandos et le désaveu de leurs évêques est plutôt mou.

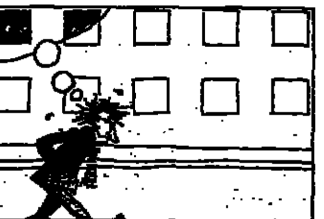
La conformité que l'encyclique *Evangelium vitae* réclame entre la loi civile et la vision morale de l'Eglise catholique – car, sur ces questions éthiques *aussi*, les chrétiens sont divisés – risque de réveiller les pires souvenirs dans des pays de tradition laïque comme la France, où la liberté de conscience s'est précisément constituée contre l'emprise multiséculaire de la hiérarchie catholique et les directives du Vatican. *Au prix d'un effort long* et coûteux pour admettre *« le découplage entre leur appartenance religieuse et leur citoyenneté »*, comme dit René Rémond, les catholiques *eux-mêmes, plus d'un* siècle après la Révolution, ont fini par se rallier – non sans débat déjà entre les *« catholiques d'abord »* et les *« politiques d'abord »* – aux principes de la République, de la démocratie et de la laïcité.

Et c'est à l'issue de la « guerre », à rebondissements multiples et récents, entre les « deux France » – la laïque et la catholique, la France des droits de l'homme et celle de l'ordre moral – que la République est enfin parvenue à ce régime de « séparation » polie et bienveillante qu'elle connaît aujourd'hui, au respect d'une tolérance *comprise comme refus, pour chacune* des parties, de faire de sa vérité particulière un point de vue imposé à l'ensemble. Elle y a gagné la paix civile. Il n'y a jamais eu en France de parti « chrétien », comme en Allemagne, en Belgique ou en Italie. Depuis longtemps (Montalembert), les chrétiens n'y ont plus de revendications propres, de type confessionnel. Philippe de *Villiers lui-même ne se bat que* pour imposer des *« valeurs »*, ce qui est dans la tradition d'un catholicisme français, de droite comme de gauche, qui n'entend plus peser autrement dans le débat politique.

Ce fragile équilibre risque-t-il, demain, d'être mis en cause par des interpellations aussi énergiques que celles du pape ?

Henri Tincq

Lire la suite page 15 et nos informations page 32



■ L'accueil des jeunes sans domicile

Un ancien entrepôt aménagé accueille à Paris, pour une nuit, des jeunes sans domicile, *pour la plupart toxicomanes.* Mme Veil l'inaugurera le 6 avril. p. 13

■ Modernisation de l'économie française

Le cinquième et avant-dernier volet de *notre enquête sur l'état de la France à la* veille de l'élection présidentielle souligne *l'affaiblissement du modèle économique* français, qui a freiné la modernisation du pays sous la contrainte du libéralisme mondial. p. 8

■ Les éditoriaux du « Monde »

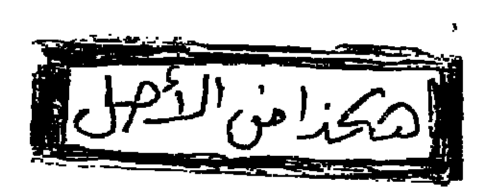
Bill Clinton, tête haute en Haïti ; Présidence sociale. p. 15



..., 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, ... ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; ...ire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; ... 226 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, ... ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, ... ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, ... ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; ... 900 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; ... Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



7 - 0401 - 7,00 F



COMBATS Tout en maintenant son offensive dans le nord de l'Irak, Ankara a accentué la répression dans le Sud-Est anatolien, région de Turquie à majorité kurde, où se sont repliés de nombreux militants du PKK. Les combats entre troupes gouvernementales et militants kurdes ont fait plus de 15 000 morts depuis 1984. ● LE REFUS de tout dialogue d'Ankara exacerbe les nationalismes. La Turquie affirme cependant rechercher une formule qui lui permette de terminer son intervention dans le nord de l'Irak, tout en se prémunissant contre de nouvelles incursions des rebelles du PKK à travers la frontière. ● LES PAYS ARABES de la région s'inquiètent, pour leur part, de la situation incontrôlée dans la région du Kurdistan. Ils mettent en cause la politique américaine et réaffirment leur volonté du maintien de l'intégrité territoriale de l'Irak.

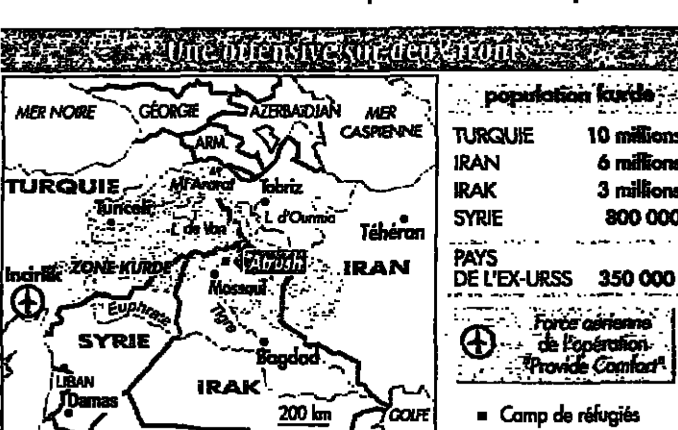
Ankara développe son offensive contre les Kurdes

Déjà engagées dans le nord de l'Irak, les troupes turques accentuent leur répression dans le Sud-Est anatolien où plus de 15 000 personnes ont été tuées depuis 1984

ISTANBUL
de notre correspondante

Si, dans le nord de l'Irak, l'offensive de l'armée turque contre les militants kurdes n'a pas connu de nouveaux développements jeudi 30 mars, c'est, en Turquie même, dans le Sud-Est anatolien, que les combats entre troupes gouvernementales et militants du PKK, qui ont fait plus de 15 000 morts depuis 1984, ont repris de l'ampleur. Trente-trois combattants kurdes ont ainsi été tués jeudi au cours d'affrontements dans plusieurs secteurs, notamment dans la province de Tunceli, où un renforcement du dispositif militaire est en cours. Quinze mille à vingt mille soldats, des chars et véhicules de transport, ont convergé au cours des derniers jours vers cette région particulièrement montagneuse où les autorités estiment que près de 3 000 combattants kurdes sont concentrés.

Avec l'arrivée des renforts de troupes, le nombre des forces de sécurité pourrait atteindre 30 000 hommes dans la province. Un assaut est attendu dans les jours à venir contre les combattants de Semdin Sakik, un commandant du PKK mieux connu sous le nom de « *Zeki sans doigt* ».



TENSION AVEC BONN

Tout au long de l'hiver, les forces de sécurité turques avaient multiplié les offensives dans cette province pour capturer, mort ou vivant, le fameux commandant kurde. L'évacuation forcée de villages, dans cette région à majorité alévie, avait donné lieu à de nombreuses accusations de viola des droits de l'homme. M quelques succès initiaux, les gouvernementales ne sont p venues à venir à bout du PK cette zone où les combat kurdes sont installés à qué 3 000 mètres d'altitude. Deux jours avant l'incursion turque dans le nord de l'Irak, un large groupe de militants kurdes avait pris en embuscade, dans cette province, un convoi militaire de 800 hommes, tuant 18 soldats. La Turquie, attaquée de toutes parts pour son incursion militaire au nord de l'Irak, a confirmé, jeudi, que son nouveau ministre des affaires étrangères, Erdal Inönü, entamera, la semaine prochaine, une tournée diplomatique dans les capitales occidentales pour tenter d'éclaircir les « *malentendus* », notamment sur la durée probable de l'offensive. « *Contrairement aux rapports erronés et aux malentendus, la durée et l'étendue de l'opération sont limitées. Dès que les camps et les bases du PKK auront été éliminés, nos troupes se retireront* », a déclaré le ministre.

Ankara est également passé à ttaque, critiquant violemment emagne pour avoir suspendu envoi de matériel militaire à la Turquie, un jour seulement après le gel d'une assistance financière pour l'achat de bateaux de guerre allemands. « *Cette réaction hâtive, alors qu'un allié important au sein de l'OTAN est forcé de prendre des mesures pour défendre son intégrité territoriale, est en contradiction* » avec le soutien accordé par l'OTAN à la réunification allemande, a affirmé M. Inönü. Si les autorités d'Ankara répètent qu'elles retireront leurs troupes du nord de l'Irak dès que leurs buts auront été atteints, elles semblent déterminées, faute de pouvoir établir une zone tampon, à trouver une solution permettant d'assurer le maintien, en permanence, de la sécurité à leurs frontières. Et cela, espèrent-elles, avec l'aide de leurs alliés occidentaux.

Le chaos qui règne au nord de l'Irak depuis des mois, à la suite des combats qui opposent le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Masoud Barzani et l'Union Patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, a non seulement eu un effet désastreux sur la vie des habitants de cette zone quasi autonome, avec l'effondrement de l'administration locale, mais inquiète également la Turquie, première concernée par l'instabilité régionale, et les alliés, qui assurent la protection aérienne de la zone.

DISCUSSIONS A WASHINGTON

Les discussions ont déjà commencé à Washington, où se trouve actuellement le principal conseiller du premier ministre Tansu Ciller, Emre Gönensay. Ces premiers contacts seront suivis les 11 et 12 avril par la visite d'une délégation de haut rang, comprenant notamment le vice-secrétaire d'état, Strobe Talbott. Le 17 avril, Mme Ciller se rendra elle-même aux Etats-Unis pour un entretien avec le président Bill Clinton.

Emre Gönensay a dévoilé, jeudi, à la presse turque un nouveau plan pour le maintien de la sécurité de la frontière turco-irakienne. Cette option prévoit une expansion du mandat de l'opération « Provide comfort », dont la force aérienne est installée à la base d'Incirlik, au sud de la Turquie, l'armée turque fournissant des troupes terrestres qui seraient déployées au nord de l'Irak, mais sous les auspices des alliés et dans le cadre d'un « *mécanisme de sécurité Irak du Nord* » (le Pentagone a, d'ores et déjà, implicitement rejeté, jeudi, l'idée d'une participation américaine à une éventuelle force multinationale dans le nord de l'Irak pour surveiller la frontière turco-irakienne). Le responsable de la diplomatie turque a critiqué les déclarations de M. Gönensay, qui n'aurait « *exprimé que ses vues personnelles* ». A Ankara, les diplomates soulignent qu'une telle option aurait peu de chances d'être approuvée dans les capitales européennes. En définitive, les Turcs devront probablement en revenir à une coopération avec les Kurdes irakiens, pour patrouiller sur la zone frontière. Cela implique cependant qu'un degré de stabilité soit restauré au nord de l'Irak et que les Kurdes irakiens mettent fin à leurs querelles fratricides.

N. P.

Le CICR écarté du Kurdistan irakien

En dépit de toutes les demandes auprès des autorités d'Ankara, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est toujours totalement écarté des zones de combats (*Le Monde* du 25 mars) et, par conséquent, empêché de venir en aide aux victimes. Contrairement aux affirmations du porte-parole du ministre turc des affaires étrangères, selon lesquelles *« aucune plainte »* ne serait parvenue de Genève concernant les populations civiles, le président du CICR, Cornelio Sommaruga, a remis en personne, le 30 mars au cours d'une rencontre au siège du CICR, à l'ambassadeur d'Ankara auprès de l'ONU une nouvelle note verbale où il demande que la Turquie respecte la totalité des conventions de Genève, qu'elle a ratifiées.

Ankara doit donc autoriser le CICR à avoir accès à toutes les personnes arrêtées et détenues, à se rendre compte en toute indépendance de la situation sur le plan humanitaire des populations civiles dans les zones d'opération et à donner des soins aux blessés, quels qu'ils soient. – *(Corresp.)*

Une situation incontrôlée qui inquiète les pays arabes

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

La situation au Kurdistan d'Irak, qui échappe depuis mai 1991 à l'autorité de Bagdad, est de plus en plus ressentie comme insupportable par nombre de pays de la région qui craignent l'effet de contagion que pourrait avoir un démembrement de l'Irak. Dans cette région, mosaïque de minorités ethniques ou religieuses, nul n'est prêt à tolérer longtemps une situation d'autonomie, pour une catégorie particulière de citoyens, que pourrait revendiquer demain, au titre des droits de l'homme par exemple, toute minorité éprouvée.

Malgré une attaque caractérisée contre un territoire de la région, les pays arabes n'ont ainsi quasiment pas réagi à l'opération turque. Les condamnations de la presse visent plus la politique américaine vis-à-vis de Bagdad. L'indulgence des pays arabes s'explique sans doute, d'abord, par l'indifférence au sort des Kurdes, considérés souvent comme des trouble-fêtes et, au pire, comme des alliés potentiels d'Israël. La méfiance traditionnelle entre Arabes et Kurdes n'est pas nouvelle et joue incontestablement un rôle aujourd'hui, les Kurdes apparaissant de plus comme les « protégés » de l'Occident.

Même les plus acharnés des ennemis de l'Irak tiennent cependant au maintien de son intégrité territoriale, de crainte que son démembrement n'amène d'abord des troubles sans fin dans une région hautement sensible. Lorsqu'en octobre dernier les États-Unis avaient, un peu vite, avancé la proposition d'une zone interdite à l'armée irakienne au sud du 32e parallèle, l'Arabie saoudite et le Koweït s'y étaient discrètement opposés de peur de voir se constituer à leurs frontières une République chiite qu'ils voyaient déjà parrainée par l'Iran.

C'est dans le même ordre de préoccupation que la Turquie, la Syrie et l'Iran tiennent, depuis novembre 1992, deux réunions annuelles de consultation sur la situation au nord de l'Irak, qui se terminent toujours par la réaffirmation de leur volonté du maintien de l'intégrité territoriale de l'Irak et leur opposition à sa désintégration « *sous n'importe quel prétexte* ». La situation totalement incontrôlée qui règne depuis presque un an maintenant au Kurdistan inquiète, par ailleurs, tous les Etats de la région. La récente affirmation du très sérieux *Jane's Intelligence Review* que des « *Afghans en fuite* » ont trouvé refuge au nord de l'Irak, notamment, n'est pas de nature à rassurer les dirigeants de la région.

Ces craintes expliquent le silence des régimes arabes, qui, d'un autre côté, regardent avec quelque inquiétude le nouvel intérêt porté depuis quelques années par Ankara au Proche-Orient. Le poids de la Turquie et son passé comme héritière de l'Empire ottoman portent plus ou moins chaque pays arabe à la méfiance devant ses initiatives. En l'occurrence, toutefois, la priorité est le maintien de l'intégrité de l'Irak, qui demeure, quel que soit son régime, le seul pays de la région à pouvoir faire contrepoids à l'Iran mais aussi à la Turquie. De ce point de vue et même s'ils n'osent pas toujours le dire publiquement, nombre de dirigeants arabes commencent à s'inquiéter du « jeu américain » vis-à-vis de Bagdad, dans la mesure où celui-ci confond sans problèmes le sort du président Saddam Hussein avec celui d'un pays qui reste indispensable à l'équilibre de la région.

Françoise Chipaux

« Il y a cinq ans, je ne me sentais pas kurde ; aujourd'hui, si »

La répression menée par la Turquie a provoqué une montée du nationalisme

ISTANBUL
de nos envoyés spéciaux

Comment peut-on être kurde en Turquie ? Dans le sud-est du pays, on estime à au moins 15 000 le nombre des victimes d'une implacable guérilla qui oppose, depuis 1984, l'armée d'Ankara aux combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan, un PKK au discours marxiste-léniniste, mais dont l'objectif est clairement nationaliste, allant jusqu'à la revendication de l'indépendance du Sud-Est anatolien. Dans le même temps, la moitié des 10 à 12 millions de Kurdes de Turquie vivent hors de ce Sud-Est anatolien ravagé par la guerre. A Istanbul seulement, on compte quelque 2 millions de Kurdes sur une population totale de près de 12 millions d'habitants, faisant de la cité du Bosphore la première ville kurde au monde. Comment peut-on être kurde dans la patrie jacobine de Mustafa Kemal Atatürk, alors qu'il n'y a pas si longtemps, la mention de cette qualité pouvait valoir un séjour en prison, et que la seule identité que pouvait revendiquer un Kurde était d'être un « *Turc des montagnes* » ?

Cemal Ekingen, lui, s'est longtemps senti « *mal* ». Il s'est senti « *mal* » lorsque « *les problèmes ont commencé* ». Avant, Cemal ne se posait pas de questions sur son identité ; il parlait turc en famille ; il se fichait d'être kurde ou pas. Là-bas, à Diyarbakir, principale ville du Sud-Est anatolien kurde, là où il est né il y a quarante ans, il a passé une jeunesse « *apolitique* », comme il dit. Et puis, les morts ont commencé à s'accumuler au fil des affrontements entre le PKK et l'armée ; la répression n'a cessé de s'amplifier avec, comme règle absolue de la part des autorités, le refus de tout dialogue sur la question kurde. Une question devenue aujourd'hui, de l'avis de tous ici, le problème numéro un de la Turquie, le principal danger auquel le pays est exposé.

Alors ? Alors, « *il y a cinq ans encore, je ne me sentais pas kurde. Aujourd'hui, si* », explique Cemal Ekingen. Est-ce à dire, pour autant, que ce dirigeant d'entreprise prospère, dont l'épouse est turque et qui, depuis 1985, a eu le temps de s'intégrer à la vie istanbouliote, revendique l'indépendance du Kurdistan – un amalgame que les autorités sont promptes à faire ? Non. Il veut rester ce qu'il revendique aujourd'hui : être un « *citoyen turc* ». D'ailleurs, l'indépendance du Sud-Est anatolien est, à ses yeux, impossible. En premier lieu, les Kurdes vivent disséminés dans toute la Turquie. Ensuite, un Etat kurde ne serait pas viable étant donné la pauvreté de la région.

Beaucoup, en tout état de cause, estiment ici que la guerre au Kurdistan et la politique répressive abondamment pratiquée par les autorités ont eu pour principal effet une « *montée du nationalisme kurde* ». Comme le journaliste politique du grand quotidien *Milliyet*, Rusen Cakir, pour qui on assiste bien à une telle montée du nationalisme chez les Kurdes, même si c'est à des niveaux différents, « *les jeunes étant les plus radicaux* ». Rusen Cakir note, à cet égard, un fait nouveau, significatif d'une évolution certaine : aujourd'hui, dit-il en substance, les Kurdes se disent kurdes, revendiquent leur qualité de Kurdes, leur spécificité – même quand ils sont intégrés dans un cadre turc –, ce qu'ils ne faisaient pas avant.

> « Les politiques ont abandonné le problème à l'armée. Ils s'en lavent les mains »

Cemal Ekingen se défend de tout nationalisme ; il appartient à une nouvelle formation politique présidée par une personnalité bien turque, Cem Boyner, le Mouvement pour une nouvelle démocratie, créé en décembre. Mais il constate que « *les nationalismes, kurde comme turc, croissent avec les combats* ». Quant à lui, l'attitude du pouvoir l'a, en quelque sorte, rendu kurde. « *Sans cette politique*, assure-t-il, *je n'aurais pas pris conscience de mon identité.* » Cemal est un industriel dont les affaires marchent visiblement très bien ; il dirige, avec son frère, une entreprise d'importation de matériel électronique. Loin du centre d'Istanbul où Cemal vient de racheter un immeuble vétuste qu'il a entrepris de faire rénover, le discours se fait plus dur dans la bouche de Mehmet, kurde lui aussi. C'est qu'à Gazi, le quartier périphérique où il habite, la moindre parcelle de rue défoncée, le moindre immeuble respirent la pauvreté, qui amplifie les tensions politico-ethnico-religieuses sensibles en Turquie. C'est ici qu'une série d'attentats, dimanche 12 mars, contre des cafés alévis ont provoqué des affrontements entre la population et la police, dont le bilan, selon la population locale, s'établit à vingt et un morts.

Reste que Gazi accumule les ingrédients dont la manipulation pourrait se révéler hautement explosive. Car ce quartier, peuplé majoritairement d'alevis musulmans apparentés aux chiites mais attachés à la laïcité de la société et honnis par les intégristes pour leur liberté de pensée, l'est également de nombreux Kurdes (dont une partie est également adepte des alevis) et est fortement marqué à l'extrême gauche. Mais si les attentats étaient dirigés contre les alevis, les slogans de la foule qui a protesté n'étaient pas de nature religieuse, mais reflétaient la colère de la population contre l'Etat.

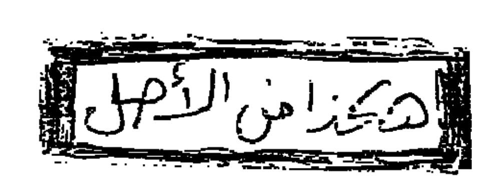
Mehmet, un Kurde originaire de Sivas (en Anatolie centrale), se plaint des « *pressions continuelles* » excercées par la police contre la population kurde et alevi. « *Kurdes, alevis, communistes sont tous potentiellement coupables* » aux yeux des autorités, assure Mehmet – lui-même alevi, gauchiste, et nationaliste affilié au HADEP, parti kurde, de surcroît –, qui redoute d'être arrêté à tout moment. Or pour lui, qui identifie les autorités à des barbares, « *on est kurde avant d'être alevi lorsque l'on est politisé* ». « *L'Etat doit mettre fin à la guerre dans l'est* » de la Turquie, dit-il, se plaignant de ce que « *les impôts financent cette guerre, alors que le pouvoir ne fournit aucun service à la population* ».

Pour Cemal Ekingen, le problème kurde a pris une telle ampleur que, tant qu'il n'est pas réglé, il ne faut pas espérer voir les autres difficultés de la Turquie se résoudre. Sa formule ? Se parler plutôt que de se faire la guerre. Son rêve ? D'abord, mettre fin au conflit, puis établir « *la démocratie pour tout le monde, pour les Kurdes comme pour l'ensemble de la Turquie* » et, enfin, reconnaître les droits culturels des Kurdes (éducation, information...). « *Après*, estime-t-il, *tout peut être discuté.* »

Pour l'heure, « *les hommes politiques ont abandonné le problème à l'armée ; ils l'ont chargée de régler la question kurde et s'en lavent les mains, car ils n'ont pas le courage de résoudre le problème politiquement* », condamne Cemal Ekingen. Le grand risque, redoute-t-il, est que l'attitude du gouvernement ne sépare de plus en plus les communautés nationales et que cela débouche sur des affrontements intercommunautaires. Or, insiste-t-on de tous côtés ici, il n'existe pas, jusqu'à présent, de conflits ethniques au sein de la population ; ses différentes composantes ont trop l'habitude de vivre étroitement entremêlées. « *En Turquie, il est très difficile de vivre dans des ghettos* », explique notamment Rusen Cakir, pour qui le danger vient des possibilités de manipulations et de provocations « *de la pa des pouvoirs* ».

Cemal Ekingen, lui, n'a ja senti la moindre marque de gation à son égard depuis qu installé en 1985 à Istanbul, o joint ses parents – eux-mêr émigré sur les rives du Bosp 1977 – et qu'il ne veut plus « *Ma vie est maintenant ici. gens savent que je suis kurde, s'en fichent. Il n'y a pas de pr entre communautés ; il y entre la population et le go ment.* » Cemal reconnaît to que certains chefs d'entr turcs rechignent, par peur, baucher des Kurdes en raiso situation dans le sud-est d Pour beaucoup, le principe j fondateur du kémalisme : t qui vit en Turquie ne peut êt turc et uniquement turc, e source du problème. L'écl cette volonté de nivellement, suivie par les héritiers d'Atatü aujourd'hui de plus en plus pa

Yves Heller et Nicole



La conférence islamiste de Khartoum dénonce le « sionisme » et l'« impérialisme » occidental

Des slogans « durs », malgré l'absence de plusieurs mouvements extrémistes

Un grand nombre des courants intégristes musulmans du monde entier se sont retrouvés, jeudi 30 mars, à Khartoum, pour la troisième édition de la Conférence populaire arabe et islamique, dont les organisateurs se défendent de promouvoir le terrorisme. La Conférence doit terminer ses travaux, dimanche 2 avril, par une série de résolutions, notamment sur la question palestinienne et le problème des minorités musulmanes.

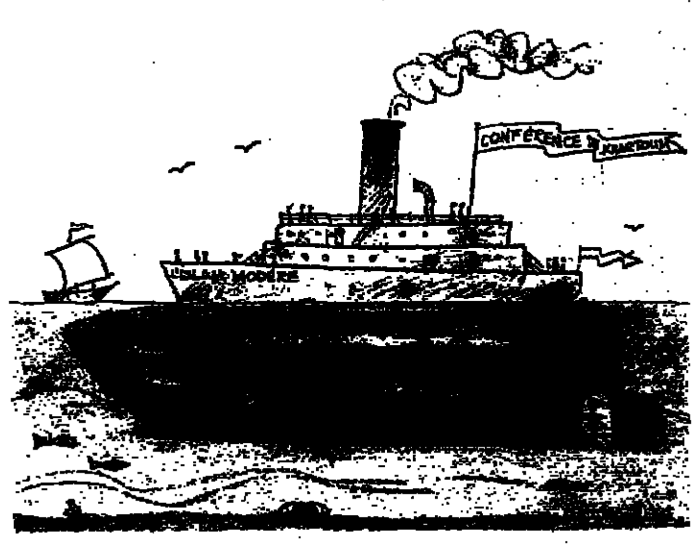
KHARTOUM
de notre envoyée spéciale

On se serait cru dans un amphithéâtre de l'université arabe de Beyrouth, ou dans un rassemblement des années 70 : *« Entité sioniste »*, *« impérialisme »*, refus de *« brader »* la Palestine, *« complot visant à judaïser »* la nation arabe, *« refus de toute normalisation »* avec Israël. Ces slogans soulignent que les opposants au processus de paix en cours au Proche-Orient s'en sont donné à cœur joie durant la première journée – consacrée à la question palestinienne – de la Conférence populaire arabe et islamique, qui s'est ouverte, jeudi 30 mars, dans la capitale soudanaise. Les responsables du Fatah-Conseil révolutionnaire (qui se sont séparés de l'organisation de Yasser Arafat en 1982 et sont installés à Damas), comme ceux du Mouvement de la résistance islamique palestinien Hamas, ou encore le délégué du mouvement des Frères musulmans en Syrie, un responsable du Hezbollah libanais, Cheikh Naïm Qassem, voire un délégué tchadien, ils ont tous réclamé la libération de toute la Palestine et défini pour principal ennemi *« le sionisme »*. Plus virulent et militant était le discours, plus fréquentes étaient les clameurs montant du fond de la salle : *« Allahou Akbar »* (« Dieu est le plus grand »).

Tous les ingrédients étaient ainsi réunis pour faire vibrer les participants à l'unisson, mais aussi – même si ce n'était pas l'objectif visé – pour conforter les craintes des Occidentaux qui observent à la loupe le comportement du Soudan et plus particulièrement de l'éminence grise du régime, Hassan Tourabi, secrétaire général de la Conférence. Avec l'Iran, le Soudan est en effet accusé – à tort ou à raison – de soutenir nombre de mouvements extrémistes islamistes et Cheikh Tourabi d'être leur principal idéologue.

Quoique énergique, le discours d'ouverture de M. Tourabi a fini par faire pâle figure après les interventions des autres participants : le secrétaire général de la Conférence a fustigé ceux qui, en Occident, ont battu le rappel de leurs forces et *« proclamé leur hostilité à l'islam »*, érigé en *« épouvantail »* commun après la fin du conflit Est-Ouest ; M. Tourabi a vivement critiqué les *« dirigeants arabes musulmans »* qui ont *« trahi »* les Palestiniens et aussi cette *« institution mondiale que l'on appelle l'ONU (…) »*, devenue, selon lui, *« un instrument dirigé contre les pays musulmans »*. Il a aussi dénoncé *« l'humiliation »* infligée, à ses yeux, à ces derniers en Occident, réclamé la liberté *« de croyance »*, *« de religion »* et de pratiques de toutes sortes pour les minorités musulmanes en Occident.

En apparence, les participants au forum de Khartoum sont fort différents et leurs préoccupations immédiates très diverses : la Tchétchénie – représentée par son ministre des affaires étrangères, Chamssedin Ioussif –, la Bosnie, en la personne de son ambassadeur en Iran, l'Albanie, qui a délégué son mufti, le Kosovo, mais aussi des représentants du Cameroun, du Bénin, de la Djamaat Islami du Pakistan, côtoyaient les formations arabes, africaines et asiatiques. Il n'en ont pas moins tous un dénominateur commun : le Coran. Même les représentants du Front démocratique de libération de la Palestine de Nayef Hawatmeh et du régime irakien – qui se sont toujours réclamés le premier du marxisme, le second du parti Baas, en principe laïque –, ont trouvé un refuge dans ce forum à la tonalité essentiellement musulmane.



En revanche, des mouvements considérés comme étant parmi les plus extrémistes du monde musulman ne sont pas représentés. La Djamaa Islamiya, le Groupe islamique armé algérien ou le Djihad islamique de Palestine sont absents, au profit d'organisations jugées plus modérées dans ces mêmes pays, tels les Frères musulmans d'Egypte ou El Nahda d'Algérie.

M. Tourabi serait-il néanmoins en train de perdre son pari de créer un rassemblement populaire très large qui ferait contrepoids à la très officielle Organisation de la conférence islamique, créée il y a plusieurs années déjà par l'Arabie saoudite ? Lui-même et certains intervenants jeudi ont fait état de difficultés financières. Et d'autres difficultés existent peut-être. Selon un observateur occidental spécialiste des mouvements islamiques, M. Tourabi perdrait du terrain pour deux raisons principales : d'une part, les formations musulmanes ou islamistes sont très divisées ; d'autre part, leurs dirigeants n'entendraient pas, selon lui, se placer sous la bannière d'un même chef, si charismatique ou compétent soit-il. M. Tourabi n'en a pas moins proposé que la Conférence essaime dans les différents pays pour y porter la bonne parole dans les domaines culturels et de l'information politique ou économique.

Mouna Naïm

Que la France laisse les Algériens « tranquilles »

Représenté par Abdallah Djaballah, le mouvement islamique Ennahdha est la seule formation algérienne présente à la Conférence de Khartoum, alors même que, selon une source occidentale, le secrétariat avait invité tous les participants des rencontres de l'opposition, organisées à Rome en novembre 1994 et janvier 1995. Si la conférence *« peut nous soutenir par l'organisation de manifestations, cela pourrait avoir une influence positive sur le moral du peuple algérien »*, nous a déclaré M. Djaballah. *« Mais toute ingérence extérieure est rejetée par les Algériens, qu'il s'agisse des autorités ou de l'opposition »*, souligne-t-il. Quant à la France, déclare M. Djaballah, *« nous lui demandons de nous laisser tranquilles »*. Sur ce point, il précise : *« La France soutient par exemple la solution sécuritaire, alors que l'opposition* [algérienne] *considère qu'une telle solution n'en est pas une. »* Et d'ajouter : *« Peut-être les choses changeront-elles si* [Jacques] *Chirac est élu ; oui, nous espérons que Chirac l'emportera. »*

L'ONU ne fera pas régner l'ordre en Haïti

La multiplication des actes de violence, les carences de la justice et la vie chère menacent la démocratie

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyé spécial

Avant même d'atterrir à Port-au-Prince, où il a précédé le président Bill Clinton, le secrétaire général des Nations unies a tenu, jeudi 30 mars, des propos peu rassurants pour la majorité des Haïtiens, préoccupés par la multiplication des actes de violence (*Le Monde* du 31 mars). Il a déclaré que les « casques bleus » ne pourront pas être engagés dans des opérations de police ou de désarmement ; il a rappelé que le mandat de ces troupes, basé sur le chapitre 6 de la charte des Nations unies, ne prévoyait le recours à la force qu'en cas d'autodéfense.

Boutros Boutros-Ghali devait assister vendredi 31 mars, en compagnie des présidents Clinton et Jean-Bertrand Aristide, à la cérémonie de passation des pouvoirs entre la « Force multinationale » (en grande majorité américaine) et la Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA), composée de 6 000 soldats et de 900 policiers originaires de trente-sept pays.

A propos de l'assassinat, mardi, de Me Mireille Durocher Bertin, qui s'opposait notoirement au président Aristide, le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis a révélé que les autorités américaines avaient eu connaissance d'un complot contre cet avocat, une semaine avant sa mort, et avait procédé à trois arrestations. *« Alerté, le gouvernement haïtien a communiqué ces informations à Me Bertin, mais celle-ci a refusé la protection qui lui était offerte »*, a ajouté Stanley Schrager.

Outre la lutte contre l'insécurité, la réforme judiciaire constitue un autre dossier clé pour la démocratisation d'Haïti, à un moment où se multiplient les actes de justice expéditive des « brigades de vigilance », groupes d'autodéfense formés dans les quartiers à l'appel du président Aristide face aux défaillances de la police intérimaire. Le ministre de la justice, Me Jean-Joseph Exumé, dresse un bilan accablant : *« Suranné, défaillant et frustratoire, le système judiciaire haïtien ne fonctionne pas »*. Le manque de formation et de moyens des juges, la vénalité de nombre d'entre eux ont, selon lui, transformé la loi en *« instrument d'oppression et de terreur »*.

LA FRANCE PRESQUE ABSENTE

Sollicitée par Lakhdar Brahimi, le représentant (algérien) du secrétaire général des Nations unies, la France n'a réagi que lentement et modestement, dépêchant deux experts. De leur côté, les Américains ont lancé un programme d'évaluation exécuté par des juristes réservistes de l'armée américaine, accueillis avec méfiance. *« Nous n'avons nullement l'intention de remplacer le système judiciaire haïtien, fondé sur le code Napoléon, par le nôtre »*, dit Lawrence Crandall, directeur de l'Usaid, l'agence de coopération américaine. *« Nous voulons moderniser notre droit en nous inspirant de ce qui se fait en France, particulièrement en matière de procédure pénale »*, souligne Me Kely Tabuteau, le responsable de l'enseignement juridique à la nouvelle académie de police.

La lenteur du redémarrage économique nourrit aussi le mécontentement. *« A bas Smarck Michel, le premier ministre de la vie chère »*, vocifère Hughes Guirand, responsable du Groupe d'initiative pour l'unité du camp du peuple. Plus d'un millier de jeunes manifestants de cette « organisation populaire » s'étaient rassemblés mercredi devant les grilles du palais national. Chômeurs pour la plupart, ils se disent *« à 100 % avec Aristide »*, à qui ils demandent de limoger *« les ministres bourgeois »*.

Près de 70 % de la population est au chômage et les prix n'ont pas baissé depuis la fin d'un embargo générateur d'inflation. Le gouvernement, qui s'est engagé, sous la pression des bailleurs de fonds, à établir une économie de libre marché, est démuni face aux spéculateurs. Quant à l'aide internationale – Haïti a reçu des promesses à hauteur de 1,2 milliard de dollars –, elle arrive lentement.

Les délégations d'hommes d'affaires étrangers, pour la plupart américains et dominicains, qui se succèdent à Port-au-Prince, hésitent à investir. *« J'attends le test des élections »*, confie l'un d'eux. En dépit des divisions du camp « Lavalas », les observateurs pensent que les formations se réclamant du président Aristide vont remporter une large victoire aux élections législatives de juin, ce qui pourrait affaiblir la position des « néo-libéraux » du gouvernement. *« Notre principale réussite est d'avoir fait adopter des règles du jeu libérales en matière économique : libéralisation douanière, privatisations, etc. »*, souligne un responsable de l'Usaid.

Jean-Michel Caroit

Les réfugiés hutus rwandais fuient à leur tour le Burundi

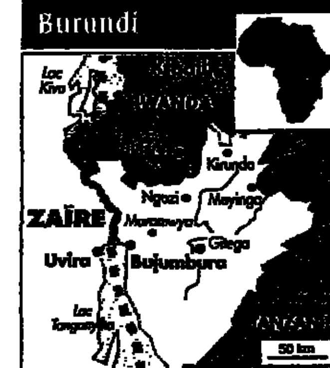
BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

Est-ce un exode général qui s'annonce ? Six jours après la fuite de plus de 70 000 habitants des quartiers de Buyenzi, Bwiza et Kanyosha dans la capitale, à la suite de raids meurtriers de l'armée (sans doute plusieurs centaines de morts parmi les communautés burundaise, hutue et zaïroise), c'est au tour des réfugiés rwandais (hutus) du camp de Magara, dans le nord du Burundi, de fuir en masse vers la Tanzanie. Le camp, qui compte 41 000 personnes, se serait quasiment vidé vingt-quatre heures après le début de l'exode, jeudi 30 mars au matin.

« Nous avons vu des gens partir sous l'orage, tellement ils avaient peur de voir revenir les miliciens tutsis », raconte un témoin. Trois jours plus tôt, dans le camp de Majuri, un attentat à la grenade avait coûté la vie à douze réfugiés, dont trois femmes et deux enfants et blessé vingt-deux autres personnes.

Selon un responsable du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), ce mouvement de panique s'explique aussi par l'insécurité croissante dans la ville voisine de Ngozi et le départ des expatriés, perçu dans les camps comme un retrait de la communauté internationale. Enfin une rumeur veut que *« les Tutsis se vengeront »* le 7 avril, date de la commémoration du génocide rwandais de 1994. Le nord du Burundi abrite près de 200 000 réfugiés rwandais et le mouvement de panique qui a saisi le camp de Magara risque de se répéter à plus grande échelle dans les prochains jours.

Les fuyards partent en masse vers la frontière tanzanienne, à cent kilomètres de là, espérant trouver un refuge en Tanzanie où se trouvent déjà 400 000 Hutus, rwandais et burundais. Nombreux sont ceux qui cherchent un itinéraire permettant d'éviter les patrouilles de l'armée et les camps de déplacés tutsis chassés de leurs collines lors des massacres d'octobre 1993 au Burundi. Depuis cette époque il y a environ 500 000 déplacés burundais, pour moitié Tutsis, réfugiés dans des localités sous protection militaire, pour l'autre moitié « dispersés » hutus hébergés dans les villages ou chez des parents. Hutus et Tutsis vivent souvent à quelques kilomètres les uns des autres, mais dans des « poches » désormais ethniquement homogènes, séparées par la peur.



VILLAGES DÉSERTÉS

Au sommet d'une colline, sur la commune de Muramwya, le camp de déplacés de Biho (une centaine de pauvres huttes agglutinées, recouvertes de feuilles de plastique noir) abrite depuis dix-huit mois un millier de Tutsis gardés par une petite brigade de soldats et nourris par le Programme alimentaire mondial. Depuis quelque temps, l'atmosphère s'est apaisée sur cette colline, au point que les déplacés peuvent retourner dans la journée, et sans escorte, près de leurs villages pour travailler aux champs. Pourquoi ne rentrent-ils pas ? Certains hommes politiques de l'opposition tutsie sont soupçonnés de décourager les tentatives de retour, pour mieux exploiter leur peur et leur frustration.

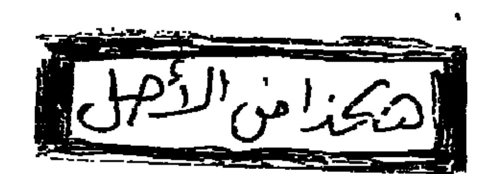
A trois kilomètres de Biho, dans le hameau de Kiboha, quelques maisons incendiées témoignent du passage de l'armée en octobre 1994. Après avoir vécu dispersés sur les collines pendant quatre mois, les villageois (hutus) reviennent petit à petit et reconstruisent : çà et là on remarque de nouveaux toits de tuiles.

Muramwya est l'une des provinces du nord les plus calmes. Dans celle de Kirundo, les exactions, à l'encontre des réfugiés rwandais, sont monnaie courante depuis six mois, elles touchent maintenant les Burundais hutus. Les milieux humanitaires évoquent une *« épuration ethnique »* conduite par l'armée et les milices tutsies, semblable à celle de Bujumbura. Et les expatriés, témoins gênants, sont invités à quitter les lieux. L'organisation Médecins sans frontières a été visée par deux attaques à la grenade, début février, puis les autorités locales ont arrêté cinq employés de MSF (deux Zaïrois et trois Hutus). L'équipe s'accroche pour rester à Kirundo car elle est convaincue que sa présence garantit l'accès à l'hôpital et aux dispensaires pour les deux communautés et empêche certaines exactions d'avoir lieu.

Plus à l'est, sur la frontière tanzanienne, la province de Muyinga est aujourd'hui partiellement vidée par les exodes de paysans hutus. Les villages frontaliers seraient tous désertés. La rébellion hutue y est active et, par contrecoup, la répression impitoyable. L'attaque d'un camion militaire en février a provoqué de fortes représailles et l'exil de 20 000 personnes : l'armée burundaise est allée jusqu'à traverser la frontière à la poursuite des « assaillants ». De même, depuis l'émergence d'une rébellion hutue en septembre 1994, les forces de l'ordre conduisent régulièrement de sanglantes opérations de désarmement dans les villages. *« Le bilan habituel de ce genre d'opération*, constate un diplomate, *est la maigre saisie de cinq ou six fusils pour une vingtaine de morts. »*

Jean Hélène

■ **IMMIGRATION : un sous-officier burundais qui avait demandé** en vain l'asile en France a été reconduit à Bujumbura, mardi 21 mars. Prime Bisekre, un Tutsi de trente-six ans, refusait de regagner son pays, arguant de son refus de participer au massacre de ses compatriotes hutus. Un arrêté de reconduite à la frontière, pris en 1993, avait été annulé par le tribunal administratif de Grenoble, mais confirmé par le Conseil d'Etat. La préfecture de la Haute-Savoie, département où il résidait, n'a pas tenu compte du rôle évident de l'armée dans l'épuration ethnique en cours.



Le président de la Serbie, Slobodan Milosevic cherche à nouer des contacts avec Sarajevo

Cette démarche ne paraît cependant pas annoncer la reconnaissance de la Bosnie par Belgrade

Un émissaire du président bosniaque, Alija Izetbegovic, a rencontré récemment le président de la Serbie. Aucun progrès vers un règlement du conflit bosniaque n'a cependant été enregistré, contrairement à ce qu'avaient espéré les Occidentaux, notamment le ministre français des affaires étrangères, qui s'était montré très optimiste quant à une prochaine reconnaissance de la République de Bosnie par Belgrade.

LE MINISTRE FRANÇAIS des affaires étrangères, Alain Juppé, avait surpris, la semaine dernière, en paraissant convaincu qu'il était possible d'obtenir rapidement du président serbe, Slobodan Milosevic, la reconnaissance de la Bosnie et que celle de la Croatie n'était *pas hors de portée. Ces déclara*tions avaient étonné ceux qui, à Belgrade, Zagreb ou Sarajevo, estiment que le président serbe n'a pas abandonné son projet politique, même s'il a rompu, en août 1994, avec le chef des Serbes sécessionistes de Bosnie, Radovan Karadzic. L'aide apportée par la Serbie aux Serbes de Bosnie et de Croatie en est, selon eux, la preuve. Des contacts ont bien eu lieu entre un émissaire du président de Bosnie, Alija Izetbegovic, et Slobodan Milosevic. L'ambassa*deur bosniaque en Suisse, Muha*med Filipovic, a confirmé s'être rendu, lundi 20 mars, chez le président serbe pour lui demander de reconnaître la Bosnie-Herzégovine. Cette rencontre, la première du genre depuis trois ans, s'est toutefois soldée par un échec. *« Je n'ai aucune raison de retourner de nouveau à Belgrade puisque le président serbe n'a pas répondu par l'affirmative à ma demande »*, a déclaré M. Filipovic, jeudi 30 mars, à Sarajevo.

Selon ce dernier, le président serbe essaie *« depuis deux mois »* d'établir des contacts directs avec les autorités bosniaques. Mais cette démarche semble viser avant *tout à marginaliser son rival de* Bosnie. En recevant un représentant bosniaque à Belgrade, Slobodan Milosevic lançait un nouveau coup de semonce à M. Karadzic, dont les positions maximalistes cassent le jeu habile du président de Serbie envers la communauté internationale. La visite à Belgrade, les jours suivants, d'une délégation de Serbes restés fidèles aux autorités de Sarajevo témoigne elle aussi de la tentative d'isoler un peu plus le chef serbe bosniaque. Invitée par un groupuscule de pacifistes de Belgrade, la délégation a non seulement été autorisée à entrer en Serbie mais elle a été reçue inopinément par un *représentant officiel*, le président du Parlement de Serbie, Dragan Tomic.

« PETITS PAS »

Selon des proches de la présidence de Serbie, Slobodan Milosevic aurait obtenu l'effet escompté puisque plusieurs responsables de Pale, dont le commandant en chef de l'armée serbe bosniaque, le général Ratko Mladic, accouraient quelques jours plus tard à Belgrade pour connaître la teneur de l'entretien avec M. Filipovic. Selon les mêmes sources, Slobodan Milosevic essaierait d'arracher à Radovan Karadzic son feu vert pour négocier, au nom des Serbes de Bosnie, un plan de paix avec la communauté internationale. L'in*flexible leader serbe bosniaque au*rait rejeté la proposition de Slobodan Milosevic.

Officiellement, la diplomatie serbe n'a pas changé d'attitude. La reconnaissance de la Bosnie et de la Croatie ne peut être, selon Belgrade, que l'aboutissement d'une politique de *« petits pas »* passant par la reprise des négociations entre Serbes sécessionnistes de Krajina et Zagreb d'une part, Serbes de Bosnie et gouvernement de Sarajevo de l'autre. Des négociations qui devraient, selon les voeux de Belgrade, aboutir à l'établissement de fait de la partition territoriale, *sous une forme ou* sous une autre.

Florence Hartmann

Le casse-tête de l'ONU pour rebaptiser la Forpronu

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Les discussions sur le renouvellement de la Forpronu en Croatie, dont le mandat expire ce vendredi 31 mars à minuit, ont buté jeudi, au Conseil de sécurité, sur le problème du nom de la force de l'ONU qui doit lui succéder. L'Allemagne et, plus discrètement, les Etats-Unis ont en effet défendu le point de vue de Zagreb selon lequel le mot de « Croatie » *doit figurer dans l'appellation de cette force. C'est* une façon pour Zagreb de souligner que la Krajina, où doivent rester déployés la plupart des « casques bleus », fait partie intégrante de la Croatie, bien *qu'aux mains de sécessionnistes serbes. La Russie* s'étant opposée à l'Allemagne, le débat a été renvoyé au lendemain.

Ce n'est là que le dernier épisode de ce casse-tête *des noms avec lequel le Conseil de sécurité se débat* depuis qu'il a été décidé de rebaptiser la Forpronu. Outre les problèmes politiques, les appellations soulèvent aussi celui de la consonance des sigles, devenue ces temps-ci un sujet de plaisanterie dans les *couloirs de l'ONU. Pour la Croatie, suggérait un di*plomate, on pouvait penser tout simplement à ONUC, pour « ONU en Croatie ». Mais un autre rétorquait que les mauvais esprits en France s'en donneraient à cœur joie. *Unfic, proposait alors un autre* diplomate, soit le sigle anglais pour « Force de l'ONU en Croatie ». Mais, cette fois, c'étaient les Allemands qui gloussaient, en expliquant ce qu'évoque de *« très vilain » un tel sigle dans leur langue.* Les Américains ont alors eu l'idée de faire d'une pierre deux coups : Onucr, qui, tout en signifiant « Opération des Nations unies pour le rétablissement de la *confiance », sonnerait comme « ONU en Croatie »*, ce qui satisferait Zagreb. Mais, pas dupes, les Serbes séparatistes de la Krajina (en Croatie) refusent cette ambiguïté, tandis que Zagreb menace, si le nom de *la Croatie ne figure pas dans le sigle, de remettre en* cause la présence des « casques bleus ».

Afsané Bassir Pour

M. Eltsine, boudé par la population, abrège sa tournée en province

AU LIEU D'UNE SEMAINE, le périple ferroviaire de Boris Eltsine à travers la Russie profonde n'aura *duré que le temps d'une étape.* Après un maigre bain de foule, lundi 27 mars, à Riazan, à 200 kilomètres au sud de Moscou, le pré*sident russe a, contre toute at*tente, choisi de poursuivre son voyage, en avion, jusqu'à sa datcha de Kislovodsk, une station *thermale à moins de 300 kilo*mètres de Grozny. Mettant un terme inattendu aux traditionnelles « rencontres avec la popula*tion », qui, selon certains*, constituent un coup d'envol à la campagne présidentielle, le « tsar » Boris a préféré regagner le *nord* du Caucase, où il peut s'adonner aux joies du tennis.

L'accueil à Riazan avait été mitigé. Aux trois cents habitants venus l'accueillir à la gare malgré les intempéries, il demanda si la vie n'était pas *« trop dure »*. Les mal*heureux s'étant crus obligés de ré*pondre par la négative, il leur lança un regard faussement courroucé, puis enchaîna sur une question *plus scientifique, concernant « le taux de natalité dans la région »*. Tranchant avec le style décontracté qu'il affectait avant son élection *à la présidence, en 1991, Boris Elt*sine semble avoir désormais opté pour un style plus « brejnévien ».

Escorté par une kyrielle de *gardes du corps*, le premier président « démocrate » de la Russie vit, dit-on, dans la psychose de l'attentat tchétchène. Déjà, à l'été 1994, lors d'une tournée présidentielle en Sibérie, les forces de police de la ville de Krasnoïarsk avaient dû, contraintes et forcées, remettre leurs armes aux membres de la toute-puissante garde présidentielle dépêchés sur place et *postés jusque sur les toits de la lo*calité sibérienne, dans la hantise d'un attentat.

Dans sa tentative d'imiter *Alexandre Soljenitsyne, qui traver*sa la Russie en train, en juillet 1994, après vingt ans d'exil, Boris Eltsine semble avoir oublié combien sa *popularité avait chuté. A la veille* de ses *« vacances de travail »*, la télévision indépendante NTV avançait le chiffre de 6 % à peine de satisfaits par la gestion présidentielle. Ce sondage et l'indifférence de la population de Riazan suffisent à expliquer la désaffection soudaine du chef du Kremlin pour la Russie rurale.

Reste à souhaiter que la tenue des élections, législatives en décembre prochain et présidentielle en 1996, ne connaisse pas le sort du voyage en train. Des voix de plus *en plus nombreuses s'élèvent, en* effet, à Moscou pour réclamer leur report, dont le résultat serait, à coup sûr, un *« cataclysme »* pour la *Russie, selon des membres de l'en*tourage présidentiel.

Boudée par le numéro un, la province russe n'a pourtant pas *tout perdu : comme au* XVIIIe siècle, lors du voyage de la Grande Catherine le long de la Volga, les villes qui jalonnaient le parcours *présidentiel ont été net*toyées de leurs tas d'ordures, les graffitis ont disparu, les gares ont été repeintes, les routes refaites ; *« Sa Majesté passe »*, expliquait un insolent de Riazan.

Marie Jego

L'Irak prépare ses réponses sur les armes bactériologiques

LE MINISTRE IRAKIEN de l'information, Hamed Youssef Houmadi, a affirmé, jeudi 30 mars, que son pays allait prochainement révéler des détails de son programme de recherches sur les armes bactériologiques. Il a déclaré : *« Nous avons promis de préparer nos réponses pour les présenter avant le 10 avril »*, date à laquelle le Conseil de sécurité de l'ONU doit être saisi d'un rapport sur le désarmement irakien. Le chef de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement irakien, Rolf Ekeus, avait reproché à l'Irak de continuer à dissimuler d'importantes informations sur ses activités dans le domaine des armes bactériologiques (*Le Monde* du 30 mars). Le rapport de M. Ekeus peut être décisif pour la levée partielle ou totale des sanctions internationales imposées à l'Irak depuis 1990. – *(AFP.)*

Détente entre le Japon et la Corée du Nord

LE PARTI DES TRAVAILLEURS CORÉENS (communiste), au pouvoir en Corée du Nord, et trois partis membres de la coalition gouvernementale japonaise – le Parti démocrate libéral (PLD), le Parti social-démocrate (SDP) et le Parti pionnier – ont signé, jeudi 30 mars, à Pyongyang, un accord *en vue de la* reprise des négociations sur la normalisation des relations entre les deux pays, suspendues depuis 1992. Sans revenir sur le problème des réparations à verser à la Corée du Nord, conformément à un accord précédent de 1990, le texte précise que les deux parties ne mettent aucune condition préalable à la reprise du dialogue et qu'elles s'emploieront à *« effacer un passé malheureux »*. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ ***TCHÉTCHÉNIE : aucune des promesses faites par Moscou sur la*** Tchétchénie n'a été suivie d'effet, a déclaré, jeudi 30 mars, Alain Juppé. Le ministre français des affaires étrangères a rappelé que les Russes avaient indiqué à la troïka européenne, début mars, qu'ils s'efforceraient de négocier un cessez-le-feu, d'engager un dialogue politique, de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et d'autoriser une présence permanente de l'OSCE. Or, a souligné M. Juppé, *« sur aucun de ces quatre points il n'y a eu de progrès »*. – *(AFP.)*

■ ***PAYS BALTES-RUSSIE : les autorités lituaniennes ont renvoyé pour*** la cinquième fois consécutive, jeudi 30 mars, 105 réfugiés d'origine kurde irakienne, afghane, et palestinienne vivant depuis une semaine dans un wagon, ballottés d'une frontière à l'autre entre la Russie, la Lituanie et la Lettonie. Selon les autorités lituaniennes, il y aurait en Russie et en Biélorussie *« 100 000 réfugiés qui cherchent à passer en Occident »*, et les pays baltes s'attendent cette année à *« une véritable avalanche »*. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : le premier ministre, John Major,** conserve *toute sa confiance en son ministre du budget, Jonathan Aitken, malgré les* accusations portées contre lui dans une affaire d'exportation illégale d'armes à l'Iran, a indiqué, jeudi 30 mars, un communiqué de Downing Street. M. Aitken, administrateur de l'entreprise BMARC de 1988 à 1990, *soupçonnée d'avoir fourni des armes à l'Iran et l'Irak en violation de l'em*bargo international, affirme ne pas avoir eu connaissance de cette vente, évaluée à 24 millions de dollars. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : Deng Xiaoping a regagné son domicile** après avoir été soigné, début mars, à l'hôpital militaire « numéro 301 » de Pékin, a-t-on appris jeudi 30 mars de source médicale. Un médecin chinois, qui s'exprimait *sous couvert d'anonymat, a indiqué que l'état de santé de M. Deng*, âgé de 90 ans, n'était *« pas trop mauvais »*. *« Il est atteint, comme l'était Mao Zedong, de vieillissement cérébral, et souffre notamment de problèmes vasculaires »*, a ajouté ce spécialiste. – *(AFP.)*

■ ***AFGHANISTAN : une fosse commune de vingt-deux corps***, des personnes exécutées d'une balle dans la tête, les mains liées dans le dos, a été exhumée, jeudi 30 mars, par des responsables de la sécurité du président Burhanuddin Rabbani à Charasyab, au sud de Kaboul. Les victimes, pour *la plupart d'origine hazara, seraient des combattants de la faction chiite* pro-iranienne Wahdat qui auraient été détenus dans ce secteur par les *taliban* (étudiants religieux). – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBYE : le Conseil de sécurité de l'ONU a reconduit**, jeudi 30 mars, en l'état, les sanctions imposées à la Libye depuis avril 1992. Tripoli avait refusé de livrer à Washington ou Londres les deux ressortissants libyens ac*cusés d'avoir commis l'attentat contre un avion de la PanAm, en 1988*, audessus de l'Écosse (270 morts). L'hypothèse d'un embargo sur les exportations de pétrole libyen, prôné par les Etats-Unis, n'a pas été prise en compte par le Conseil. Les sanctions incluent un embargo aérien, l'interdiction des ventes ou des transferts d'armes à la Libye, *ainsi que le gel de* certains avoirs libyens à l'étranger. – *(Reuter.)*

■ **BAHREÏN : un policier a été tué et deux autres ont été blessés**, jeudi 30 mars, à Sitra, une des îles principales de l'émirat du Bahreïn, par l'explosion d'un cocktail Molotov jeté contre leur Jeep, qui a aussitôt pris feu. L'attentat, annoncé par l'agence de presse du Golfe, porte à trois le nombre de policiers tués depuis le début des troubles antigouvernementaux, en décembre. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **ÉRYTHRÉE : neuf touristes italiens ont été enlevés à la frontière avec** l'Éthiopie, a déclaré jeudi 30 mars un l'ambassadeur italien à Addis-Abeba. Les touristes avaient loué des chameaux, le 15 mars, pour traverser le désert de Dankali. Ils ont probablement été enlevés par des nomades d'une tribu danakile qui veulent obtenir une rançon. – *(AFP.)*

■ **TCHAD : la période de transition a été prorogée** une nouvelle fois, pour une durée d'un an, ont annoncé, jeudi 30 mars, les autorités de N'Djamena. Cette période, qui doit conduire à la mise en place d'institutions démocratiques, avait déjà été prolongée de six mois et devait venir à échéance le 9 avril. Le processus démocratique avait pris un important retard en raison, entre autres, de polémiques autour du recensement électoral. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **PÊCHE : la Grande-Bretagne s'opposera à des sanctions contre le** *Canada, a affirmé, jeudi 30 mars, aux Communes*, le premier ministre britannique, John Major, déclarant *« comprendre et partager le désir de sauvegarder les réserves de poisson »*. D'autre part, le ministre des affaires étrangères canadien, de passage à Paris, s'est déclaré d'accord pour régler uniquement par la négociation le *différend* avec l'Union européenne. *(AFP)*

Le gouvernement nigérien négocie avec les mouvements touaregs

LE GOUVERNEMENT NIGÉRIEN et les mouvements touaregs doivent reprendre leur négociation vendredi 31 mars dans la capitale du Burkina Faso. La session a commencé le 28 mars et a été suspendue à la suite de dissensions au sein de la délégation touarègue, dont le chef, Mano Dayak, a dû laisser la place à Rissa ag Boula, président du Front de libération de l'Aïr et de l'Azawak. Au cours des douze derniers mois, plusieurs scissions sont intervenues dans les mouvements touaregs, portant leur nombre à six. Les délégations *doivent aboutir à un plan de développement* et à un compromis institutionnel concernant le nord du Niger. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Le SPD critique l'absence de la Pologne aux cérémonies du 8 mai en Allemagne

François Mitterrand devrait prononcer un discours à Berlin au lendemain de l'élection présidentielle tandis qu'une solution de compromis permettrait à Lech Walesa d'intervenir au Bundestag

BONN
de notre correspondant

« Une maladresse honteuse » : ainsi Rudolf Scharping, président du SPD, a-t-il qualifié, jeudi 30 mars, la décision du gouvernement de Bonn de ne pas inviter de représentant de la Pologne aux cérémonies du 8 mai à Berlin. A l'occasion d'un débat de politique générale au Bundestag, le leader de l'opposition allemande a reproché au chancelier Kohl sa vision de l'histoire en soulignant qu'il était *« inadmissible que certains milieux chrétiens-démocrates estiment que le 8 mai est une date de deuil plus que de joie »*.

Cette critique intervient alors qu'une pétition, signée par 250 personnalités de la vie publique allemande, critique l'idée que le 8 mai 1945 a été exclusivement une *« libération »* pour l'Allemagne : *« Cette date n'a pas seulement été la fin du règne de la terreur national-socialiste, mais aussi le début d'une autre terreur – les expulsions forcées –, d'une nouvelle oppression à l'Est, et le début de la partition de notre pays. »* Les signataires de cette pétition se recrutent surtout dans les milieux de la droite intellectuelle, mais on y trouve aussi Alfred Dregger, président d'honneur du groupe parlementaire CDU-CSU au Bundestag.

SOLUTION DE REMPLACEMENT

Répondant aux critiques de l'opposition, le chancelier Kohl a souligné que le 8 mai signifiait non seulement la commémoration de la libération du nazisme, mais aussi le souvenir des souffrances infligées au peuple allemand par le régime hitlérien. Quant à la question de savoir qui il fallait inviter à Berlin, le chancelier a rappelé que le gouvernement de Bonn, à l'origine, ne souhaitait inviter aucun chef d'Etat étranger pour commémorer la fin de la guerre. C'est à la suite du voeu exprimé par François Mitterrand de prononcer un discours à Berlin (celui-ci aura lieu au lendemain de l'élection présidentielle) que le protocole a été modifié.

Pourquoi ne pas avoir invité le président Walesa ? *« Si vous parlez de la Pologne, vous devez aussi, naturellement, poser la question de la République tchèque et de la Slovaquie (...). Vous devez vous adresser aux Pays-Bas, à la Belgique, au Luxembourg... »*, a dit le chancelier Kohl.

Les autorités de Varsovie ont regretté publiquement que le président Walesa n'ait pas été invité à Berlin. Le ministre des affaires étrangères polonais, Vladislav Bartoszevski, souligne, dans une interview à l'hebdomadaire *Rheinischer Merkur* parue vendredi 31 mars, que la seconde guerre mondiale a commencé avec l'invasion de la Pologne, *« et non du Luxembourg ou de la Slovaquie »*. Le ministre était attendu à Bonn vendredi 31 mars pour évoquer une solution de remplacement : peut-être, selon le voeu des Allemands, un discours de Lech Walesa devant le Bundestag aux alentours du 8 mai.

Lucas Delattre

Le Livre vert européen suggère un passage graduel à la monnaie unique

La solution d'un « big-bang » est écartée

Le Livre vert européen présentera plusieurs scénarios de passage à la monnaie unique. Mais la Commission marque sa préférence pour une formule graduelle, commençant par l'établissement de parités fixes entre les pays concernés et la conduite de leur politique monétaire par la Banque centrale européenne.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Guide pratique du passage à la monnaie unique, à l'usage des professionnels comme du grand public, mais également preuve donnée par les autorités communautaires de la volonté de mener à terme le processus d'union économique et monétaire (UEM), ainsi apparaît le Livre vert que la Commission européenne devrait approuver au mois de mai et dont Yves Thibault de Silguy, le commissaire chargé du dossier, devait dévoiler les grandes lignes au congrès de la Fédération bancaire européenne, ce vendredi 31 mars à l'abbaye de Royaumont. Un document qui devrait être prêt pour le conseil européen de Cannes, fin juin.

« Pour cristalliser les énergies sur des bases crédibles et acceptables par tous... », comme le souhaite la Commission, il faut changer d'approche, éviter de se polariser sur les dates ou sur le nombre de ceux qui pourront participer à l'exercice. Le passage à la troisième étape devrait se faire dès que possible, étant entendu cependant que 1999 est plus probable que 1997. Quant au nombre de pays qui répondront aux conditions requises, la seule attitude raisonnable demeure de pousser à la convergence, de plaider pour la réduction des déficits.

« Ce sur quoi nous voulons mettre l'accent, ce n'est pas avec qui ni quand, mais comment. Ce que nous proposerons, c'est la monnaie unique en kit, avec plan de montage », affirme M. de Silguy.

DEUX SCÉNARIOS

Le principal objet du Livre vert sera de définir des scénarios de passage, un cadre à partir duquel les banquiers, qui en auront des conséquences pratiques à tirer, pourront travailler. Il existe deux principaux scénarios. Le premier est celui du *« big bang »*, où toutes les opérations qu'imposent le passage à la monnaie unique sont réalisées en une fois, mais que la Commission écarte, se rangeant en cela à l'opinion exprimée dans le rapport du groupe Maas, chargé d'étudier les problèmes techniques que soulève le changement de monnaie dans sept ou huit pays de l'Union (*Le Monde* des 22 et 23 janvier). Le Livre vert se prononce en faveur d'une solution plus graduelle.

« Lorsque les décisions politiques seront prises, il faudra aboutir à une masse critique suffisante pour rendre le passage à la monnaie unique irréversible », souligne M. de Silguy. Il cite, comme ensemble de mesures nécessaires, la fixation de parités fixes et irrévocables entre les monnaies s'engageant dans la troisième étape, l'entrée en fonction de la Banque centrale européenne, avec charge de conduire, en écus, la politique monétaire des pays concernés, le fonctionnement en écus des relations interbancaires.

La phase suivante, qui implique le remplacement par des écus (billets et pièces) des signes monétaires nationaux, mais qui exige un travail de préparation technique et psychologique considérable, pourrait démarrer six mois ou un an plus tard. Sans sous-estimer l'importance de la tâche à accomplir, la Commission semble souhaiter qu'elle intervienne relativement vite, la visibilité de l'opération renforçant sa crédibilité.

« Nous voulons faire adhérer les opérateurs et l'opinion publique à l'idée de monnaie unique. Créer un ressort psychologique de même nature que celui qui a facilité, avant 1993, la mise en place du Marché unique. L'exercice est bien engagé », conclut M. de Silguy.

Philippe Lemaitre

Gouvernements, patronats et syndicats s'accordent pour lancer une concertation sociale au sein de l'UE

A L'HEURE du grand marché, de l'Europe économique et monétaire, la dimension sociale de la construction européenne est une évidence. La crise de l'emploi, qui affecte 11 % de la population active de l'Union, pose le problème de la défense du modèle social européen. Mais la prise de conscience que les réponses, dans ce domaine comme dans tant d'autres, ne peuvent plus relever uniquement du niveau national, prend du temps.

Pour aider à y remédier, le mérite de la conférence sociale européenne, qui réunissait jeudi 30 mars à Paris, sous la présidence de Michel Giraud, les ministres des affaires sociales des Quinze, le commissaire européen Padraig Flynn, avec les représentants des grandes organisations patronales et syndicales européennes, est d'avoir esquissé les bases d'une véritable concertation sociale au niveau européen. La journée d'action dans le domaine des transports, qui coïncidait avec cette conférence, tombait à pic pour placer les participants face à leurs responsabilités. Le dernier conseil européen d'Essen, en décembre 1994, avait bien abordé cette dimension sociale européenne, en débattant du Livre blanc concocté par la Commission. Mais on l'a bien vu lorsqu'il s'est agi de la mise en oeuvre des grands travaux d'infrastructure communautaire ou de l'adoption d'un statut européen de comité d'entreprise : les gouvernements ont du mal à s'entendre dès qu'il s'agit d'être concret.

Edouard Balladur a profité de la présidence française de l'Union pour réunir cette conférence de Paris. Il s'est déplacé en personne pour s'adresser jeudi en fin de journée aux participants. *« Si nous voulons une Europe qui suscite l'adhésion des citoyens, il faut qu'elle contribue à répondre aux inquiétudes majeures de nos concitoyens »*, a-t-il dit, en appelant à *« donner chair et contenu à cette Europe sociale »*.

La proximité des élections n'était sans doute pas étrangère à la date choisie. Mais peut-être a-t-elle aidé à ce que les choses soient bien préparées. Nicole Notat, qui représentait la CFDT, était d'accord avec Wilhelm Adamy, de l'Union des syndicats allemands, pour estimer que cette journée de discussion avait dégagé une volonté d'aller de l'avant. Dans le diagnostic, les participants, mis à part le représentant britannique, étaient d'accord pour souligner que le modèle social européen doit être défendu, pour reconnaître que la croissance ne suffira plus à elle seule à remédier au chômage. Les conclusions de la réunion font apparaître des convergences sur la nécessité d'abaisser les charges pesant sur les salaires, de mieux adapter le temps de travail, et sur la possibilité de créer des emplois pour répondre aux besoins nouveaux.

Henri de Bresson

PRÉSIDENTIELLE Toute campagne présidentielle est le théâtre d'attaques et de calomnies diffusées en sous-main et anonymement. La bataille entre les deux principaux candidats de droite semble, toutefois, entraîner cette année une multiplication de ces opérations. ● LES PROPRIÉTAIRES d'automobiles à moteur Diesel ont été la cible d'une opération menée par tracts anonymes visant à répandre l'idée que le gouvernement allait instituer une surtaxe sur le gazole. La société PSA ayant commandé un sondage sur le sujet, Edouard Balladur a fait saisir la commission des sondages, qui a rejeté cette réclamation. ● LE PREMIER MINISTRE-CANDIDAT est critiqué, d'autre part, dans une feuille anonyme adressée à divers responsables. Une association d'étudiants juifs favorables à Jacques Chirac a été victime, de son côté, d'un faux.

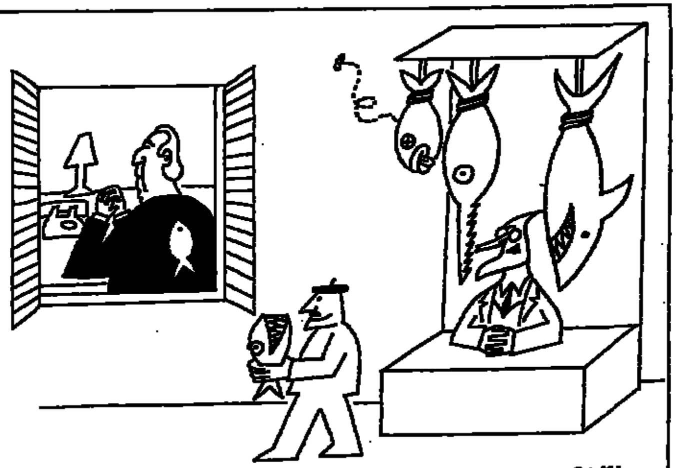
Des « coups tordus » émaillent la compétition au sein de la droite

La rivalité entre deux candidats issus du RPR donne lieu à des manœuvres de désinformation anonymes. La commission des sondages a rejeté, cependant, une réclamation faite au nom d'Edouard Balladur à propos d'une prétendue surtaxation du gazole

LA CAMPAGNE présidentielle est propice aux manœuvres de coulisse. Il existe, selon la formule consacrée, des « officines spécialisées » dans les basses œuvres, pour tenter de déstabiliser ou de salir l'un ou l'autre des candidats en lice. La rivalité entre deux candidats issus du RPR, Jacques Chirac et Edouard Balladur, a pour effet que toutes les opérations conduites en sous-main ont visiblement pour but de peser sur le choix des électeurs de l'actuelle majorité, alors que la gauche n'est pas mise en cause.

Les deux camps affirment être étrangers à ces manœuvres, et ils se rejettent la responsabilité de ces attaques, dont l'origine est invérifiable. Ils affirment, l'un et l'autre, ne pas avoir connaissance d'autres manipulations que celles dont nous faisons état. Il est entendu que les « coups tordus », par nature anonymes, se distinguent des « coups bas », dont les auteurs agissent à visage découvert et dont nous donnons un exemple concernant une émission de TF 1.

Pour ce qui des « coups tordus », l'affaire du diesel prend d'autant plus de relief que la commission des sondages vient de rendre une décision à son sujet. Saisie par Nicolas Bazire, directeur de campagne d'Edouard Balladur, au sujet d'une enquête d'opinion réalisée par BVA, elle vient de rejeter la réclamation qui lui avait été soumise. Alors que le collaborateur du premier ministre dénonçait une opération de désinformation, la commission estime qu'elle ne dispose d'aucun élément permettant de trancher en ce sens.



L'affaire commence dans les premiers jours du mois de février. Dans plusieurs départements de province, un tract anonyme est amplement diffusé. Sous le titre : « Automobilistes utilisateurs de voitures Diesel, ceci vous concerne », il annonce que *« le gouvernement actuel a pris une mesure rédhibitoire, dont on n'a pas ou* [dont on a] *peu parlé dans les médias »* et qui consistera à faire *« payer 500 francs par cheval fiscal, probablement sous forme de vignette »*, pour les véhicules de ce type. Le document précise que le dispositif devrait *« entrer en application au courant de l'été 1995 (pendant les vacances) et donc, bien sûr, après l'élection présidentielle »*.

Le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, s'en défend. Par un communiqué en date du 28 février, il assure que ce projet n'a jamais été envisagé. La rumeur continuant de circuler, le ministère du budget *« réaffirme avec vigueur »*, dans un second communiqué, le 7 mars, que *« ces allégations sont totalement mensongères »*. Quelques jours plus tard, sur TF 1, Edouard Balladur montre le tract anonyme et parle de manipulation.

Les partisans du premier ministre sont d'autant plus convaincus de l'existence d'une opération de désinformation que le constructeur automobile PSA, dont le PDG, Jacques Calvet, défend des thèses beaucoup plus proches de celles de Philippe Séguin que de celles de M. Balladur, publie un sondage réalisé par BVA sur le même sujet. *« Trouvez-vous justifiée la création d'une taxe spécifique sur les voitures particulières Diesel par une augmentation de leur vignette ? »*, est-il demandé aux sondés. Pour le ministre du budget, l'affaire est entendue : après un tract anonyme, diffusé sous le manteau, selon lui, par l'appareil chiraquien du RPR, l'opération d'intoxication se prolonge avec cette enquête d'opinion. L'état-major de campagne de M. Balladur décide donc de saisir la commission des sondages.

L'affaire est plus compliquée qu'il n'y paraît. A l'automne, lors du débat sur le projet de loi de finances pour 1995, le sénateur (Union centriste) de Mayenne, Jean Arthuis, rapporteur général du budget, avait déposé un amendement tendant à réduire l'écart de fiscalité entre le supercarburant et le gazole. Le gouvernement n'avait pas retenu le projet, et M. Arthuis répète que cette affaire de vignette exceptionnelle n'a rien à voir avec son propre projet, mais toutes les publications spécialisées n'avaient parlé que de cela en décembre. PSA, qui passe souvent commande de sondages, affirme qu'il était logique d'en faire un sur le sujet.

Composée de conseillers d'Etat, la commission des sondages s'est réunie le 28 mars et a considéré, après avoir pris connaissance du tract et du sondage, qu'aucun élément ne permet de faire un lien entre les deux et qu'une action concertée de désinformation n'était donc pas établie.

Olivier Biffaud et Laurent Mauduit

Patrick Sébastien à visage découvert

L'émission « Les vieux de la veille », présentée par Patrick Sébastien, partisan déclaré de Jacques Chirac, est diffusée le samedi, sur TF 1, à une heure de grande écoute. Elle mêle chansons, jeux, imitations et sketchs dans lesquels des personnalités du spectacle sont grimées. Dans celle du 4 mars, Patrick Sébastien apostrophe un de ses collaborateurs en ces termes : *« On t'a fait la tête de Sarkozy. Donc, normalement, ton prochain contrôle fiscal ne devrait pas tarder à tomber, après ce que vous allez voir maintenant. »* Suit une séquence au cours de laquelle Nicolas Sarkozy, ministre du budget et de la communication, porte-parole d'Edouard Balladur dans la campagne présidentielle, est décrit comme un homosexuel sous le nom de *« Pimprenelle Sarkozy »*. Son imitateur feint de se masturber devant des photos de M. Balladur et achève son exhibition sur un lit en chantant : *« Je ne suis que de l'amour »*.

Les précédents de 1969, 1974 et 1981

Tracts anonymes, campagnes d'insinuations ou de calomnies, photographies truquées : toutes les élections présidentielles ont été émaillées d'incidents de ce genre.

● **Calomnies contre Claude Pompidou.** De nombreuses photographies circulent sous le manteau, en 1969, pour tenter de salir Claude Pompidou, épouse de Georges Pompidou, dans le cadre de l'affaire Markovitch.

● **Le « rationnement » de M. Mitterrand.** Tiré à un million d'exemplaires, en 1974, un journal factice intitulé *France-Matin* (*Le Monde* du 25 avril 1974) annonce : *« Le président de la République François Mitterrand décide : rationnement dès lundi : sucre, 2 kilos ; huile, 1 litre ; essence, 10 litres. »*

● **Le « candidat du Kremlin ».** Une publication ronéotée, intitulée *La Lettre anonyme*, datée du 31 mars 1981, est largement diffusée (*Le Monde* du 3 avril 1981). On y lit ceci : *« Ceux qui ont trouvé récemment dans leur boîte aux lettres une brochure intitulée « Giscard, le candidat du Kremlin » ne doivent pas s'y tromper. Ce libelle porte la mention :* printed in Belgium. *C'est faux : il a été imprimé dans la région parisienne, les textes ont été rédigés dans l'entourage de Jean-Jacques Guillet par une équipe d'écrivains d'extrême droite. Guillet ? Mais oui, celui d'Indice-Opinion et de Charles Pasqua. »* S'estimant diffamé, ce dernier porte plainte contre X... quelques jours plus tard, pour que la police identifie l'auteur de cette feuille.

● **Les jumelles de M. Giscard d'Estaing.** Le 9 mars 1980, Valéry Giscard d'Estaing se rend en visite officielle en Jordanie. Une photo est largement diffusée, censée le montrer observant Israël à la jumelle. François Mitterrand en tire argument, le 5 mai 1981, lors d'un face-à-face (*Le Monde* du 7 mai 1981) : pourquoi, demande-t-il, êtes-vous *« allé en Jordanie pour observer, ce qui était un symbole fâcheux, le territoire israélien d'un fortin de Jordanie »* ? L'agence Gamma révèle peu après (*Le Monde* du 8 mai 1981) qu'elle a bien vendu ce document photographique à Renouveau juif. Il représente M. Giscard d'Estaing suivant à la jumelle... une course de chameaux, en Arabie saoudite, en janvier 1977.

Feuille anonyme, « bilan » sans signature et fausse lettre

● ***La Guillotine.*** Une feuille baptisée *La Guillotine* parvient régulièrement dans les rédactions. Chaque exemplaire s'achève sur une citation – rafistolée – du général de Gaulle, extraite, la plupart du temps, de ses discours prononcés entre 1940 et 1945.

D'une périodicité annoncée hebdomadaire, il s'agit d'une simple feuille imprimée recto-verso. Redigée anonymement, elle dit provenir d'une *« imprimerie spéciale »*. Le numéro 2 était élégamment intitulé : « La baudruche de Smyrne » ; le suivant : « Balladur renonce ! » Le dernier exemplaire, qui porte le numéro 12, est titré « La fin du cauchemar » et il est entièrement consacré, comme tous les précédents, à la démolition en règle du premier ministre-candidat. *« M. Balladur est un cauchemar pour la France. Il n'a rien compris. Selon lui, les Français qui se réveillent n'auraient pas lu d'assez près son programme, tout le malentendu viendrait de là.* [...] *Un tel degré d'aveuglement et de délire ne relève plus que de la camisole de force. M. Balladur est un fou qui se prend pour un candidat à l'élection présidentielle »*, est-il écrit dans le dernier numéro.

« Aujourd'hui majoritaire dans la détestation nationale, M. Balladur fera bientôt l'unanimité », continue l'auteur, qui décrit M. Balladur comme *« un concentré de ce que la bourgeoisie d'argent a produit en deux siècles de plus abject »*. Dans le numéro précédent, sous le titre « Un vilain très moche », il réservait son talent à l'épouse du chef du gouvernement : *« Mme Balladur, quand elle ne bat pas le briquet dans les concerts de rock, défend son mari dans les gazettes. M. Balladur s'était déjà caché derrière sa femme, à qui, s'il faut l'en croire, appartiennent tous ses biens. C'est ainsi que se bat ce champion de l'élégance et du courage. »*

Le numéro 10 de *La Guillotine* était titré « Le bas de soie » et faisait longuement allusion au jugement de Napoléon sur Talleyrand – *« De la m... dans un bas de soie »* – pour l'appliquer à M. Balladur. Dans son numéro 9, cette feuille parle de l'entourage du premier ministre comme de *« têtards »*, qui *« usent de si grosses ficelles que tant de cynisme touche à la candeur »*. *« Entendre des bourgeois dorés sur tranche se faire gloire de la diminution supposée du nombre de chômeurs est un moment d'une objection assez surréaliste. M. Balladur, qui ne connaît les pauvres que par ouï-dire, se pavane à propos d'un chiffre que lui ont fabriqué ses officines »*, affirme le scribe de cette officine-là.

Certains lecteurs de *La Guillotine* ont cru reconnaître la patte littéraire de Denis Tillinac, un écrivain anarcho-gaulliste qui revendique haut et fort son soutien à Jacques Chirac. Interrogé par *Le Monde*, M. Tillinac dément être à l'origine de cette feuille et dénonce ces pratiques, qu'il juge *« répugnantes »*. Indiquant qu'il avait eu connaissance il y un mois de l'existence d'une officine spécialisée dans ces basses œuvres, il précise qu'il en a parlé au maire de Paris. *« J'en ai dit deux mots à Chirac. Il a gueulé et il est intervenu pour que l'officine arrête. »* M. Tillinac observe que ce genre de pratique est souvent le fait de l'extrême droite. *« C'est sa spécialité »*, dit-il.

● **Le « bilan ».** Un document anonyme de 24 pages, à la présentation élégante et soignée, truffé de chiffres et intitulé « Deux ans de gouvernement de M. Edouard Balladur » a été envoyé à la presse, par le même expéditeur que *La Guillotine*.

Après avoir observé, dans son introduction, que *« le candidat Edouard Balladur a souhaité être jugé sur son bilan »* et que *« le projet qu'il présente aux Français repose sur la poursuite de l'action qu'il a engagée depuis deux ans »*, le document anonyme *« se propose donc de permettre d'éclairer le jugement des électeurs, en dressant, sans complaisance, un bilan synthétique de cette action au vu des engagements contractés et des priorités affichées »*.

Rappelant les propos sur le chômage tenus devant l'Assemblée nationale, le 8 avril 1993, par le premier ministre, le document indique que en la matière, le résultat est un *« objectif non atteint »*. *« On peut donc parler*, écrivent les auteurs, *d'un ralentissement, mais aucunement de la stabilisation ou de la décrue qu'avait annoncées M. Edouard Balladur. »* Reprenant des thèmes chers aux chiraquiens, le document souligne que *« sous M. Balladur, la France se fracture »* et que *« la prise en charge de la dépendance* [est] *oubliée »*. Le résultat n'est pas meilleur pour ce qui est de l'impartialité de l'Etat, car les efforts sont *« insuffisants »* dans les domaines de la justice et de la sécurité, alors même que *« le pluralisme* [est] *malmené »*. S'agissant des déficits publics, le document relève que *« de nombreux facteurs de dérapage se sont développés »* et que *« les chiffres présentés par le gouvernement sont très incomplets et tronqués »*. Il affirme que *« rien n'a été fait depuis 1993 pour désendetter l'Etat »*. La référence répétée aux critères de convergences fixés par le traité de Maastricht laisse supposer – peut-être à tort ? – que les auteurs sont de chauds partisans du traité sur l'Union européenne. *« L'effort de réduction des dépenses publiques n'a pas été mené »*, déplorent-ils.

Assurant que le gouvernement est *« en retrait »* sur le dossier de l'éducation, qu'il *« renonce »* sur la réforme de l'apprentissage et que *« les promesses* [ont été] *oubliées »* sur les enseignements artistiques, les auteurs se demandent, candidement, *« quel crédit peuvent accorder les Français à un candidat qui, en si peu de temps, change aussi souvent d'avis et fait le contraire de ce qu'il dit »* ?

● **Les « Etudiants juifs pour la République ».** C'est une tradition : la communauté juive est l'objet d'attentions particulières de la part des officines spécialisées au moment des campagnes présidentielles. Cette fois-ci, c'est une association baptisée « Etudiants juifs pour la République » qui a fait les frais d'une manipulation qui l'a fait passer pour un relais de M. Balladur, alors qu'elle soutient M. Chirac.

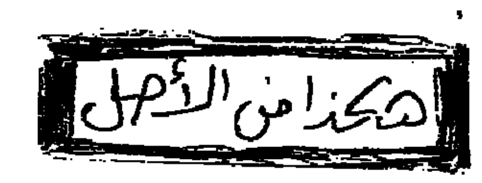
Créée le 9 décembre 1994 par Jacques-Olivier Sarfaty, président, et Emmanuel Cohen, secrétaire général, cette association avait pour but, au dire de ses fondateurs, d'être *« une UEJF de droite »*, l'Union des étudiants juifs de France étant classée, par eux, à gauche. Le 18 mars, MM. Sarfaty et Cohen font parvenir à 500 responsables de la communauté juive un courrier dans lequel ils font part de leur émotion devant *« les multiples rebondissements de ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Balladur-Le Pen »*, en précisant : *« Au fil des déclarations des uns et des silences des autres, il apparaît qu'il existe, au mieux, une étroite connivence entre les deux hommes ; au pire, une alliance en bonne et due forme. »*

Cette lettre met en cause le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), que préside Jean Kahn. *« D'habitude prompt à s'engager à de nombreux sujets, le CRIF est resté jusqu'à présent silencieux sur cette affaire »*, écrivent les deux auteurs, qui, en conséquence, demandent au CRIF *« de faire connaître sa position officielle »* et *« de rappeler l'opposition viscérale de* [la communauté juive] *à l'égard de l'extrême droite »*. MM. Sarfaty et Cohen ne citent pas le nom du maire de Paris dans leur courrier, mais ils assurent le soutenir *« depuis qu'il est à 15 % »*.

Une nouvelle lettre est diffusée le 27 mars. Elle est à en-tête de leur association et elle porte la signature des deux fondateurs. Ce courrier s'en prend au CRIF, qui *« s'est refusé à donner une consigne de vote »*, et se félicite des *« réponses satisfaisantes »* apportées par M. Balladur aux préoccupations de l'association. Il cite les déclarations du chef du gouvernement dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Tribune juive* (daté 23 mars), avant d'appeler *« la communauté juive à prendre publiquement position pour le candidat Balladur »*.

Ce faux ne lésine pas sur les moyens en attaquant M. Chirac, qu'une *« amitié fraternelle »* lierait à Saddam Hussein, et en dénonçant les liens familiaux d'un de ses conseillers avec l'entourage du président de l'OLP. *« On s'est servi d'une petite association pour faire une grosse manipulation »*, confie M. Sarfaty qui, mercredi 29 mars, a déposé une plainte contre X... pour faux et usage de faux.

O. B. et L. M.





UN MODÈLE ÉCONOMIQUE AFFAIBLI

Le libéralisme mondial a contraint le pays à une modernisation à reculons

Les nouvelles règles du marché s'accommodent mal de la tradition colbertiste

La mondialisation de l'économie, les déréglementations financières et les changements technologiques ont bouleversé tous les modèles nationaux, prenant à revers, en particulier, la tradition française d'étatisme et contraignant le pays à une modernisation à reculons. La France ne s'est pas mal sortie de cette navigation par vents contraires, rattrapant son retard d'internationalisation alors que l'Europe s'affaiblissait devant la poussée des pays asiatiques. Mais sa croissance n'est pas redevenue forte et son taux de chômage est resté élevé.

LE directeur général du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, expliquait, en novembre 1994, que *« la France apparaît comme un pays qui, depuis 1958, gère de manière plutôt satisfaisante ses affaires »*. *« Au total,* ajoutait-il, *en dépit de quelques handicaps, le reste du monde voit la France comme relativement bien placée dans la compétition mondiale, où elle a montré qu'elle peut jouer jeu égal avec l'Allemagne. »*

Six mois plus tôt, en mai, *Newsweek* publiait un dossier sur *« la gloire passée de la France »*. L'hebdomadaire américain expliquait, tout au contraire, qu'*« alourdis par des temps économiques difficiles, une perte d'influence politique et un sens vacillant de leur identité nationale les Français en appellent à un passé qui disparaît rapidement et craignent de se confronter avec un futur qui paraît pâle »*. Et de citer la débâcle du Crédit lyonnais, les 12 % de chômage, les sans-abri, les petits boulots. Le déclin français, selon *Newsweek*, n'est pas superficiel. Il s'opère sur les valeurs les plus spécifiques de la France : sa culture en voie d'américanisation, sa philosophie des Lumières trahie par la double tentation d'un protectionnisme commercial et d'une politique d'immigration restrictive, son sens de la citoyenneté, enfin, étouffé sous l'excès de *« dirigisme »* et les impôts.

Les deux jugements ne sont pas si contradictoires qu'il peut sembler. La France souffre du paradoxe d'avoir considérablement rénové son outil économique depuis 1983 (la date qui marque le virage de la politique économique de M. Mitterrand) et, pourtant, d'en être comme malheureuse. *« La France a accepté les règles de l'économie de marché, même si quelques soupçons demeurent sur le caractère sans réserve de cette acceptation »*, résume Michel Camdessus. Acceptation sinon honteuse des impératifs de la compétition internationale, du moins toujours rétive, comme si elle lui imposait un renoncement à elle-même, à sa culture, à sa tradition jacobine, à son goût prioritaire pour la politique. L'économie contre l'identité ?

« Il y a bien une exception territoriale française et nous en sommes collectivement dépositaires. On ne négocie pas son identité comme une marchandise. » Dans l'affaire du GATT, Jacques Chirac avait donné le ton, le 21 octobre, qui devait être, dans les mois suivants, adopté par Edouard Balladur : la France ne céderait pas ! Elle refusait le fameux accord de Blair House, qui imposait de réduire les capacités de production agricole françaises. Brandissant les fourches paysannes, les Français retrouvaient l'un de ces rares moments d'unité où ils se mobilisent, joyeux, contre tous les autres réunis.

Pour les historiens de l'économie française, la négociation du GATT restera une *« matière »* extraordinaire dans l'étude de la modernisation du pays. Du folklore aux grands mouvements de menton à l'Assemblée nationale, des savants calculs d'une administration qui, un temps hésitante, s'engageait à son tour dans un dialogue diplomatique privilégié avec Bonn : tout y est en effet. Et d'abord l'essentiel : la France a finalement gagné, en décembre, cette drôle de bataille face aux Etats-Unis. En jouant de l'Europe et de la francophilie du chancelier Kohl, elle est parvenue à rouvrir les discussions avec les Américains et à obtenir de substantielles concessions.

C'ÉTAIT une victoire, était-ce une bonne victoire ? Pour l'étranger, la réponse est négative puisque la cause française apparaissait bien peu compréhensible. Sans doute les agriculteurs avaient-ils des intérêts légitimes à l'exportation que les négociateurs de Bruxelles avaient, en effet, bien mal défendus. Mais ils ne représentent que 4 % de la population active : la « Grande Nation » devait-elle entonner *la Marseillaise* au risque de passer pour archaïque et protectionniste et surtout d'ignorer les autres dossiers du GATT – aéronautique ou services financiers – sur lesquels elle avait au total beaucoup à engranger ? Qu'importe aux yeux français. La ruralité identitaire l'avait emporté contre la mondialisation du GATT. Et le pays avait fait la preuve qu'il comptait encore parmi les grands.

Le débat du GATT était sans doute le plus symbolique mais ceux qui, à intervalles réguliers, émaillent l'actualité socio-économique nationale révèlent le même malaise. Comment définir une politique commerciale défensive contre les constructeurs automobiles japonais ? Comment préserver les acquis sociaux ? Comment mettre fin au *« désordre »* des marchés financiers ? Faut-il une « autre politique » économique que celle du traité de Maastricht et du *« franc fort »* ? Les questions tournent autour du même constat dérangeant : la modernisation vient de l'extérieur. Le peuple des Lumières n'impose plus ses vues au monde, il subit une mondialisation accélérée dans laquelle il pèse peu et qui, de surcroît, détruit une à une les caractéristiques du modèle français. La banalisation est certes générale : l'internationalisation, les déréglementations financières, l'accélération des changements technologiques bouleversent depuis vingt ans tous les modèles nationaux. Même ceux qui semblent les mieux protégés sont touchés. Le Japon s'en porte assez mal (*Le Monde* du 29 mars), l'Allemagne mieux.

Mais en France l'affrontement est d'une force particulière puisque le libéralisme mondial prend à revers le modèle français, colbertiste et républicain, et contraint à une sorte de modernisation à reculons. La France des années 80 a donné l'impression de se réconcilier avec l'économie : il a suffi d'une récession (1993) pour montrer ce que sa conversion avait de factice. Son passé est revenu au jour. Ses racines catholiques et révolutionnaires lui font toujours considérer l'argent comme destructeur, du moins en façade. Elle préfère le sens civique à la société civile. L'Etat à la concurrence. La république à la démocratie.

La campagne pour l'élection présidentielle se présente de ce point de vue comme une dénonciation générale des années 80, *« années libérales, années fric »*. Même la droite, avec Jacques Chirac et Edouard Balladur, réhabilite l'Etat. Retour de balancier habituel dans l'histoire française. Toute la question est de savoir si ce retour se traduira seulement par une crispation démagogique ou s'il sera fécond et engendrera une réconciliation du marché et de l'Etat, de la marchandise et de l'identité, pour reprendre les mots de Jacques Chirac.

DIFFICILE de répondre. Les discours entendus lors de la campagne poussent plutôt au pessimisme, mais le doute est encore permis. Car, comme la victoire du GATT, la modernisation de l'économie française est ambivalente. Le pays ne s'est pas trop mal sorti, jusqu'ici, de sa navigation par vents contraires. La France dispose de la seule industrie du cinéma encore vivante à côté de Hollywood. Renault, symbole à l'étranger d'une cogestion sociale jugée désastreuse, est devenu l'un des constructeurs automobiles les plus rentables et le redressement de l'entreprise fait l'admiration avouée de ses concurrents allemands. Le TGV est le véhicule reconnu d'une remarquable mise à jour des services publics de chemins de fer que les Britanniques eux-mêmes nous envient.

Au total, la France, qui avait perdu pied au début des années 80, a rattrapé son retard d'internationalisation et regagné quelques points dans le commerce planétaire. Sa part du marché mondial, qui était tombée de 6,3 % en 1978 à 5,4 % en 1984, est remontée à 5,9 % l'an passé, selon les chiffres de l'OCDE. Toute l'Europe s'est affaiblie devant la formidable poussée du Japon, des « dragons » et des « tigres » asiatiques. Les pays d'Asie sont passés de 15 % du commerce mondial en 1981 à 26,7 % en 1993. Dans ce contexte très difficile, la France est parvenue à redresser ses comptes extérieurs, signe de son regain de compétitivité. Au début des années 80, toute croissance forte creusait le déficit de la balance commerciale et finissait par imposer une dévaluation du franc. Il fallait *presto* mettre le pied sur le frein. Aujourd'hui cette « contrainte extérieure », si célèbre parmi les économistes, a disparu.

Mais la croissance n'est pas redevenue forte. La France est ramenée au rang des pays européens les plus lents. Le taux de chômage s'accroche à 12 % et frappe les jeunes, les femmes et les moins qualifiés. Il y a une « exception française » de l'emploi, et elle est désastreuse. Le modèle qui permit les « trente glorieuses » d'après-guerre avec une expansion de plus de 5 % l'an, proche de la japonaise et devant celle de tous les partenaires européens, tourne mal. Le colbertisme a perdu son efficacité.

Ses bases mêmes sont fragilisées. Les maîtres mots d'après-guerre – reconstruction, prévisions, équipements – collaient avec le jacobinisme centralisateur et planificateur. Le développement « fordiste », qui s'appuyait sur la diffusion de masse des biens de consommation durables (automobile, électroménager) fabriqués par du travail à la chaîne d'une main-d'oeuvre venue des champs de Navarre ou du Maghreb, entrait en résonance avec les formes institutionnelles et culturelles du pays. Mais les traits de l'économie moderne, cyclique, volatile, infidèle, imposent une décentralisation des décisions et une primauté de la société civile. La modernité est capillaire, sans centre. Elle est tout sauf étatiste.

Les déficits budgétaires bornent de toute façon, inéluctablement et durablement, le pouvoir économique de l'Etat. Les entreprises, en s'internationalisant, coupent leur cordon ombilical avec lui. Seuls les marchés financiers offrent les moyens de leur développement. L'introduction de compléments par capitalisation aux systèmes de retraite devrait entraîner une démassification des systèmes sociaux.

ON peut ajouter *in fine* que les « affaires » de corruption et de financement des partis politiques ont poussé l'opinion publique – sans doute plus libérale que ses dirigeants – à remettre violemment en cause le « système » tout entier des élites colbertistes. Manque de transparence, consanguinité et fermeture : les critiques pleuvent, qui ne s'arrêteront sans doute plus. La montée en puissance des juges impose un État de droit non conforme à la tradition.

La France subit la loi du nouvel ordre capitaliste du monde. Elle a raison d'en dénoncer les injustices et les ravages ; combat conforme à son histoire et qui n'est ni inutile ni creux. Mais elle ne peut s'en extraire. Pour arrêter de le subir, il lui faut s'approprier le marché, inventer une hybridation dynamique de son modèle, un Etat post-dirigiste et une citoyenneté économique.

Éric Le Boucher

Prochain article :
Une diplomatie
en quête d'influence

Internationalisation

La France est l'un des pays les plus « attractifs » pour les capitaux internationaux. Sa part dans le total des investissements directs mondiaux est passée de moins de 4 % en 1980 à 14,5 % en 1992, la classant au premier rang avec la Grande-Bretagne. Depuis, la récession a provoqué un recul et la France a été dépassée par la Chine. Les firmes étrangères emploient plus de 2 millions de personnes sur le sol national.

Dans l'autre sens, les firmes françaises ont accru considérablement leurs investissements à l'étranger, renforçant leur internationalisation, désormais presque comparable à celle des concurrents américains ou allemands. Les firmes françaises employaient 2,3 millions de personnes hors de nos frontières en 1992. Les investissements à l'étranger ont eux aussi subi les conséquences de la récession. La reprise et la faiblesse du dollar devraient entraîner un regain. La France a équilibré ses échanges commerciaux de biens en 1993 pour la première fois depuis 1978, traduisant une bonne compétitivité.

Repères

1981
- **11 mai :** au lendemain de l'élection de François Mitterrand, le franc tombe à son cours plancher au sein du système monétaire européen. Le 22, Pierre Mauroy, premier ministre, adopte des mesures pour défendre la devise française.
- **4 octobre :** réajustement monétaire au sein du SME. Le franc et la lire sont dévalués de 3 %.

1982
- **11 février :** promulgation de la loi concernant la nationalisation de 5 groupes industriels, de 36 banques et des compagnies financières de Paribas et de Suez.
- **12 juin :** nouveau réajustement monétaire au sein du SME. Le franc perd 9,59 % par rapport au deuschemark. Le lendemain, Pierre Mauroy présente les mesures de lutte contre l'inflation.

1983
- **26 janvier :** présentation du plan d'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans et des mesures pour lutter contre la pauvreté.
- **1er mars :** nouvelle dévaluation du franc (2,5 %) conduisant à un virage de la politique économique. Prélèvement fiscal de 1 % des revenus de l'année 1982, emprunt obligatoire de 10 % des impôts payés en 1981 et renforcement du contrôle des changes.
- **30 juin :** adoption de la loi sur la démocratisation du secteur public.

1985
- **12 décembre :** adoption du projet de loi modernisant le marché financier.

1986
- **6 avril :** dévaluation du franc (3 %).
- **31 juillet :** adoption de la loi autorisant le gouvernement à privatiser 65 groupes industriels et financiers.

1987
- privatisations de Paribas (19 janvier), du Crédit commercial de France (7 avril), de la CGE (11 mai), de Havas (25 mai), de la Société générale (15 juin), de TF-1 (29 juin) et de Suez (17 octobre).

1988
- **28 novembre :** adoption d'un projet de loi créant le revenu minimum d'insertion (RMI).

1989
- **1er février :** la contribution sociale généralisée (CSG) entre en application.
- **5 avril :** un décret assouplit le *« ni nationalisations ni privatisations »* et ouvre le capital des groupes publics en cas d'accord stratégique.

1992
- **29 avril :** le gouvernement adopte un plan contre le chômage de longue durée et, le 5 août, un plan de relance du travail à temps partiel.
- **20 septembre :** ratification du traité de Maastricht.

1993
- **21 et 22 juillet :** publication des textes concernant les privatisations de sociétés industrielles et de banques.
- **5 octobre :** adoption d'une loi quinquennale sur l'emploi par l'Assemblée nationale.

1994
- **3 novembre :** mise en vente de 29 % du capital de Renault dans le public pour 13 milliards de francs.

Une internationalisation croissante

en milliards de francs

Un double mouvement

160 140 120 100 80 60 40 20 0

1982 83 85 87 89 91 93

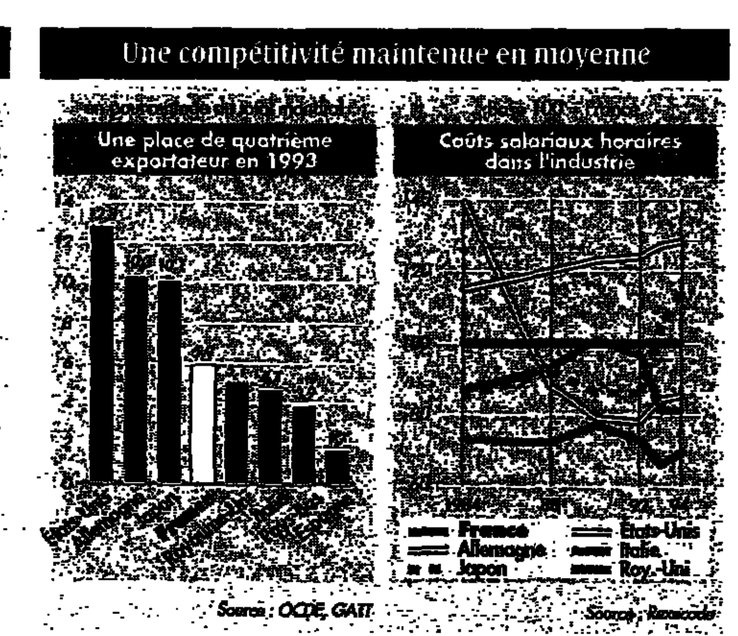
Investissements directs :
français à l'étranger
de l'étranger en France

en pourcentage

Répartition des investissements à l'étranger

Agriculture 0,1 %
Crédit 17,5 %
Autres 9,3 %
Energie 9,2 %
Agroalimentaire
Produits manufacturés 33,9 %
Bâtiments, Génie civil 1,6 %
Services marchands 23,4 %

Source : Banque de France



Une croissance revenue parmi les pays faibles

Taux d'évolution annuelle du PIB en pourcentage

1961-73 1974-80 1981-90 1991-94

La France a maintenu sa place de quatrième exportateur mondial. Ses entreprises [illegible] *obtenu par une évolution modérée du coût des salaires est toutefois* [illegible]

M. Le Pen concentre ses attaques contre M. Chirac

LA TRINITÉ-SUR-MER
de notre correspondant

Banderole noir et blanc portant l'inscription « Non au racisme, à l'extrême droite » en tête, environ deux mille cinq cents personnes ont défilé, jeudi 30 mars, dans les rues du centre de Brest. La vingtaine d'associations et de partis politiques qui appelaient à cette manifestation entendaient montrer leur opposition à la venue, le soir même, de Jean-Marie Le Pen, président du Front national, pour une réunion publique dans la ville.

Quelques heures auparavant, M. Le Pen avait une nouvelle fois fait la démonstration de son sens de la mise en scène, en conviant la presse dans sa maison natale de La Trinité-sur-Mer. Pour *« faire savoir qui je suis, d'où je viens »*. Feu crépitant dans la cheminée, installé dans un fauteuil aux coussins profonds, photographies, au mur, du père cap-hornier, le maître des lieux évoque ses souvenirs, *« le sol en terre battue, la pièce unique qui servait à la fois de salle à manger, salle de bains et cuisine »*.

Dans cette maison où il est né, il a vu *« arriver l'électricité, l'eau, la TSF »*. C'était *« une vie très fruste »*, commente-t-il, avant de lâcher, fidèle à lui-même : *« Quand je vois les immigrés aujourd'hui déplorer la petitesse de leur quatre-pièces ! »* Et d'ajouter que cette maison, *« achetée 10 000 francs en 1920 par son grand-père »*, vaut aujourd'hui *« moins que les 1,2 million de francs »* évoqués dans la presse. *« Et elle n'est pas à vendre »*, ajoute le candidat du Front national à l'élection présidentielle.

Puis, à la demande des photographes, Jean-Marie Le Pen sort dans le jardin et prend la pause sous un pommier. Clin d'œil à celui à qui il se dit prêt à offrir une de ses pommes de Saint-Jean, *« pour avoir été battu aux présidentielles »*. Il est vrai que Jacques Chirac est clairement désigné comme l'adversaire principal.

C'est sur lui que, dans la soirée à Brest, M. Le Pen a concentré ses attaques, parce qu'il est *« en tête du peloton »* et qu'il espère lui *« casser les pattes, pour qu'il ne soit pas à l'arrivée »*. *« On a vu Jacques Chirac dans toutes les positions possibles de l'acrobatie politique »*, a lancé le candidat du Front national, avant de conclure que le maire de Paris – *« qui nous prend pour des pommes »* – est *« un spécialiste de la trahison des siens »*, qui *« rêve à présent à une alliance à gauche et procéderait même à la nomination de ministres socialistes »*, et fait partie de *« ces rigolos qui se sont transformés en « penche à gauche » car c'est la mode »*.

Michel Le Hebel

Les principaux candidats comprennent les revendications des grévistes

Le maire de Paris souligne l'augmentation du nombre des chômeurs en 2 ans

Les principaux candidats, à l'exception de M. de Villiers et de M. Le Pen, ont manifesté leur compréhension à l'égard des grévistes dans les transports publics. M. Chirac a estimé que la récente baisse du chômage était loin de compenser la hausse qu'il a connue depuis que M. Balladur est à Matignon.

DE LA COMPRÉHENSION, des encouragements, de la surenchère : à l'exception de Philippe de Villiers et, dans une moindre mesure, de Jean-Marie Le Pen, les principaux candidats à l'Elysée ou leurs porte-parole ont joué sur ces trois registres pour commenter la grève générale qui a fortement perturbé les transports publics, jeudi 30 mars, notamment en région parisienne *(lire également en page 18)*.

La compréhension ? Edouard Balladur ne pouvait faire moins que de l'exprimer aux salariés à un moment où son principal adversaire, Jacques Chirac, se construit une image d'homme social. Le premier ministre- candidat a souligné, jeudi dans une déclaration à l'AFP, que *« la croissance étant de retour, il est normal que le problème du partage des fruits de la croissance se pose devant l'opinion »*. C'est même, selon lui, le *« débat des années qui viennent »*. Mercredi, sur TF1, il avait expliqué que la question ne se posait pas quand il avait été nommé à Matignon car *« tout le monde était tétanisé par la croissance du chômage, la récession et les déficits »*.

La compréhension est aussi dans le camp chiraquien. *« Un mouvement revendicatif a toujours ses raisons »*, a déclaré Jacques Chirac, vendredi 31 mars, sur Europe 1. Alors que l'on ne cesse de dire aux Français que *« la reprise est repartie »* mais que *« la consommation stagne »*, le maire de Paris *« comprend parfaitement que cela suggère, à un certain nombre d'organisations syndicales, des motifs de revendication »*. La baisse du chômage pour le cinquième mois consécutif (moins 10 200 en février) ne trouve pas grâce à ses yeux : *« Depuis 1993, le chômage a augmenté statistiquement de 230 000 et si l'on ajoute les CES et les CRE qui ont été créés, cela fait 350 000 chomeurs de plus en deux ans »*.

DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC

Le soutien à la grève a été, bien entendu, total à gauche. Tout à la reconquête du « peuple de gauche », Lionel Jospin ne pouvait faire moins que de l'encourager. En déplacement en Franche-Comté, où les ouvriers de Peugeot et de GEC-Alsthom l'ont pris à partie sur le bilan social des deux septennats de François Mitterrand, il s'est félicité que *« le mouvement de grève dans les services publics aujourd'hui soit puissamment suivi »*. Pour lui, pas de doute : *« Le service public, c'est l'égalité des chances dans l'accès au travail, à la santé, à l'éducation »*. Le candidat socialiste a assuré que *« le monde du travail ne trouvera pas de vraies réponses à ses interrogations et à ses exigences chez l'un ou l'autre des deux candidats de la droite »*. Robert Hue a, lui aussi, soutenu les grévistes, qui ont *« raison de s'opposer à la politique de démantèlement du service public »*, ironisant sur le discours du maire de Paris, qui a fait de sa ville *« la capitale de l'affairisme et de l'exclusion »*.

Les critiques les plus virulentes sont venues de Philippe de Villiers, qui a jugé que *« la grève qui empêche le fonctionnement des services publics en situation de monopole doit être interdite. Il est inadmissible que par des revendications corporatistes »*, ils mettent *« en difficulté ceux qui se battent tous les jours, les artisans, les commerçants, les salariés des entreprises, les professions libérales »*. Un ton en dessous, Jean-Marie Le Pen a estimé qu'il s'agissait d'*« une vague de grève plus politique que syndicale »*, et que *« malgré la modicité de leurs revenus »*, les fonctionnaires n'étaient pas *« les plus malheureux »*. Le président du Front national s'en est donc moins pris aux agents qu'à *« l'impotence de l'Etat »* qui *« fait tout plus mal et plus cher que n'importe qui »*.

Jean-Michel Bezat

La candidature de M. Toubon à l'Hôtel de Ville contestée au RPR

LES BONS SCORES réalisés par Jacques Chirac dans les sondages pour la course à l'Elysée commencent à provoquer quelque agitation dans les couloirs de la mairie de Paris. Michel Bulté, le maire RPR du 19e arrondissement, a adressé au *Monde*, après la publication d'un portrait de Jacques Toubon, ministre RPR de la culture et candidat déclaré au poste de maire (*Le Monde* du 29 mars), un texte intitulé « Pour 2001, un Paris pour tous ». Il y dresse un portrait-robot de l'éventuel successeur de M. Chirac, ressemblant étrangement à Jean Tiberi – RPR également, actuel premier adjoint –, qui cependant n'est pas mentionné.

« Auprès de Jacques Chirac, [cet homme] *travaille depuis des années dans la confiance la plus totale. (...) Il saura demain, j'en suis sûr, faire preuve d'audace et d'imagination pour conduire la capitale dans la voie tracée jusqu'à aujourd'hui qui exige un perpétuel renouvellement des idées, des méthodes et des hommes. (...) Dès le 8 mai, nous serons nombreux à ses côtés. »* M. Bulté explique son initiative par la nécessité de *« ressouder les équipes »* et il se veut le porte-parole des *« jeunes élus, fidèles à Jacques Chirac »*. Il a d'ailleurs été élu, jeudi 30 mars, à la tête de la Semidep, une société d'économie mixte dont le président vient d'être contraint à la démission (*Le Monde* du 23 mars).

Du côté de l'opposition, chaque composante vient de réaffirmer son désir de parvenir à un accord au premier tour de l'élection municipale. Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste, et Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris, ont réitéré leur appel *« à l'union de toutes les forces de progrès et de la citoyenneté »*. *« On constate qu'il y a un accord sur les points de vue*, ont-ils indiqué. *Mais nous ne voulons pas faire un rassemblement de sigles. »*

Henri Malberg, président du groupe communiste, leur a répondu dans un communiqué : *« Nous souhaitons que dans plusieurs arrondissements de Paris, une majorité de gauche et progressiste gagne (...) Un accord semble désormais possible. »* Quant à Georges Sarre, conseiller de Paris, Mouvement des citoyens (MDC), il a précisé jeudi ses conditions : *« Le MDC demande deux têtes de liste sur vingt dans le 11e et le 17e arrondissement. Si tout le monde est raisonnable, nous y arriverons. »* Un ton et un discours que les socialistes risquent d'avoir du mal à accepter au pied de la lettre.

F. Ch.

M. Balladur affirme qu'il refusera toute amnistie

AU COURS D'UN DÉJEUNER avec les représentants des professions juridiques et judiciaires, jeudi 30 mars, Edouard Balladur a déclaré qu'il refusera toute amnistie, *« directe ou indirecte »*, concernant des faits de corruption ou d'ingérence s'il est élu à l'Elysée. Il a cependant estimé que le régime actuel, qui revient à ce qu'il n'y ait pas de prescription pour les délits d'abus de biens sociaux, méritait une réforme *« raisonnable »*.

Le premier ministre a proposé que la détention provisoire ne soit plus décidée par un juge seul mais par trois magistrats se prononçant en audience publique. A ses yeux, le lien entre le garde des sceaux et les procureurs, qui garantit *« la légitimité de l'action publique »*, ne doit pas être rompu, mais les instructions de classement devraient être clairement interdites par le code de procédure pénale.

■ **SYNDICATS : la CGT n'indiquera pas de préférence** pour un candidat particulier avant l'élection présidentielle. En 1988, le syndicat n'avait pas appelé à voter pour le candidat du PCF André Lajoinie. Dans une déclaration, jeudi 30 mars, le bureau confédéral constate que *« les désillusions de toutes les expériences passées, quant aux promesses non tenues, bafouées ou reniées, l'écœurement face aux "affaires" et les clientélismes, la méfiance accrue à l'égard de la classe politique sont bien réels »*. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT et membre du bureau politique du Parti communiste, a ajouté pour sa part que, aujourd'hui, *« même si un syndicat s'engageait, cela ne modifierait pas le comportement des électeurs »*.

■ **PARTICIPATION : François Léotard indique**, dans un entretien à *Libération* daté du 31 mars, que, en cas de victoire de Jacques Chirac, il ne souhaitera pas participer au gouvernement. *« Au demeurant, il est probable que cela ne me sera pas proposé, mais à titre personnel, j'ai déjà pris ma décision. Dans cette hypothèse, je resterai à l'extérieur »*, assure M. Léotard.

■ **BOULOGNE-BILLANCOURT : Paul Graziani, maire RPR** de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), a décidé, après le refus du conseil municipal (*Le Monde* du 31 mars) d'approuver son projet de budget, qu'il ne sera pas à nouveau soumis au vote. M. Graziani, qui dénonce une *« manipulation électoraliste »*, a indiqué, jeudi 30 mars, qu'il va saisir le préfet pour lui demander de prononcer l'exécution d'office du budget qui s'élève à 1,3 milliard de francs.

Jean-Louis Mons (PCF) a été élu maire de Noisy-le-Sec

L'ANCIEN PREMIER SECRÉTAIRE de la fédération du Parti communiste de Seine-Saint-Denis, Jean-Louis Mons, a été élu, jeudi 30 mars, maire de Noisy-le-Sec. Sa candidature, proposée par l'ensemble des élus de la majorité municipale (19 PCF, 10 PS, 1 MRG et 1 MDC), a recueilli au premier tour du scrutin trente et un des trente-cinq suffrages exprimés. Elu pour la première fois au conseil municipal de Noisy-le-Sec en 1977, Jean-Louis Mons succède à Roger Gouhier, décédé le 16 mars.

[Né le 7 novembre 1942, à Clermont-Ferrand, ancien premier secrétaire de la fédération du PCF de Seine-Saint-Denis de 1985 à 1991, puis secrétaire régional du PCF d'Ile-de-France jusqu'en janvier 1994, Jean-Louis Mons est membre du comité national du Parti communiste, responsable de la commission nationale du logement. Il est conseiller général de la Seine-Saint-Denis depuis octobre 1973 et conseiller régional d'Ile-de-France depuis 1992.]

Chaises musicales

C'EST UN PETIT FILM, parmi d'autres, de la campagne médiatico-présidentielle. Trois jours de suspense pour une « Heure de vérité » accordée à Edouard Balladur, dimanche 2 avril, qui a eu la mauvaise idée de précéder de quelques heures le « 7 sur 7 » de Jacques Chirac. Tout semblait simple, pourtant. Dimanche 19 mars, à la fin de « L'Heure de vérité » de Philippe Séguin, François-Henri de Virieu annonce qu'il recevra, la semaine suivante, le candidat socialiste, puis, le 2 avril, M. Balladur. Sur le plateau, l'état-major venu encourager le président de l'Assemblée nationale, dont Claude Chirac, conseillère de son père, s'inquiète : si le premier ministre candidat participe à l'émission, estiment les chiraquiens, l'équilibre entre les trois invitations lancées depuis janvier dans les deux camps n'est plus respecté.

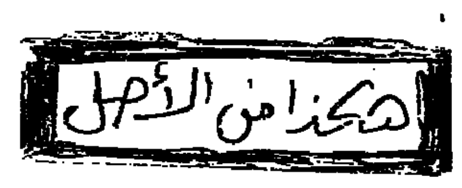
HORS CHAMPS

François-Henri de Virieu rétorque qu'il fait du journalisme, que le premier ministre est le seul des candidats à n'être pas venu dans son émision pendant la campagne et que, d'après le décompte fait par France 2 et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), il s'est moins exprimé que M. Chirac dans les magazines de la chaîne publique. L'état-major de M. Balladur s'émeut à son tour de savoir que M. Chirac répondra, à 19 heures, sur TF1, aux propos tenus à midi à France 2. Soit devant, en général, deux fois plus de téléspectateurs. Ne serait-il pas possible de transformer « L'Heure de vérité » en un rendez-vous plus tardif, comme par exemple un « Carnet de campagne », exceptionnellement programmé le dimanche ? Mardi 28 mars, dans l'après-midi, la direction de l'information de France 2 indique à François-Henri de Virieu qu'elle a décidé d'annuler « L'Heure de vérité » de M. Balladur.

« Nous avons reçu, le 24 mars, le décompte des temps de parole du CSA », se justifie Jean-Luc Mano, directeur de l'information. François-Henri de Virieu appelle le PS et convainc Dominique Strauss-Kahn de renoncer à un meeting pour venir sur son plateau. Mercredi 29 mars au petit matin, sur RMC, il lance son « édito » : *« M. Balladur ne sera pas, dimanche, l'invité de « L'Heure de vérité ». M. Chirac ne voulait pas qu'il le soit et il a obtenu gain de cause. »* Quelques heures plus tard, lors d'un déjeuner qui réunit plusieurs journalistes politiques, M. Balladur explique à Arlette Chabot, responsable du service politique de France 2, embarrassée, que, faute d'« Heure de vérité », Jean-Pierre Elkabach lui a proposé le « 20 heures » du dimanche soir.

L'angoisse n'aura été que de courte durée. Le même jour, M. Balladur et Nicolas Bazire, son directeur de campagne, se rendent à TF1. Dans la salle de maquillage du « 20 heures » de Patrick Poivre d'Arvor, les intéressés expliquent : M. Balladur, finalement, va faire « L'Heure de vérité », mais *« Virieu ne le sait pas encore »*. Jeudi matin, ce dernier apprend la nouvelle. *« Ce n'est pas dans l'habitude de la chaîne de concevoir des émissions qui répondent à d'autres émissions »*, justifie Jean-Luc Mano.

Ariane Chemin



Hauts-de-Seine : l'office HLM devant la justice

Le maire socialiste de Châtenay-Malabry porte plainte pour abus d'autorité contre le RPR Patrick Balkany

L'UTILISATION faite par Patrick Balkany du réservoir de logements sociaux de l'office public départemental d'HLM des Hauts-de-Seine – qu'il préside depuis 1985 –, au service des projets immobiliers de Levallois-Perret, dont il est le maire (RPR) depuis 1983, a été dénoncée à plusieurs reprises par des élus du département, de droite comme de gauche. Aujourd'hui, Jean-François Merle, maire socialiste de Châtenay-Malabry, où l'office gère 4 500 logements, va plus loin : le tribunal de Nanterre est saisi d'une plainte sur citation directe accusant M. Balkany de n'avoir pas respecté la loi d'orientation sur la ville de 1991, en n'associant pas le maire à l'attribution de plus de six cents logements dans sa ville, entre 1992 et 1994.

De plus, la commission n'a pas attribué nominativement chaque logement, comme le prévoit la loi, mais a laissé le soin au seul président de l'office de choisir les familles bénéficiaires. Ce fonctionnement constitue, aux yeux du maire de Châtenay, qui a siégé au conseil d'administration de l'office de juin 1992 à juillet 1994, un délit d'abus d'autorité de la part de M. Balkany qui, affirme-t-il, a refusé à plusieurs reprises de se plier aux dispositions législatives et de s'expliquer sur les pratiques de l'office en la matière.

Pour Châtenay, celles-ci se sont traduites par l'arrivée d'un nombre important (trente-neuf exactement depuis 1992) de familles de Levallois, disposant, dans leur majorité, de très faibles ressources. Les recoupements effectués par le maire depuis trois ans, en l'absence d'informations transparentes de la part de l'office, indiquent que 20 % des enfants nouvellement inscrits dans une école au cœur d'une cité HLM gérée par l'office départemental viennent de la ville de M. Balkany. Sur la même période, une demi-douzaine seulement de familles de Châtenay en attente d'un logement ont été retenues par l'office. M. Balkany invoque, lui, la cohésion de la politique départementale en matière de logement social et la nécessité d'assurer un équilibre entre les communes. *« S'il y a un maire du département auquel le président de l'office est attentif, c'est bien le maire de Levallois »*, ironise M. Merle.

Son initiative est observée avec intérêt par plusieurs autres maires du département, particulièrement dans les communes où l'office possède un gros patrimoine. En 1992, Patrick Devedjian, maire RPR d'Antony, avait parlé de *« purification ethnique »* à propos de la politique de l'office. En cinq ans, deux cent cinquante familles étrangères de Levallois et, dans une moindre mesure, de Clichy (commune socialiste que briguait Didier Schuller, ancien directeur de l'office départemental, avant ses ennuis judiciaires) ont traversé le département pour s'établir à Antony. M. Devedjian avait déploré l'absence de toute considération d'insertion dans la politique de l'office qui, selon lui, concentrait dans les mêmes cages d'escalier les familles les plus « lourdes ».

Sans les avoir dénombrés, le maire communiste de Colombes, Dominique Frelaut, constate que les trois cent cinquante logements de l'office départemental de sa ville sont souvent occupés par d'anciens habitants de Levallois. Sur un patrimoine social de onze mille logements, cette situation n'engendre pas de réels déséquilibres. En revanche, M. Frelaut a, lui aussi, protesté contre l'évincement systématique des maires par la commission d'attribution : *« Les logements de la Cité des musiciens à Colombes ne sont pas attribués selon la loi »*, affirme-t-il. Le maire socialiste de Fontenay-aux-Roses et conseiller général, Pascal Buchet, donne le même son de cloche. Dans une ville où l'office possède le quart du parc social, soit neuf cents logements, le maire s'estime *« mis devant le fait accompli* a posteriori ».

CHEVAL DE BATAILLE

Le climat trouble qui règne autour de l'office, soupçonné par la justice d'être au cœur d'un système de financement occulte du RPR, offre, en tout cas, un cheval de bataille inespéré à l'opposition départementale à moins de trois mois des élections municipales. Le maire de Châtenay, contesté dans sa ville par le conseiller général RPR Georges Siffredi, par ailleurs membre du conseil d'administration de l'office, ne manquera pas de focaliser sa campagne sur le sujet. Au conseil général, vendredi 24 mars, le président du groupe communiste, Pierre Sotura, a réclamé au président, Charles Pasqua, une session extraordinaire sur la situation de l'office. Lors de la même séance, M. Buchet a enfoncé le clou en réclamant *« un rapport d'audit sur les comptes et la gestion de l'office »*, afin de connaître les procédures d'attribution des logements, la passation des marchés publics et la rémunération des prestataires désignés au terme de ces marchés. Il a aussi suggéré la constitution d'une commission d'enquête *« composée d'élus départementaux de toutes tendances »*.

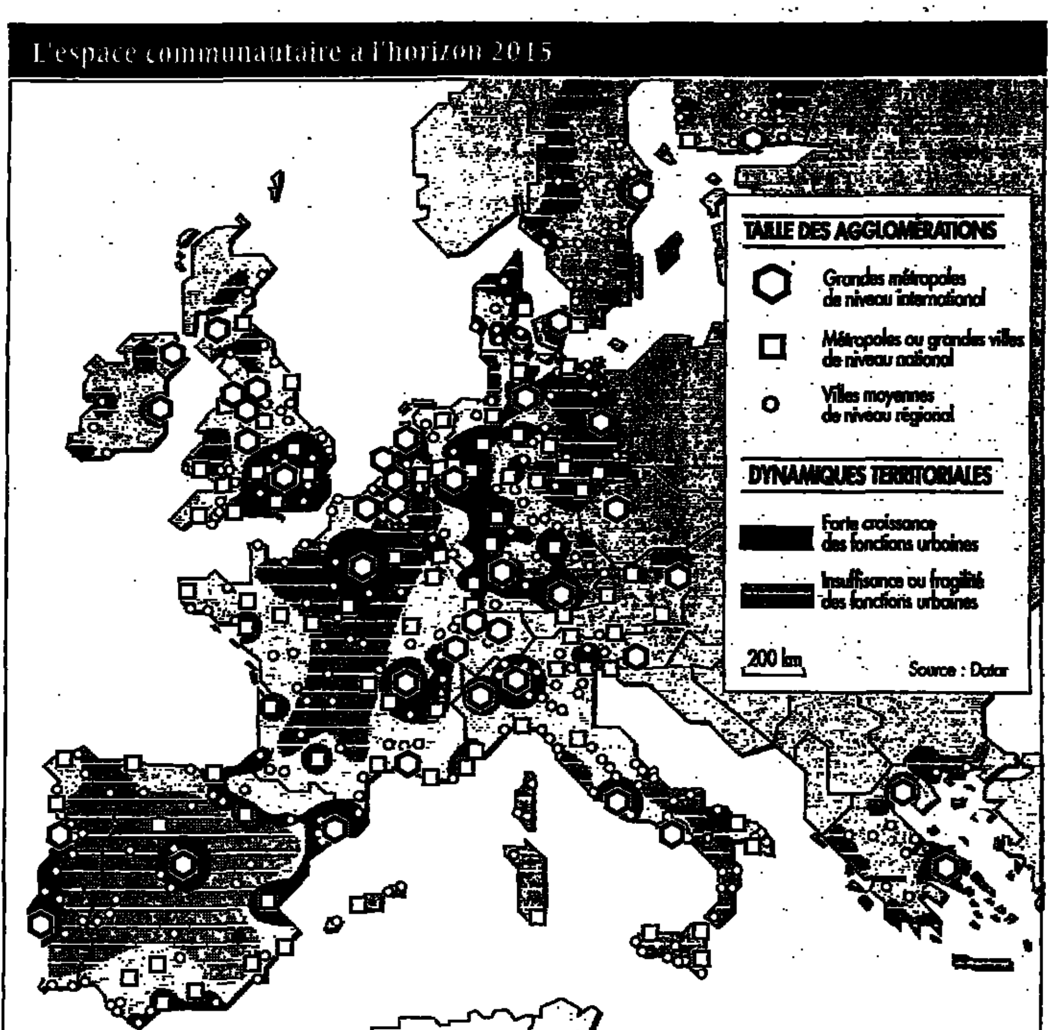
M. Pasqua a finalement accepté d'inscrire la gestion de l'office à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil général, courant avril. D'ici là, beaucoup de maires suivront avec attention les suites données à la plainte de leur homologue de Châtenay, qui réclame 500 000 francs à l'office en dédommagement des dépenses sociales engagées par sa ville, contrainte de prendre en charge les familles jugées indésirables à Levallois, une ville *« reconstruite à 40 % »* depuis que M. Balkany en est le maire, selon les affirmations du plaignant.

Pascale Sauvage

L'aménagement du territoire à l'heure européenne

III. – Enrayer le « scénario de l'inacceptable »

Après avoir évoqué l'action des fonds structurels de l'Union européenne à travers l'exemple du Hainaut (*Le Monde* du 30 mars), puis la coopération transfrontalière à partir du cas de l'Alsace (*Le Monde* du 31 mars), nous terminons cette série d'articles avec la présentation du schéma de développement de l'espace communautaire.



LES COLLABORATEURS du ministre délégué à l'aménagement du territoire, Daniel Hoeffel, en sont contents, les experts de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) en sont fiers. Certes, le schéma de développement de l'espace communautaire (SDEC), préparé à l'occasion de la rencontre des ministres européens de l'aménagement du territoire, jeudi 30 et vendredi 31 mars à Strasbourg, relevait un peu de la gageure : obtenir l'assentiment des quinze États membres de l'UE, afin de dessiner ensemble les grandes tendances de l'Europe à l'horizon de 2015 restera sans doute comme un apport de la présidence française de l'Union. Mais Daniel Hoeffel en convient aisément : l'essai sera autrement difficile à transformer.

Composé de trois cartes, ce schéma illustre les concentrations urbaines, les grands réseaux de transports et leurs axes congestionnés, les problèmes des sols livrés pêle-mêle aux pluies acides, à l'agriculture intense et au tourisme qui ne l'est pas moins. Vue de l'Hexagone, l'hypertrophie de l'Île-de-France ne surprendra personne. En revanche, ce travail a révélé quelques signes inquiétants aux yeux de la Datar. Ainsi, à côté du *« développement quasi automatique »* de la région Rhône-Alpes, Lille, Marseille apparaissent comme des *« pôles incertains »*, alors que la zone Nice-Côte d'Azur semble plus prometteuse.

Mais une fois mis à plat ce *« scénario de l'inacceptable »*, selon les termes de M. Hoeffel, comment inverser ces funestes tendances sans élaborer une politique à la fois déterminée et... concertée ? Or non seulement il s'agit d'un domaine propre à chatouiller les susceptibilités nationales, mais la notion même d'aménagement du territoire, avec ce qu'elle sous-entend de planification et de centralisme, laisse certains pays perplexes.

DÉCISIONS RENVOYÉES

En fait, en se mêlant d'énergie, de technologies de l'information, d'environnement, de transports, de soutien à l'agriculture, à la pêche, à la recherche... et surtout de politiques régionales, la Commission de Bruxelles ne cesse d'intervenir dans un secteur qui, pris dans sa globalité, n'est pas de son ressort. Lors de son discours de présentation devant le Parlement européen en janvier, Monika Wulf-Mathies, commissaire chargée des politiques régionales, exprimait son souhait de voir la stratégie *« européenne d'aménagement du territoire »* obtenir une consécration légale dans le prochain traité de l'Union. L'idée aurait paru complètement farfelue il y a quelques années. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, alors que s'annonce une réforme des institutions européennes et que se rapprochent rapidement les voisins de l'Est. Leur adhésion va immanquablement bouleverser la pratique de distribution des fonds structurels, qui représentent environ un tiers du budget communautaire. Certains élus français commencent à mettre en cause le principe de solidarité entre régions et l'échangeraient bien pour une politique d'investissement dans de grands équipements.

En France, campagne électorale oblige, ce débat n'occupe pas le devant de la scène. Dommage : Paris veille pour quelques mois encore aux destinées de l'Union, et le temps presse. A Strasbourg, les ministres de l'aménagement du territoire devaient arrêter un calendrier des suites à donner au *« scénario de l'inacceptable »*. Les décisions seront de toute façon renvoyées aux prochaines présidences, espagnole, puis italienne.

Martine Valo

FIN

Emotion dans le Cher après le suicide d'un maire

BOURGES
de notre correspondant

Jean Vigneron s'est donné la mort lundi 27 mars, seul, dans son pavillon modeste de la commune de Châteauneuf-sur-Cher, dont il était le maire depuis 1986 (*Le Monde* du 29 mars). Il avait quarante-sept ans, et ce célibataire endurci s'est empoisonné comme un amoureux fatigué. Mercredi après-midi 29 mars, aux abords d'une basilique trop petite pour ceux, élus et anonymes, qui avaient tenu à être là, des regards embués exprimaient la révolte : *« Ça suffit ! Il n'est pas normal qu'un maire se tue parce qu'il en a assez des attaques permanentes et crapuleuses. »*

Pour eux, Jean Vigneron, qui avait adhéré au PCF en 1967, n'a pas supporté les attaques lancées contre lui lors de la campagne des cantonales de 1994. *« Des coups bas, indignes »*, dit-on, qui l'avaient atteint profondément, en dépit du réconfort de ses amis politiques : *« Prends du recul. C'est le maire, le conseiller général qu'ils visent. Pas toi, l'individu »*, lui répétaient-ils. Jean Vigneron ne l'entendait pas ainsi : *« Ils vont le tuer. Ils veulent avoir sa peau »*, avait récemment confié sa mère à un ami.

ATTAQUE PUBLIQUE

Jeudi 23 mars, les maires du sud du Cher sont réunis à Saint-Amand-Montrond. Le maire de Châteauneuf, absent, est interpellé sur l'utilisation des fonds régionaux dans le cadre d'un syndicat intercommunal. Un de ses proches, le maire de Chavannes, Paul Renaudat, lui rapporte l'incident. *« J'en ai marre. Je vais me flinguer ! »*, réplique le maire de Châteauneuf. Son copain le raisonne sans le croire.

Ces derniers temps, le maire recevait des coups de fil anonymes chez lui. Mais cette fois l'attaque a été publique. L'accuser de malversations ! *« Tu vois Jeannot se mettre un franc dans sa poche ? »* Pour Jean Vigneron, une telle interrogation avait sonné comme une diffamation. Samedi 25 mars, il écrit une lettre d'une dizaine de feuillets dans laquelle il dénonce ceux qui l'ont poussé à bout. Pour lui, s'occuper d'une commune, et si possible rendre les gens heureux, était une sorte de sacerdoce. Sa mort marque les limites d'un combat dont nombre de maires dénoncent la dérive : *« L'ambiance délétère du monde politique gangrène notre fonction »*, soupire un élu. Dans son dernier réquisitoire, Jean Vigneron s'est adressé à *« ces gens qui assassinent sans le savoir »*. Ce maire communiste, croyant, avait fait promettre au curé de la paroisse de *« passer par l'église »* s'il lui arrivait quelque chose. Il a été incinéré à Nevers, ville où un certain Pierre Bérégovoy s'était, lui aussi, donné la mort.

Patrick Martinat

VIEILLESSE Selon une étude du Credoc publiée jeudi 30 mars un tiers des personnes de plus soixante ans, vivant à leur domicile, sont concernées par la solitude, au moins de temps en temps. Parmi les facteurs explicatifs, figurent l'isolement familial, une vie personnelle difficile et les problèmes de santé. Le niveau de ressources apparaît comme une variable beaucoup moins déterminante. *« S'il n'est pas aisé d'empêcher l'apparition des causes de solitude, une prévention peut toutefois être organisée pour favoriser la vie sociale »*, insiste l'étude, qui souligne que les femmes sont les plus concernées. ● DANS LES GRANDES VILLES, les occupants d'un même immeuble ne s'adressent que rarement la parole – selon le Credoc, une personne âgée sur deux ne discute jamais avec ses voisins. Aussi, certaines associations comme le Carrefour du volontariat s'efforcent de proposer des activités bénévoles aux plus de soixante ans.

Le sentiment de solitude affecte un grand nombre de personnes âgées

Selon une étude du Credoc, l'environnement familial et l'état de santé déterminent, bien plus que l'âge, le sexe, ou le niveau de ressources, la qualité de vie des plus de soixante ans

UNE PERSONNE de plus de soixante ans sur trois reconnaît souffrir de temps en temps de solitude. Une sur cinq déclare cumuler trois caractéristiques telles que l'isolement familial, une vie personnelle difficile et des problèmes de santé. Ces conclusions, extraites de l'enquête du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), rendue publique jeudi 30 mars, permettent de quantifier un phénomène pourtant difficile à mesurer.

L'étude – réalisée à la demande du Groupe d'étude et de recherche sur les handicaps de la sénescence (GERHS) auprès de 802 personnes de plus de soixante ans vivant à leur domicile et représentatives de cette population – confirme l'ampleur du sentiment de solitude parmi les générations les plus âgées. Celles-ci y sont particulièrement confrontées, car il semble bien que la cessation d'activité constitue un frein à la socialisation alors que l'écart d'espérance de vie entre les sexes se creuse, au détriment des hommes. Dans ces conditions, les femmes ont de fortes chances de vivre la dernière partie de leur vie sans leur conjoint. Les générations plus jeunes y seront d'ailleurs sans doute confrontées elles aussi, du fait de l'augmentation du nombre des divorces.

LE RÔLE DE LA FAMILLE

Si les causes de la solitude sont multiples, quelques indicateurs sont communs aux personnes concernées, au point d'apparaître comme des révélateurs de leur malaise. Logiquement, le fait de vivre seul est un facteur déclenchant le sentiment de solitude.

Les femmes et les hommes qui partagent leur vie quotidienne avec un conjoint en souffrent bien moins que les autres. Cette situation est beaucoup plus déterminante que le sexe ou l'âge : dans tous les cas de figure, c'est le fait de vivre en couple ou pas qui influe le plus nettement sur le sentiment de solitude.

Plus encore, les liens avec la famille se révèlent primordiaux. Selon l'étude, 90 % des personnes interrogées ont des enfants dont le lieu de résidence est souvent proche puisque, dans 41 % des cas, un enfant au moins réside dans la même ville. Pour un tiers des autres, le plus proche des enfants habite dans une autre agglomération à moins d'une heure de trajet. Or la proximité géographique détermine largement la fréquence des relations. Par ailleurs, les moins âgées sont plus souvent en contact avec leurs enfants et leurs petits-enfants. Les 60-64 ans sont les plus nombreux à voir leurs enfants au moins une fois par semaine (83 %), et cette fréquence diminue dans le temps. Globalement, trois personnes âgées sur quatre voient un de leurs enfants au moins une fois par semaine ; 11 % des enquêtés ne les rencontrent que deux à trois fois par an ; 2 % ne les voient jamais.

La distance détermine encore les relations avec les petits-enfants. Seuls 10 % des aïeuls, qui habitent à plus d'heure de trajet de leurs petits-enfants, les voient chaque semaine. En revanche, lorsque tous résident dans la ville, dans 90 % des cas ils se rencontrent de manière hebdomadaire. Le lien s'effectue par le biais des parents et il ne semble pas se produire d'effet de « rattrapage » entre enfants et petits-enfants. Ainsi, les personnes « fâchées » avec leurs enfants n'ont guère de chance d'avoir des relations soutenues avec leurs petits-enfants.

On aurait pu penser que, en cas d'éloignement géographique entre les générations, le téléphone pourrait suppléer l'absence de rencontres. En effet, les personnes âgées n'accusent plus de retard d'équipement : 98 % des enquêtés sont abonnés, et une personne sur deux téléphone quotidiennement. En réalité, il s'agit d'un élément neutre car les personnes dont les enfants habitent loin et qui, par conséquence, les voient assez peu fréquemment, sont aussi celles qui font état d'une faible fréquence des conversations téléphoniques. *« Il paraît peu vraisemblable que ce soit pour une raison de coût*, analyse le Credoc. *L'absence de rencontres révèle le plus souvent une distanciation des relations affectives que ne rattrape pas le lien téléphonique. »* Dans 81 % des cas, les relations téléphoniques avec les enfants sont au moins hebdomadaires. Ce taux chute à 52 % en ce qui concerne les conversations avec les petits-enfants.

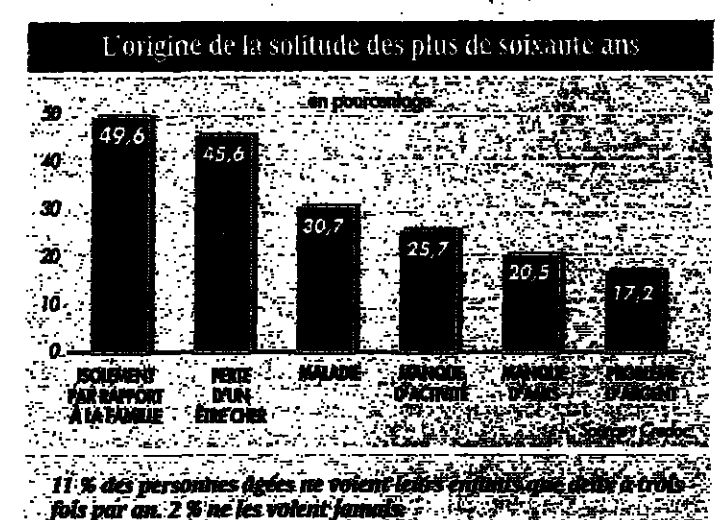
L'INFLUENCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Le Credoc a demandé aux personnes interrogées de porter un jugement sur les relations qu'elles entretiennent avec leur famille. Un tiers des plus de soixante ans déclarent ne pas voir suffisamment souvent leurs proches. Ce sentiment de manque est particulièrement fort chez les femmes qui vivent seules. Personne – hormis quelques exceptions qui confirment la règle – n'avoue rencontrer sa famille trop souvent.

L'état de santé peut aussi contribuer au sentiment de solitude, celui-ci apparaissant particulièrement présent chez les personnes souffrant de problèmes de santé. Les insomnies sont cités par 40 % des personnes interrogées, et un quart des plus de soixante ans indiquent qu'ils prennent quotidiennement un médicament pour dormir. Les trois quarts d'entre eux suivent un traitement lié à un autre symptôme et, au cours des trois derniers mois, seule une personne sur cinq n'a pas consulté de médecin généraliste.

Les voisins, les amis, les animaux domestiques ainsi que la télévision sont souvent évoqués comme autant de moyens de lutter contre la solitude. Reste – et c'est un élément qu'il ne faudrait pas perdre de vue – que l'enquête du Credoc fait tout de même apparaître que 25 % des hommes et 20 % des femmes de plus de soixante ans ignorent apparamment les phénomènes liés à la solitude.

Michèle Aulagnon



11 % des personnes âgées ne voient leurs enfants que deux à trois fois par an. 2 % ne les voient jamais.

Les femmes sont les plus touchées

Selon l'enquête du Credoc, le groupe le plus touché par la solitude est constitué à 77 % de femmes. Il représente 18,6 % des personnes de plus de 60 ans passées au crible et 29 % ont plus de 80 ans. La surreprésentation des femmes parmi les personnes qui se sentent seules est principalement liée à leur longévité. Leur espérance de vie est en effet de 81,8 ans, contre 73,6 ans pour les hommes. Elles se retrouvent donc plus souvent à vivre seules.

Une personnes isolée sur deux estime que sa vie affective est *« difficile »* depuis la retraite. Dans deux cas sur trois, ces personnes vivent seules, et une sur trois n'a pas d'enfants ou n'en a pas de nouvelles. La majorité d'entre elles considèrent que les visites à la famille sont insuffisantes et, chez elles, l'état dépressif est deux fois plus fréquent que parmi le reste de la population. 45 % d'entre elles prennent chaque jour des médicaments pour dormir contre 26 % pour l'ensemble des plus de 60 ans.

Le Carrefour du volontariat propose des activités aux retraités lyonnais

LYON
de notre bureau régional

« Ils ont fini de ranger leurs placards et ne savent plus quoi faire. » Camille-Claude Paquelet, présidente depuis vingt ans du Carrefour du volontariat à Lyon, connaît bien l'angoisse des retraités qui basculent du jour au lendemain dans une vie inactive, parfois d'une telle platitude que l'ennui et la solitude s'installent. *« C'est une coupure souvent difficile d'autant que, au même moment, les enfants sont partis »*, insiste cette femme de soixante-quinze ans au sourire doux et à l'oeil pétillant. Elle n'oubliera jamais l'histoire de son père, cadre d'entreprise. Au lendemain de sa retraite, il part en voyage comme il l'avait rêvé. A son retour, il se laissera mourir... de désoeuvrement.

Créée pour aider les associations caritatives et humanitaires à trouver des bénévoles, le Carrefour du volontariat – fondée à Lyon en 1971, cette structure existe désormais dans trente-sept villes en France – compte dans son fichier plus de deux mille « bonnes volontés », dont une large majorité de retraités de toutes catégories sociales. Au-delà de l'envie de redevenir utile et de s'occuper, beaucoup ont d'abord besoin d'une écoute et d'un réconfort.

« Des médecins nous envoient souvent des personnes âgées qui dépriment », constate Nicole, l'une des permanentes bénévoles du Carrefour. Ces hommes et ces femmes n'acceptent pas la fadeur de leur nouvelle vie, se morfondent devant leur poste de télévision, ont parfois peu d'amis parce qu'ils ont consacré tout leur temps au travail. Leurs enfants sont trop occupés pour leur rendre visite régulièrement. Ils sont divorcés, veufs ou vivent en couple mais ne supportent pas, par manque d'habitude, la présence de leur compagne, de leur compagnon, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. *« Quelle que soit leur situation familiale, ils veulent tous retrouver une occupation pour rompre l'ennui. S'ils souhaitent devenir bénévoles, c'est d'abord pour se faire plaisir et ensuite pour aider les autres »*, résume Nicole, soixante-deux ans, qui, parallèlement à son activité au Carrefour du volontariat, a repris des cours à l'université et apprend à jouer au bridge. *« Lors de ma dernière année de travail, j'angoissais à l'idée de ne plus être active. Je voulais à tout prix éviter de me sentir seule et dévalorisée »*, raconte-t-elle.

Pour Camille-Claude Paquelet, le bénévolat a changé. *« Il ne s'agit plus des dames des bonnes oeuvres qui faisaient de la charité par obligation vis-à-vis de leur milieu social. Aujourd'hui, c'est une envie personnelle, un désir du cœur. »* Pourtant, ces retraités qui proposent leurs services ne savent pas précisément ce qu'ils ont envie de faire. *« Nous discutons beaucoup avec eux des activités des différentes associations avec qui nous travaillons »*, explique une permanente. Suivant leurs compétences et leurs aspirations, ils deviennent visiteurs à l'hôpital, serveurs dans des foyers-restaurants, professeurs de soutien auprès des enfants en difficulté ou secrétaires chargés de la mise sous enveloppe au Secours populaire... Assidus, les retraités bénévoles considèrent vite leur activité comme un travail à part entière qui leur permet de tisser des amitiés et de renouer avec la vie sociale.

Sandrine Blanchard

« A Paris, on ne voisine pas beaucoup... »

ELLES S'APPELLENT « la dame du 4e gauche » ou « de l'ascenseur droit » et ne se connaissent que de vue pour s'être croisées et saluées poliment, à tant de reprises, dans l'ascenseur. Marie-Madeleine, Suzanne D., Jeanne et Suzanne E., toutes quatre octogénaires, vieillissent seules dans le même immeuble tranquille d'une toute petite rue du 15e arrondissement de Paris. La dernière arrivée n'habite là que depuis... vingt-quatre ans, la plus ancienne s'est installée dès la construction de l'immeuble, en 1928.

« C'est qu'à Paris on ne voisine pas beaucoup... » Suzanne E., quatre-vingt-un ans, a le sens de la litote. Marie-Madeleine, qui a *« connu dans sa vie de drôles de choses, les milieux artistiques et même Maurice Chevalier »*, regrette bien que les loyers soient si chers *« parce que, du coup, les jeunes couples ne restent plus très longtemps, pas suffisamment pour qu'on les connaisse. »* Une force de vie, Marie-Madeleine, qui a vu son univers s'effondrer un jour de 1988.

Depuis, elle tente d'éviter que sa *« tête travaille trop la nuit »*, au souvenir de l'accident de voiture et de l'*« avant »*, avec son mari, quand *« tout était simple »* et qu'elle partait en vacances dans sa maison de campagne près de Troyes. *« Raide »* des membres inférieurs, soutenue dans sa marche par un déambulateur, elle ne peut plus guère sortir de chez elle. Les journées passent pourtant. Il y a la télé, *« Pascal Sevran, mais un peu seulement parce que c'est pour les vieux »*, et la couture. *« Je rectifie mes jupes, je me fais des petits gilets. »*

NE PAS SE LAISSER ALLER

Coiffée d'un lourd chignon brun, les ongles fraîchement manucurés, Marie-Madeleine est trop coquette pour s'être jamais laissée aller. Surtout, il y a le bonheur du coup de sonnette à la porte ; l'arrivée de l'aide ménagère ou de l'infirmière, qui apportent des nouvelles du temps qu'il fait dehors et dont la *« gentillesse est tellement importante »*. Pensez ! Elles appellent même quand elles ne travaillent pas.

« Une remplaçante infecte, et l'on a envie de se tuer. » Un peu brutalement, la vieille dame rappelle combien il lui faut *« se cramponner pour vivre »*, elle qui n'a *« presque plus personne »*. A la fin de la semaine, elle *« perdra »* son infirmière, son amie depuis six ans, qui a eu la mauvaise idée de vouloir changer de métier. *« Avec elle, ça avait collé tout de suite. »* Les larmes montent vite aux yeux. La famille ? *« Ça a l'air de rien, Madame... »*, avertit Marie-Madeleine, qui poursuit d'un clin d'œil : *« Quand on est jeune, on rêve même de s'en débarrasser... »* Mais aujourd'hui, elles comptent, ces visites des cousins de Clermont-Ferrand ou d'une toute jeune filleule avec qui elle adore discuter *« parce qu'elle voit la vie différemment »*. Seulement, il y a la recherche d'un emploi, et les petits boulots du week-end, si prenants.

Moins de réunions familiales, moins de temps pour se rendre visite et s'écouter. C'est ainsi, la *« vie moderne »*, constatent, fatalistes, les quatre locataires. Sans rancoeur apparente. Suzanne E., qui se souvient que sa grand-mère maternelle passait six mois de l'année chez chacun de ses enfants, sait qu'elle peut faire appel à ses petits-neveux en cas d'ennui. *« Mais j'essaie de m'en passer le plus possible. Ils ne sont pas à ma disposition. Ils ont leur vie. Un ménage qui travaille a besoin d'être tranquille chez lui le soir. »* Pourtant, il lui *« arrive de* [se] *dire que ce n'est pas drôle d'être seule »*.

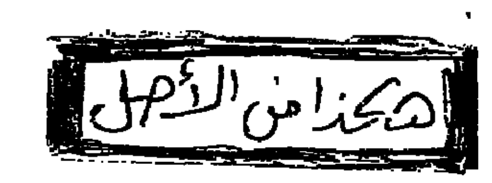
« LA TÉLÉ, C'EST IDIOT

Heureusement que l'on a inventé le téléphone, et la télévision, *« en bruit de fond, une présence »*. Jeanne, la plus âgée des quatre, une petite bonne femme directe aux cheveux courts qui juge définitivement que *« la télé, c'est idiot »* et ne rêve que de reprendre ses visites bénévoles à l'hôpital – *« même si c'est un peu déprimant, parce que je vois ce qui m'attend »* –, déplore la perte de l'esprit de famille. *« Les pauvres vieux, c'est pas gai quand on les place. »*

Comme les autres, la fille de Suzanne D. *« travaille un peu trop »*. Pas question donc de *« l'ennuyer avec des problèmes de dépression »*. Suzanne, toute en nuances et en discrétion, a décidé une bonne fois pour toutes de *« refuser l'ennui, puisqu'on ne peut faire autrement que vivre »*. C'était après deux années difficiles. Elle venait de réaliser *« qu'elle n'entendrait plus tourner la clé dans la porte... »*.

De peur de ressembler un jour à *« ces personnes âgées qui s'ennuient mais ne l'avouent pas »*, Suzanne s'organise des journées bien pleines. Les *« émissions parlées de la radio »* le matin, le petit café pris dans un bistrot où elle est toujours sûre de trouver des amies *« pour causer de choses et d'autres, se donner des nouvelles des enfants »*. Le cinéma, les cartes d'abonnement aux Musées du Louvre et d'Orsay, où il y a toujours quelque chose à découvrir. *« Et quand je ne sais vraiment pas quoi faire, je prends deux ou trois bus d'affilée et je regarde. Il y en a surtout un de bien, c'est le 24, que l'on prend à Austerlitz. Il fait tous les quais rive gauche. Comment peut-on s'ennuyer à Paris ? »*

Pascale Krémer



Le milliard égaré de la « banque verte » de l'Yonne

L'ex-directeur de la caisse régionale du Crédit agricole de l'Yonne est mis en examen et écroué pour « escroquerie et abus de confiance »

Patrice Bourbier, directeur général de la caisse régionale du Crédit agricole de l'Yonne (CR 89) jusqu'en février 1993, et Pierre Bérengier, son fondé de pouvoir, ont été mis en examen pour *« escroquerie, abus de confiance, abus de pouvoir* et *établissement de comptes inexacts »* et écroués, jeudi 30 mars à Auxerre, par le juge d'instruction Benoît Lewandowski. Le magistrat enquête depuis mai 1994 sur des dysfonctionnements qui ont conduit la CR 89 à prévoir 1 milliard de francs de provisions pour couvrir les pertes subies entre 1991 et 1993. Le tribunal de commerce d'Auxerre a, le 29 mars, révoqué les commissaires aux comptes – le cabinet parisien Constantin et Jean-Claude Sauce – de la « banque verte » de l'Yonne.

AUXERRE
de notre envoyé spécial

Dans ce département de l'Yonne qui compte deux anciens ministres de l'agriculture, le maire socialiste de Tonnerre, Henri Nallet, et le maire (Mouvement des réformateurs) d'Auxerre, Jean-Pierre Soisson, le bon sens paysan a été oublié et les plus élémentaires barrières de la prudence mutualiste ont été allègrement franchies par le Crédit agricole. En une petite décennie d'expansion immobilière aventureuse et d'investissements économiques hasardeux, la caisse régionale de la « banque verte » a perdu la tête. Le *« crazy agricole »* de l'Yonne, comme on a fini par l'appeler localement, compte aujourd'hui sur la solidarité mutualiste du groupe pour combler le gouffre financier creusé par la politique incarnée par ses deux anciens dirigeants aujourd'hui écroués.

« Bourbier nous a bien eus, confie, sous la promesse de l'anonymat, un agriculteur retraité, ancien administrateur de la CR 89. *Il parlait de ses relations parisiennes. Il menaçait de démissionner si on n'approuvait pas sa politique d'expansion. »* Directeur général de la caisse régionale de l'Yonne de 1985 à février 1993, Patrice Bourbier a réussi à exercer un fort ascendant sur les responsables paysans locaux. La vigilance de ses administrateurs icaunais – c'est ainsi que se dénomment les habitants de l'Yonne – a sans doute été abusée par la myriade de sociétés créées sous la houlette de M. Bourbier : Icauna Sarl, Icauna holding, Icauna Finances, toutes filiales à 99 % de la CR 89. Les excédents de l'épargne rurale en seront mobilisés par des opérations de plus en plus éloignées de l'Yonne et des métiers traditionnels du Crédit agricole.

Premier fleuron de cette politique d'expansion, la prise de participations de la CR 89 dans un institut d'études et de conseil marketing, Motivaction, remonte à 1988. Le propriétaire de cette société, Jean-Louis Croquet, va bénéficier de relations privilégiées avec Icauna Sarl : la filiale dirigée par MM. Bourbier et Bérengier prend des participations dans la société Motivaction, qui veut alors concurrencer Audimat dans la mesure des audiences de télévision. Ce soutien s'accompagnera de *« risques importants »*, selon la Caisse nationale du Crédit agricole (CNCA, l'organisme central), qui évaluera ultérieurement à 154 millions de francs, au 30 juin 1990, l'encours global de la CR 89 sur le groupe Croquet. Le maire de Tonnerre, Henri Nallet, aujourd'hui conseiller d'État, nous a confirmé que M. Croquet est *« un ami personnel »* qu'il connaissait avant d'être « parachuté » dans l'Yonne à l'occasion des législatives de mars 1986. Il nous a aussi indiqué avoir entretenu des *« liens amicaux »* avec Patrice Bourbier, *« un banquier atypique »*, qui a été son *« interlocuteur privilégié »* à la CR 89. Pour autant, l'ancien ministre de l'agriculture nous a assuré ne pas être à l'origine du soutien accordé par la banque à Motivaction, qui, à sa belle époque icaunaise, avait installé son antenne dans les locaux du quotidien *l'Yonne Républicaine* à Auxerre. Du moins une telle opération ressortissait-elle d'une logique *« classique »*, commente-t-on aujourd'hui à la direction de la CNCA, de développement économique régional.

Cédant aux mirages de la défiscalisation dans les DOM-TOM, la banque agricole va toutefois s'engouffrer, à fonds perdus, dans le financement de promotions immobilières. Ce sont ces opérations engagées en 1990 qui vont le plus lourdement grever la situation du Crédit agricole. Son partenaire en la matière sera une petite société installée à Marseille, Eurocef, spécialisée dans la commercialisation de produits immobiliers défiscalisants. Au printemps 1989, Patrice Bourbier s'est apparemment entiché du patron de la société, dont le capital est alors de 50 000 francs. Le 26 septembre 1989, M. Bourbier présente pourtant la société aux instances de la CR 89 comme un pourvoyeur d'affaires de première importance : il annonce qu'Eurocef fera, en 1989, un chiffre d'affaires de 13,4 millions de francs...



MÉCONNAISSANCE DE CAUSE

Mais cette présentation erronée friserait l'abus de confiance, selon l'enquête conduite par le juge Lewandowski : les 13,4 millions de francs annoncés correspondent en fait au montant des ventes d'un programme de logements en Martinique (la résidence Anse Bellemare), alors que le bénéfice attendu par Eurocef, société de commercialisation, ne concerne que les commissions perçues sur les ventes. En méconnaissance de cause, le bureau de la caisse régionale décidera donc de prendre une participation dans Eurocef à hauteur de 4 millions de francs. Et un protocole sera signé, le 25 novembre 1989, entre les deux partenaires. Le label de garantie conféré à Eurocef par son association avec la CR 89, dont le sigle est avantageusement mis en avant, va permettre à la société de multiplier les opérations. Montées par Patrice Bourbier et son fondé de pouvoir Pierre Bérengier, chargé de la cellule immobilier de la banque agricole, ces opérations seront dissimulées aux instances de contrôle habituelles de la CR 89, selon l'enquête en cours. Las ! Les crédits et les augmentations de capital consentis par la banque, les comptes bancaires d'Eurocef seront constamment débiteurs (5 millions de francs, à la fin de 1993).

Il est possible que les opérations immobilières dans les DOM-TOM aient masqué des détournements de fonds effectués par Eurocef et les entreprises de promotion immobilière gravitant localement dans sa mouvance. Ainsi du programme Novaparc, qui prévoyait la construction de quelque huit cents logements sur un terrain proche de Cayenne (Guyane). Le CR 89 et la caisse régionale du Crédit agricole de Martinique détenaient 95 % du capital de la société anonyme Novaparc, chargée de ce programme. Or, le promoteur de cette opération, Laurent Charles Alfred, entendu en novembre 1994 par les enquêteurs du SRPJ de Versailles, a dénoncé un *« chantage »* de MM. Bérengier et Bourbier : il a assuré leur avoir versé 150 000 francs, en juillet 1992 et en liquide, dans son bureau de Fort-de-France (Martinique), au sujet d'un premier programme de construction à Cayenne ; les deux hommes auraient ensuite exigé qu'il leur verse une *« commission en espèces de 600 000 francs »* au sujet de Novaparc. L'enquête devra établir si les honoraires (parfois 50 % des prix de vente des logements...) et commissions perçus par Eurocef sur de telles opérations n'ont pas eu d'autres bénéficiaires.

Une dernière opération de grande ampleur, celle du rachat de BVA *(lire ci-contre)*, attirera définitivement l'attention des instances nationales du Crédit agricole. Après avoir licencié MM. Bourbier et Bérengier, au début de 1993, le directeur général de la CNCA écrira au procureur de la République d'Auxerre, le 26 mai 1994, pour dénoncer les *« dysfonctionnements graves apparus dans la gestion »* de la caisse de l'Yonne, les *« opérations particulièrement aventureuses »* de ses dirigeants licenciés et *« le dépouillement subi »* par la CR 89. La CNCA, qui s'est constituée partie civile dans ce dossier aux côtés de la nouvelle équipe dirigeante de sa caisse régionale, souligne aujourd'hui avoir *« rapidement réagi »*. La « banque verte » colmate désormais les brèches, assure que la solvabilité de la caisse régionale sera garantie, et espère que les provisions pour pertes – 1 milliard de francs – ne seront pas toutes perdues.

Mais le Crédit agricole admet ne pas être en mesure, aujourd'hui, d'évaluer l'ampleur de la catastrophe. Après s'être concentré sur le volet immobilier de cette déroute financière, qui vaut à MM. Bérengier et Bourbier d'être écroués, le juge Lewandowski va désormais s'intéresser, lui, au trou creusé par les participations industrielles douteuses de la branche icaunaise de la « banque verte ».

Erich Inciyan

L'achat-vente de BVA

L'achat de l'institut d'études de marché et de sondages BVA a été financé, en avril 1989, par la Caisse régionale du crédit agricole de l'Yonne (CR 89). Fort de ce soutien financier, Jean-Louis Croquet avait alors acquis 100 % de cet institut d'études. La somme généralement avancée – 20 millions de francs – n'est pas aujourd'hui confirmée par la Caisse nationale du crédit agricole. En 1991, BVA sera ensuite racheté par la CR 89 à M. Croquet, pour un montant supérieur – non précisé – en vue d'une revente rapide. BVA n'étant toujours pas revendu à la fin de 1992, les instances nationales de la « banque verte » finiront par déposer plainte contre l'équipe dirigeante de la CR 89 à l'été 1994. Ami personnel de M. Croquet, Henri Nallet nous a *« démenti avoir bénéficié directement ou indirectement de l'achat-vente de BVA »* et précise qu'*« il n'y a jamais eu d'enquête BVA dans* [sa] *circonscription »*. Il ajoute que M. Croquet l'a *« conseillé, sans en tirer aucune rémunération, dans ses campagnes électorales »*. Entre-temps, BVA aura été revendu, en octobre 1993, à Marceau Investissements.

M. Méhaignerie assure que la justice pourra enquêter « en toute liberté » sur le financement du CDS

LE GARDE DES SCEAUX, Pierre Méhaignerie, a confirmé, jeudi 30 mars, qu'il avait demandé au parquet de Paris de diligenter une enquête préliminaire sur le financement du Centre des démocrates sociaux (CDS) (*Le Monde* du 31 mars). *« Ce sont des faits qui datent de huit ans, mais, par souci de transparence, par scrupule, et en toute sérénité, j'ai demandé à ce que toutes les vérifications soient faites par l'intermédiaire d'une enquête préliminaire,* a-t-il déclaré sur RTL. *Je n'y étais pas obligé, mais ma ligne de conduite, c'est qu'il n'y ait aucun privilège pour qui que ce soit. »*

Dans son édition du 22 mars, *Le Canard enchaîné* avait affirmé que le mouvement centriste, présidé de 1982 à 1994 par Pierre Méhaignerie, disposait en Suisse d'une *« cagnotte »* qui voyait passer entre 4 et 8 millions de francs selon les années. Le secrétaire général adjoint du CDS, François Froment-Meurice, avait d'ailleurs confirmé sans difficultés ces informations. *« Je ne suis pas fâché d'en finir avec cette hypocrisie,* avait-il déclaré au *Canard. Un parti qui prétend qu'il se finançait avec l'air du temps avant la loi de 1990 se fout du monde. D'ailleurs, aujourd'hui, le CDS reçoit 34 millions de francs d'argent public. Si ce budget est justifié, comment faisait-on avant ? »*

« EXEMPLE DE DÉMOCRATIE »

Le parquet de Paris, qui est placé sous l'autorité du garde des sceaux, sera donc chargé de diriger les investigations sur ces financements occultes. En dépit du lien hiérarchique qui unit le ministre aux procureurs de la République, Pierre Méhaignerie a assuré que les magistrats chargés de diriger l'enquête préliminaire auraient *« totale liberté de mener leurs investigations »*. *« Je doute que des faits délictueux soient reprochés au CDS,* a-t-il cependant ajouté. *Je crois que, s'il y a un parti qui a vécu pauvrement, et on me l'a suffisamment reproché, c'est bien le CDS. »*

Le successeur de Pierre Méhaignerie à la tête du mouvement centriste, François Bayrou, a estimé que le geste de Pierre Méhaignerie était un *« exemple de démocratie »*. *« La décision qu'il a prise d'une enquête préliminaire sur le financement du mouvement avant 1991,* note le ministre de l'éducation de M. Balladur dans un communiqué, *est un acte de courage et de transparence sans précédent. »* Au cours d'un déjeuner avec les professions juridiques et judiciaires, jeudi 30 mars à Paris, le premier ministre, Edouard Balladur, a lui aussi rendu hommage à la décision du garde des sceaux. *« C'est très bien, cela prouve que la loi est égale pour tous »*, a-t-il souligné.

Pour sa part, le Syndicat de la magistrature (SM) a vivement dénoncé cette *« stratégie d'enlisement du dossier »*. *« Effectuée sous le contrôle du procureur de la République, lui-même placé sous la tutelle hiérarchique du ministre de la justice, une telle enquête, qui ne permet par ailleurs aucune investigation sérieuse, ne constitue qu'un grossier stratagème destiné à faire croire que le garde des sceaux laisse agir la justice en toute indépendance,* note le SM dans un communiqué. *De telles dérives rendent d'autant plus urgente la modification du statut des parquets afin que ces derniers se voient reconnaître l'assurance d'une véritable autonomie. »*

Anne Chemin

Willy Van Coppernolle condamné à la réclusion à perpétuité

LA COUR D'ASSISES DU GARD a condamné, jeudi 30 mars, Willy Van Coppernolle à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de 22 ans. Cet ancien cuisinier belge de 51 ans a été reconnu coupable de l'enlèvement et du meurtre du petit Abdel Dhkissi (11 ans), et du viol de deux adolescents, âgés de 15 et 16 ans, en 1993. Au terme d'une délibération d'une heure quarante-cinq, les jurés ont suivi les réquisitions de l'avocat général Alain Lapierre. Willy Van Coppernolle est resté sans réaction à l'énoncé du verdict, alors que les familles des victimes et leurs proches ont applaudi. Ancien épicier marocain, le père du petit Abdel a déclaré : *« On a du regret que ce bourreau soit toujours là, mais la justice est rendue, je suis très fier de la justice française. »*

Un dirigeant de la Générale des eaux mis en examen pour corruption

LE JUGE D'INSTRUCTION Jacqueline Meyson a mis en examen, jeudi 30 mars, le directeur général adjoint de la Compagnie générale des eaux (CGE), Jean-Dominique Deschamps, pour *« trafic d'influence, faux et usage de faux et corruption »*. M. Deschamps avait été placé en garde à vue le 28 mars par la section de recherche de la gendarmerie de Paris, dans le cadre de l'enquête conduite par Mme Meyson sur un système de fausse facturation entre le groupe de distribution d'eau et la Sicopar (Société d'ingénierie commerciale pour l'aménagement des régions) (*Le Monde* du 30 mars).

Ce bureau d'études, réputé proche du Parti communiste, est soupçonné d'avoir perçu au total 14,7 millions de francs de la CGE, à l'occasion de marchés de traitement et d'adduction d'eau situés notamment en Ile-de-France, en Bretagne, et dans plusieurs grandes villes dont Toulouse, Montpellier, Reims et Rouen. Au cours d'une perquisition effectuée en mars 1994 au siège de la CGE, un juge de la Réunion, qui enquêtait sur des faits semblables, avait saisi les notes personnelles de M. Deschamps sur la conduite de marchés d'eau. M. Deschamps avait déjà été mis en examen dans cette procédure.

■ **VAR : une demande de levée d'immunité parlementaire visant le député (RPR) Philippe de Canson** devait être adressée, vendredi 31 mars, par le juge Jean-Luc Tournier. Ce magistrat avait mis en examen Janie et François de Canson, l'épouse et le fils du député, qui est aussi le maire (RPR) de Lalonde-les-Maures, pour *« abus de confiance, faux et usage de faux et extorsion de fonds »*, à propos de la gestion de la maison de retraite Bellisa, construite et exploitée par la famille de Canson à La Londe (Var). Mme de Canson et son fils sont notamment soupçonnés d'avoir prélevé une « dîme » de 10 % sur les honoraires des infirmières de leur établissement. Ancien suppléant de Yann Piat, M. de Canson pourrait être mis en examen pour *« prise illégale d'intérêts »*. – *(Corresp. rég.)*.

■ **JUSTICE : trois chefs d'entreprise des Pyrénées-Atlantiques** ont été mis en examen pour complicité d'escroquerie, trafic d'influence et, pour deux d'entre eux, abus de biens sociaux, jeudi 29 mars, par le premier juge d'instruction de Pau, Jean-Louis Lecué. Charles Etchandy, président de la Fédération française de la chaussure, Jacques Boscq, président d'une chocolaterie, et Arnaud Lefort, directeur de société, auraient bénéficié d'interventions de la part d'un ancien député socialiste qui était devenu consultant auprès de nombreuses entreprises, Jean-Pierre Destrade. Incarcéré depuis le 6 janvier, M. Destrade est mis en examen pour escroquerie, recel d'abus de biens sociaux, faux et usage de faux.

■ **TRAFIC D'INFLUENCE : le maire de Calais, Jean-Jacques Barthe (PCF), a été mis en examen** mercredi 29 mars pour trafic d'influence par le juge d'instruction José Thorel de Boulogne-sur-mer. Jean-Jacques Barthe est la deuxième personnalité communiste du Pas-de-Calais, après le sénateur et maire d'Auchel, Jean-Luc Bécart, à être poursuivi pour des problèmes de trafic d'influence dans l'attribution de marchés publics. Deux des adjoints de Jean-Jacques Barthe, le communiste Marcel Levaillant et le socialiste André Capet (responsable des cantines scolaires calaisiennes), ont été eux aussi mis en examen pour trafic d'influence. La justice soupçonne les élus d'avoir favorisé des sociétés de service qui, en contrepartie des marchés obtenus, auraient financé les partis politiques de la majorité municipale, le PCF et le PS. Le maire, Jean-Jacques Barthe, a estimé qu'il s'agissait là d'une *« machination politique »* avant les élections municipales.

■ **SIDA : deux médecins ont été condamnés à la prison avec sursis** par le tribunal correctionnel de Quimper, jeudi 30 mars, parce qu'ils n'avaient pas prévenu un malade de sa séropositivité. Poursuivis pour non-assistance à personne en danger, les docteurs Alain Connan, anesthésiste à la clinique quimpéroise Saint-Michel, et Alain Penchet, chirurgien, ont été condamnés pour *« omission volontaire »*, respectivement à trois mois d'emprisonnement avec sursis et six mois d'interdiction d'exercice, et à un de prison avec sursis et trois mois d'interdiction d'exercice. La victime, Marcel Martin, contaminé par le virus du sida à la suite d'une intervention chirurgicale, s'était suicidé une semaine avant le procès.

■ **TOXICOMANIE : la méthadone est officiellement devenue un médicament**, avec la signature, jeudi 30 mars par le directeur général de l'Agence du médicament, Didier Tabuteau, de l'autorisation de mise sur le marché de ce produit de substitution à l'héroïne. Un arrêté fixant son prix à la vente en pharmacie devait paraître au *Journal officiel* du 31 mars, a précisé le ministre délégué à la santé, Philippe Douste-Blazy. Opiacé de synthèse, la méthadone sera disponible dans le commerce et pourra être prescrite par les médecins généralistes *« dans quelques semaines »*, le temps notamment de mettre au point un conditionnement adapté, a-t-il ajouté. Seuls les toxicomanes bénéficiant d'une prise en charge dans un centre spécialisé (1 645 places actuellement) pourront poursuivre leur traitement en médecine de ville.

■ **INGÉRENCE : le maire (UDF-PR) de La Ciotat (Bouches-du-Rhône)** a rendu publique sa mise en examen, dans un communiqué diffusé vendredi 31 mars. Dans ce texte, Jean-Pierre Lafond *« proteste formellement contre la mise en examen qui* (lui) *a été notifiée il y a maintenant près de deux mois »* et *« conteste que* (sa) *situation puisse être analysée comme une ingérence »*. Cette mise en examen résulte de l'information judiciaire ouverte après un rapport accablant de la Chambre régionale de la cour des comptes sur la gestion de la ville, qui relevait notamment que M. Lafond percevait des salaires de l'entreprise qu'il a créée, Lafond-Laville, absorbée par la suite par la Générale des eaux, et qui avait obtenu la concession de plusieurs marchés publics à La Ciotat.

■ **VOILE ISLAMIQUE : le tribunal administratif de Lille a examiné**, jeudi 30 mars, les recours de vingt-cinq jeunes filles voilées exclues des collèges, lycées et universités du Nord. Premier examen par une juridiction administrative d'une affaire postérieure à la circulaire Bayrou du 20 septembre 1994 sur le port de *« signes ostentatoires »*, l'audience a confirmé que le texte du ministre de l'éducation nationale ne modifiait en rien la situation juridique. Le commmissaire du gouvernement – magistrat indépendant chargé de donner un avis de droit –, Françoise Boulay, a en effet proposé au tribunal de confirmer l'exclusion des dix-sept jeunes musulmanes du lycée Faidherbe de Lille, car leur comportement avait troublé l'ordre public. Il s'est également prononcé en faveur de l'exclusion des trois adolescentes du collège Edouard Branly de Tourcoing et des deux élèves du collège Robert Schumann d'Halluin, accusées d'avoir manqué à l'obligation scolaire. Jugement le 13 avril.

HORIZONS

ENQUÊTE

Un ancien entrepôt aménagé accueille à Paris, pour une nuit, des jeunes sans domicile. La plupart sont toxicomanes, et nul ne leur impose un traitement. Simone Veil inaugurera le Sleep-in le 6 avril

Un lit pour 10 francs

DORMIR, manger. Ces évidences ne le sont pas pour tout le monde. A Paris, aujourd'hui, des jeunes gens couchent dehors, le ventre vide. La plupart sont toxicomanes, dépendants de l'héroïne, du crack ou d'autres substances, licites ou illicites. Depuis la fin du mois d'octobre, au 61, rue Pajol, dans le dix-huitième arrondissement, un lieu d'accueil d'un genre inédit en France leur ouvre chaque soir ses portes. Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, doit officiellement inaugurer le Sleep-in jeudi 6 avril.

L'admission au Sleep-in – en français « dormir dedans » – n'exige que d'être majeur, une réservation par téléphone et 10 francs. Pour une seule de ces pièces jaunes souvent acquises avec difficulté, les personnes accueillies peuvent se nourrir de riz en sauce à satiété, se doucher, laver leur linge, regarder la télévision, dormir, prendre un petit déjeuner. Depuis l'ouverture, soixante-dix à quatre-vingts personnes en moyenne y sont passées chaque mois. Au matin, ceux qui le désirent ont accès à la consultation médico-sociale, située sous le même toit, mais dans un bâtiment distinct, avec sa propre entrée. De 9 h 30 à midi, Pascale, la secrétaire, inscrit les patients. Une infirmière, une assistante sociale, un médecin généraliste et un médecin psychiatre reçoivent qui veut. Les professionnels font jouer la débrouille et leurs relations en fonction des demandes des clients. Leur mission essentielle est de les orienter, pas de les prendre en charge.

A 19 h 30, chaque jour, le rituel commence. Un membre de l'équipe ouvre le grand portail de bois. Les habitants d'un jour arrivent, seuls ou accompagnés, traversent la petite cour pavée et attendent dans l'entrée. Ils défilent un à un à la table de l'accueillant de garde et s'entendent énoncer les règles du lieu, nulle part affichées. Ils lui confient alors leurs effets personnels et les médicaments qu'ils ont éventuellement sur eux, puis versent leur obole à la collectivité. Il n'est pas rare qu'un hébergé avance la nuit d'un autre.

Un deuxième accueillant joue les garçons d'étage : il fournit draps et couvertures et installe chacun dans sa chambre. Les visiteurs sont alors libres de se nourrir, de prendre une douche et de laver leurs vêtements – on leur prête un survêtement s'ils n'ont pas de tenue de rechange –, de rester là ou de sortir, à la seule condition qu'ils ne rentrent pas plus tard que minuit.

Dans les placards flambant neuf de l'entrée, fermés à clé, les sacs à dos, sacs de sport ou de plastique résument à eux seuls des vies entières. Des vies brisées, des vies d'errance et de galère, des vies de prisonniers. Serge a trente-deux ans et *« neuf ans de placard »*. Il a atterri au Sleep-in après avoir été expulsé d'un squat. Il travaille comme livreur depuis quatre mois, mais sa paye ne suffit pas à lui offrir un toit. Il a rencontré Latifa, trente et un ans, trois jours plus tôt. *« L'hôtel, à deux, c'est 3 000 francs par mois, la moitié de ma paye*, soupire-t-il. *On a cherché un appartement, mais ce qui me tue, ce sont les cautions : 8 500 francs pour un loyer de 2 700 ! »* Serge affirme qu'il pourrait aller dormir chez sa soeur, chez *« plein de gens »*, mais *« c'est l'orgueil qui* [le] *fait tenir »*. *« Ils vont m'aider, mais à leur façon ils vont me faire la morale. »*

ASSIS sur les banquettes vert sombre de la salle commune baptisée « le Bistrot », sous la lumière crue des néons, les visiteurs du soir se reposent, tiennent conciliabule ou piquent du nez. Vincent explique à Jean-Philippe comment baisser progressivement ses doses de méthadone. Avec ses grands yeux bleus, sa face lunaire et sa casquette devant-derrière, Jean-Philippe semble venu d'ailleurs. C'est sa première nuit au Sleep-in.

Ouvert aux toxicomanes « actifs », l'endroit répond à de vraies urgences. La Boutique, située quelques centaines de mètres plus loin, permet déjà à quelques-uns de faire une pause – diurne – dans leur course au produit. Ce local, qui fait gratuitement office de cafétéria, laverie et bains-douches, est ouvert depuis juillet 1993 (*Le Monde* du 28 janvier). Mais, le soir venu, chacun retourne à la rue. Le Sleep-in accueille aujourd'hui environ un quart des clients qui fréquentent La Boutique. Certains réservent leur place par l'intermédiaire d'institutions spécialisées, d'autres grâce au bouche à oreille. Rien n'est exigé des « hébergés ». S'ils s'intoxiquent avant de venir, *« ce n'est pas notre problème »*, affirme Anna Fradet, la directrice des lieux.

L'apparente simplicité de l'ancien entrepôt, aménagé en U autour d'un petit parvis, ses passerelles, sa transparence et sa luminosité, la décontraction de l'équipe et de ses passagers sont le fruit d'une solide réflexion. Le projet, conçu par Anna Fradet, professionnelle du travail communautaire venue de l'association Espoir - Goutte-d'Or (EGO), et Jean-François Solal, médecin psychiatre et psychanalyste, avait été retenu en 1991 par la délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie, du temps de Georgina Dufoix. Il aura fallu les efforts conjugués de la direction de l'action sociale et l'aile protectrice de l'association SOS-Drogue international, présidée par Régine Choukroun, l'animatrice des nuits parisiennes, pour qu'il se concrétise trois ans plus tard.

« Le concept entrait tout à fait dans la vocation de notre association, explique Jean-Marc Borello, secrétaire général de SOS-Drogue international. *Nous avons été les premiers à mettre en place le numéro vert d'information sur les drogues. Nous l'avons financé sur nos fonds pendant des années, avant que les pouvoirs publics ne réalisent son utilité. »* Cette fois, M. Borello confie avoir rencontré au ministère de la santé *« des gens prêts à prendre le risque »*. Car les critiques fusaient de toutes parts. Les lieux d'accueil dits à « bas seuil », c'est-à-dire n'exigeant ni arrêt du produit ni sevrage, n'avaient pas bonne presse dans le milieu des spécialistes de la toxicomanie. Durant l'été 1993, la recherche des locaux fut *« épouvantable »*, se souvient le docteur Solal. Acheter était l'unique solution. Quel propriétaire aurait accepté de louer ses murs pour accueillir un tel projet ? Quelle copropriété aurait toléré la cohabitation avec une population aussi peu recommandable ?

« J'ai refoulé les dealers et les consommateurs à 150 mètres du périphérique. Et maintenant ? »

Il fallait *« éviter que les gens aient envie de s'installer*, explique Jean-François Solal, *et leur offrir tous les soirs le même service, un peu comme au McDonald's. »* Jade et Sami Tabet, les architectes, n'ont laissé aucun détail au hasard. *« Très vite*, raconte le second, *l'idée s'est imposée. Il fallait reconstituer l'extérieur dans cet intérieur. » « Certains nous ont dit : « Le lieu est trop beau »*, poursuit l'architecte. *Dans le social, tout se passe comme si l'on n'avait pas le droit de faire quelque chose d'adapté, qui fonctionne. Tout doit obligatoirement être misérable, mal fichu, et c'est à ce prix que l'on obtient subventions et encouragements. »*

QUATRE mois après son ouverture, le Sleep-in est resté « nickel », comme diraient ses jeunes usagers. Pas un graffiti sur les murs, pas une trace de cigarette écrasée au sol, pas de casse. Et qu'on n'aille pas parler de « miracle » au personnel, le respect mutuel leur suffit à tout expliquer. Dans cette *« institution qui se fait le soir et qui se défait le matin, on gère des espaces de circulation, pas des gens »*, précise le docteur Solal. Les promoteurs du Sleep-in ont renoncé à la fameuse lumière bleue dans les toilettes – qui empêche les utilisateurs de seringues de trouver leurs veines –, mais ils ont souhaité qu'il n'y ait pas d'eau dans les chambres et qu'il y soit interdit de fumer.

Dans les trois grandes pièces aménagées à l'étage, de petits boxes fermés par un rideau bleu foncé – faciles à surveiller – contiennent chacun un lit, un néon, une sonnette d'appel et une tablette fixée au mur. Filles et garçons sont séparés, mais quatre boxes de deux places ont été prévus pour les couples. Le caractère anonyme, monacal et presque froid des chambrées est lui aussi destiné à décourager toute velléité d'installation.

Certains, pourtant, sont déjà des habitués. Dans la salle commune, la sonnerie du téléphone qui retentit derrière le bar est l'objet d'une seule et même plaisanterie : *« Si c'est la Bourse, tu liquides mes actions ! »* L'ambiance est conviviale. Elle se tend parfois. Chaque événement de la soirée ou de la nuit est consigné dans un « cahier de liaison » que se transmettent les personnels d'encadrement. Cela va de l'arrivée d'un nouveau à la crise d'épilepsie d'un habitué, du « flagrant délit » d'échange de médicaments entre deux clients aux dettes consenties qui restent à honorer. Les mauvaises nouvelles – hospitalisations, incarcérations – ponctuent les comptes-rendus. Les éventuelles sanctions – l'exclusion pour une nuit, rarement plus – sont arrêtées collégialement.

Sur neuf permaments, deux seulement, anciens usagers de drogues, avaient connu le monde de la toxicomanie de près. Tous ont suivi huit journées de formation, à base notamment de jeux de rôles et de mises en situation. Ils ont appris l'essentiel de la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants et ses conséquences sur l'organisation du travail. Ils ont été informés de la vie du quartier et de l'existence des partenaires locaux (La Boutique, EGO, Médecins du monde, l'association d'accueil La Terrasse et le commissariat du dix-huitième arrondissement). Ils ont acquis des notions sur les pathologies de l'exclusion et la toxicomanie à l'héroïne. Deux jours de cours de secourisme ont clôturé le programme.

Lahouari est un jeune du quartier parmi d'autres. Il a grandi à la Goutte-d'Or. Il aurait pu devenir footballeur si sa curiosité n'avait pas été aiguisée par ce drôle d'endroit qui venait d'ouvrir juste en face de chez lui. *« Ma première réaction a été de dire : « Non, pas encore eux ! »*, raconte-t-il. *La came est venue dans notre quartier et elle a tout changé. Les toxicomanes sont devenus le cœur du quartier. Avant, le cœur, c'était nous, les habitants. »* Puis il a suivi Abel, l'un des accueillants, *« rencontré au foot »*. Peu à peu, sa vision des choses a évolué. Aujourd'hui, Lahouari est en contrat de qualification au Sleep-in. *« Il faut s'occuper d'eux, ce sont des êtres »*, dit-il.

Comme Lahouari, les riverains avaient d'emblée manifesté leur hostilité. Grâce à l'entregent de l'association La Chapelle, les velléités de se constituer en milice ont été découragées. Bernard Vacheron, administrateur de cette jeune association, assure que *« le quartier était relativement tolérant, la toxicomanie ne posait pas tant de problèmes, c'était gérable »*. Jusqu'au jour où la place Stalingrad, dans le dix-neuvième arrondissement, fut « nettoyée ». Repoussés par les forces de police d'un arrondissement à l'autre, les « crackers » envahirent le sud du quartier de La Chapelle, les halls et les escaliers d'immeuble. Le lundi suivant, M. Vacheron était reçu à sa demande par le commissaire Parent. *« Moi, mon rôle, c'est la répression*, lui avait alors franchement répondu le policier. *Je peux assurer des opérations de sécurisation, je peux déplacer le problème, mais pas le traiter. »*

Le mardi, le responsable associatif écrivait ses inquiétudes dans un courrier qu'il portait au commissaire. Le soir même, des cars de CRS et des voitures de police patrouillaient en nombre dans les rues. Les esprits échauffés se calmaient, le dialogue pouvait être amorcé. Une première réunion d'information était organisée à La Boutique, avec les travailleurs sociaux, les habitants, les commerçants et les représentants de la police judiciaire. La deuxième rencontre eut lieu au Sleep-in. *« La psychose de tous ceux qui ont pu parler avec les accueillants a nettement diminué »*, remarque M. Vacheron, qui se souvient d'une autre phrase du commissaire Parent à l'assemblée : *« J'ai refoulé les dealers et les consommateurs à 150 mètres du périphérique. Et maintenant, que fait-on ? »*

« Ambiguïté entre le contrôle et le laisser-faire »

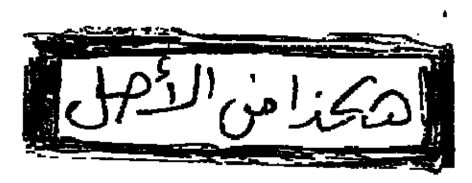
Bernard Vacheron prévoit de contacter le maire de Saint-Denis, la banlieue proche. *« On ne va pas se les repasser pendant des mois et des années*, lance-t-il. *Ce qui nous manque à présent, c'est un relais politique. »* Il estime que *« c'est de la folie d'avoir créé deux structures dans le même arrondissement, alors qu'il n'en existe pas d'autres dans Paris »*. Il faudrait, selon lui, *« installer des lieux où les toxicomanes pourraient se piquer avec un maximum de sécurité pour eux-mêmes et pour autrui »*, et il se dit *« prêt à faire le travail d'explication nécessaire »*.

Siska Piérard, vice-présidente de l'association de quartier, avoue qu'elle avait été *« un peu vexée »* d'apprendre au dernier moment l'ouverture du Sleep-in. Mais si les riverains avaient été prévenus à temps, auraient-ils accepté l'implantation du lieu à deux pas de chez eux ? Pas sûr. Mme Piérard en convient, qui s'emploie à pacifier les discours et à argumenter face aux habitants persuadés qu'*« on dorlote les toxicomanes »*.

Le Sleep-in est à l'heure de son premier bilan. Aucun acte grave de violence n'y a été commis. *« Quand les gens touchent le RMI*, constate Marek, l'accueillant, *l'ambiance est très calme. Mais deux ou trois jours avant, ils sont un peu nerveux. »* Pour l'instant, les situations ont toujours *« failli »* exploser. *« Nous sommes dans une ambiguïté permanente entre le contrôle et le laisser-faire »*, concède Jean-François Solal. Mais la véritable leçon du Sleep-in est ailleurs : *« Nous pensions que l'accès aux soins ne concernerait que 10 % à 20 % des clients*, reprend le docteur Solal. *En réalité, 50 % ont fait la démarche. »* La proximité de la consultation, rien d'autre, les a poussés à accomplir ce premier pas vers une dignité retrouvée.

Laurence Folléa

★ France-Culture diffusera un reportage sur le Sleep-in dans l'émission « Détours », dimanche 2 avril, à 12 h 30. Le magazine « Grand angle » du 29 avril, à 11 heures, sera entièrement consacré au sujet. Les deux émissions sont signées Olivier Danrey.



La fleur promise

par le sous-commandant Marcos

AUX hommes et aux femmes qui, dans des langues et sur des chemins différents, croient en un avenir plus humain et luttent pour l'obtenir dès maintenant.

Frères !

Il existe sur cette planète que l'on appelle Terre et sur le continent que l'on appelle « américain » un pays dont la forme semble avoir reçu un grand coup de dents à l'orient et qui étend à l'occident un bras dans l'océan Pacifique afin que des cyclones ne l'arrachent pas à son histoire. Ce pays est connu de ses habitants et des étrangers sous le nom de Mexique. Son histoire est celle d'un long combat entre son désir d'être lui-même et les convoitises extérieures qui voudraient le soumettre à un autre drapeau. Ce pays est le nôtre.

[...] Constamment, le puissant d'autres terres venait pour essayer de nous voler notre avenir. C'est pour cela qu'il est écrit dans le chant de guerre qui nous unit : *« Si un ennemi étranger ose profaner ton sol en y posant le pied, pense, ô patrie bien-aimée, qu'en chacun de tes fils le ciel t'a donné un soldat. »* C'est pour cela que, dans le passé, nous nous sommes battus. L'étranger est venu pour nous conquérir, avec d'autres drapeaux et d'autre langues. Il est venu et il est reparti.

Nous sommes demeurés mexicains, parce que nous ne voulions pas d'un autre nom, ni marcher sous un autre drapeau que celui où un aigle dévore un serpent sur fond blanc flanqué de vert et de rouge. Nous avons résisté. Mais nous, les premiers habitants de ces terres, nous les indigènes, nous sommes restés, oubliés, à l'écart dans un coin, tandis que les autres devenaient toujours plus grands et plus forts ; nous n'avions que notre histoire pour nous défendre, et nous nous y cramponnions pour ne pas mourir.

Puis est venue cette période de l'histoire qui semble presque une dérision, parce qu'un seul pays, le pays de l'argent, s'est placé au-dessus de tous les drapeaux. Alors ils ont parlé de « globalisation ». Et nous avons compris qu'ils appelaient ainsi cet ordre absurde où l'on ne sert plus qu'une patrie, celle de l'argent, et où les frontières disparaissent, non sous l'effet de la fraternité, mais du fait de l'hémorragie qui engraisse les puissants sans nationalité.

Le mensonge est devenu monnaie universelle et, dans notre pays, le rêve de bien-être et de prospérité de quelques-uns s'est tissé sur le cauchemar de presque tous. Corruption et falsification sont devenues les principaux produits d'exportation de notre pays. Nous étions pauvres et nous habillions notre indigence de richesse, et le mensonge était tellement énorme que nous finissions par y croire nous-mêmes. Nous nous préparions aux grandes rencontres internationales, et, par la volonté du gouvernement, la pauvreté était déclarée une invention que le développement proclamé à grands cris par les statistiques de l'économie faisait s'évanouir.

Et nous ? Nous, on nous avait oubliés, nous étions relégués hors de l'Histoire, nous n'avions plus qu'à mourir, oubliés et humiliés. La souffrance de la mort n'est rien à côté de celle de l'oubli. Nous avons découvert que nous n'existions plus, que ceux qui gouvernent nous avaient oubliés dans l'euphorie des chiffres et des taux de croissance. Un pays qui s'oublie ainsi lui-même est un pays triste, un pays qui oublie son passé ne peut avoir d'avenir. Alors nous avons pris des armes et nous sommes entrés dans les villes où nous étions des animaux. Et nous sommes allés dire au puissant : *« Nous sommes là ! »*, et nous avons crié au pays entier : *« Nous sommes là »*, et nous avons crié au monde entier : *« Nous sommes là ! »*

Et voyez comment vont les choses : pour qu'on nous voie, nous nous sommes masqué le visage ; pour qu'on nous donne un nom, nous avons pris l'anonymat ; pour avoir un avenir, nous avons mis notre présent en jeu ; et, pour vivre, nous sommes morts.

Alors sont venus les avions, les hélicoptères, les chars, les bombes, les balles et la mort, et nous sommes retournés dans nos montagnes, et la mort nous y a poursuivis ; et beaucoup de gens, de toute part, nous ont dit : *« Parlez ! »*, et les puissants ont dit : *« Parlons ! »*, et nous, nous avons dit : *« Très bien, parlons ! »*, et nous avons parlé, et nous leur avons dit ce que nous voulions, et eux ne comprenaient pas, et nous leur répétions que nous voulions la démocratie, la liberté et la justice, et eux continuaient à ne pas comprendre, et ils cherchaient dans leurs plans macroéconomiques et tous leurs traités de néolibéralisme, et ils ne trouvaient jamais ces mots-là, et ils nous disaient toujours : *« Nous ne comprenons pas »*, et ils nous proposaient un meilleur coin dans le musée de l'histoire, une mort à plus long terme et une chaîne en or pour enchaîner la dignité.

Et ne vous en faites pas pour le serpent, l'aigle s'en chargera

Nous, nous n'avions plus qu'à mourir, oubliés et humiliés. Nous avons découvert que nous n'existions plus

Et nous, pour qu'ils comprennent ce que nous voulions, nous avons commencé à faire sur nos terres ce que nous voulions. Nous nous sommes organisés avec l'accord de la majorité, et nous avons montré ce que ça voulait dire, vivre avec la démocratie, la liberté et la justice.

Pendant un an, la loi des zapatistes a gouverné ces montagnes. Je ne vais pas vous apprendre ce que vous savez déjà : les zapatistes, c'est nous. Nous qui n'avons ni visage, ni nom, ni passé, et qui sommes en majorité des indigènes – mais, ces derniers temps, des frères d'autres terres et d'autres races nous rejoignent. Nous sommes tous des Mexicains. Et voici ce que nous avons fait quand nous gouvernions ces terres.

Quand nous gouvernions, nous avons réduit à zéro le taux d'alcoolisme, et cela parce que les femmes se sont mobilisées en disant que boire sert seulement à ce que l'homme batte les femmes et les enfants et se conduise comme une brute, et elles ont ordonné de ne plus boire et personne n'a plus bu, et nous n'avons plus toléré qu'on boive, et les premiers bénéficiaires en étaient les enfants et les femmes tandis que les perdants étaient les commerçants et le gouvernement.

Et, avec le concours d'organisations que l'on appelle « organisations non gouvernementales », nous avons fait des campagnes de santé, et l'espérance de vie de la population civile a augmenté, alors même que notre affrontement avec le gouvernement réduisait notre propre espérance de vie, à nous les combattants.

Et la femme ou plutôt les femmes ont vu le résultat des lois qu'elles nous avaient fait imposer aux hommes, et le tiers de nos forces combattantes est maintenant composé de femmes qui ont montré leur vaillance et leur force en nous « convainquant » d'accepter leurs lois et qui participent également à la direction civile et militaire de notre combat, et nous trouvons ça très bien.

Et on a aussi interdit l'abattage des arbres, et on a fait des lois pour la protection des forêts, et on a interdit la chasse aux animaux sauvages, mêmes les bêtes féroces du gouvernement, ainsi que la culture, la consommation et le trafic des drogues, et ces interdictions ont été respectées.

Et le taux de mortalité infantile est devenu aussi minuscule que les nouveau-nés eux-mêmes. Et les lois zapatistes ont été appliquées à tous, sans distinction de position sociale ou de niveau de revenu. Et toutes les décisions importantes, ou « stratégiques », de notre lutte ont été prises par la méthode de ce qu'on appelle « référendum » ou « plébiscite ».

Et nous avons mis fin à la prostitution, et le chômage a disparu, de même que la mendicité. Et les enfants ont connu les bonbons et les jouets.

Et nous avons commis beaucoup d'erreurs et de fautes. Et nous avons également fait ce qu'aucun gouvernement au monde, quelle que soit sa filiation politique, n'est capable de faire honnêtement, à savoir reconnaître les erreurs et prendre des mesures pour les corriger.

Et nous en étions là, c'est-à-dire en train d'apprendre, quand sont arrivés les chars, les hélicoptères, les avions et des milliers de soldats, et ils disaient qu'ils venaient défendre la souveraineté nationale, et nous leur avons dit que c'étaient eux, aux Iouessei [NDLR : aux USA] qui la violaient, et pas nous au Chiapas, et que la souveraineté nationale ne se défend pas en foulant aux pieds la dignité rebelle des indigènes.

Ils n'entendaient pas, car le bruit de leurs engins de guerre les avait rendus sourds, et ils venaient envoyés par le gouvernement, ce gouvernement pour qui la trahison est l'escalier par lequel on accède au pouvoir alors que, pour nous, la loyauté est le plan égalitaire que nous désirons pour tous.

Et le gouvernement apportait sa légalité à la pointe des baïonnettes, tandis que nous, notre légalité était dans le consensus et la raison : car nous voulons convaincre tandis que le gouvernement veut vaincre, et nous disons qu'une loi qui doit utiliser les armes pour être appliquée ne mérite pas le nom de loi mais seulement celui d'arbitraire, même recouverte d'oripeaux pseudo-légaux, et que l'homme pour qui la loi s'accompagne de la force des armes est un dictateur, même s'il dit avoir été élu par la majorité.

Et ils nous ont chassés de nos terres. Et avec les chars est venue leur loi du gouvernement et s'en est allée la loi des zapatistes. Et derrière les chars du gouvernement sont revenus la prostitution, la boisson, le vol, les drogues, la destruction, la mort, la corruption, la maladie, la pauvreté.

Et des gens du gouvernement sont venus, et ils ont dit que la légalité était rétablie sur les terres du Chiapas, ils sont venus avec des gilets pare-balles et des chars, mais ils ne sont pas restés longtemps car ils se sont vite fatigués de faire leurs discours devant des poules, des cochons, des chiens, des vaches, des chevaux et un chat qui s'était égaré.

Voilà ce qu'a fait le gouvernement, et vous le savez déjà puisqu'un tas de journalistes l'ont vu et l'ont publié. Et c'est ça la légalité qui règne maintenant sur nos terres. Et voilà ce qu'a été la guerre pour la *« légalité »* et la *« souveraineté nationale »* que le gouvernement a faite contre les indigènes du Chiapas. Contre les autres Mexicains le gouvernement fait aussi la guerre, sinon qu'au lieu de chars et d'avions, il leur a balancé un programme économique qui les tuera également, mais plus lentement.

[...] Et nous avons su qu'il y avait eu des manifestations, des meetings, des lettres, des poèmes, des chansons, des films et d'autres choses encore pour qu'il n'y ait pas la guerre au Chiapas. Et nous avons su qu'on avait dit *« Non à la guerre ! »* en Espagne, en France, en Italie, en Allemagne, en Russie, en Angleterre, au Japon, en Corée, au Canada, aux Etats-Unis, en Argentine... et que dans d'autres pays, si on ne l'avait pas dit, on l'avait pensé.

Et alors nous avons vu qu'il existait des braves gens dans le monde entier et que ces gens vivent beaucoup plus près du Mexique que ceux du gouvernement de ce pays.

[...] Et nous voudrions vous dire, à vous tous, merci. Vous dire que nous voudrions vous offrir une fleur, je dis une fleur parce que nous n'en avons pas suffisamment pour chacun ou chacune de vous, mais une seule suffit pour que vous vous la partagiez et en gardiez tous un petit morceau et comme ça, quand vous serez vieux ou vieilles, vous pourrez raconter aux enfants de votre pays : *« J'ai lutté pour le Mexique à la fin du vingtième siècle et, d'ici, j'ai soutenu les gens de là-bas ; je sais seulement qu'ils voulaient ce que veulent tous les êtres humains qui n'ont pas oublié qu'ils sont des êtres humains, c'est-à-dire la démocratie, la liberté et la justice, et je n'ai pas connu leur visage, mais leur cœur était semblable au nôtre. »*

Les zapatistes, c'est nous. Nous qui n'avons ni visage, ni nom, ni passé

[...] Mais je m'aperçois qu'avec cette lettre vous pouvez faire une fleur en papier que vous vous mettrez à la boutonnière ou dans les cheveux, selon le cas ; ça sera charmant pour sortir et aller danser.

Sur ce, je vous quitte, parce que voilà un autre avion qui arrive et je dois éteindre la lumière, mais non l'espoir. Même si je meurs, l'espoir ne s'éteindra pas.

Je vous salue bien. N'oubliez pas la fleur : tige verte, pétales blancs, feuilles rouges, et ne vous en faites pas pour le serpent, l'aigle s'en chargera.

Des montagnes du sud-est du Mexique.

Le sous-commandant Marcos **est le chef de l'Armée zapatiste de libération nationale du Mexique**

Enigme et insurrection au Mexique

Le texte du sous-commandant Marcos que nous publions est sa réponse à un groupe d'intellectuels et d'artistes espagnols qui ont signé le 21 février, dans le quotidien madrilène *El Païs*, une *« proposition pour une issue politique au conflit du Chiapas »*. Les combats dans cet Etat mexicain où s'affrontent les rebelles zapatistes et douze mille soldats auraient déjà fait quelque deux cents morts.

Qui est le sous-commandant Marcos, qui prit, le visage caché par un passe-montagne, la tête de la rébellion de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), le 1er janvier 1994, dans l'Etat du Chiapas ? Les autorités mexicaines soutiennent qu'il s'appelle Rafaël Sebastian Guillen, qu'il est le fils d'un fabricant de meubles de Tampico, la principale ville de l'Etat de Tamaulipas (près de la frontière avec les Etats-Unis), qu'il a fait ses études chez les Jésuites puis enseigné les arts graphiques à l'université autonome de Mexico, avant de disparaître en 1984, sans plus donner de nouvelles à sa famille. Mais le doute, savamment entretenu par l'intéressé, subsiste.

AU COURRIER DU MONDE

Mélanges ethniques

Dans un entretien (*Le Monde* daté 26-27 février), l'écrivain israélien Amos Oz affirme que le mot « catastrophe » – *shoah*, en hébreu – s'applique à des événements *« comme le tremblement de terre de Kobé »* et que, en revanche, *« ce qui s'est perpétré sur le continent européen il y a un demi-siècle n'était nullement une catastrophe, mais un crime... »*. Il souligne par là à juste titre qu'il s'agit d'un acte délibéré – d'un génocide.

Il ne peut donc s'agir d'un lapsus malheureux (comme on voudrait pouvoir le croire) lorsque, après avoir constaté que *« les mélanges ethniques dans le monde d'aujourd'hui produisent des catastrophes »*, il précise *« que ce soit en Yougoslavie, en Tchétchénie, au Canada, ou en Belgique »*. On est choqué non pas par la contradiction flagrante dans son propre usage du mot « catastrophe », mais par le double amalgame des propos : d'une part, évoquer à ce propos la Bosnie à côté du Canada banalise l'épuration ethnique criminelle perpétrée en Bosnie tout en calomniant le débat démocratique au Canada où différents groupes (et non seulement ethniques) luttent pour leur reconnaissance. D'autre part, comment peut-on imputer aux *« mélanges ethniques »* la responsabilité... des catastrophes dont ils sont victimes ? Ce n'était pas le mélange ethnique en Europe qui a *« produit »* l'Holocauste.

Stephen Wright, Paris

Les cousins d'Algérie

Nous ne pouvons rien comprendre au drame que vit l'Algérie si nous ignorons que :

– Ce drame n'est que l'un des épisodes de la recherche d'identité d'un peuple perturbé en profondeur par cent trente-deux ans d'une colonisation de peuplement qui, prenant le relais de trois siècles de domination turque, a tout fait pour le désagréger : il en a conservé une méfiance atavique pour tout ce qui vient de l'administration, de l'Etat, et une attitude constante de repli sur les solidarités familiales et claniques, insurmontable handicap pour une politique de type socialiste ;

– Les Algériens se considèrent comme nos cousins, et ne voient pas la France comme un pays étranger : le « parti français », violemment dénoncé par les leaders intégristes et les laissés-pour-compte de l'occidentalisation, n'est rien d'autre qu'une composante de l'âme algérienne ;

– Des millions d'Algériens ont eu comme professeurs les dizaines de milliers de coopérants français qui se sont succédé dans le pays, ont beaucoup donné et beaucoup reçu : l'élite intellectuelle algérienne ne nous est en rien « étrangère », mais participe de notre culture, même lorsqu'elle est parallèlement musulmane et arabisante.

En conclusion, l'accueil résolu de cette élite menacée d'élimination par ceux que l'échec algérien a plongés dans la rancœur ne serait en aucune façon, de notre part, une faveur.

Thierry Michalon, Pau

Le Monde

Bill Clinton, tête haute en Haïti

LE contingent américain peut quitter Haïti la tête haute. Décidée par la Maison Blanche à la mi-septembre, contre l'avis du Congrès et sans le soutien de l'opinion publique, l'intervention américaine en Haïti est aujourd'hui, à juste titre, qualifiée de succès à Washington : les dictateurs ont été contraints à l'exil, le président légalement élu, Jean-Bertrand Aristide, a été ramené au pouvoir, l'armée haïtienne, grande spécialiste des coups d'État, est démantelée, des élections législatives sont prévues en juin et une élection présidentielle en décembre. En outre, la menace d'une émigration massive haïtienne vers les côtes de Floride est écartée. Bilan des pertes américaines : un mort, deux blessés.

L'ONU prend la relève. C'est désormais à quelque 6 000 casques bleus, dont 2 500 Américains, qu'échoit la tâche d'assurer jusqu'en février 1996 l'environnement « sûr et stable » susceptible de mettre le peuple haïtien sur les rails de la démocratie et de la reconstruction. La tâche reste délicate : la violence n'a pas été éradiquée, comme le prouve le meurtre récent d'une opposante connue au président Aristide.

Mais, aux yeux de l'administration américaine, l'opération « Soutien à la démocratie » a d'autres mérites. Elle permet à Washington de redorer le blason des opérations de maintien de la paix dans le cadre de l'ONU à un moment où ce type d'actions est précisément dans le collimateur d'un Congrès républicain très séduit par les thèses « unilatéralistes » : l'Amérique peut jouer son rôle de grande puissance, mais seule, sans s'encombrer de procédures interminables ni d'alliés incompétents. Après le fiasco somalien, il n'était pas facile d'imposer une nouvelle intervention sous l'égide de l'ONU ; il faut reconnaître au président Clinton, dans cette affaire, le mérite de l'audace. Aujourd'hui, plus personne ne critique l'envoi des troupes américaines en Haïti et le Congrès s'est abstenu de leur couper les crédits, alors qu'il en aurait eu la possibilité.

Plusieurs leçons de la Somalie et du Rwanda ont été appliquées à Haïti. D'abord, la tactique dite du « grizzli » : tant qu'à envoyer un ours, autant en envoyer un gros. Au plus fort de l'intervention, le contingent américain comptait 21 000 hommes, avec des moyens qui ont paru parfois disproportionnés. Ensuite, les objectifs ont été clairement définis et limités. Les forces américaines n'étaient là ni pour remplacer la police ni pour reconstruire l'État haïtien. Leur passivité a souvent été critiquée, mais c'est en gardant leurs distances que les troupes américaines ont pu éviter les pertes.

Enfin, de bout en bout, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mandat de l'ONU, les Américains garderont le contrôle des opérations, les casques bleus étant sous commandement d'un des leurs. Aux partisans de l'unilatéralisme, l'administration Clinton oppose ainsi le multilatéralisme sous commandement américain.

Présidence sociale

SAUF Philippe de Villiers, et dans une moindre mesure Jean-Marie Le Pen, aucun des candidats à l'élection présidentielle ne s'est hasardé à condamner les grèves. Ni à récuser les motifs profonds de l'actuelle tension sociale, qui trouve, à leurs yeux, bien des justifications. Cette attitude pour le moins compréhensive est exceptionnelle. Tout comme l'est historiquement, le fait que des mouvements revendicatifs se développent pendant une campagne pour l'élection présidentielle.

Que Robert Hue ou Lionel Jospin se déclarent aux côtés des agents des services publics, tant sur la forme que sur le fond, est naturel. Mais que les prétendants de droite en viennent à faire preuve de commisération, ou même se livrent à une forme de surenchère, a de quoi surprendre. Jacques Chirac saisit l'occasion pour rappeler qu'il avait été le premier à prôner une hausse des salaires et souligne qu'*« un mouvement revendicatif a toujours ses raisons »*. Le premier ministre-candidat, auteur à la fin de l'année d'une lettre de recommandation salariale prudente pour le secteur public, juge maintenant *« normal que les Français veuillent améliorer leur sort »*. Si l'on ajoute à cela que Jean Gandois, président du CNPF, a pu paraître s'exprimer contre le camp patronal en suggérant aux entreprises qui le peuvent de lâcher du lest, les lignes de front, dans le débat, apparaissent particulièrement brouillées.

Cette situation inattendue aura des conséquences, quel que soit l'élu. Tout se passe comme si, à côté du champ politique, venait de s'ouvrir un champ social, l'un et l'autre imbriqués selon une combinaison jamais observée jusqu'à présent. Avec un candidat, Lionel Jospin, qui ne parvient pas à s'imposer dans la confrontation personnelle entre deux hommes de droite, la gauche trouve là un autre moyen de se rassembler. Et sans doute de peser, puisque le mouvement actuel prouve qu'il faudra compter, après le 8 mai, avec les forces sociales, qui, d'une certaine façon, sont en train d'établir les conditions d'un futur rapport avec un pouvoir politique supposé plus réceptif à leurs préoccupations. Les déclarations magnanimes de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur y encouragent.

Débordées ou surprises par leur propre succès, les organisations syndicales vont devoir se saisir de cette nouvelle donne, au risque de décevoir. Les voilà désormais obligées de maintenir la pression jusqu'au second tour, sous des formes à inventer. Mais, à coup sûr, elles ont déjà rendez-vous avec le futur président, qui devra honorer ses propos de campagne.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Naissance *par Altan*

Le pape dit que le monde est une sanglante porcherie.

Donc il faut faire naître le plus de gens possible et qu'ils en profitent jusqu'au bout.

AU FIL DES PAGES/REVUES INTERNATIONALES

Elargir l'OTAN : quand et avec qui ?

EN annonçant dès l'an dernier que l'élargissement de l'Alliance atlantique aux pays est-européens est déjà acquis dans son principe, Bill Clinton n'a pas mis fin au vaste débat engagé sur ce problème. Il l'a même plutôt relancé, ne serait-ce que parce qu'il a laissé ouverte la question du « quand » et du « comment », à quoi on peut ajouter celle du « qui ».

Il y a d'abord ceux que le président américain n'a pas convaincus. Le plus hostile est l'Allemand Karl-Heinz Kamp, de la fondation Konrad Adenauer. Selon lui, le drame yougoslave a montré que l'OTAN n'est pas prête à intervenir dans des conflits en Europe centrale. Or les litiges sont d'autant plus possibles, voire probables, que l'alliance ne dispose plus des grands Etats *« catalyseurs »* (l'URSS et les Etats-Unis, chacun à sa manière) qui faisaient autrefois sa cohésion. L'auteur évoque, outre les objections russes connues, le scénario catastrophe que serait, par exemple, un conflit entre la Pologne et l'Ukraine, cette dernière disposant encore d'armes nucléaires. Pour lui, il est urgent de ne rien faire.

Moins frileux, le professeur américain Michael Brown envisage un élargissement de l'OTAN, mais seulement si et quand la Russie devient agressive. Observant que la Pologne et la Hongrie réduisent leurs forces armées et la durée de leur service militaire, il est partisan d'attendre, tout en énumérant les *« mauvais signes »* qui justifieraient une prompte adhésion de ces pays à l'OTAN : renforcement militaire russe en violation du traité FCE sur les forces conventionnelles en Europe, abandon par Moscou du processus de désarmement nucléaire, violation de la souveraineté ukrainienne ou balte, voire transformation de la Communauté des Etats indépendants (CEI) en fédération...

Trois autres auteurs s'exprimant dans la même revue distinguent deux autres écoles. Ceux que l'on appelle aux Etats-Unis les *« évolutionnistes »* pensent que les problèmes des pays d'Europe centrale sont surtout économiques et sociaux, donc que leur intégration à l'Union européenne est prioritaire. L'adhésion à l'OTAN viendra ensuite, pas avant dix ans. La seconde école veut *« promouvoir la stabilité »* dans la région et s'inquiète du vide de sécurité qui s'y est créé. Elle considère l'élargissement de l'OTAN comme un but en soi, prioritaire, qui doit devenir une réalité d'ici trois à cinq ans.

Les mêmes auteurs choisissent la thèse de la stabilité. L'une des fonctions de l'OTAN, expliquent-ils, a été de consolider la démocratie dans la moitié occidentale de l'Europe au lendemain de la seconde guerre mondiale : il convient aujourd'hui de faire de même dans l'autre moitié. C'est aussi la position de Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, qui écrit : *« L'OTAN a toujours été bien plus qu'une réponse transitoire à une menace transitoire (...). Sa mission perdure, même si la guerre froide appartient maintenant au passé. »* Pour les tenants de cette thèse, c'est précisément cette mission politique de l'OTAN qui a permis de réaliser l'Union européenne, pas l'inverse : de même que le pacte atlantique a précédé de huit ans le traité de Rome, son élargissement ne peut attendre que les pays de l'Est aient laborieusement réuni les nombreuses conditions économiques et sociales nécessaires à leur entrée dans l'Union.

A propos de la réaction de Moscou, il y a les durs et les moins durs. Parmi les premiers, Henry Kissinger estime qu'il faut dire très franchement à la Russie qu'elle n'a rien à faire ni dans l'OTAN ni dans l'UE : *« Il est important de comprendre que la frontière russo-polonaise sera la frontière de l'Europe politique. »* Zbigniew Brzezinski, l'ancien conseiller du président Carter, juge au contraire que l'OTAN doit rester ouverte à tous, y compris, mais très théoriquement, à la Russie. En attendant, lui-même et les partisans de la stabilité énumèrent tout ce qui peut être fait pour calmer ses appréhensions : signature d'un traité de coopération, renforcement de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) par la création d'un directoire dont elle ferait partie, contacts réguliers avec le groupe des plans de défense – y compris nucléaire – de l'OTAN, révision du traité FCE conformément aux vœux de Moscou, etc.

Autre problème : dès lors qu'il est admis qu'il faut commencer par les quatre pays dits de Visegrad (Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie), que faire des pays encore plus nombreux, de l'Ukraine aux pays baltes en passant par la Roumanie et la Bulgarie, qui devront attendre des jours meilleurs ? Zbig Brzezinski propose de traiter les Etats baltes comme la Suède et la Finlande voisines, pays *« neutres mais amis »*. Quand à l'Ukraine, elle doit bénéficier du partenariat pour la paix au même titre que la Russie, et le traité à conclure avec Moscou doit prévoir le maintien de son indépendance : pas question notamment de signer un traité avec la CEI...

De l'avis général, en tout cas, ce partenariat proposé aux ex-pays communistes est une bonne chose s'il sert à accompagner l'extension de l'OTAN vers l'Est. Il n'aurait guère de sens s'il devait servir d'alibi pour fermer la porte de l'alliance aux pays qui demandent à y entrer.

Michel Tatu

★ *Foreign Policy*, nº 98, printemps 1995.
***Survival*, printemps 1995.**
***Ibid*, article de Ronald D. Asmus, Richard Kugler et Stephen Larrabee.**
***Internationale Politik*, nouveau nom de la revue de la société allemande de politique étrangère, *Europa-Archiv*, nº 1, janvier 1995.**
***Foreign Affairs*, janvier-février 1995.**

Jean Paul II, la conscience et la loi

Suite de la première page

Malgré l'émiettement de ses troupes, l'Eglise catholique représente encore une force historique et sociale en France, en Italie, en Espagne, en Amérique latine et même aux Etats-Unis. Personne ne lui conteste sérieusement, en régime démocratique, le droit de s'exprimer, dont elle a été si longtemps, sous d'autres cieux, privée. Jean Paul II n'a sans doute pas tort de miser sur le sursaut des consciences, comme force critique et prophétique pour faire échec à la *« culture de mort»*.

Mais à donner des mots d'ordre aussi précis, à vouloir imposer à la société civile les exigences des croyants, il risque de créer des chocs en retour, comme le *Kulturkampf*, lancé au siècle dernier par Bismarck contre le militantisme du Zentrum catholique allemand, ou comme le laïcisme anticlérical du début du siècle en France. De surcroît, il ne rend pas service à ceux qui, depuis des années, y compris dans l'épiscopat français, militent pour une « nouvelle laïcité», plus ouverte et « délibérante », précisément sur ces thèmes d'éthique médicale, d'éducation et de société.

Comme à la fin du siècle dernier, après la publication du *Syllabus*, catalogue des hérésies modernes par Pie IX en 1864, et en pleine crise « moderniste » à Rome, on se retrouve aujourd'hui au cœur du débat sur la compatibilité de la raison et de la foi, sur les rapports entre la loi morale et la loi sociale. Sans doute les enjeux et les thèmes ne sont-ils pas neufs. Déjà à Vatican II, il y a trente ans, le concile condamnait l'avortement comme un *« crime abominable »*. Mais l'analogie est frappante entre ces minorités influentes qui, autour du pape, de l'Institut de la famille ou de l'Opus Dei, rêvent d'une « reconquête » chrétienne de la société et ces catholiques « intransigeants » du siècle dernier, qui, à l'issue du pontificat plutôt libéral d'un Léon XIII, avaient renvoyé le balancier, sous Pie X, dans un sens néoconservateur.

LOGIQUE DE MORT ?

Et se répète aujourd'hui l'histoire de ce procès intenté par l'Eglise à la modernité et à la sécularisation, de ce soupçon permanent porté sur l'exercice de la liberté de l'homme et de la femme, notamment dans leur vie sexuelle et conjugale, de la « diabolisation » d'une société décrite sous le seul angle de la permissivité. Ce souci de « défendre la vie pour la vie » conduit à des abus de langage et des assimilations contestables. Peut-on comparer la destruction d'embryons avec les milliers de morts par an sur les routes de France ? Les amalgames que multiplie l'encyclique, par exemple entre suicide et euthanasie, entre avortement et contraception, ne font que brouiller la réflexion éthique sur des situations qui appellent sans doute chacune un examen particulier : la procréation articielle pour « traiter » la stérilité, le diagnostic prénatal pour déceler une malformation du foetus, la contraception pour espacer des naissances, l'avortement pour mettre fin à une grossesse non désirée. Peut-on parler, dans chacun de ces cas, d'une logique de mort ? Et peut-on balayer l'argument du surpeuplement de la planète, comme l'a fait le Vatican en 1994 à la veille de la conférence du Caire sur la population mondiale, en affirmant qu'il venait des promoteurs de campagnes en faveur des produits abortifs ?

N'y avait-il pas plus de sagesse, et même d'humanité, dans la remarque d'un Athenagoras, alors patriarche orthodoxe de Constantinople, à Paul VI, avant l'encyclique *Humanae vitae* qui, en 1968, condamna la pilule : *« C'est très bien, mais n'entrez pas dans le détail. C'est l'affaire de la conscience. »* Ou dans celle de Grignion de Montfort, ce missionnaire itinérant du XVIIIe siècle, disant de ses ouailles : *« Je ne vais tout de même pas leur dire ce qu'ils ne sont pas capables de vivre. »*

Henri Tincq

FINANCES ET MARCHÉS

LE MONDE / SAMEDI 1er AVRIL 1995

CHANGES Le conseil central de la Bundesbank a annoncé jeudi 30 mars une baisse de 0,5 % de son taux d'escompte et de 0,35 % de son taux de prises en pension, déjouant les prévisions. ● LA BUNDESBANK a justifié son geste en expliquant que *« les conditions monétaires en Allemagne se sont modifiées sous l'influence de la forte appréciation du deutschemark »*. Les économistes mettent en avant l'impact négatif de la surévaluation du mark sur la croissance allemande. D'autres experts y voient un geste *« politique »* destiné à sauver le SME. ● Le dollar faiblissait vendredi matin à 1,39 mark, contre 1,3750 mark auparavant. Le franc s'échangeait à 3,50 pour un mark. La Banque de France a décidé vendredi matin de ne pas abaisser son taux de prises en pension.

Le dollar reste faible malgré la baisse des taux allemands

Le geste de la Bundesbank a entraîné, jeudi, un repli momentané du deutschemark face au dollar mais à l'ouverture des marchés, vendredi matin, le billet vert faiblissait à nouveau

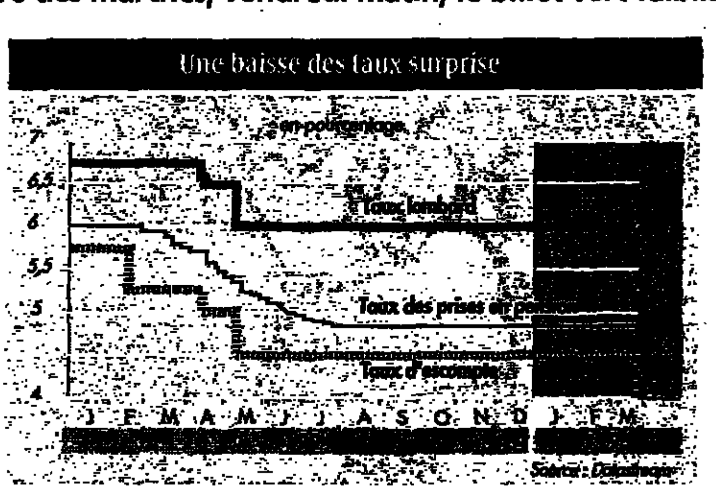
« UNE DIVINE surprise » : c'est par ce commentaire que les économistes ont généralement accueilli la décision prise jeudi 30 mars par le conseil de la Bundesbank de baisser ses taux directeurs. Le taux d'escompte – le taux plancher –, qui était inchangé depuis le 12 mai 1994, a été réduit de 0,5 % et ramené à 4 %. La banque centrale allemande a, par ailleurs, annoncé qu'elle effectuerait sa prochaine opération de prises en pension hebdomadaire au taux de 4,50 %, contre 4,85 % depuis le mois de juillet 1994. Les suivantes seront faites à taux variables. Le taux Lombard – le taux plafond – reste pour sa part inchangé à 6 %.

Le geste de la banque centrale allemande a pris les opérateurs des marchés financiers totalement à contrepied. Nombre d'entre eux étaient d'ailleurs absents de leur poste de travail au moment où la baisse des taux a été annoncée (13 h 32). Ils étaient partis déjeuner, persuadés que la Bundesbank n'assouplirait pas sa politique monétaire. La monnaie allemande, sitôt connue la nouvelle, a reflué de façon spectaculaire sur le marché des changes. Le dollar a bondi de 1,3750 mark à plus de 1,42 mark avant de revenir vendredi autour de 1,40 mark. Le franc a gagné 5 centimes, passant de 3,53 à 3,48 pour 1 mark. La détente des taux d'intérêt a également été très sensible. Le contrat notionnel du Matif – le contrat à terme sur obligations d'Etat françaises – a gagné 118 centièmes et le contrat Pibor 3 mois, 72 centièmes.

PAS D'ANTICIPATIONS

Les experts n'anticipaient pas plus que les marchés un assouplissement de la politique monétaire allemande. Interrogés mercredi 29 mars par l'agence *Reuter*, seize économistes sur dix-sept avaient estimé que la Bundesbank laisserait ses taux directeurs inchangés. Les économistes ne prenaient guère au sérieux les messages du président de la banque centrale allemande Hans Tietmeyer, qui avait évoqué à plusieurs reprises au cours des dernières semaines la possibilité d'une *« petite baisse des taux »* en Allemagne. La faiblesse du dollar n'était pas non plus, à leurs yeux, une raison suffisante pour que la Bundesbank abaisse ses taux. Pourquoi les Allemands auraient-ils choisi de voler au secours d'une monnaie qui n'est pas la leur alors que la Réserve fédérale américaine, deux jours auparavant, avait refusé de faire le moindre geste pour soutenir le billet vert ?

Enfin, l'évolution favorable de l'agrégat monétaire M3 (– 3,8 % au mois de février en taux annualisé) ne pouvait faire oublier les hausses de salaires substantielles accordées dans le secteur de la métallurgie et surtout la publication, lundi 27 mars, d'un mauvais indice des prix au mois de mars (2,4 %).



La baisse du taux d'escompte et du taux des prises en pension décidé par la Bundesbank a surpris les économistes et pris les marchés financiers à contrepied.

UN GESTE POLITIQUE

« La Bundesbank a jugé que le coût pour l'économie allemande de la récente appréciation du mark était trop élevé », observe Philippe Brossard, économiste au Crédit lyonnais. Il estime que la hausse du mark risquait d'amputer la croissance de l'économie allemande de 1,3 % dès cette année et de 0,8 % en 1996. Le département de recherche de la Deutsche Bank juge de son côté (*Le Monde* du 28 mars) qu'avec un dollar se maintenant à 1,35 mark cette année le taux de croissance des exportations ouest-allemandes était susceptible de tomber à environ 2,5 % en 1996 et que la croissance économique en Allemagne de l'Ouest serait d'environ un point inférieure à celle anticipée jusqu'à présent (1,8 % au lieu de 2,8 %).

D'autres experts considèrent le geste de la banque centrale allemande comme une décision avant tout politique et en veulent pour preuve la brutalité et l'ampleur de l'assouplissement monétaire effectué. *« La Bundesbank a voulu frapper un grand coup. Il fallait maintenir en vie ce qui reste du SME. Autant les malheurs de la peseta espagnole ne causaient guère d'états d'âme aux Allemands, autant ceux du franc commençaient à l'inquiéter »*, commente un économiste français. La Bundesbank s'était vu reprocher son *« égoïsme »*, au cours de l'été 1993, lorsqu'elle avait choisi de ne pas baisser son taux d'escompte, provoquant la chute du franc. Elle ne voulait pas endosser la responsabilité d'une nouvelle crise qui aurait sérieusement compromis la construction de l'Union monétaire.

La décision de la Bundesbank fait en tout cas le bonheur des autorités monétaires européennes. La Banque de Suisse, la Banque d'Autriche, la Banque de Belgique, la Banque des Pays-Bas ont immédiatement emboîté le pas de la Bundesbank en abaissant leur taux directeur. La Banque de France est restée immobile. Vendredi 31 mars, l'institut d'émission français maintenait à 8 % le taux de ses prises en pension à 24 heures.

HORIZON DÉGAGÉ ?

La politique de la Banque de France consiste traditionnellement à faire *« coller »* le taux de ses appels d'offres à celui des prises en pension outre-Rhin en laissant entre les deux une petite marge de 15 points de base (0,15 %). Le taux allemand des prises en pension ayant été ramené de 4,85 % à 4,50 %, le taux des appels d'offres français devrait être en théorie ramené de 5 % à 4,65 %. La situation se trouve toutefois compliquée par le fait que le conseil de la politique monétaire de la Banque de France a décidé le 8 mars dernier de relever de 6,40 % à 8 % le taux de ses prises en pension à 24 heures. *« La Banque de France va d'abord devoir gérer la baisse des taux de marché en rétablissant la procédure des pensions de 5 à 10 jours »*, explique un économiste, qui ajoute que *« le plus tôt sera le mieux »*.

La Bundesbank espérait avoir dégagé pour de longs mois l'horizon monétaire. A l'occasion de ses prises en pension redevenues à taux variables, sa stratégie sera, chaque semaine, de distiller des petites baisses de taux, nourrissant par là même l'optimisme des opérateurs et le désintérêt relatif pour le deutschemark. Lentement mais sûrement, le taux des prises en pension va pouvoir descendre vers le taux d'escompte, fixé à 4 %. *« Les marchés ne vont plus désormais spéculer que sur le rythme de baisse des taux hebdomadaires en Allemagne. C'est un changement de psychologie total »*, observe un professionnel.

Mais le geste de la Bundesbank n'a pas suffi à provoquer un dénouement à la crise que connaît le marché des changes depuis le début de l'année. Le dollar est tombé à son plus bas niveau à 87,60 yens. La baisse du billet vert observée, vendredi, à Tokyo face au yen malgré la décision attendue d'une baisse des taux de la banque du Japon, souligne combien la remontée du dollar reste incertaine.

P.-A. D.

Une réponse à l'immobilisme américain

C'EST FINALEMENT la Bundesbank qui a fait le geste qui pourrait permettre de sortir du cercle vicieux de la crise monétaire. Cet enchaînement fait de défiance continue à l'égard du dollar, de hausse du mark devenu monnaie refuge et par ricochet de faiblesse des devises européennes plus ou moins prononcée selon leur « fragilité » économique ou politique.

Qualifiée de divine surprise, la décision de la banque centrale allemande est une réponse à l'immobilisme de la Réserve fédérale américaine. En dépit des dénégations répétées du secrétaire américain au Trésor Robert Rubin, Washington donne depuis des semaines le sentiment de laisser filer le dollar en considérant que les avantages d'une baisse sont bien supérieurs aux inconvénients.

Le recul du billet vert signifie d'abord que les entreprises américaines peuvent réaliser, hors de leurs frontières, les profits que le ralentissement de la consommation leur fera perdre à l'intérieur. Dans ces conditions, Wall Street ne cesse de battre des records depuis trois semaines. Un dollar faible, cela veut aussi dire un handicap sévère sur le marché américain pour les produits japonais et européens. Bon nombre d'économistes soupçonnent donc ouvertement Washington de jouer le dollar à la baisse, surtout contre le yen, pour faire pression sur Tokyo, au moment où les deux pays reprennent leurs discussions sur le commerce automobile après plus de dix-huit mois d'impasse. Quant aux inconvénients, ils sont relativement limités hormis la difficulté à attirer des capitaux pour financer les déficits. Les risques de dérapage inflationniste sont limités par le paiement en dollars des importations américaines d'énergie et de matières premières.

HANDICAP À L'EXPORTATION

Enfin, et c'est essentiel, les partenaires « régionaux » des Etats-Unis que sont le Mexique et le Canada ont des devises encore bien plus faibles que le dollar.

En Allemagne, le sentiment est totalement opposé. Pour les économistes, la hausse de la monnaie allemande aurait pu se traduire selon les hypothèses par une baisse comprise entre 0,5 % et 1,3 % de la croissance en Allemagne en 1995. En annonçant ses résultats, mercredi 29 mars, la Deutsche Bank a souligné que la force du mark allait grandement handicaper les exportateurs allemands. La Bourse de Francfort s'est retrouvée au plus bas depuis octobre 1993. La décision prise par la Bundesbank, permise par ailleurs par l'évolution sage de la masse monétaire M3, n'en est que plus logique. Elle devrait être suivie d'ailleurs la semaine prochaine par un geste similaire de la Banque du Japon placée dans la même situation.

Eric Leser

Le geste a été diversement interprété en Allemagne

BONN
de notre correspondant

Tout donne à croire, vu d'Allemagne, que la baisse des taux décidée jeudi 30 mars par la Bundesbank ne sera pas suivie d'un autre assouplissement avant longtemps. Même si elle a été unanimement saluée comme un facteur de création d'emplois par les milieux politiques – chancelier Kohl en tête –, la décision de la Bundesbank n'a pas été accueillie avec un enthousiasme débordant par les milieux économiques. Ceux-ci jugent qu'une baisse supplémentaire des taux mettrait en danger la stabilité monétaire et la crédibilité de la banque centrale. Mais pour le ministre des finances, Theo Waigel, la décision de la Bundesbank *« contribue à renforcer la confiance des marchés dans la stabilité des taux de change »*.

La Bundesbank elle-même, mais aussi les milieux politiques et les analystes de banques privées ont tout fait pour justifier cette décision en termes de stabilité économique intérieure : autrement dit, il n'était pas question de soutenir le dollar ou les monnaies européennes en difficulté (lire et peseta notamment).

« A cause de la forte valeur du deutschemark, la croissance en Allemagne est menacée (...) En raison du fait que la reprise est portée essentiellement par les exportations (...), elle pourrait être considérablement ralentie si le mark restait aussi fort », écrit la Dresdner Bank dans un communiqué. Depuis le début de l'année, le mark s'est renchéri de 5 % par rapport aux monnaies de dix-huit pays industrialisés. On estime généralement que la surévaluation du mark pourrait réduire la croissance d'un point cette année (2 % au lieu de 3 %).

RISQUE SUR LES SALAIRES

Tout juste se borne-t-on à constater, comme le fait la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, que la baisse des taux est une « bonne nouvelle » pour les consommateurs et les industriels, justifiée par la stagnation de la masse monétaire et la force du deutschemark.

La Bundesbank doit rester *« attentive dans son relâchement des rênes monétaires »*, selon un communiqué de la fédération de l'industrie allemande (BDI) qui, comme d'autres, s'inquiète de ce qu'un dérapage des salaires remette en cause la stabilité monétaire et soit facteur d'inflation. Les négociations qui viennent de s'ouvrir entre l'Etat et les salariés de la fonction publique (3,4 millions de personnes sont concernées), demeurent un argument essentiel pour les avocats de la vigilance. Le syndicat OTV réclame 6 % d'augmentations de salaire cette année, ce qui grèverait le budget de l'Etat et des Länder de 24 milliards de marks.

L. D.

Sur les places boursières, l'euphorie était générale

A L'EXCEPTION de Francfort qui, pour des raisons horaires, n'a pas pu bénéficier de la « divine surprise », l'ensemble des places boursières a salué l'initiative de la Bundesbank. La Bourse de Paris est pratiquement revenue à ses plus hauts niveaux de l'année, Wall Street a battu un nouveau record et toutes les Bourses européennes ont affiché des scores supérieurs à 1 % de hausse.

Alors que l'ensemble des places du Vieux Continent évoluaient plutôt de façon hésitante, pour ne pas dire médiocre, depuis le début de la matinée, l'annonce de la baisse du taux d'escompte allemand et du taux des prises en pension a littéralement dopé les marchés. A commencer donc par Paris dont la tendance s'est très sensiblement inversée peu après l'annonce. Au cours de la matinée, les valeurs françaises avaient atteint un plus bas niveau à 1 835,21 points. Une heure et demie après l'annonce, l'indice CAC 40 n'était plus qu'à 0,41 point du seuil des 1 900 points, soit une progression de 2,54 %. Les valeurs françaises ont toutefois terminé la journée sur une avance de 2,19 % à 1 893 points, à une quinzaine de points de son plus haut niveau annuel atteint le 5 janvier.

Cette nouvelle avance – la cinquième consécutive – permet désormais à la place parisienne d'afficher un score positif de 0,63 % sur ses niveaux du 31 décembre. Les analystes n'excluent plus désormais une progression des valeurs françaises au-delà des 1 950 points. Un seuil qui sera plus facilement accessible si la Banque de France emboîte rapidement le pas à la Bundesbank.

L'optimisme était également de mise à Londres où les analystes estiment désormais que les 3 200 points de l'indice FT 100 ne sont plus très loin et pourraient même être atteint au cours des prochaines séances. L'indice Footsie a terminé la séance sur un gain de 1,08 % à 3 176,20 points. Si, en Allemagne, l'indice DAX a terminé en repli de 0,02 % pour les raisons citées plus haut, en transactions hors séance, trois quarts d'heure après l'annonce, celui-ci s'appréciait de plus de 40 points.

Les pays de la zone mark ont rapidement suivi l'exemple donné par Francfort. Tour à tour, la Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche et la Suisse réduisaient d'un demi-point leurs taux directeurs. Bruxelles a terminé sur un gain de 1,45 %, Amsterdam 1,75 % et Zurich a gagné 1,53 %. Madrid a enregistré sa plus forte progression annuelle (+ 2,01 %). Dans la soirée, Wall Street, a inscrit un nouveau record d'altitude progressant toutefois modestement de 0,28 %, soit 11,76 points. A 4 172,56 points, l'indice Dow Jones a inscrit son dixième record en trois semaines.

F. Bn.

Retour à la normale chez Barings, selon son repreneur ING

AMSTERDAM
de notre correspondant

« Nous n'avons pas trouvé de cadavre dans le placard de Barings. La banque contribuera d'ailleurs positivement à nos bénéfices dès 1995. » La présentation des résultats de 1994 d'Internationale Nederlanden Group a été l'occasion pour son président, Aad Jacobs, de revenir sur l'acquisition, début mars, de la banque britannique en faillite.

« La situation revient rapidement à la normale. Bien que totalement inattendu, ce rachat nous permet de réaliser nos ambitions dans les domaines de la banque d'affaires et des émissions d'actions. Vous pouvez donc vous attendre à une pause dans ce domaine, encore que je dise toujours : il faut attraper l'oiseau qui vole bas. »

Le président d'ING a également confirmé que les retraits des dépôts auprès de Barings se montaient à ce jour à 180 millions de livres (environ 1,5 milliard de francs), soit 25 % environ d'un total de 720 millions. Aad Jacobs a enfin nié que Barings entraînera une plus grande volatilité des bénéfices du premier groupe financier des Pays-Bas : *« Barings tire une grande partie de ses bénéfices de la gestion de fonds, une activité somme toute relativement stable. »*

Cette acquisition, qui a surpris toute la communauté financière et sans doute aussi la direction d'ING qui avait inscrit Barings sur la liste de ses rachats potentiels, n'empêche pas le groupe d'en envisager d'autres : *« Nous bénéficions d'un trésor de guerre de 4 milliards de florins* (12 milliards de francs). *Nous n'en avons dépensé que 1,7 milliard. »*

ING, dont le bénéfice net a augmenté l'an dernier de 13,5 %, à 2,3 milliards de florins (pour un total de bilan de 358 milliards, + 5,7 %), n'accorde pourtant plus la priorité à la recherche d'un second marché domestique, qui viendrait soutenir le marché néerlandais, trop petit avec ses 15,5 millions d'âmes. *« Compte tenu des récents développements, le besoin s'en fait moins sentir »*, a affirmé Aad Jacobs.

Le groupe a bien étudié la situation en France, en Allemagne, et a surtout tenté sa chance en Belgique : en vain. Depuis l'échec de son OPA sur la banque Bruxelles-Lambert, Internationale Nederlanden Group possède toujours 12 % du capital de l'établissement belge auxquels s'ajoutent 6,73 % de droits de vote : *« Nous voulons monter à 20 %. Mais il ne s'agit que d'un placement sans considérations d'ordre stratégique »*, a indiqué le PDG d'ING.

Alain Franco

Matra-Hachette Multimédia se ménage un accès à la cinémathèque de MGM

Arnaud Lagardère, en charge de la filiale, multiplie les accords

Une lettre d'intention a été signée, en février, entre la Metro-Goldwyn-Mayer et la société du groupe de Jean-Luc Lagardère, présidée par son fils, concernant un accord industriel. Matra-Hachette envisage un développement parallèle dans le multimédia aux Etats-Unis et en Europe, où il discute avec Daimler.

TRENTE-QUATRE ANS et dauphin désigné par son père du groupe Matra-Hachette, Arnaud Lagardère peaufine dans la discrétion un accord avec la société Metro-Goldwyn-Mayer (MGM), qui devrait permettre à Matra-Hachette Multimédia, filiale qu'il dirige depuis les Etats-Unis, d'utiliser la cinémathèque du producteur américain ainsi que sa vidéothèque, et de procéder à des coproductions de jeux interactifs. Une première étape a été franchie et sobrement présentée outre-Atlantique, le 8 février, prévoyant l'utilisation des images MGM aussi bien sur CD-ROM que sur des réseaux ou en télévision interactive. Les deux partenaires potentiels en sont maintenant à procéder à des audits réciproques du montant des droits et à discuter d'une éventuelle exclusivité. L'accord final, toutefois, ne doit pas déboucher sur des prises de participations capitalistiques.

Si l'entreprise aboutit, Matra-Hachette Multimédia comblera en partie le fossé qui le sépare dans son secteur de concurrents tels que Sony, propriétaire de Columbia. Seul, Matra-Hachette ne peut guère revendiquer sur CD-ROM que l'encyclopédie de l'éditeur Grolier, filiale américaine du groupe français. Et si Arnaud Lagardère, PDG de Grolier et installé au siège de la société dans le Connecticut, s'est engagé dans une diversification vers les jeux (*« intéressants car commercialisables à l'échelon planétaire et plus rapidement rentables »*) et les programmes éducatifs, sa société en est encore à ses premiers pas. L'accès au fonds de commerce de MGM lui permettrait de franchir plusieurs échelons d'un coup, pour *« se situer encore mieux face à des concurrents comme Sony ou Microsoft, et présenter une dimension équivalente à celle de l'allemand Bertelsmann dans le multimédia »*, insiste t-il.

L'arrogance est-elle démesurée ? La filiale est surtout forte des potentialités du groupe, mais celles-ci ne manquent pas. Matra-Hachette revendique la place de premier éditeur et distributeur de magazines au monde. Le groupe est présent aux Etats-Unis (environ 8,5 milliards de francs de recettes pour Grolier et Matra-Hachette Filipacchi Magazines réunis, avec notamment des hebdomadaires comme *Woman's Day* vendu à 5 millions d'exemplaires) et en Europe (5,5 milliards de francs de chiffre d'affaires réalisés dans les livres et les magazines). *« Si le basculement d'un média à un autre est réalisé normalement, on devrait retrouver une situation favorable dans le multimédia, sachant que 20 % environ de l'édition traditionnelle peuvent être transposés en édition électronique. »* Objectif : atteindre un chiffre d'affaires de 3 à 4 milliards de francs en l'an 2000 dans l'édition électronique.

VERS UN « INTERNET EUROPÉEN »

Le groupe a acquis par ailleurs 15 % de Europe On Line en septembre 1994, organisation qui préfigure un Internet européen dans les autoroutes de l'information, et devrait devenir opérateur sur ce réseau d'ici à la fin de l'année. *« Nous ne nous cantonnerons pas au rôle d'éditeur. Nous deviendrons des opérateurs de services sur le* on-line *en Europe de toute évidence, et aux Etats-Unis si nous en avons les moyens »*, insiste Arnaud Lagardère, qui abat ses autres cartes. Matra-Hachette est aussi majoritaire dans Legion, société internationale d'audiotexte spécialisée dans les services téléphonés, télétextes, télécopies et programmes de téléachat, qui couvre quatorze pays en France et en Australie et enregistre 200 millions de francs de chiffre d'affaires. En France, le groupe a racheté en décembre 1994 la petite société Softech (32 millions de francs), qui intervient sur le Minitel. *« En 1995, le* on-line *devrait permettre de réaliser 300 millions de francs de chiffre d'affaires »*, estime Arnaud Lagardère qui, à la tête des activités multimédia du groupe, revendique un rôle opérationnel dans la marche des affaires sans se limiter au simple apprentissage du métier de patron.

Le dernier atout concerne le marché allemand, pour lequel Matra-Hachette Multimédia ne cache pas son intérêt. Un rapprochement avec Daimler-Benz serait facilité par la présence de l'industriel allemand, à hauteur de 8,5 %, au capital de Lagardère Groupe, la société en commandite de Jean-Luc Lagardère. En outre, Matra-Hachette a pour partenaire dans les communications le canadien Northern Telecom, qui vient lui-même de conclure un accord avec Daimler-Benz.

Il reste toutefois à mettre un peu d'ordre dans l'enchevêtrement des directions prises par Matra-Hachette Multimédia pour se propulser sur les autoroutes de l'information. C'est la tâche qui incombe à Arnaud Lagardère, qui se choisit crânement des modèles comme Bill Gates, patron de Microsoft, ou Steve Jobs, fondateur d'Apple, avant de réintégrer le siège parisien. Mais si sa société fait encore figure d'outsider dans la course au multimédia, elle s'appuie en revanche sur un groupe qui représente 50 milliards de francs de chiffre d'affaires et ambitionne de doubler son bénéfice entre 1993 (510 millions de francs) et 1996.

Gilles Bridier

PSA invente Tulip, voiture électrique publique à usage individuel

Ce nouveau concept non polluant, présenté par Peugeot-Citroën, pourrait devenir opérationnel en l'an 2000. Destiné aux collectivités locales, il sera utilisable de façon temporaire, sur abonnement

LA VILLE et la voiture sont-elles réconciliables ? *« Il faut éviter d'entrer dans la vision simpliste d'opposition entre ces deux termes, mais au contraire développer les complémentarités qu'ils présentent »*, répond Jacques Calvet, PDG de PSA Peugeot-Citroën. Et le patron du groupe automobile alimente son point de vue en présentant un nouveau concept de transport en ville, Tulip (Transport urbain libre individuel et public), élaboré en collaboration avec Via-GTI, premier groupe français de transports publics, et Cegelec.

Tulip est un service qui veut offrir la liberté de la voiture individuelle et les avantages des transports en commun (pas d'achat, ni d'entretien...). Le concept s'appuie sur une flotte de petites voitures électriques (des « mobiles ») à deux places, de 2,20 m de long sur 1,40 m de large, en station à différents parkings-relais, mise à la disposition du public. En s'abonnant au service Tulip, une personne, titulaire de son seul code de la route, peut prendre le volant de ces « mobiles » grâce à une télécommande qui permet l'ouverture des portes et signale, *via* un ordinateur local, son emprunt. La batterie du véhicule se recharge automatiquement à chaque parking-relais, grâce à un dispositif fonctionnant lors du stationnement et ne nécessitant aucune manipulation.

DES TARIFS ENCORE FLOUS

Tulip s'adresse d'abord aux collectivités locales, auxquelles il sera présenté le mardi 4 avril. *« Celles qui ont un réseau de transports en commun peu dense, ou bien qui sont à la limite d'agglomérations importantes comme Paris, pourraient être intéressées au même titre que les grandes villes »*, estime François Chéry, responsable de la créativité à la direction de la recherche et des affaires scientifiques. On peut concevoir, pour des résidents de banlieue, une utilisation combinée des transports (en commun jusqu'à la périphérie de Paris) et de Tulip à l'intérieur de l'agglomération. Les utilisations du produit sont dérivables à l'infini, mais il ne s'agit pas, bien entendu, dans l'esprit de Jacques Calvet, qu'il se substitue à la voiture particulière...

Ce projet ne verra pas le jour avant l'an 2000. *« Le modèle et l'ensemble de ses implications techniques seront validés en 1997, date à laquelle nous testerons l'intérêt des collectivités locales avant d'entrer dans la phase d'industrialisation »*, précise Jean-Yves Helmer, responsable de la division automobile chez PSA. Le constructeur, qui évalue encore mal le coût total de Tulip, s'est donné pour objectif de limiter à 50 000 francs l'investissement lié à un ensemble comprenant un « mobile » avec son infrastructure de parking et de recharge. Sur cette base, l'abonnement pourrait coûter au consommateur quelques centaines de francs par an, auxquels viendrait s'ajouter un tarif d'utilisation horaire compris entre 20 et 40 francs, selon le niveau de subvention des collectivités. Des tarifs qui doivent encore être beaucoup affinés.

V. Ma.

La compétitivité ne doit pas devenir une idéologie

LE GROUPE DE LISBONNE, composé de personnalités d'Amérique du Nord, d'Europe et du Japon inquiètes de l'avenir de notre planète et menées par Ricardo Petrella, ancien directeur du programme FAST de l'Union européenne, vient de publier *Limites à la compétitivité*.

BIBLIOGRAPHIE

Le livre devrait faire quelque bruit comme, il y a près de vingt-cinq ans, le rapport *Halte à la croissance* (Fayard, 1972) du club de Rome.

Les auteurs ne se voilent pas la face devant la globalisation des marchés financiers et industriels ou des services liés à l'information et à la communication. Cette interdépendance, note le Groupe de Lisbonne, est due à trois moteurs : la libéralisation des mouvements de capitaux, la privatisation et la déréglementation.

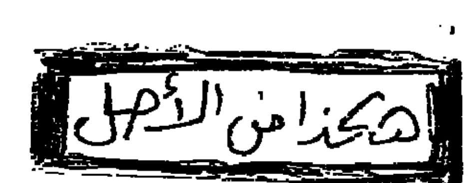
Les conséquences, aggravées par la crise et la révolution technologique, ont été la rupture du « contrat social » qui, sous des formes diverses dans les pays dits développés, reposait sur quatre notions : droit au travail, lutte contre la pauvreté, protection contre les risques individuels et sociaux, promotion de l'égalité des chances. Aujourd'hui, la compétitivité est devenue le principal objectif économique et politique. Nos auteurs n'ont pas perdu de vue les vertus de la concurrence pour alimenter la « richesse des nations ». Mais quand elle devient une idéologie dominante se substituant aux autres modes d'organisation de la vie économique, politique et sociale, et conduit à dissoudre les Etats dans les entreprises, alors, *« il y a quelque chose de pourri »* dans le royaume de l'économie.

La question morale est posée : l'Occident économique ne peut-il choisir d'autres maîtres que Hoppes (*L'homme est un loup pour l'homme*), Darwin (la sélection naturelle) ou Nietzsche (la morale du plus fort) ? En outre, si tout le monde fait concurrence à tout le monde, la valeur de la compétitivité finira par disparaître. *« Par rapport à qui l'OCDE, dans son ensemble, devrait-elle être plus compétitive ?*, lançait un jour son ancien secrétaire général, Emile Van Lennep, *Par rapport aux pays en voie de développement ? Par rapport à la lune ? »*

Selon le Groupe de Lisbonne, un marché compétitif peut être vraiment efficace pour les entreprises s'il existe un cadre clair de coopération entre les pays du monde entier, *« fait de règles de conduite et de dispositifs conçus pour l'échelle planétaire »*. Nos auteurs vont plus loin qu'un programme pour la nouvelle organisation mondiale du commerce et veulent favoriser l'éclosion de *« contrats mondiaux »* avec des objectifs précis, portant sur les besoins fondamentaux comme sur les échanges culturels et l'environnement.

Pierre Drouin

★ **Limites à la compétitivité. Groupe de Lisbonne. Editions La Découverte, 230 p., 150 F.**



Un conflit familial au sein d'American Maize perturbe l'OPA d'Eridania Béghin-Say

Profitant de la cacophonie, un « chevalier noir » procède à des rachats massifs de titres en Bourse

Depuis des années, les deux branches de la famille propriétaire d'American Maize se disputent le contrôle de la société. L'une d'entre elles refuse de vendre ses actions à Eridania Béghin-Say, qui a formulé une offre publique d'achat en février. Le fonds d'investissement malaisien Usaha Tegas fait monter les enchères en tentant de s'attirer les bonnes grâces des deux familles pour barrer la route au sucrier français.

LA BATAILLE fait rage pour reprendre l'amidonnier American Maize. Le sucrier français Eridania Béghin-Say (EBS), qui a lancé le 28 février une offre publique d'achat (OPA) au prix de 40 dollars par action, valorisant la société à 430 millions de dollars, n'est pas encore certain de remporter l'affaire. Cette offre, qui a été prolongée jusqu'au 10 avril, a certes été acceptée par le conseil d'administration d'American Maize. Seul problème, la société américaine a pour actionnaire principal deux branches d'une même famille, les Ziegler et les Steinkraus, qui se disputent depuis des années le contrôle de la société. Et les Ziegler ne veulent pas vendre.

Le conflit familial remonte à 1973. William Ziegler et sa sœur Helen Steinkraus héritent des actions de GIH, la société qui contrôle l'entreprise fondée par leur grand-père, American Maize. Le frère obtient une action de plus que sa sœur... car, selon le *Wall Street Journal*, le portefeuille de titres comprend un nombre impair d'actions. Dans les années 80, les Steinkraus contestent l'avantage exorbitant qui a été accordé aux Ziegler, d'autant qu'American Maize est, selon eux, mal géré par William Ziegler. Au début des années 90, le litige n'est toujours pas tranché, mais les familles parviennent à un compromis : William Ziegler abandonne la direction opérationnelle d'American Maize et ne conserve que la fonction honorifique de président, tandis que les membres du conseil d'administration de la société seront indépendants des deux familles.

L'arrivée d'EBS en janvier 1995 ranime la zizanie. Le conseil d'administration de l'amidonnier, désormais indépendant, juge l'offre d'EBS satisfaisante et la recommande à ses actionnaires, qui le suivent à l'unanimité... à l'exception de William Ziegler, qui refuse obstinément de vendre les actions détenues par GIH. Ces actions, dites de classe B, sont à droit de vote multiple et permettent de nommer 70 % des administrateurs au conseil. Pour faire perdre au frère son contrôle sur American Maize, le conseil décide de réaliser une émission d'actions B pour diluer la participation de William Ziegler, qui déclare ne pas avoir les moyens financiers de suivre l'augmentation de capital.

Ce dernier conteste alors cette augmentation en justice. Le 24 mars, il est débouté par un tribunal du Maine, mais, le 29 mars, c'est au tour de First Fidelity Bank, qui gère avec l'héritier la société GIH, d'attaquer cette décision.

FRÈRE CONTRE SŒUR

Pendant ce temps, William Ziegler poursuit ses procès contre sa sœur. Cette dernière n'a pas obtenu le droit de récupérer l'action litigieuse qui permet de contrôler GIH, mais elle cherche à disposer de ses actions d'American Maize logées dans GIH pour pouvoir les vendre. Les tribunaux ne se sont pas encore prononcés.

Profitant de la cacophonie, un fonds malaisien, Usaha Tegas, ramasse en Bourse des actions d'American Maize et a annoncé le 29 mars détenir 8 % des actions B. Pour contrôler American Maize à bon prix, Usaha Tegas propose aux familles Steinkraus et Ziegler de racheter leurs actions à 44 dollars par action, les autres porteurs devant se contenter de 40,25 dollars par titre. Une telle différence de traitement entre les actionnaires risque d'être condamnée par les tribunaux.

Mais, en attendant, elle réduit les chances de succès d'EBS. Les propriétaires de titres B risquent de ne pas apporter leurs actions à EBS, espérant recevoir un meilleur traitement de la part du malaisien. S'il veut vraiment emporter le morceau, EBS risque donc de devoir relever son offre à 44 dollars. L'action American Maize n'en finit pas de monter. En mai 1994, elle ne cotait que 17 dollars...

Arnaud Leparmentier

Charbonnages de France structure son électricité

Réunies dans une société commune, les cinq centrales thermiques du groupe fonctionneront sous la houlette d'EDF

ETUDIÉ depuis plusieurs mois, le projet de constituer un pôle électrique regroupant les cinq centrales thermiques des Charbonnages de France a été approuvé le 30 mars par l'ensemble des houillères de bassins concernés. Une nouvelle entité, la Société nationale d'électricité et de thermique (SNET), regroupera les installations implantées à Hornaing (Nord), Carling (Moselle), Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), Decazeville (Aveyron) et Gardanne (Bouches-du-Rhône). La nouvelle structure ouvrira ensuite son capital à EDF, qui devrait y entrer à hauteur de 20 %, pour une participation estimée à environ un milliard de francs.

Le conseil d'administration d'EDF sera saisi du dossier au cours du mois d'avril, une fois achevées les négociations avec les Charbonnages de France. Les discussions actuelles portent sur la clarification du contrat commercial pour acheter l'énergie et sur les conditions du pacte d'actionnaires. L'idée serait d'inscrire dans la durée les relations entre les deux partenaires pour le rachat d'électricité, remplaçant les actuels contrats pluri-annuels par un engagement définitif et exclusif. Le groupe Charbonnages, deuxième producteur national d'électricité avec 26 % du volume (hors nucléaire) distribué par EDF, n'aurait donc dans le futur qu'un seul client. Il lui serait impossible de vendre une partie de sa production à d'autres acquéreurs.

Cette démarche, soutenue par les pouvoirs publics, est dans le droit fil de la position française en matière de déréglementation de l'électricité. Alors que Bruxelles prône une libéralisation de ce marché en favorisant l'accès des tiers au réseau, les Français défendent la thèse de l'acheteur unique, permettant d'avoir une politique énergétique à long terme tout en maintenant une égalité de traitement des clients petits et gros. Ce qui implique que la production d'électricité soit vendue à un seul acheteur qui en assure la distribution.

Charbonnages, qui voulait apparaître comme producteur indépendant, le sera effectivement, mais aura, dès le départ, un champ opérationnel restreint. Consciente de cette limite, la firme entend se développer à l'international. Mais, faute de moyens financiers, cette perspective de croissance hors des frontières risque d'être freinée, car l'une des priorités consiste à équiper le parc existant d'installations de dépollution (*Le Monde* du 20 octobre 1994). Cet investissement, estimé à 1,5 milliard de francs, sera en partie couvert par la prise de participation d'EDF.

FERMETURE DES DERNIERS PUITS

La constitution du pôle électrique est liée à la fermeture des derniers puits de mines en 2005. Après cette date, le groupe Charbonnages de France deviendra une entreprise d'environ 2 500 personnes dont l'activité se partagera entre la production d'électricité et l'importation de charbon avec les services liés à cette activité. D'où l'espoir placé dans ces cinq centrales. Cet outil de production, employant 1 300 agents spécialisés, et représentant au total une puissance installée de 2 600 mégawatts, a connu un taux d'utilisation de 92 % en 1994. Il a ainsi fourni 8 400 gigawattheures de courant. Son chiffre d'affaires a atteint 3,365 milliards de francs, représentant 40 % de l'activité globale du groupe (8,53 milliards de francs). Les sites n'ayant pas encore été regroupés dans une entité propre, aucune donnée sur la rentabilité de ces unités n'a été communiquée.

Dominique Gallois

Les appels à la grève le 30 mars ont été largement suivis

LA JOURNÉE D'ACTION du jeudi 30 mars a suscité une forte mobilisation dans les transports publics. La direction de la RATP a fait état d'un taux de participation à la grève de 60 % dans les secteurs métro, bus et RER (46 % avec les agents administratifs) et la SNCF d'une participation de 75 % chez les agents de conduite et 64 % chez les contrôleurs. Les grévistes d'Air Inter, qui n'assurait qu'un vol sur deux, ont défilé à l'aéroport d'Orly rejoints par des salariés d'Air France Industrie et d'EAS en dépôt de bilan.

Des mouvements importants ont également été signalés à La Poste. Les conflits, qui avaient démarré dans le Midi et dans l'Ouest, se sont étendus à une dizaine de départements. A l'appel de la seule CGT, le personnel de l'équipement, en revanche, a modestement participé au mouvement. A la Snecma, 20 % des salariés de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et de Corbeil (Essonne) ont débrayé pour obtenir des augmentations de salaire. Dans la matinée du 31 mars, les salariés de Chausson, qui devaient rencontrer dans la journée des représentants du ministère du travail, bloquaient plusieurs carrefours à Creil (Oise).

DÉPÊCHES

■ **BP France : la filiale du pétrolier britannique British Petroleum Co.** a réalisé en 1994 un bénéfice net de 531 millions de francs, gonflé par d'importantes cessions d'actifs (400 millions), en dépit d'un contexte difficile qui a fait plonger dans le rouge les activités pétrolières du groupe, a indiqué le 30 mars, Michel de Fabiani, qui prendra la présidence le 1er mai en remplacement de Paul Castellan. Le résultat d'exploitation des activités pétrolières est en perte de 134 millions de francs, contre un bénéfice de 269 millions en 1993. Ces difficultés engendrent de nouvelles réductions d'effectifs d'ici à 1996. Dans les seules activités commerciales et administratives, les effectifs devraient passer de 900 à 650 fin 1996. Quant aux raffineries du groupe, elles devraient être touchées par des plans sociaux locaux.

■ **VOLVO : le constructeur automobile suédois** a précisé, en présentant ses comptes 1994 (13,2 milliards de couronnes, soit 8,7 milliards de francs, de résultat net pour un chiffre d'affaires de 155,9 milliards de couronnes), qu'il estimait à 506,8 millions de dollars (2,5 milliards de francs environ) le coût de son alliance manquée avec Renault, abandonnée en décembre 1993.

■ **SOMMER-ALLIBERT : le groupe de transformation plastique** a dégagé, en 1994, un bénéfice net de 316,6 millions de francs, en hausse de 44 % sur 1993. Le chiffre d'affaires a atteint 10,545 milliards, en hausse de 7.7 %. Avec le redémarrage de l'activité et l'intégration de la société américaine Domco rachetée en 1994, Sommer-Allibert prévoit une progression d'environ 15 % de son chiffre d'affaires en 1995.

■ **BHV : le groupe français** (groupe Galeries Lafayette) a annoncé le 31 mars un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 60,3 millions de francs en 1994, en baisse de 4,5 % par rapport à 1993. Le groupe affiche un chiffre d'affaires consolidé hors taxe de 3,601 milliards de francs, contre 3,619 milliards en 1993.

■ **POLIET : le groupe de matériaux de second œuvre** (groupe Paribas) a annoncé, le 30 mars, avoir réalisé en 1994 un résultat part du groupe de 819 millions de francs, en hausse de 73,7 % sur 1993. Le chiffre d'affaires annuel consolidé est en hausse de 6,8 % à 20,860 milliards de francs.



هكذا من الأصل

■ LA BUNDESBANK a baissé ses taux jeudi, pour la première fois depuis la mi-1994. Le taux d'escompte a été abaissé d'un demi-point, à 4 % et le taux des prises en pension à 4,5 %.

■ LA BANQUE DU JAPON va peser sur le taux de l'argent au jour le jour pour le rapprocher du plancher constitué par le taux d'escompte, a-t-elle indiqué vendredi.

■ APRÈS L'ENVOLÉE enregistrée jeudi, le Matif enregistre des prises de bénéfices notables vendredi en début de séance, cédant 36 centièmes à 112,92.

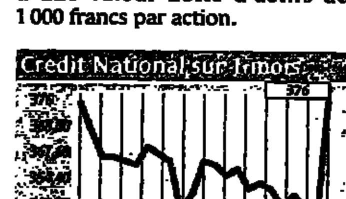
■ LA BANQUE DE FRANCE a choisi vendredi matin de ne pas répercuter le geste de la Buba. Elle maintient inchangé le taux de ses prises en pension à 24 heures à 8 %.

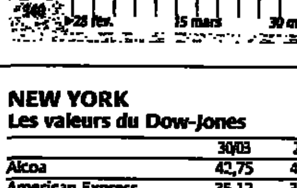
■ APRÈS SA HAUSSE de la veille, le dollar a ouvert vendredi matin sur les marchés de change européen, en net repli. Il s'échangeait à 1,3960 deutschemark et 4,88 francs.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Prises de bénéfice à Paris





LA FIÈVRE, qui était montée de manière spectaculaire avec la baisse des taux d'intérêt en Allemagne, retombait vendredi à la Bourse de Paris où actions et obligations subissaient d'importantes prises de bénéfice justifiées notamment par la faiblesse du dollar. En recul de 0,55 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 qui avait progressé de 2,19 % la veille, cédait 1,11 % trois quarts d'heure plus tard. Vers 12 h 30, les valeurs françaises réduisaient leurs pertes et n'abandonnaient plus que 0,97 % à 1 874,65 points. Le montant des échanges s'élevait à 1,275 milliard de francs.

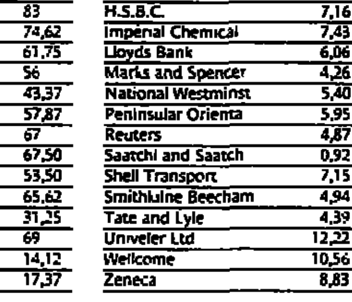
La décision de la Bundesbank de diminuer de 0,5 point son taux d'escompte et de 0,35 point son taux de prise en pension avait surpris, jeudi, les marchés qui ne s'attendaient pas à ce geste en raison du *statu quo* observé mardi par la Réserve fédérale américaine. En France, par exemple, la détente des taux d'intérêt avait été spectaculaire, le Matif progressant de 1,18 % à 113,28. Le Pibor (taux à trois mois) progressait de 0,72 %.

Le franc français était tombé jeudi en cours de séance à Londres à 3,4760 francs pour un mark avant de se stabiliser aux environs de 3,4850 francs. Mais, vendredi à Paris, le mark regagnait du terrain face à la devise française à 3,4958 francs, tandis que le dollar reprenait le chemin de la baisse. Le billet vert se traitait à 4,8827 francs contre 4,9120 francs jeudi soir à New York.

Crédit national, valeur du jour

LA BAISSE des taux allemands et celle des marchés de taux qu'elle a provoquée ont donné une « bouffée d'oxygène » aux valeurs financières.

Le Crédit national était au nombre de celles-ci, terminant en tête des hausses des valeurs à règlement mensuel avec un gain de 10,59 %, à 376 francs. Pourtant, le groupe avait annoncé mercredi un résultat net en baisse de 80 %, à 67 millions de francs, mais celui-ci a été jugé un peu meilleur que prévu. Le titre a également bénéficié du rappel par la banque qu'elle a une valeur nette d'actifs de 1 000 francs par action.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 31/03	Var. % 30/03	Var. % 31/12
Imetal 1	470	+4,21	-8,91
Fives-Lille 1	415	+3,75	-13,36
G.F.C. 1	362	+2,84	-8,12
Marine Wendel 1	354	+2,61	-1,08
Renault 1	167	+2,58	-5,38
UIS 2	205	+2,50	-3,75
Elf Gabon 1	960	+2,02	-7,24
Europe 1- 1	1329	+1,92	-9,09
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	54	+1,89	-10,89
Via Banque 1	310	+1,71	-16,21
BAISSES, 12 h 30			
Radiotechnique 1	498	-13,54	-5,14
Dassault-Aviation1	365	-6,65	-15,11
Bque Colbert C2#	60	-4,46	-44,18
Eurotunnel 1	19,40	-3,72	-18,99
De Dietrich 1	2610	-3,33	-8,74
Labinal 1	755	-3,21	+11,02
Filipacchi Medias1	680	-3,13	-31,93
Metrologie Inter.1	25,15	-3,08	+26,38
B.N.P. 1	245,30	-2,85	-0,08
Suez 1	237,10	-2,43	-3,22

VALEURS LES PLUS ACTIVES

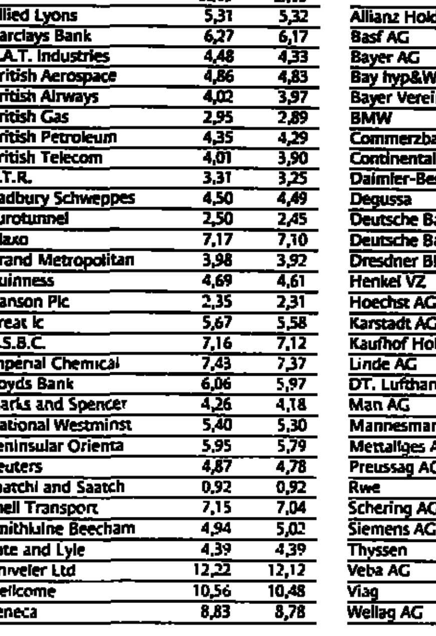
SÉANCE, 12 h 30	31/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton1	145210	136727650
Societe Gale A 1	121330	68208250
Elf Aquitaine 1	134394	51320793,90
Carrefour 1	20370	49478040
Alcatel Alsthom 1	113810	49361536
B.N.P. 1	196470	48454209
Peugeot 1	70250	47105700
Total 1	158877	46954795,90
Paribas 1	145724	42354096,20
Eurotunnel 1	1792250	35095317,50

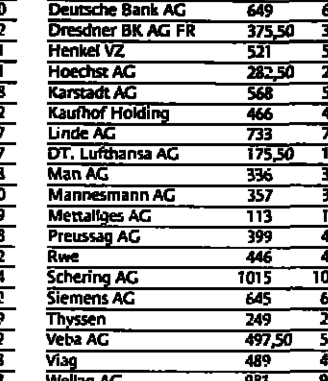
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

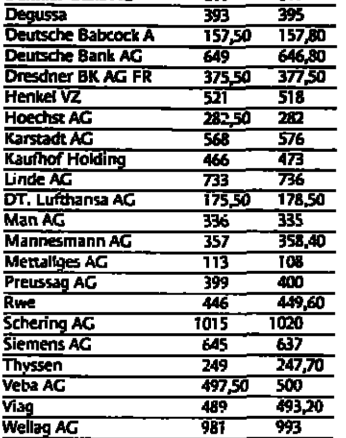
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 31/03	Var. % 30/03	Var. % 31/12
Groupe Partouche	213,50	+15,41	—
CDA-Cie des Alpes2	140	+6,22	-18,36
Ecco act.nouv. Ly	315	+5,92	—
Rouleau-Guichard 2	527	+4,98	+16,07
OGF Omn Gest.Fin.1	679	+4,46	-1,30
BAISSES, 12 h 30			
Elysee Inv. 1	30,10	-5,64	-14
Infopoint	126,90	-4,94	-2,38
Services et Trans.	230	-4,17	-8,73
IPO Ns	172	-3,91	+0,29
Gravograph	157,50	-3,67	-10

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	30/03	29/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1282,81	1258,66	+1,90
Ind. gén. SBF 250	1236,87	1216,31	+1,69
Valeurs Indus.	1426,69	1407,36	+1,37
1 - Energie	1434,50	1405,76	+2,04
2 - Produits de base	1358,18	1334,85	+1,75
3 - Construction	1487,61	1463,17	+1,67
4 - Biens d'equip.	1016,52	1004,47	+1,20
5 - Automobile	1843,37	1817,01	+1,45
6 - Biens consom.	1848,14	1836,08	+0,66
7 - Indus. agro-alim.	1408,89	1390,58	+1,32
Services	1213,07	1197,95	+1,26
8 - Distribution	1985,36	1959,28	+1,33
9 - Autres services	897,02	886,31	+1,21
Sociétés financières	975,74	951	+2,60
10 - Immobilier	686,84	684,74	+0,31
11 - Services financ.	1018,33	980,59	+3,85
12 - Sociétés Invest.	1087,96	1081,54	+0,59
Ind. Second Marché	235,12	234,92	+0,09







Tokyo fait cavalier seul

DÉÇU PAR LA DÉCISION de la Banque du Japon de laisser les taux du marché monétaire se détendre en ne modifiant pas le taux d'escompte, le marché des actions et les contrats à terme sur indice ont clôturé en forte baisse vendredi 31 mars à la Bourse de Tokyo. Le Nikkei a perdu 372,27 points, soit 2,25 %, à 16 139,95 points, alors qu'il avait progressé jusqu'à 16 848,13 points avant l'annonce. La veille, à Wall Street, le Dow Jones enregistrait son troisième record de clôture de la semaine. Les valeurs cycliques ont reçu un stimulant psychologique lié à la baisse des taux opérée par la Bundesbank, qui a dopé le dollar, expliquent des analystes. L'indice Dow Jones a gagné 11,76 points, soit 0,28 %, à 4 172,56 points. La baisse des taux a également profité au Stock Exchange de Londres où les investisseurs ont accueilli avec soulagement la nouvelle qui permet aux monnaies de remonter face au mark. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 1,1 %. La Bourse de Francfort est restée quasiment stable, l'indice DAX reculant très légèrement de 0,02 % à 1 918,46 points, avant l'annonce de la Bundesbank.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 30/03	Cours au 29/03	Var. en %
Paris CAC 40	1893	1852,42	+2,14
New-York/DJ indus.	4170,83	4160,80	+0,24
Tokyo/Nikkei	16512,20	16460,70	+0,31
Londres/FT100	3176,20	3142,30	+1,07
Francfort/Dax 30	1918,46	1918,88	-0,02
Frankfort/Commer.	708,87	710,97	-0,30
Bruxelles/Bel 20	1478,68	1457,51	+1,43
Bruxelles/Général	1311,26	1292,49	+1,43
Milan/MIB 30	14073	13893	+1,28
Amsterdam/Ge. Cbs	271	266,70	+1,59
Madrid/Ibex 35	269,53	264,23	+1,97
Stockholm/Affarsal	1141,59	1116,09	+2,23
Londres FT30	2434,20	2406,40	+1,14
Hong Kong/Hang S.	8676,17	8732,75	-0,65
Singapour/Strait t	2101,83	2122,41	-0,98

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

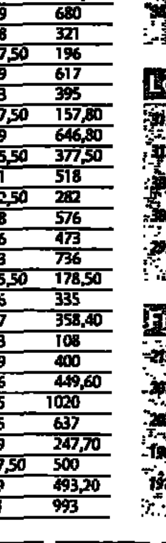
	30/03	29/03
Alcoa	42,75	40,37
American Express	35,12	34,50
Allied Signal	38,87	38,75
AT & T	52,37	52
Bethlehem	16,37	15,62
Boeing Co	53,12	52,50
Caterpillar Inc.	56,37	53,87
Chevron Corp.	47,25	47,50
Coca-Cola Co	56,75	57,50
Disney Corp.	54,75	54,87
Du Pont Nemours&Co	61,25	59,87
Eastman Kodak Co	53,37	53,50
Exxon Corp.	66,12	66,37
Gén. Motors Corp.H	39,37	40,12
Gén. Electric Co	54,75	55
Goodyear T & Rubbe	37,12	36,12
IBM	82,37	83
Intl Paper	75,12	74,62
J.P. Morgan Co	61,12	61,75
Mc Don Dougl	55,87	56
Merck & Co.Inc.	42	43,37
Minnesota Mng.&Mfg	58,50	57,87
Philip Moris	66	67
Procter & Gamble C	67,12	67,50
Sears Roebuck & Co	53,12	53,50
Texaco	65,25	65,62
Union Carb.	31	31,25
Utd Technol	69	69
Westingh. Electric	14,12	14,12
Woolworth	17,62	17,37

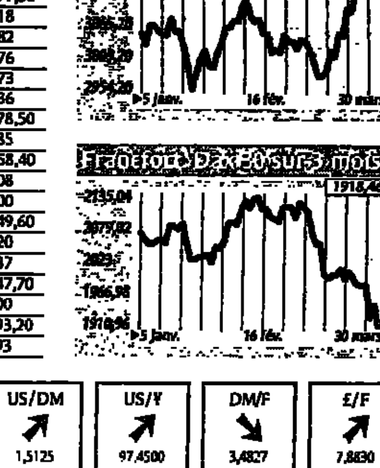
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	30/03	29/03
Allied Lyons	5,31	5,32
Barclays Bank	6,27	6,17
B.A.T. Industries	4,48	4,33
British Aerospace	4,86	4,83
British Airways	4,02	3,97
British Gas	2,95	2,89
British Petroleum	4,35	4,29
British Telecom	4,01	3,90
B.T.R.	3,31	3,25
Cadbury Schweppes	4,50	4,49
Eurotunnel	2,50	2,45
Glaxo	7,17	7,10
Grand Metropolitan	3,98	3,92
Guinness	4,69	4,61
Hanson Plc	2,35	2,31
Great Ic	5,67	5,58
H.S.B.C.	7,16	7,12
Impérial Chemical	7,43	7,37
Lloyds Bank	6,06	5,97
Marks and Spencer	4,26	4,18
National Westminst	5,40	5,30
Peninsular Orienta	5,95	5,79
Reuters	4,87	4,78
Saatchi and Saatch	0,92	0,92
Shell Transport	7,15	7,04
Smithkline Beecham	4,94	5,02
Tate and Lyle	4,39	4,39
Univeler Ltd	12,22	12,12
Wellcome	10,56	10,48
Zeneca	8,83	8,78

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	30/03	29/03
Allianz Holding N	2355	2368
Basf AG	281	278
Bayer AG	338	333,30
Bay hyp&Wechselbk	363	364
Bayer Vereinsbank	399	402,50
BMW	679	680
Commerzbank	318	321
Continental AG	197,50	196
Daimler-Benz AG	619	617
Degussa	393	395
Deutsche Babcock A	157,50	157,80
Deutsche Bank AG	649	646,80
Dresdner BK AG FR	375,50	377,50
Henkel VZ	521	518
Hoechst AG	282,50	282
Karstadt AG	568	576
Kaufhof Holding	466	473
Linde AG	733	736
DT. Lufthansa AG	175,50	178,50
Man AG	336	335
Mannesmann AG	357	358,40
Mettallges AG	113	108
Preussag AG	399	400
Rwe	446	449,60
Schering AG	1015	1020
Siemens AG	645	637
Thyssen	249	247,70
Veba AG	497,50	500
Viag	489	493,20
Wellag AG	981	993



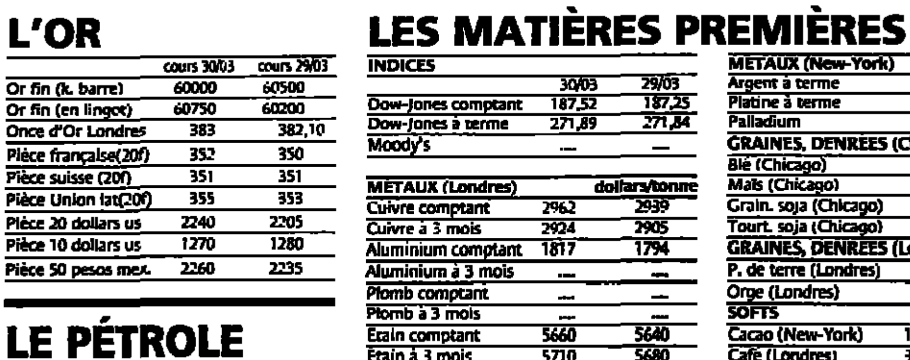


LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bonds 10 ans

Repli du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif – le contrat à terme sur obligations d'Etat françaises – a ouvert, vendredi matin 31 mars, en repli sensible, l'échéance juin cédant 40 centièmes après quelques minutes de transactions. La veille, le contrat notionnel avait très fortement progressé après l'annonce d'une baisse des taux directeurs de la Bundesbank, l'échéance juin gagnant 118 centièmes. Le contrat Pibor 3 mois avait pour sa part progressé de 72 centièmes. Vendredi matin, le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 7,82 %, soit un écart de 64 points de base (0,64 %) par rapport aux titres d'Etat allemands de même durée. Vendredi matin, le conseil de la politique monétaire de la Banque de France a annoncé qu'il maintenait à 8 % le taux de ses prises en pension à 24 heures.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 30/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,81	7,97	8,38	1,70
Allemagne	4,50	7,15	7,67	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
Etats-Unis	6,13	7,15	7,41	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 30/03	Taux au 29/03	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	7,58	7,74	100,76
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,62	7,79	101,57
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,83	7,92	102,52
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,93	8,01	102,92
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,24	8,29	103,98
Obligations françaises	8,11	8,30	102,07
Fonds d'Etat à TME	-0,55	-0,52	99,47
Fonds d'Etat à TRE	-0,35	-0,33	99,07
Obligat. franç. à TME	-0,39	-0,49	99,49
Obligat. franç. à TRE	+0,18	+0,16	100,33

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 30/03	Vente 30/03	Achat 29/03	Vente 29/03
Jour le jour	7,87	—	—	—
1 mois	8,06	8,31	7,43	8,18
3 mois	8,06	8,31	7,43	8,18
6 mois	7,75	8	7,50	7,75
1 an	7,37	7,62	7,25	7,55
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,28	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	8,26	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	8,01	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,80	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,62	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,95	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	7,06	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	7,25	—	—	—

MATIF

Échéances 30/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	200690	112,32	113,38	112,26	113,28
Sept. 95	683	111,90	112,62	111,90	112,54
Déc. 95	2	111,80	111,80	111,80	112,44
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	71196	92,40	93,37	92,40	93,07
Sept. 95	17272	93,16	93,64	93,06	93,46
Déc. 95	8580	93,20	93,62	93,17	93,45
Mars 96	2170	93,07	93,35	93,06	93,26
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3984	82,20	82,94	82,20	82,88
Sept. 95	—	—	—	—	82,94

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

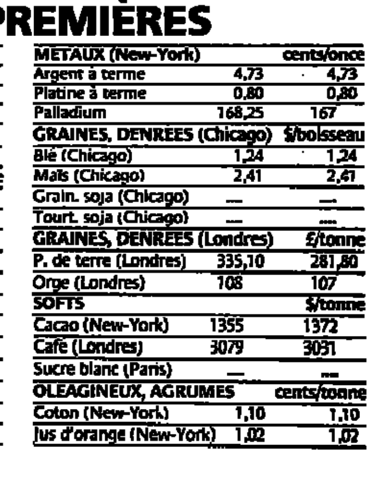
Échéances 30/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	47544	1857	1900	1835	1892
Avril 95	16170	1871,50	1911	1846,50	1903
Mai 95	1362	1870	1902	1845,50	1899,50
Juin 95	3867	1847	1889,50	1829	1882,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9175 | US/DM ↗ 1,5125 | US/¥ ↗ 97,4500 | DM/F ↘ 3,4827 | £/F ↗ 7,8830

Nervosité persistante

LA BAISSE SURPRISE du taux d'escompte et du taux des prises en pension de la Bundesbank annoncée jeudi 30 mars a entraîné un brutal repli du deutschemark sur le marché des changes. Le dollar, qui s'échangeait à 1,3750 mark avant la décision de la banque centrale allemande, a bondi à plus de 1,42 mark. Le franc est remonté de 3,53 à 3,48 pour un mark, la lire italienne de 1 235 à 1 200 lires pour un mark. Vendredi matin, toutefois, la monnaie allemande regagnait sensiblement du terrain. Le dollar s'inscrivait à 1,3960 mark et le franc s'échangeait à 3,50 pour un deutschemark. Le billet vert était également en recul face au yen, forçant la Banque du Japon à intervenir. Les opérateurs s'inquiétaient de cette rechute du dollar qui pourrait signifier que la crise de changes n'est pas finie.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 30/03	% 29/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	348,2700	-1,60	341	365
Ecu	6,4245	-0,35	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9175	+0,75	4,7000	5,3000
Belgique (100 F)	16,9350	-1,41	16,5500	17,6500
Pays-Bas (100 fl)	311,0400	-1,58	—	—
Italie (1000 lir.)	2,8690	-0,07	2,6500	3,2200
Danemark (100 krd)	88,0900	-0,48	83	93
Irlande (1 iep)	7,8920	-0,12	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8830	+0,14	7,5500	8,4000
Grèce (100 drach.)	2,1380	-0,94	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	66,1200	-0,77	63	73
Suisse (100 F)	420,4800	-2,09	413	437
Norvège (100 k)	78,3200	-0,86	75	84
Autriche (100 sch)	49,4870	-1,59	48,7000	51,8000
Espagne (100 pes.)	3,8330	+0,20	3,6000	4,2000
Portugal (100 esc.	3,3250	-0,60	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5201	+1,34	3,3000	3,9000
Japon (100 yens)	5,4761	-1,05	5,4000	5,7500
Finlande (mark)	111,1300	-0,96	107	118

PARITÉS DU DOLLAR	31/03	30/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3974	1,4120	-1,04
TOKYO : USD/Yens	88,2400	89,5200	-1,45

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8945	4,8955	4,9780	4,9900
Yen (100)	5,5293	5,5335	5,5612	5,5688
Deutschemark	3,5365	3,5375	3,5563	3,5627
Franc Suisse	4,2810	4,2857	4,2722	4,2798
Lire ital. (1000)	2,8774	2,8831	2,8480	2,8570
Livre sterling	7,8968	7,9018	7,8960	7,9140
Peseta (100)	3,8268	3,8306	3,8804	3,8896
Franc Belge	17,150	17,159	17,221	17,249

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	8	8,58	8,11
Eurodollar	5,15	6,18	6,25
Eurolivre	6,58	6,31	6,58
Eurodeutschemark	5	4,13	4,15

L'OR

	cours 30/03	cours 29/03
Or fin (k. barre)	60000	60500
Or fin (en lingot)	60750	60200
Once d'Or Londres	383	382,10
Pièce française(20f)	352	350
Pièce suisse (20f)	351	351
Pièce Union lat(20f)	355	353
Pièce 20 dollars us	2240	2205
Pièce 10 dollars us	1270	1280
Pièce 50 pesos mex.	2260	2235

LE PÉTROLE

En dollars	cours 30/03	cours 29/03
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,72	16,70
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	30/03	29/03
Dow-Jones comptant	187,52	187,25
Dow-Jones à terme	271,89	271,84
Moody's	—	—
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2962	2939
Cuivre à 3 mois	2924	2905
Aluminium comptant	1817	1794
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5660	5640
Etain à 3 mois	5710	5680
Zinc comptant	1024,50	1001,50
Zinc à 3 mois	1049	1027
Nickel comptant	7590	7515
Nickel à 3 mois	7590	7515

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1355	1372
Café (Londres)	3079	3031
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 31 MARS
Liquidation : 21 avril
Taux de report : 7,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−1,11 %
CAC 40 : 1871,97

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Quotité négociation (1)
EDF-GDF 3%	7100	7190	+1,27	[illegible]
B.N.P. (T.P)	970	950	−2,06	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	836	836	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1830	1832	+0,11	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1985	1980	−0,25	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1185	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1060	1075	+1,42	[illegible]
Accor 1	580	575	−0,86	[illegible]
Air Liquide 1	798	788	−1,25	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	433,20	435,10	+0,44	[illegible]
Alcatel Cable 1	348,50	349,50	+0,29	[illegible]
Alspi 1	310	310	—	50
AGF-Ass.Gen.France	159	161,50	+1,57	10
Axa 1	257,60	252,70	−1,90	[illegible]
Bail Invest. 1	805	808	+0,37	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	550	538	−2,18	[illegible]
Bque Colbert C2#	62,80	60	−4,46	25
Bazar Hot. Ville 2	529	524	−0,95	50
Berger (M) 2	1370	—	—	[illegible]
BIC 1	766	770	+0,52	25
BIS 1	360	362	+0,56	25
B.N.P. 1	252,50	245,30	−2,85	10
Bollore Techno.1	490	489,50	−0,10	1
Bongrain 1	2920	2880	−1,37	1
Bouygues 1	542	536	−1,11	25
Canal + 1	592	590	−0,34	5
Cap Gemini Sogeti1	174	171	−1,72	10
Carnaudmetalbox 1	182	178,50	−1,92	50
Carrefour 1	2439	2416	−0,94	5
Casino Guichard 1	151,20	150,50	−0,46	50
Casino Guich.ADP 1	118,70	117,80	−0,76	50
Castorama Dl (Li)1	780	781	+0,13	10
C.C.F. 1	226,90	223,20	−1,63	10
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53	54	+1,89	100
Cegid (Ly) 1	431	431	—	10
CEP Communication1	488	483	−1,02	50
Cerus Europ.Reun 1	81,80	82,50	+0,86	5
Cetelem 1	1051	1038	−1,24	10
CGIP 1	1089	1085	−0,37	5
Chargeurs 1	1011	1012	+0,10	1
Christian Dior 1	445	441	−0,90	5
Ciments Fr.Priv.B1	221,10	222,90	+0,81	25
Clarins 1	415	415	—	10
Club Mediterranee1	458	451,50	−1,42	50
Coflexip	271,50	270	−0,55	1
Colas 1	798	804	+0,75	25
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	100
Comptoir Moder. 1	1499	1496	−0,20	5
CPR 1	334,40	333,30	−0,33	25
Cred.Fon.France 1	548	542	−1,09	[illegible]
Credit Local Fce 1	406	[illegible]	+0,12	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	231,50	[illegible]	−1,17	[illegible]
Credit National 1	376	[illegible]	−1,25	[illegible]
CS(ex.CSEE)1	316	[illegible]	−0,32	[illegible]
Damart 1	4800	[illegible]	−0,63	[illegible]
Danone 1	826	[illegible]	−1,33	[illegible]
Dassault-Aviation1	391	[illegible]	−6,65	[illegible]
Dassault Electro 1	310	[illegible]	−0,74	[illegible]
De Dietrich 1	2700	[illegible]	−3,33	[illegible]
Degremont 1	352	[illegible]	+0,85	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal/Li 2	76	[illegible]	−0,53	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)1	231,10	[illegible]	−0,26	[illegible]
Docks France 1	740	[illegible]	−0,54	[illegible]
Dynaction 1	142	141	−0,70	[illegible]
Eaux (Gle Des) 1	502	[illegible]	−1,89	[illegible]
E.B.F 1	947	[illegible]	—	[illegible]
Ecco 1	629	[illegible]	−0,95	[illegible]
Eiffage 1	870	[illegible]	−1,38	[illegible]
Elf Aquitaine 1	387	[illegible]	−1,73	[illegible]
Eridania Beghin 1	783	[illegible]	−0,64	[illegible]
Essilor Intl 1	830	[illegible]	−0,60	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	574	[illegible]	+1,05	[illegible]
Esso 1	590	[illegible]	+0,17	[illegible]
Eurafrance 1	1434	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney 1	13,05	[illegible]	−0,77	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	556	[illegible]	−1,08	[illegible]
Europe 1 - 1	1304	[illegible]	+1,92	[illegible]
Eurotunnel 1	20,15	19,40	−3,72	[illegible]
Filipacchi Medias1	702	680	−3,13	[illegible]
Finextel 1	78	77,80	−0,26	[illegible]
Fives-Lille 1	400	415	+3,75	[illegible]
Fromageries Bel 1	4680	4715	+0,75	[illegible]
Galeries Lafayet.1	2289	2285	−0,17	[illegible]
GAN 1	148,50	147	−1,01	[illegible]
Gascogne (B) 1	485	480	−1,03	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1790	1760	−1,68	[illegible]
Geophysique 1	275	277	+0,73	[illegible]
G.F.C. 1	352	362	+2,84	[illegible]
Groupe Andre S.A.1	460	451	−1,96	[illegible]
Groupe De La Cite1	819	808	−1,34	[illegible]
GTM-Entrepose 1	352	354,80	+0,80	[illegible]
Guilbert 1	456	458	+0,44	[illegible]
Guyenne Gascogne 1	1363	1360	−0,22	[illegible]
Havas 1	363,70	363,20	−0,14	[illegible]
I.D.I.A 1	128	125,10	−2,27	[illegible]
Imetal 1	451	470	+4,21	[illegible]
Immeubl.France 2	328,50	330	+0,46	10
Immob.Phenix 1	50,90	51	+0,20	100
Ingenico 1	75,80	74	−2,37	[illegible]
Interbail 1	341,50	341	−0,15	[illegible]
Intertechnique 1	551	542	−1,63	30
Jean Lefebvre 1	309	313,80	+1,55	10
Klepierre 1	570	570	—	25
Labinal 1	780	755	−3,21	[illegible]
Lafarge Coppee 1	370	367,80	−0,59	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	117	116,20	−0,68	[illegible]
Lapeyre 1	315	313	−0,63	[illegible]
Lebon 2	245	245	—	25
Legrand 1	6990	6970	−0,29	[illegible]
Legrand ADP 1	4520	4500	−0,44	[illegible]
Legris indust. 1	365	363	−0,55	[illegible]
Locindus 1	809	807	−0,25	25
LVMH Moet Vuitton1	945	948	+0,32	10
Lyonnaise Eaux 1	448,60	445,30	−0,74	5
Marine Wendel 1	345	[illegible]	+2,61	[illegible]
Matra-Hachette 1	110,60	[illegible]	+0,27	[illegible]
Metaleurop 1	60,30	[illegible]	−1,66	[illegible]
Metrologie Inter.1	25,95	[illegible]	−3,08	[illegible]
Michelin 1	208	[illegible]	−0,10	[illegible]
Moulinex 1	118	[illegible]	−1,19	[illegible]
Navigation Mixte 1	971	[illegible]	+0,51	[illegible]
Nord-Est 1	136,40	[illegible]	−0,29	[illegible]
Nordon (Ny) 2	330	[illegible]	—	[illegible]
NRJ # 1	390	[illegible]	−0,26	[illegible]
Olipar 1	5,90	[illegible]	−0,85	[illegible]
Oreal 1	1298	[illegible]	−0,92	[illegible]
Paribas 1	297	[illegible]	−2,36	[illegible]
Pechiney CIP 1	320	[illegible]	+0,63	[illegible]
Pechiney Intl 1	117,40	[illegible]	−1,11	[illegible]
Pernod-Ricard 1	353,90	[illegible]	−1,07	[illegible]
Peugeot 1	675	[illegible]	−0,30	[illegible]
Pinault-Prin.Red.1	1137	[illegible]	−1,14	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly) 1	490	[illegible]	+1,33	[illegible]
Pollet 1	426,50	[illegible]	−0,82	[illegible]
Primagaz 1	924	[illegible]	−1,52	[illegible]
Promodes 1	1100	[illegible]	+0,09	[illegible]
Publicis 1	389	[illegible]	−0,64	[illegible]
Radiotechnique 1	576	[illegible]	−13,54	[illegible]
Remy Cointreau 1	161	[illegible]	−1,55	[illegible]
Renault 1	162,80	[illegible]	+2,58	[illegible]
Rexel 1	739	[illegible]	+0,41	[illegible]
Rhone Poulenc A 1	114,90	[illegible]	−1,22	[illegible]
Rochette (La) 1	52,25	[illegible]	+0,29	[illegible]
Roussel Uclaf 1	714	[illegible]	−0,42	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)1	3501	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny) 1	172	[illegible]	−0,58	[illegible]
Sagem 1	2722	[illegible]	+0,48	[illegible]
Saint-Gobain 1	615	[illegible]	−1,79	[illegible]
Saint-Louis 1	1510	[illegible]	−0,13	[illegible]
Salomon (Ly) 1	1920	[illegible]	−1,04	[illegible]
Salvepar (Ny) 2	410	[illegible]	+0,88	[illegible]
Sanofi 1	277,80	[illegible]	−0,90	[illegible]
Sat 2	1950	[illegible]	+0,46	[illegible]
Saupiquet (Ns) 1	1212	[illegible]	−0,99	[illegible]
Schneider 1	356	[illegible]	−0,51	[illegible]
SCOR S.A 1	110,10	[illegible]	+0,82	[illegible]
S.E.B. 1	515	[illegible]	−0,19	[illegible]
Sefimeg 1	288	[illegible]	+0,35	[illegible]
SEITA 1	133,90	[illegible]	−1,72	[illegible]
Selectibanque 1	140	[illegible]	—	[illegible]
SFIM 2	914	[illegible]	—	[illegible]
SGE 1	166	[illegible]	−2,35	[illegible]
Sidel 1	1367	[illegible]	+0,07	[illegible]
Simco 1	405	[illegible]	+0,25	[illegible]
S.I.T.A 1	606	[illegible]	—	[illegible]
Skis Rossignol 1	1325	[illegible]	+0,98	[illegible]
Sligos 1	382	[illegible]	—	[illegible]
Societe Gale A 1	572	[illegible]	−2,10	[illegible]
Sodexho 1	885	[illegible]	+0,79	[illegible]
Sommer-Allibert 1	1840	[illegible]	+0,49	[illegible]
Sophia 1	420	[illegible]	−0,95	[illegible]
Sovac 1	336,60	[illegible]	+0,42	[illegible]
Spie Batignolles 1	232,50	[illegible]	−0,43	[illegible]
Spir Communic. 1	442,40	[illegible]	+0,34	[illegible]
Strafor Facom 1	635	[illegible]	−0,16	[illegible]
Suez 1	243	237,10	−2,43	[illegible]
Synthelabo 1	244,60	245	+0,16	25
Technip S.A. 1	273,20	271,50	−0,62	1
Thomson-CSF 1	130	128,90	−0,85	100
Total 1	300	[illegible]	−1,80	[illegible]
UAP 1	128,50	[illegible]	−2,33	[illegible]
UFB Locabail 1	344,30	[illegible]	−1,25	[illegible]
UGC DA (M) 1	150	[illegible]	—	[illegible]
Ugine S.A 1	328	[illegible]	−0,61	[illegible]
UIC 1	92,50	[illegible]	−0,16	[illegible]
UIF 1	420	[illegible]	−0,50	[illegible]
UIS 2	200	[illegible]	+2,50	[illegible]
Unibail 1	460	[illegible]	+0,43	[illegible]
Union Assur.Fdal 1	508	[illegible]	−0,79	[illegible]
Valeo 1	255,90	[illegible]	+0,43	[illegible]
Vallourec 1	214	[illegible]	−1,36	[illegible]
Via Banque 1	304,80	[illegible]	+1,71	[illegible]
Worms & Cie 1	243	[illegible]	—	[illegible]
Z.Cr.Zannier #Ly 1	126,90	[illegible]	−1,89	[illegible]
Zodiac 1	578	[illegible]	−1,56	[illegible]
Elf Gabon 1	941	[illegible]	+2,02	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Quotité négociation (1)
ABN Amro Holding 1	180	[illegible]	−1,11	[illegible]
American Express 1	169,90	[illegible]	+0,06	[illegible]
Anglo American 1	260	[illegible]	+0,77	[illegible]
Amgold 1	415	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.1	20,65	[illegible]	+0,73	[illegible]
A.T.T. 1	262,90	[illegible]	−2,24	[illegible]
Banco Santander 1	170,50	[illegible]	—	[illegible]
Barrick Gold 1	117,60	[illegible]	+2,38	[illegible]
B.A.S.F. 1	1015	[illegible]	−2,86	[illegible]
Bayer 1	1220	[illegible]	−1,23	[illegible]
Blesheim Group 1	15,90	[illegible]	−0,63	[illegible]
Buffelsfontein 1	35,90	[illegible]	+0,97	[illegible]
Chase Manhattan 1	173,30	[illegible]	+1,56	[illegible]
Cordiant PLC 1	7,25	[illegible]	+2,07	[illegible]
Daimler Benz 1	2315	[illegible]	−6,95	[illegible]
De Beers 1	123	[illegible]	—	[illegible]
Deutsche Bank 1	2310	[illegible]	−1,43	[illegible]
Dresdner Bank 1	1344	[illegible]	+0,37	[illegible]
Driefontein 1	64,60	[illegible]	+3,25	[illegible]
Du Pont Nemours 1	298	[illegible]	−1,01	[illegible]
Eastman Kodak 1	265	[illegible]	−1,43	[illegible]
East Rand 1	5,50	[illegible]	+3,64	[illegible]
Echo Bay Mines 1	48,95	[illegible]	+2,15	[illegible]
Electrolux 1	221	[illegible]	−0,45	[illegible]
Ericsson 1	299	[illegible]	−1,30	[illegible]
Exxon Corp. 1	321,30	[illegible]	+1,03	[illegible]
Ford Motor 1	135	[illegible]	—	[illegible]
Freegold 1	59,40	[illegible]	+2,69	[illegible]
Gencor Limited 1	15,70	[illegible]	+1,91	[illegible]
General Electric 1	267,20	[illegible]	−0,79	[illegible]
General Motors 1	222	[illegible]	−1,80	[illegible]
Generale Belgique1	319	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan 1	30,55	[illegible]	+3,11	[illegible]
Guinness Plc 1	36,95	[illegible]	−1,76	[illegible]
Hanson Plc 1	18,65	[illegible]	+3,22	[illegible]
Harmony Gold 1	40,80	[illegible]	+5,15	[illegible]
Hewlett-Packard 1	600	[illegible]	−2,50	[illegible]
Hitachi 1	48	[illegible]	+1,67	[illegible]
Hoechst 1	1035	[illegible]	−3,38	[illegible]
I.B.M 1	407,30	[illegible]	−1,55	[illegible]
I.C.I 1	58,70	[illegible]	−0,34	[illegible]
I.T.T. 1	512	[illegible]	−2,64	[illegible]
Ito Yokado 1	228,70	[illegible]	+2,71	[illegible]
Matsushita 1	76,50	[illegible]	−0,65	[illegible]
Mc Donald's 1	171,80	[illegible]	−2,04	[illegible]
Merck and Co 1	214,60	[illegible]	−6,06	[illegible]
Minnesota Mining 1	283,90	[illegible]	+0,14	[illegible]
Mitsubishi Corp. 1	38	[illegible]	—	[illegible]
Mobil Corporat. 1	450,70	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. 1	297,70	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom.1	4724	[illegible]	+0,02	[illegible]
Nippon MeatPacker1	80,10	[illegible]	—	[illegible]
Norsk Hydro 1	180	[illegible]	—	[illegible]
Petrofina 1	1420	[illegible]	−1,48	[illegible]
Philip Morris 1	330	[illegible]	−3,33	[illegible]
Philips N.V 1	169	[illegible]	−2,31	[illegible]
Placer Dome Inc 1	172	[illegible]	+2,41	[illegible]
Procter Gamble 1	332,90	[illegible]	−1,98	[illegible]
Quilmes 1	320	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein 1	31,30	[illegible]	+2,88	[illegible]
Rhone Poul.Rorer 1	208,10	[illegible]	+0,91	[illegible]
Royal Dutch 1	583	[illegible]	−0,51	[illegible]
R T Z 1	63,90	[illegible]	+0,78	[illegible]
Sega Enterprises 1	239,90	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena 1	45,25	[illegible]	+1,99	[illegible]
Schlumberger 1	286,10	[illegible]	+0,35	[illegible]
SGS Thomson Micro.	155	[illegible]	−2,90	[illegible]
Shell Transport 1	56,60	[illegible]	—	[illegible]
Siemens 1	2289	[illegible]	−1,35	[illegible]
Sony Corporation 1	247,20	[illegible]	−2,91	[illegible]
Sumitomo Bank 1	101,50	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K 1	227	[illegible]	−0,44	[illegible]
Telefonica 1	60	[illegible]	—	[illegible]
Toshiba 1	33,95	[illegible]	−3,09	[illegible]
Unilever 1	635	[illegible]	−0,47	[illegible]
Unit.Technologie 1	334,70	[illegible]	−1,02	[illegible]
Vaal Reefs 1	339,70	[illegible]	+1,30	[illegible]
Volkswagen A.G 1	1260	[illegible]	−0,63	[illegible]
Volvo (act.B) 1	85	[illegible]	+2,24	[illegible]
Western Deep 1	148,30	[illegible]	+7,89	[illegible]
Yamanouchi 1	106,20	[illegible]	+0,66	[illegible]
Zambia Copper 1	3,10	[illegible]	−1,61	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marse[ille]
Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégori[e]
■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 31 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105,60	3,625 ↓
CEPME 8,5% 88-97CA	101,96	6,358
CEPME 9% 89-99 CA#	104,65	5,528 o
CEPME 9% 92-06 TSR	105,70	8,929
CFD 9,7% 90-03 CB	109,80	1,435 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB	103,70	1,155 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	107	4,389
CFF 9% 88-97 CA#	103,13	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	110,94	0,449
CLF 8,9% 88-00 CA#	104,67	7,486 ↑
CLF 9%88-93/98 CA#	103,67	1,400
CNA 9% 4/92 CB	105,65	8,163 d
CRH 8,6%92/93/94CB	102,21	6,409
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,32	0,604
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,58	1,037
EDF 8,6% 92 CA#	104,30	8,388
Em.Etat10,26%86 CA	102,73	0,533 o
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,40	4,241
Finansder 9%91CB#	106,55	3,082 d
Finansd.8,6%92 #CB	103,48	[illegible]
Floral9,75% 90 CA#	107,59	6,678
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,12	2,389
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,90	1,621
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,70	6,497
OAT 9,90%85-97 CA#	106,18	3,929
OAT 88-98 TME CA	100	1,316 ↑
OAT 9/1998 TRA	99,10	3,319 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	105,76	7,262 d
OAT TMB 01/99 CA	99,33	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	102,16	6,901
OAT 8,50%90/00 CA#	103,70	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	101,45	4,315 ↓
OAT 10% 5/2000 CA#	109,76	8,438
OAT 01 TME CA	99,20	1,376 ↑
OAT 8,5% 11/02 CA#	104,28	[illegible]
OAT 8,50% 2019 CA#	102,20	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	102,76	7,918
PTT 11,2%85-95 CB#	102,50	3,480
SNCF 8,8% 87-94CA	102,65	1,374
Lyon.Eaux 6,5%90CV	832	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	396	395
Bains C.Monaco 2	712	720
B.N.P.Intercont.2	228	220
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2 ◆	11	11
Cambodge	815	800
Carbone Lorraine 2	690	694
CBC 1	218,50	214
Centenaire Blanzy	255	265
Ceragen Holding ◆	29	29
Champex (Ny) ◆	15	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP 1	301	300,90
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2	380	380
Concorde-Ass Risq2 ◆	725	725
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	24,20	[illegible]
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	600	600
Eaux Bassin Vichy ◆	2730	[illegible]
Ecla 1	631	627
Ent.Mag. Paris ◆	3855	3855
Eridania Beghin CI	776	768
Fidel(exImmofice)2	120	123
Finalens	317	[illegible]
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie)	530	526
Fonciere Euris	183,50	183,50
Foncina #	459	459
France I.A.R.D. ◆	546	546
France S.A 1	695	695
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1 ◆	275	275
Genefim	160	160
Gevelot	1116	1085
G.T.I (Transport)2	410	413
Immobail 2	278	276
Immobanque 2 ◆	804	804
Im.Marseillaise 2	5260	5300
Invest.(Ste Cie.)	1400	1360
Lille Bonnieres ◆	1790	1790
Locafinanciere ◆	420,10	[illegible]
Louvre 1	198	[illegible]
Lucia ◆	85	[illegible]
Machines Bull ◆	22,10	[illegible]
Monoprix ◆	168,80	[illegible]
Metal Deploye ◆	455	[illegible]
Mors 2 #	14,90	[illegible]
Navigation (Nle)	82	[illegible]
Origny-Desvroise ◆	1385	1385
Paluel-Marmont	335	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny)	841	840
Parfinance 2	173	[illegible]
Paris Orleans	235,20	[illegible]
Piper Heidsieck	929	[illegible]
Porcher ◆	210	[illegible]
Promodes (CI) ◆	829	[illegible]
PSB Industries 2Ly	398	[illegible]
Rochefortaise Com. ◆	181	[illegible]
Rosario 2	209	[illegible]
Rougier #	730	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan ◆	287	[illegible]
Saga	263	[illegible]
Salins du Midi 2	382,10	[illegible]
Savoisienne M. ◆	156	[illegible]
Silic 2	667	[illegible]
S.I.P.H.	204	[illegible]
Sofal ◆	300	[illegible]
Soffo ◆	300	[illegible]
Softam act.a reg. ◆	73,35	[illegible]
Sofragi ◆	3711	[illegible]
Soudure Autogene	945	[illegible]
Sovabail ◆	408	[illegible]
Taittinger 1	2423	[illegible]
Tour Eiffel ◆	287	[illegible]
Elyo 2	259,50	[illegible]
Vicat 2	528	[illegible]
Virax ◆	130	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	[illegible]
Bayer.Vereins Bank	1402	[illegible]
Commerzbank AG	1110	[illegible]
Fiat Ord.	18,80	[illegible]
Gevaert	245,20	[illegible]
Gold Fields South	125	[illegible]
Johannesburg Cons.	117	[illegible]
Kubota Corp.	32,80	[illegible]
Montedison act.ep.	4,80	[illegible]
Olympus Optical	46,15	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	174	[illegible]
Robeco	320	[illegible]
Rodamco N.V.	141	[illegible]
Rolinco	323	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marse[ille]
Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indica[tion] catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit déta[ché]; o = offert; d = demandé; ↑ offre rédu[ite]; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 31 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	51	51
AFE 2 #	455	455
Aigle 2	259	259
Alain Manoukian(Ly)2#	99	98,50
Albert S.A (Ns) ◆	126,80	126,80
Altran Techno 1 #	524	520
Arnault Associes ◆	509	509
Asime (ex.Segin)	285	285
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	605	614
Bque Sofirec (M)	484	484,50
Bque Tarneaud(B)#	211	210
Bque Vernes	630	638
Beneteau # ◆	350	350
B.I.M.P. ◆	76	76
Boiron (Ly) 1 #	450	456,80
Boisset (Ly)#	280	280
Brioche Pasq.(Ns)1	550	541
But S.A. 1	940	930
Cardif SA 1	595	585
CDA-Cie des Alpes2	131,80	140
C.E.E 2#	428	428
CEGEP #	166	[illegible]
Cermex 2 # (Ly) ◆	299	299
CFPI ◆	267,50	267,50
Change Bourse (M) ◆	200	[illegible]
Christ.Dalloz 2 #	725	[illegible]
Cipe France Ly 2 #	658	670
CNIM CA#	225	228
Codetour	290	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	156	159
Confandey S.A.	316,80	320
C.A. de la Brie 2	359	359
C.A.Gironde (B)	435	[illegible]
C.A.Haute Normand	400	400
C.A.Ille & Vilaine	326	326
C.A.Indre et Loire	304,40	304,40
C.A. Paris IDF 1	699	699
C.A.de l'Isere Ly	373	375
C.A.Loire Atl.(Ns)	360	365
C.A.Loire/H.Loire ◆	815	815
C.A. du Loiret CCI	459	459
C.A.Morbihan (Ns)	345,50	346
C.A.du Nord (Li)	438,50	438
C.A. Oise CCI ◆	239	239
C.A.Pas de Calais	415,50	415
C.A. Somme CCI 2	239,60	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	338	340
CFJPE(exGAN part)2	96,80	96
Chaine et Trame #	270	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly)	213	[illegible]
Credit de l'Est ◆	426	426
Creeks	112	110
Dapta-Mallinjoud 2	130,50	[illegible]
Damal Expansion#2 ◆	45,50	45,50
Dauphin OTA ◆	244	244
Delta Prot.# C2 Ly	310	310
Desquenne Giral	126,90	126
Devanlay 2	811	[illegible]
Deveaux(Ly)	556	[illegible]
Devernois (Ly)	458	458
Ducros Serv.Rapide	73	[illegible]
Ecco Trav. Tempo 1	321,90	[illegible]
Elysee Inv. 1	31,90	30,10
Emin-Leydier# (Ly)	606	[illegible]
Eramet 2	325	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	281	281
Europ Propulsion 2	323	330
Expand 2 ◆	338	[illegible]
Factorem ◆	470	[illegible]
Faiveley #2	264	[illegible]
Finaball 2	128	128,50
Finacor 2	148	148
Fininfo	435	[illegible]
Fructivie 1	500	500
Gautier France 2#	347,50	[illegible]
Gel 2000 2	119	[illegible]
GFI Industries #	359,50	[illegible]
Girodet # (Ly)	67,50	[illegible]
GLM S.A.	385	[illegible]
Grandoptic.Photo #	387,50	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	131	[illegible]
Kindy #	180	[illegible]
Guerbet 2	324	[illegible]
Hermes internat.1#	615	[illegible]
Hurel Dubois ◆	394	[illegible]
ICBT Groupe # 2	165	[illegible]
I.C.C. 2	183	[illegible]
Idianova	60	[illegible]
Immob.Hotel. 2 #	89	[illegible]
Installux (Ly)2	503	[illegible]
Int. Computer #	132	[illegible]
Invest.Paris 1	132	[illegible]
IPBM 2 ◆	59,40	[illegible]
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	[illegible]
Lambert-Riviere ◆	411,20	[illegible]
M6-Metropole TV 2	319	[illegible]
Manitou 2#	421	[illegible]
Manutan	445	[illegible]
Marie Brizard 2	1200	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	420	[illegible]
Mecadyne	171	[illegible]
Mecelec 2 (Ly)	117,80	[illegible]
MGI Coutier 2#	526	[illegible]
Michel Thierry# 2	703	[illegible]
Monneret Jouet #	100	[illegible]
Naf-Naf 1#	125	[illegible]
Norbert Dentres.2#	415	[illegible]
N.S.C Schlum.2 Ny	985	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.1	650	[illegible]
Onet	882	[illegible]
Paul Predault #	193	[illegible]
P.C.W. 2	84,50	[illegible]
Petit Boy #	100	[illegible]
Pier Import	100	[illegible]
Pochet 2 ◆	1150	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	210	[illegible]
Radiall 2#	321	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly ◆	146,30	[illegible]
Reydel Indust.Li 2	1060	[illegible]
Robertet #	1150	[illegible]
Rouleau-Guichard 2	502	[illegible]
Securidev 2 #	112	[illegible]
Sediver 2 #	210	[illegible]
Serbo 2	434	[illegible]
Siparex (Ly) #	78	[illegible]
Smoby (Ly) 2	548	[illegible]
Sofco (Ly)	135	[illegible]
Sofibus ◆	416	[illegible]
Sogepag 2 #	125,50	[illegible]
Sogeparc (Fin) 1	600	[illegible]
Sopra 2	298	[illegible]
Steph.Kelian #	97,80	[illegible]
Sylea 2	475	[illegible]
Teisseire-France	215	[illegible]
TF1-1	423,50	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	460	[illegible]
Trouvay Cauvin 2#	160	[illegible]
Unilog 2	295,10	[illegible]
Union Fin.France 1	471	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	136,10	[illegible]
Viel et Cie #	149	[illegible]
Vilmorin et Cie#2	366	[illegible]
Virbac	500	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marse[ille]
Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indica[tion] catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ cou[pon] détaché; ● droit détaché; o = offe[rt]; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ dema[nde] réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 30 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34776,70	34776,70
Actimonétaire D	31196,77	31196,77
Amplia ◇	108928,54	106926,54
Amplitude Monde D	664,21	644,66
Antigone Trésorerie	802354	802354
Arbitr. Court Terme	8866,97	8546,97
Asie 2000	611,60	593,79
Associa Première	35140,56	35140,56
Associc	1086,05	1086,05
Atout Amérique	100,46	98,01
Atout Asie	88,02	85,87
Atout Futur C	522,08	509,35
Atout Futur D	507,70	495,32
Aurecic	1313,93	1275,66
Avenir Alizes	1803,18	1767,82
Axa Valeurs PER ◆	145,23	141
Cadence 1 ◆	1032,15	1021,93
Cadence 2 ◆	1022,09	1011,97
Cadence 3 ◆	1010,65	1000,64
Capimonétaire	7571,37	7563,81
Capiobliq ◆	7469,32	7395,37
Captacic	1540,20	1517,44
Cicamonde	1117,67	1085,12
Convertis	1585,47	1555,91
Comptavalor ◆	2147,08	2143,86
Crédit Mutuel Capital ◇	1493,59	1464,30
Cred.Mut.Ep.Cour.T ◇	795,08	795,08
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	91,79	89,33
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	89,58	87,18
Créd.Mut.Ep.J	21122,93	21122,93
Créd.Mut.Ep.long.T	203,09	197,65
Créd.Mut.Ep.Monde	1031,62	1004,01
Créd.Mut.Ep.Quatre ◇	1065,25	1036,74
Dieze	1576,56	1547,36
Ecocic	1118,23	1085,66
Ecupar ◆	125,80	122,14
Ecur. Actions futur ◆	186,28	180,85
Ecur. Distrimonétaire	10219,76	10219,76
Ecur. Expansion ◆	298225,24	297037,09
Ecur. Géovaleurs ◆	2582,17	2506,96
Ecur. Investissement	159,38	154,74
Ecur. Monepremière ◆	10286,07	10286,07
Elanciel D ◆	111,33	108,09
Elicash ◇	862508,57	862508,57
Emergence Poste D	91,80	89,13
Eparcic	4443,86	4443,86
Eparcourt-Sicav ◆	204,54	204,03
Epargne-Unie	1408,12	1373,78
Eufi Cash capi ◆	9420,46	9420,46
Eurco Solidarité	1170,05	1158,47
Eurocic Leaders	1173,44	1139,26
Eurodyn	1345,12	1312,31
Fonsicav ◆	17834,81	17799,21
France Garantie	267,21	266,68
France Obligations ◆	469,86	465,21
Francic	483,95	469,85
Francic Pierre	107,70	104,56
Francic-Regions	1378,03	1337,89
Gestilion	18015,15	18015,15
HLM Monétaire ◆	17129,37	17129,37
Indicia ◆	1081,93	1055,35
Intensys D	108,99	108,72
Interobliq ◆	5442,10	5388,22
Interselection Fce ◆	504,66	494,76
Japacic	167,84	162,95
Jeunepargne	335,53	330,57
Latitude C	2730,30	2726,21
Lion 20000	15816,09	15816,09
Lion Association ◆	10751	10751
Lion Institution	36593,84	36502,56
Lionplus	1203,84	1180,24
Lion Trésor	2222,25	2200,28
Livret Bourse Inv.	584,75	567,72
Livret Portefeuil.	757,42	735,36
Méditerranée ◆	203,67	197,74
Mensuel CIC	10107,54	10007,47
Moneden	83922,51	83922,51
Moné-Dis ◇	10218,98	10218,98
Mone.J ◇	10937,63	10937,63
Monévalor	50413,32	50413,32
Mutualité dépôts ◆	16586,24	16553,13
Natio Court Terme	12888	12888
Natio Court Terme2	350701	350701
Natio Epargne	21681,61	21466,94
Natio Ep. Capital	13380,90	13246,42
Natio Ep. Croissance	1861,88	1825,37
Natio Ep. Obligations	209,24	205,14
Natio Epargne Retraite	127,35	124,85
Natio Epargne Trésor	9441,20	9422,36
Natio Epargne Valeur	470,91	461,68
Natio France Index	996,01	976,48
Natio Immobilier	1131,47	1109,23
Natio Inter	1662,50	1629,90
Natio Monétaire	5066,95	5061,89
Natio Opportunités	137,35	134,66
Natio Patrimoine	1329,35	1303,28
Natio Perspectives	1121,25	1099,26
Natio Placements	22128,04	22128,04
Natio Revenus	1017,30	1007,23
Natio Sécurité	11565,59	11565,59
Natio Valeurs	909,61	891,77
Nord Sud Dévelop.	1855,02	1851,32
Oblicic-Mondial	2974,31	2930,35
Oblicic-Régions	1081,90	1065,81
Oblifutur	3363,27	3300,56
Oblig. ttes caté.	206,79	203,73
Oblilion	1632,02	1615,86
Oblisécurité Sicav ◆	15876,33	[illegible]
Oblitys D	523,71	[illegible]
Oraction	1358,43	[illegible]
Pervalor ◆	573,95	[illegible]
Plénitude D	145,36	[illegible]
Poste Croissance C	3293,04	[illegible]
Poste Gestion C	40506,21	40506,21
Première Oblig. C ◆	11877,22	11877,22
Première Oblig. D ◆	11055,16	[illegible]
Proficlus	939,19	[illegible]
Rentacic	159,68	157,38
Revenus Trimestr.	5158,55	[illegible]
Revenu-Vert	1132,15	1113,04
St-Honoré Pacifique	685,10	[illegible]
St-Honoré Réal.	18277,67	[illegible]
Sécuricic	2101,44	2101,44
Sécuritaux	1688,50	1688,50
Sensivalor ◆	32156,77	32156,77
SEVEA ◆	103,81	[illegible]
SFI-CNP Assur	699,25	[illegible]
S.G. France opport. C ◆	1380,87	[illegible]
S.G. France opport. D ◆	1348,86	[illegible]
S.G. Monde opport. C ◆	907,99	890,19
S.G. Monde opport. D ◆	907,99	890,16
Sicav Associations	2232,86	2232,86
Sicav 5.000	481,50	[illegible]
S.I. Est ◆	1170,09	[illegible]
Silvafrance	758,77	[illegible]
Slivam	414,54	406,41
Slivarente	218,15	[illegible]
Slivinter	484,07	[illegible]
Sogenfrance C ◆	1258,18	[illegible]
Sogenfrance D ◆	1176,09	[illegible]
Sogéparqne ◆	299,80	[illegible]
Sogevar ◆	1063,17	[illegible]
Soginter ◆	1513,50	[illegible]
Solstice D ◆	2260,58	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	11511,60	[illegible]
State Street Act. France ◆	11103,98	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1309,59	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	913,86	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1278,56	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	1011,14	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	571,76	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1300,34	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1205,84	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	12671,76	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	941,68	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1157,89	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	12618,50	[illegible]
Stratégie Actions	922	[illegible]
Stratégie Rendement	1604,58	[illegible]
Synthesis	13321,32	[illegible]
Thésora D	798,71	[illegible]
Trésor Plus ◆	1571,80	[illegible]
Trésor Trimestriel ◆	1003,94	[illegible]
Trésoricic	160680,65	[illegible]
Trilion	5034,48	[illegible]
Uni-Associations ◇	120,45	[illegible]
Uni-Foncier	1194,77	[illegible]
Unifrance	578,99	[illegible]
Uni-Garantie C	1450,18	[illegible]
Uni-Garantie D	1258,81	[illegible]
Uni Régions	1355,23	[illegible]
Univar ◇	283,35	[illegible]
Univers Actions	1492,56	[illegible]
Univers Obligations	1948,75	[illegible]
Valorg ◆	2302,37	[illegible]
Valrea1	32512,60	[illegible]
Winterthur St-Honoré	238,21	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE 3615 code LEMONDE

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

DISPARITION

■ **RAOUL VADEPIED**, ancien sénateur centriste de la Mayenne, est décédé, mercredi 29 mars, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Né le 7 juillet 1908 à Châtre-la-Forêt (Mayenne), Raoul Vadepied était agriculteur après avoir été géomètre-expert. Elu pour la première fois conseiller général du canton d'Evron en 1949, il devient maire de la commune chef-lieu en 1951. En 1965, il entre au Sénat où il s'inscrit au groupe de l'Union centriste. A partir de 1977, il abandonne progressivement ses mandats, d'abord celui de maire, puis, en 1982, celui de conseiller général, enfin, en 1983, celui de sénateur. Il avait toutefois longtemps conservé la présidence du district d'Evron, ayant été à l'origine de la création de l'un des premiers syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM).

NOMINATIONS

CULTURE

Trois conservateurs du patrimoine viennent d'être nommés à la tête de grands musées territoriaux :

● **Pierre Provoyeur**, conservateur en chef du patrimoine, précédemment directeur des affaires culturelles de la Fondation Elf, a été nommé chef d'établissement du Musée Calvet d'Avignon à compter du 1er février.

● **Matthieu Pinette**, conservateur en chef du patrimoine, précédemment conservateur du Musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon, prendra les fonctions de chef d'établissement du Musée de Picardie, à Amiens, au mois d'avril.

● **Jean Aubert**, conservateur en chef du patrimoine, précédemment conservateur du Musée des beaux-arts de Rennes, prendra les fonctions de directeur des musées de la ville de Nantes au mois d'avril.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 30 mars sont publiés :

● **Comptabilité communale** : un arrêté relatif à la définition des chapitres et articles des budgets des communes et groupements de communes expérimentant le plan comptable « M14 ». La nouvelle comptabilité communale introduit dans le secteur public local des règles déjà en vigueur dans le secteur privé.

● **IRA** : un arrêté relatif à l'organisation de la scolarité dans les instituts régionaux d'administration.

● **Archéologie** : un arrêté concernant la nomination des membres du Conseil national de la recherche archéologique.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Réjeanne et Patrice DALIX,
ont la joie d'annoncer l'arrivée dans leur foyer de la petite

Ky-Anne

née le 16 décembre 1992, dans la province de Hanoï.

68, rue Vieille-du-Temple,
75003 Paris.

Anniversaires de naissance

– Marion, Charlotte, Adrien et Méline, embrassent très tendrement leur père,

Daniel,

pour son quarantième anniversaire.

Mariages

– Cancale.

Le 1er avril 1995 se sont mariés

Isabelle HIAULT
et
Francis COLIN.

Colin d'avril !

Décès

– Son mari, sa fille,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques ANDRÉ,
née Marie SOUCHE,
ancienne élève de l'École normale supérieure,
agrégée de l'Université,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 25 mars 1995, dans sa soixante-et-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

9, rue Poliveau,
75005 Paris.

– Les familles Blanc, Cyna et Richoux, ont la douleur de faire part du décès de

M. François BLANC,

survenu le 21 mars 1995.

112, rue de l'Abbé-Glatz,
92270 Bois-Colombes.

– Marie-Madeleine Couarraze,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri COUARRAZE,
inspecteur général honoraire
de l'administration
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 28 mars 1995, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

60, sentier des Sablons,
94230 Cachan.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Villers-lès-Nancy,

À tous ceux qui partagent son espérance et à tous ses amis.
André et Chantal Debionne,
leurs enfants et petits-enfants,
Marie-Claire Debionne,
Petite Sœur de l'Assomption,
Geneviève et Maurice Ferry,
leurs enfants et petits-enfants,
Bernard et Christiane Debionne,
et leurs enfants,
Jean-Louis et Gaëlle Debionne,
et leurs enfants,
Chantal et Jean-Claude Braun,
et leurs enfants,
François-Paul et Chantal Debionne,
et leurs enfants,
Béatrice Debionne,
et ses enfants,
Le Père Michel Strauss,
son frère,
font part du décès de

Marie-Thérèse DEBIONNE,

survenu le 29 mars 1995, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Ses obsèques auront lieu le samedi 1er avril, à 14 h 30, en l'église du Sacré-Cœur de Nancy.

Ni fleurs ni couronnes, selon son désir.

Des dons peuvent être adressés au mouvement ATD Quart-Monde, 32, rue des Carmes, 54000 Nancy.

335, avenue Malraux,
54600 Villers-lès-Nancy.

Jean-Noël DEGORCE,
maître de conférences à l'université
Jean-Moulin-Lyon-III,
chercheur au Crenam de Saint-Etienne,

nous a quittés le 30 mars 1995, à l'âge de trente-cinq ans, à l'issue d'une lutte exemplaire de dignité et de courage.

Nous lui dirons au revoir le 3 avril, à 13 h 30, en l'église de La Tour-en-Jarez (Loire).

Plutôt que des fleurs, des dons pour la recherche médicale à l'association Gimap de la faculté de médecine de Saint-Etienne et à Aides-Loire.

« Quand il souleva l'horizon pour disparaître, plus personne dans ce pays ne put parler, car tous les mots l'avaient suivi. »
Alain Bosquet

M. et Mme Marc Degorce,
5, crêt de Bardonnanche,
42580 La Tour-en-Jarez.

– Tessa Duchet-Suchaux,
Laure et Bertrand Darrieus,
Marion Duchet-Suchaux,
Camille et Olivier Monié,
Antoine et Martin Monié,
Les familles Duchet-Suchaux et Vincent,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Louis DUCHET-SUCHAUX,

leur père, grand-père et parent,

survenue le 29 mars 1995, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 avril, à 9 heures, en l'église moderne Notre-Dame-de-Beauregard, avenue des Etangs, à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Magny-lès-Jussey (Haute-Saône).

Le 28 mars 1993 disparaissait

Marie-Madeleine
DUCHET-SUCHAUX,

sa femme.

Priez pour eux.

47, avenue des Gobelins,
75013 Paris.
50, rue Falguière,
75015 Paris.
6, rue Marceau,
37000 Tours.
20, allée des Baies-Roses,
Les rampes de Saint-François,
97400 Saint-Denis.

– Roselyne et Claude Vanhille-Lejour,
La famille Lilamand,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mlle Rose-Aye LEJOUR,
pianiste,
1er prix du conservatoire supérieur
national de Paris,
Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 24 mars 1995, à Morez.

65, rue Carnot,
59380 Bergues.

Émilienne PARDO,
née Garraud.

Mimi, nous a quittés le 22 mars 1995 à Marseille.

« Ne te courbe que pour aimer. Si tu meurs, tu aimes encore. »
René Char

Avis de messe

– Une messe sera célébrée, le mercredi 12 avril, à 12 h 15, en l'église Saint-Roch, en mémoire de notre ami et comédien

Murray GRÖNWALL.

– Une messe sera célébrée le mardi 4 avril 1995, à 11 heures, en la chapelle de l'École militaire, Paris-7e, à la mémoire du

général de division (CR)
André PONS,

décédé le 18 mars 1995, dont les obsèques ont été célébrées à Montréal-de-l'Aude, le 24 mars.

Anniversaires

– 1er avril 1990-1er avril 1995.
In memoriam

Yves BEQUIGNON.

– Il y a dix ans, le 1er avril 1985,

Bertrand ECK.

Tu es toujours près de nous.

– La nuit du 30 au 31 mars 1994 est mort

Nicolas C. NATHAN.

Importaient à Nicolas les dates anniversaires.

– Il y a dix ans,

le commandant Serge RITTE

nous quittait.

Mme Micheline Ritte,
Richard et Martine,
France et Jean-Claude,
Marie-Noëlle, Julien et Caroline,
Prune, Quentin,
Vanessa et Xavier,
Jennifer, Marion,
Alexandra, Théo,
demandent à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé de penser à lui.

« Avec celui que nous aimons nous avons cessé de parler et ce n'est pas le silence. »
René Char

Communications diverses

– « A l'école des vins », avec le président des Sommeliers de France. Stage de seize heures (8 séances de deux heures). Début de cours : 19 avril 1995. Appeler Euroscope Communication : 44-59-81-10.

– Dans le cadre de la campagne présidentielle, l'Amicale pour la culture et les traditions juives recevra au CBL, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, le samedi 1er avril à 15 h 30, sous la présidence de M. J.-M. Rosenfeld. M. Pierre Moscovici, député européen, animateur de la campagne de Lionel Jospin.

Conférences

– Carême protestant 1995 - Demain samedi sur France-Culture à 18 heures, « Le silence de Dieu », par le pasteur Gérard Delteil.

AUJOURD'HUI

SPORTS

MARATHON Plus de dix-huit mille concurrents vont prendre le départ du Marathon de Paris, dimanche 2 avril. Chez les hommes, les principaux inscrits sont l'Ethiopien Tena Negere, le Sud-Africain Lawrence Peu ou encore le Kényan Andrew Masaï. Avec un record à 2 h 26 min 9 s, la Japonaise Nobuko Fujimura sera la favorite chez les femmes. ● LA COURSE parisienne ne servira pas de championnat de France comme les années précédentes. Les meilleurs Français se réservent pour la Coupe du monde de marathon, le 9 avril à Athènes, qui servira de qualification pour les championnats du monde d'athlétisme disputés à Göteborg au mois d'août. ● LE MONDE des courses sur route est actuellement agité par une polémique sur les effets du Prozac, un antidépresseur largement commercialisé aux Etats-Unis, et plus récemment en France.

L'utilisation de Prozac ouvre le débat sur le psycho-dopage

L'étonnant retour du marathonien américain Alberto Salazar, après une cure de cet antidépresseur, soulève une polémique dans les milieux de la course à pied

SA QUINZIÈME PLACE aux JO de Los Angeles en 1984 avait ôté à Alberto Salazar son goût de courir. L'Américain, triple vainqueur du Marathon de New York et vedette mondiale de la spécialité, était au bout du rouleau. Son corps ne répondait plus. Son système immunitaire le lâchait. *« J'attrapais tout ce qui traînait. J'avais l'impression qu'il m'aurait fallu vivre dans une bulle. »* Même les footings routiniers au sortir du bureau, avec ses collègues de la société Nike, dans l'Oregon, constituaient un supplice. Il avait consulté sans résultat *« tous les médecins »*. Jusqu'à ce jour de l'été 1993 où Paul Raether, un médecin marathonien, lui parla du Prozac, un antidépresseur mis au point aux Etats-Unis et largement distribué dans le monde depuis la fin des années 80.

Destinée à combattre la dépression chronique, cette gélule jaune et vert est également reconnue dans certains pays comme cure aux troubles obsessionnels et à la boulimie. Des affections dont Salazar ne présente nul symptôme. Pourtant, après seulement deux jours d'utilisation du médicament prescrit, l'ancien champion constate de nets progrès à l'entraînement. Et retrouve son envie de courir. De plus en plus à l'aise dans ses tennis, il s'inscrit même au printemps 1994 pour le Comrades Run, en Afrique du Sud, une course de plus de deux fois la longueur d'un marathon classique. Salazar, qui n'a pas participé à une épreuve majeure depuis dix ans, laisse sur place tous ses concurrents pour réaliser, à trente-cinq ans, un retour époustouflant.

Son histoire intrigue. L'utilisation de Prozac, médicament largement consommé aux Etats-Unis, ne passe pas inaperçue. L'été dernier, le magazine de course à pied *Runner's World* y consacrait une enquête intitulée : « Prozac : quel effet sur les coureurs ? » Depuis son cabinet de l'Oregon, Paul Raether avoue encore bien des interrogations. Ce médecin est avant tout un marathonien passionné : un record personnel de 2 heures 16 minutes, en 1981, lui permettait de rêver à un beau parcours d'athlète. Il avait alors vingt-huit ans. Mais une inexplicable apathie est venue troubler peu à peu ses séances d'entraînement. Habité par un mélange de frustration et de curiosité scientifique, il n'a eu de cesse, ces dix dernières années, d'identifier le mal qui le rongeait. *« J'ai mis la main sur un article qui venait d'Allemagne publié dans le journal* Medecine and Science in Sport, raconte-t-il. *Il décrivait le syndrome de surentraînement aigu que je connaissais depuis longtemps. Or les symptômes sont identiques à ceux d'une dépression nerveuse légère. »*

De là à tester l'antidépresseur « miracle », il n'y avait qu'un pas. Dans le milieu sportif, où l'on s'intéresse de plus en plus au psychisme des athlètes, le cas Salazar ne pouvait que faire des émules. Nombre de coureurs de tout niveau, déprimés ou non, se sont mis au Prozac. Avec plus ou moins de bonheur. Le courrier des lecteurs des magazines sportifs regorge de leurs témoignages souvent contradictoires.

On parle aux Etats-Unis d'une « génération Prozac ». Largement dépassé par ce phénomène dont il est l'inspirateur involontaire, Salazar vit mal la suspicion dont il fait l'objet depuis qu'il a retrouvé son entrain. Aux insinuations sur d'éventuelles propriétés dopantes du Prozac, il répond : *« Je souffrais d'un sérieux déséquilibre hormonal que le Prozac a réglé. »* Mais les langues vont bon train. Alors qu'il remportait, en août 1994, une course avec l'équipe Nike, la concurrence, Adidas, arborait sur ses voitures des autocollants *« Prozac free »*, (« Nous courons sans Prozac »).

USAGES « DÉVOYÉS »

Raether avoue même avoir été contacté par des athlètes *« ne présentant pas les symptômes de surentraînement aigu mais désireux d'aller plus vite »*. Salazar regrette sa franchise et s'agace de cette tendance : *« L'utilisation que je fais du Prozac n'a rien à voir avec ma carrière d'athlète mais avec ma santé. Dès que je me suis senti mieux dans la vie de tous les jours, je me suis amélioré à l'entraînement. Et si les effets se sont fait sentir immédiatement, je tiens tout de même à signaler que, entre le moment où j'ai pris du Prozac et le Comrades Run, des mois ont passé pendant lesquels je n'ai participé à aucune compétition d'importance. Le Prozac a amélioré mon niveau général d'énergie, mais sans m'apporter de grosses améliorations de performance avant sept ou huit mois. Il semblerait d'ailleurs que l'endurance de ceux qui utilisent cet antidépresseur sans raisons de santé valables s'en trouve plutôt affectée. »*

Malgré les effets secondaires admis par la société pharmaceutique Eli Lilly – nausées, insomnies, maux de tête et anxiété – Paul Raether défend lui aussi sa trouvaille : *« Le fait qu'un instrument contre la dépression puisse agir dans d'autres domaines est encourageant, mais il n'aidera personne à mieux courir sauf les gens surentraînés. »* Cependant, il ne nie pas que *« certains athlètes irresponsables sont prêts à ingurgiter n'importe quoi pour prendre l'avantage, gagner la prochaine course »*.

La controverse gratifie les fabricants de Prozac d'une publicité à double tranchant. Eli Lilly and Co rappelle les indications originelles du médicament par le biais de placards publicitaires dans la presse médicale, et refuse toute prise de position sur les usages « dévoyés ». *« Le Prozac augmente les niveaux d'une composante chimique du cerveau appelée sérotonine, connue pour influencer plusieurs fonctions du cerveau, dont la régulation de l'humeur »*, récite Vicky Murphy, porte-parole au siège d'Indianapolis. Le docteur Jean-Claude Salord, directeur des relations scientifiques chez Lilly-France, use, lui, d'une jolie métaphore : *« Les psychiatres sont d'accord : le Prozac ne modifie pas la personnalité des patients. Mais, à l'image d'un tableau terni par la patine des ans, leur véritable personnalité se trouve restaurée. »*

LE CERVEAU ET LES JAMBES

Ce flou artistique ne facilite pas la réflexion sur l'émergence d'une forme de dopage psychologique. A l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, un psycho-pharmacologue affiche ses craintes : *« Le Prozac donne un coup de fouet au neurone qui transmet la sérotonine au cerveau. Or la sérotonine est un des médiateurs de l'alternance du sommeil et de l'éveil. Et, dès que l'état d'éveil est accru, il existe une possibilité d'amélioration des performances et un potentiel addictif. Le bruit court que deux ou trois gélules peuvent donner une pêche incroyable. Franchement, la prescription appropriée de ce médicament pose un problème d'éthique. »*

Un seul antidépresseur figure, depuis quatre ans, sur la liste des produits interdits par le Comité international olympique (CIO) : le Survector, à cause d'une similitude avec les amphétamines. L'élargissement de l'interdiction aux autres antidépresseurs est difficile à envisager pour l'instant. *« Il faudrait dégager une tendance à l'utilisation massive du produit par les athlètes, mettre en évidence sa nocivité pour un usage inapproprié et détecter dans les laboratoires d'analyse des effets secondaires influant sur les performances »*, explique Maurice Vrillac, président de la commission médicale du Comité olympique français.

La polémique liée à l'apparition du Prozac ouvre aussi un champ de recherche infini. Un biochimiste de l'université d'Oxford, Eric Newholme, affirmait, dès 1987 : *« Si vous voulez comprendre le phénomène de la fatigue et le contrôler, cherchez dans le cerveau. »* C'est un domaine dans lequel s'engouffrent les laboratoires américains. L'an passé, *Newsweek* évoquait, exemples à l'appui, la « cosmétologie » du cerveau en parlant du développement de pilules capables de réduire la timidité, l'inhibition ou d'optimiser la concentration. Les champions de la lutte contre l'avancée du dopage peuvent se faire des cheveux blancs.

Patricia Jolly



Une boucle autour de la Seine : après avoir apporté de nombreuses retouches au fil des années, les organisateurs semblent avoir trouvé le tracé idéal entre les bois de Vincennes et de Boulogne.

Boxe : Mike Tyson a déjà signé un contrat pour six combats

MIKE TYSON A CONFIRMÉ qu'il allait reprendre sa carrière de boxeur pour tenter de reconquérir le titre mondial des lourds, jeudi 30 mars, à l'occasion d'une courte conférence de presse organisée à Cleveland (Ohio), première apparition publique depuis sa sortie de prison *(Le Monde* daté 26-27 mars). Le boxeur américain reprendra sa collaboration avec Don King, qu'il a désigné comme *« le meilleur promoteur du monde »* pour faire taire les rumeurs de tensions entre les deux hommes. Il a également confirmé le maintien de Rory Holloway et John Horne comme comanagers. Mike Tyson a d'ores et déjà signé un contrat avec le MGM Grand Hotel-Casino de Las Vegas portant sur l'exclusivité de six combats sur une durée de deux ans et demi. – *(AFP.)*

■ **AUTOMOBILISME : le Conseil mondial de la Fédération internationale de l'automobile (FIA)** a confirmé, jeudi 30 mars, la tenue du Grand Prix de Hongrie, le 13 août, sur le Hungaroring de Budapest, ce qui porte à dix-sept le nombre des épreuves du championnat du monde de formule 1, un record depuis la première édition en 1950. Le Grand Prix d'Italie, prévu le 10 septembre, reste inscrit au calendrier à condition que les aménagements de sécurité demandés aient été réalisés avant le 28 juin.

■ **BASKET-BALL : André Goerig, l'ancien président du FCM-basket de Mulhouse,** a été condamné, jeudi 30 mars, à une peine de quatre mois de prison avec sursis et à 50 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Mulhouse pour tentative d'escroquerie. La justice reprochait à M. Goerig d'avoir cédé à une banque, en avril 1994, une créance d'un sponsor d'un montant de 118 600 francs. L'ex-président a été en revanche relaxé des poursuites d'abus de biens sociaux dont il faisait l'objet.

■ **CYCLISME : l'équipe du Groupement,** dont le chef de file est le champion du monde français Luc Leblanc, disputera normalement la saison 1995. La firme de vente directe Le Groupement a annoncé, jeudi 30 mars après la réunion de son conseil de surveillance, la poursuite de son activité de parrainage, qui avait été remise en cause, le 6 mars, en raison d'une baisse du chiffre d'affaires du groupe, attribuée par ses dirigeants à un *« lynchage médiatique »* dont la société aurait été la cible, notamment à propos de ses méthodes de vente.

RÉSULTATS

SKI ALPIN

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Descente hommes

1 L. Alphand (Serre-Chevalier) ; 2. S. Aubonnet (La Rosière) ; 3. C. Plé (La Plagne) ; 4 G. Llorach (l'Alpe-d'Huez) ; 5. J.-L. Creter (La Plagne).

Descente dames

1. R. Cavagnoud (La Clusaz) ; 2. F. Masnada (Chamrousse) , 3. E. Richon (Autrans) , 4. N. Bouvier (Les Rousses) ; 5. L. Piccard (Les Saisies).

VOILE

COUPE DE L'AMERICA

Demi-finales

Coupe Louis-Vuitton

One Australia (Aus.) b. *Team New Zealand* (N-Z) (par forfait) ; *Tag Heuer Challenge* (N-Z) b. *Nippon* (Jap.) de 55 s.

Classement : 1. *Team New Zealand*, 9 ; 2. *One Australia*, 6 ; 3. *Tag Heuer Challenge*, 5 ; 4. *Nippon*, 0.

Coupe Citizen

Young America b. *Stars and Stripes* de 44 s.

Classement : 1. *Young America*, 8 ; 2. *Stars and Stripes*, 3 ; 3. *Mighty Mary*, 2.

La « folie de mars » s'empare du basket universitaire américain

Le Final Four, les 1er et 3 avril à Seattle, est le deuxième événement sportif de l'année aux États-Unis

ATLANTA
correspondance

Ces derniers temps, Bill Clinton ne sort plus faire son footing quotidien sans avoir enfilé une casquette ou un sweat-shirt aux couleurs des « Razorbacks » de l'université d'Arkansas. Le président américain, en visite à Atlanta, mardi 28 mars, sur les installations des prochains Jeux olympiques, a d'autres préoccupations que les affaires diplomatiques. Samedi 1er avril, l'université d'Arkansas, son université, rencontre celle de North Carolina en demi-finale du Final Four. A l'évidence, l'issue de cette partie figure en première place de ses préoccupations de la semaine. Le président avait prévu de se rendre en Arkansas pour le week-end. Mais il n'ira pas à Seattle assister au Final Four, a déjà prévenu le porte-parole de la Maison Blanche. Il regardera donc la rencontre devant la télévision, en compagnie sans doute de quelques proches. Précision : Bill Clinton pourrait prolonger jusqu'au lundi son séjour sur ses terres si les « Razorbacks » parvenaient en finale, histoire de vivre l'événement comme au bon vieux temps de ses années d'étudiant.


BASKET

L'an passé, le poing victorieux du président et ses hurlements de supporter au comble de l'excitation avaient compté parmi les meilleurs moments de la victoire d'Arkansas sur Kentucky. Bill Clinton avait été saisi par cette étrange folie qui frappe les Américains aux premiers jours du printemps, au moment où le championnat universitaire de basket touche à sa fin. Il avait sombré dans cet état de passion que le pays a coutume d'appeler simplement *« March madness »*, la folie de mars. Plusieurs semaines d'un long suspense, dont le paroxysme se concentre pendant les trois jours du Final Four. Ce tournoi à quatre serait, selon Neil H. Pilson, le président de CBS Sports, *« le deuxième événement sportif de l'année aux États-Unis »*, seulement battu par le Superbowl de football américain.

La chaîne de télévision CBS a renouvelé pour huit ans un contrat de 8,5 milliards de francs

Neil H. Pilson n'est pas homme à dépenser sans compter. En décembre dernier, sa chaîne de télévision a renouvelé pour huit années supplémentaires son bail avec la NCA, la principale fédération sportive universitaire aux États-Unis. Il en a coûté 1,7 milliard de dollars (environ 8,5 milliards de francs) à CBS. Un contrat record, le plus élevé de l'histoire. Mais Neil H. Pilson ne regrette pas l'investissement. « L'an dernier, le Final Four a été un grand succès pour CBS, explique-t-il. *Nous avons touché plus de vingt millions de foyers dans tout le pays. Et les tarifs de publicité ont été excellents, avec une moyenne de 450 000 dollars (environ 2,3 millions de francs) pour une annonce de trente secondes. »* A la veille du Final Four 95, les indicateurs sont tous au vert chez CBS. Le dernier carré des prétendants à la victoire renferme tous les ingrédients d'un franc succès d'audience : l'équipe la plus titrée de ces vingt dernières années (UCLA), le champion sortant (Arkansas), l'outsider à l'ambition mordante (North Carolina), plus l'invité-surprise, convié pour la première fois depuis quarante-quatre ans à la table des grands (Oklahoma State).

A l'évidence, le Kingdome de Seattle ne sera pas assez vaste pour contenir une telle ferveur. Ses 38 590 sièges ont trouvé preneurs depuis plusieurs mois. Les meilleures places se sont vendues 20 000 francs, pour les trois rencontres du tournoi. *« La ville possède un grand nombre d'hôtels, mais il ne reste plus la moindre chambre libre »*, s'étonnait Brian Trent, le directeur du comité d'organisation, au début de la semaine. Aucun point n'a encore été marqué par les quatre finalistes, mais Seattle compte déjà ses bénéfices. *« Au moins 150 millions de francs »*, assurent les experts.

Ces dernières années, le succès grandissant du basket universitaire a donné naissance à un nouveau sport national aux États-Unis : la course au ticket pour le Final Four. Un exercice périlleux, forcément coûteux et à l'issue incertaine. L'an dernier, un demi-million d'Américains avaient pris part à cette redoutable épreuve d'obstacles. Le système de répartition de ces précieux sésames est si complexe que personne ne semble en mesure de l'expliquer, à l'exception notable de ses inventeurs, les dirigeants de la NCAA. Seule certitude : les places distribuées au public par un subtil procédé de loterie électronique suffiront à peine à remplir un quart du Kingdome de Seattle. Le reste part en convoi blindé vers les multiples partenaires économiques de l'événement, les groupes de pression, les politiciens locaux et, au dernier rang des invités de marque, les nombreux donateurs des universités finalistes.

« Le plus sûr moyen d'obtenir un ticket est certainement de faire un gros chèque, pas moins de 100 000 dollars (500 000 francs), au département sport de votre ancienne université au moment de la rentrée, explique un entraîneur de Georgia Tech. *Et d'allumer un cierge pour que l'équipe aille jusqu'au bout. »*

L'an passé, la « party » célébrant la victoire d'Arkansas avait réuni quelques-uns des hommes les plus influents de l'Etat : Bill Clinton, visiblement aussi heureux que s'il avait marqué lui-même le panier du succès ; Le gouverneur de l'Arkansas ; et, bien sûr, l'entraîneur de basket de l'université, Nolan Richardson. Le lendemain, la presse locale s'amusait à comparer le salaire annuel du politicien avec celui du coach. Et elle constatait, non sans ironie, que Nolan Richardson allait empocher environ 2 millions de francs de plus que son gouverneur. *« March madness »*, concluaient les journaux.

Alain Mercier

Un robot censé imiter la nage du thon doit permettre de comprendre les mouvements des poissons

Une mécanique des fluides particulière explique leur propulsion rapide dans l'eau

Depuis des décennies, les chercheurs s'interrogent sur les mécanismes et les phénomènes qui permettent aux poissons de se déplacer rapidement et sans trop d'énergie dans un milieu aussi dense que l'eau. Le secret, à en croire deux chercheurs américains du Massachusetts Institute of Technology (MIT), tiendrait dans la capacité de ces animaux à créer de puissants tourbillons ou à utiliser ceux des courants comme des ressorts, comme l'ont montré les études qu'ils ont menées sur un thon robot de bois, d'aluminium et de Lycra.

MOBILIS IN MOBILE. En imaginant son sous-marin *Nautilus*, Jules Verne s'était sans doute inspiré des poissons, perpétuellement mobiles dans le mouvant. Des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) ont fait de même, pour mettre au point un robot qui, en imitant les mouvements natatoires du thon, leur a permis de mieux comprendre la façon dont les animaux marins profitent des tourbillons (vortex) qui agitent le milieu aquatique pour se propulser efficacement.



Dans un article publié dans le numéro de mars de la revue *Scientific American*, Michael et George Triantafyllou décrivent leur Robo Tuna, et évoquent les perspectives offertes par un tel automate, qui, perfectionné, pourrait explorer les fonds marins, aider à la maintenance des installations pétrolières *offshore*... ou remplir des missions militaires. Leur copie de thon en bois, aluminium et Lycra est encore bien loin de concurrencer son modèle de chair et d'arêtes. Les performances animales sont en effet remarquables, même s'il convient de se méfier des « records » enregistrés par des pêcheurs parfois mâtinés de Tartarin.

LE PARADOXE DE GRAY

Les dauphins vogueraient aisément à 60 km/h, en vitesse de croisière. Certains thons seraient capables d'approcher les 80 km/h en vitesse de pointe. D'autres poissons peuvent faire volte-face quasiment sans ralentir, avec un rayon de braquage représentant 10 % à 30 % de leur longueur totale. A titre de comparaison, les bateaux doivent réduire leur vitesse de moitié, pour un rayon de braquage dix fois plus important... Quant à l'accélération, elle peut atteindre 20 G, chez certaines espèces carnivores, lors de brusques « coups de reins » pour happer une proie. Depuis longtemps, le mode de propulsion des animaux marins (poissons ou mammifères comme les cétacés) intrigue les scientifiques.

Comment, se demandent-ils, les poissons trouvent-ils, pour se mouvoir, des points d'appui dans un milieu qui se dérobe constamment ? En 1936, le zoologiste britannique James Gray avait ainsi remorqué un modèle rigide de dauphin dans un bassin, et comparé l'effort de résistance obtenu à l'avancement dans l'eau à la force potentielle l'animal, compte tenu de sa masse musculaire. Surprise : la force du mammifère marin était sept fois trop faible pour atteindre les vitesses qu'on lui prêtait. Une mécanique des fluides particulière devait donc permettre au dauphin de réduire par sept sa traînée.

Il a fallu près de soixante ans pour résoudre ce « paradoxe de Gray ». Les frères Triantafyllou se disent persuadés que les mouvements natatoires de poissons produisent des vortex qu'ils utilisent comme point d'appui pour se propulser plus efficacement. Certains nageurs, qui utilisent des monopalmes et profitent du « reflet » de l'onde qu'ils produisent sur le fond de la piscine pour se propulser à grande vitesse, affirment qu'ils ont déjà ressenti ce phénomène.

Mais l'adaptation des poissons va bien évidemment plus loin : ils « surfent » sur les tourbillons, s'en servant comme des sortes de ressorts. Ce phénomène permet aux saumons de remonter plusieurs centaines de kilomètres de rivière et de torrents sans même s'alimenter, jouant des tourbillons créés par les galets comme d'autant de propulseurs et ascenseurs liquides, un peu comme les oiseaux se laissent porter par les courants ascendants.

Les chercheurs américains ont pu vérifier ces hypothèses grâce à leur poisson mécanique qui, placé dans un courant d'eau colorée, crée en effet des vortex avec sa nageoire caudale. Ils reconnaissent que la construction d'un engin autonome, reproduisant fidèlement les flexions harmonieuses et continuelles des poissons, reste hors de portée de la robotique actuelle, mais font miroiter, au fond de leur bassin de carène, de futures applications du biomimétisme, notamment militaires.

« CARÈNE POILUE »

En France, la propulsion aquatique animale intéresse très peu les laboratoires, y compris militaires. Seule l'étude des écoulements de la couche limite (qui sépare le mobile de l'élément dans lequel il se meut) et les problèmes relatifs aux traitements de surface ont pu mobiliser les chercheurs. On a ainsi cherché à reproduire la structure fine de la peau des requins, dont on estimait qu'elle permettait de réduire la traînée. Les résultats n'ont semble-t-il pas été à la hauteur des espérances.

L'initiative américaine laisse d'ailleurs sceptiques les bureaux d'études navales de la direction de la recherche et de la technologie de la direction générale à l'armement. « *Trop exotique* », commente un ingénieur, qui a récemment rejeté un brevet de « carène poilue ». Le biomimétisme a ses limites. « *Si les avions battaient des ailes, il y aurait peu de chance qu'ils volent à Mach 2* », note un autre chercheur, plus confiant dans la puissance des moteurs et des réacteurs.

De plus, l'intérêt militaire du Robo Tuna paraît limité, affirment certains experts, dans la mesure où les poissons sont relativement « bruyants » dans leurs mouvements. Or ce que les militaires recherchent avant tout, c'est le silence ou, à défaut, la discrétion. Et, en termes d'acoustique sonar, un robot susceptible d'imiter les poissons manquerait singulièrement de furtivité. Quant à imaginer un moyen de transport, il faudrait sans doute avoir l'estomac bien accroché pour jouer les Jonas dans un « bâtiment » agité de spasmes continuels...

Reste que les observations des chercheurs américains passionnent les naturalistes, qui devront encore découvrir comment les poissons repèrent les tourbillons et les vortex sur lesquels ils s'appuient. On peut supposer qu'ils utilisent un système de mesure de pression disposé en ligne le long de leurs flancs, à moins qu'il ne coure sur toute la surface de la peau, comme chez le dauphin, preuve que les roboticiens ne sont pas au bout de leur peine pour imiter dame Nature.

Hervé Morin

Le poisson-zèbre s'illumine

Cette petite espèce tropicale s'est imposée comme un modèle de choix pour l'étude de la génétique du développement

CERTAINS POISSONS ont des destins plus glorieux que d'autres. Plus surprenants aussi, tel celui que connaît depuis quelques années le poisson-zèbre. Non content d'être apprécié des aquariophiles, cette petite espèce d'origine indienne est en train de devenir l'un des modèles favoris des biologistes du développement. Dans les laboratoires du monde entier, les gènes qui président à son embryogenèse sont passés au crible des outils de la biologie moléculaire.

La raison de ce succès ? La découverte, au début des années 80, des « gènes du développement ». Une famille de gènes surpuissants, dont le rôle, au cours de l'embryogenèse, est de commander la mise en place, en bon lieu et due forme, des différentes parties du corps. Isolées dans un premier temps chez la mouche drosophile, ces « homéogènes » ont depuis lors été retrouvés, quasiment à l'identique, chez la plupart des espèces animales. Du ver de terre à l'homme, en passant par la grenouille... et le poisson.

Pour comprendre les modalités d'action d'un gène animal, rien ne vaut, désormais, la création d'animaux « transgéniques ». Le gène en question, « marqué» de manière à ne pas être perdu de vue, est « greffé » dans les cellules d'un organisme étranger aux tout premiers stades de son développement. S'il s'intègre dans les noyaux de ces cellules, s'il est correctement transmis à leur descendance, il ne reste plus, alors, qu'à suivre son devenir.

Pour étudier la manière dont les homéogènes agissent au cours de l'embryogenèse, deux conditions sont nécessaires. Les embryons doivent appartenir à une espèce sur laquelle des manipulations génétiques peuvent facilement être effectuées, et doivent aussi pouvoir être observés tout au long de leur développement. Le poisson-zèbre remplit à merveille ces exigences.

PROTÉINE FLUORESCENTE

Pour les spécialistes, cette petite espèce tropicale d'eau douce cumule les avantages. Elle pond chaque semaine plusieurs centaines d'œufs, qui restent totalement transparents d'un bout à l'autre de leur formation. Quant à sa durée de génération, elle n'excède pas trois mois. Un matériel idéal pour l'étude, ce qui explique que l'Institut Max-Planck de Tübingen (Allemagne) ait récemment construit un bâtiment dédié à l'élevage des poissons-zèbres.

L'espèce pourrait connaître un succès plus grand encore grâce à l'essor d'un nouvel outil moléculaire. Il s'agit encore d'un gène, issu non d'un poisson mais d'une méduse, la phosphorescente *Aequorea victoria*. Son intérêt ? Ce gène gouverne la synthèse d'une protéine baptisée GFP (pour *Green Fluorescent Protein*), celle-là même qui confère à l'animal son étrange lueur verte. Quelque autre gène que l'on veuille étudier, il suffit de lui adjoindre ce « phare » microscopique pour pouvoir, chaque fois qu'il s'exprime dans l'organisme, le suivre à la trace.

Mieux encore : ainsi que le relatait récemment la revue britannique *New Scientist*, cette protéine pourrait offrir aux chercheurs une véritable palette de marqueurs génétiques, grâce à laquelle les devenirs de plusieurs gènes pourraient être suivis simultanément dans un même organisme. En provoquant sur le gène de la GFP des mutations répétées, des chercheurs américains de l'Institut de médecine moléculaire de Palo Alto (Californie) sont en effet parvenus à créer toute une gamme de protéines fluorescentes. Ces dernières, comme la protéine d'origine, émettent toutes une lumière verte, mais chacune, pour ce faire, doit être stimulée par une lumière de longueur d'onde différente. Développées par la société californienne de biotechnologies Clontech, les protéines GFP et leurs dérivés fournissent ainsi, pour la première fois, un moyen simple et efficace de contrôler *in situ* l'expression d'un ou plusieurs gènes.

Rapidement mises en œuvre par de nombreux laboratoires dans le monde, leur utilité dépasse largement le cadre de la biologie du développement. La nouvelle vedette des embryologistes figure toutefois parmi les premiers animaux auxquels sera appliquée cette technique, puisque des descendants fluorescents du poisson-zèbre ont déjà été obtenus, dans un but scientifique bien plus qu'ornemental, par le prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Cambridge (Etats-Unis).

Catherine Vincent

REVUE DES REVUES

● **ASTROPHYSIQUE.** « *Il règne actuellement dans le petit monde des astrophysiciens une curieuse ambiance. Soyons clair : pour le moment, aucune avancée fondamentale n'est venue contredire le modèle du big bang. Mais, au fil des publications scientifiques récentes reposant sur des observations réalisées à moyenne et grande distance, nous découvrons un trouble annonciateur de grands changements. (...) S'il n'est pas question de jeter aux orties le « modèle standard », ce patient édifice élaboré au fil des temps modernes, beaucoup reconnaissent que l'ampleur et la pertinence des questions restant à résoudre posent problème.* »

★ ***Ciel et Espace*, éditorial, par Alain Cirou.**

● **CLIMATOLOGIE.** Au moment où les pays signataires du traité de Rio sur le changement climatique se réunissent à Berlin pour envisager une régulation des émissions de gaz à effet de serre, « *l'urgence* [du problème] *a été perdue quelque part sur la route entre Rio et Berlin... Le groupe international sur l'évolution du climat, conseil scientifique indépendant pour la Convention, est aussi l'objet d'attaques. Certains lui reprochent un manque d'objectivité* ». Mais les lobbies industriels sont désormais divisés.

★ ***New Scientist* du 25 mars : « Fiddling While Earth Warms », par Fred Pearce.**

● **ÉNERGIE.** « *Des personnalités-clés du Parti républicain réclament la restructuration ou la suppression du département* [américain] *à l'énergie (DOE). Ces propositions s'appuient sur deux études conduites par des experts de l'industrie, de l'académie des sciences et du gouvernement. (...) L'une d'elles, demandée par Hazel O'Leary, secrétaire d'Etat à l'énergie (...), estime que le DOE n'accorde pas assez d'attention aux besoins futurs en énergie.* » En matière d'environnement, le DOE a conduit « *peu de recherches de base. (...) Il a accordé trop d'attention aux problèmes immédiats, négligé l'approche systémique. Sa liste des priorités est faible ; elle comporte des choix erronés et des activités chères et inefficaces.* »

★ ***Science*, Status of the Department of Energy (Editorial), par Philip H. Abelson.**

Une faible pollution de l'air serait aussi néfaste que le tabagisme passif

FAUT-IL MODIFIER les seuils de pollution atmosphérique à partir desquels les autorités doivent intervenir ? Les Verts et Dominique Voynet, leur candidate à l'élection présidentielle, ont présenté, mardi 28 mars, une proposition de loi dans ce sens.

Ce texte prévoit de réviser les seuils de toxicité de la pollution de l'air, « *à la lumière des derniers travaux scientifiques et médicaux* ». Les écologistes estiment en effet que les niveaux de pollution atmosphérique généralement observés dans les agglomérations suffisent à provoquer des troubles de la santé.

Les Verts se réfèrent aux niveaux enregistrés chaque jour en Ile-de-France et publiés dans nos colonnes. Ceux-ci sont fournis par Airparif, le réseau régional de mesure de la qualité de l'air, qui dispose de cinquante-huit « renifleurs », dont vingt-quatre dans la capitale. Les niveaux les plus fréquemment observés varient entre les indices 3 et 4, c'est-à-dire entre « bon » et « assez bon ». Jean-Félix Bernard, conseiller régional, porte-parole des Verts de Paris, constate que l'émission d'oxydes d'azote par les véhicules à moteur varie alors, selon les relevés d'Airparif, entre 55 et 72 microgrammes par mètre-cube en moyennes journalières.

Or l'étude ERPURS, pour « évaluation des risques de la pollution urbaine pour la santé », réalisée par l'Observatoire régional de la santé à la demande du conseil régional d'Ile-de-France, a constaté que, pour ces valeurs, le nombre journalier d'hospitalisations pour asthme augmente de 3 %, le nombre de visites à domicile de SOS-médecins pour affection des voies respiratoires inférieures, de 6 %, celles pour asthme de 10 %, et celles pour maux de tête de 8 %. Le nombre d'arrêts de travail pour affections respiratoires à EDF-GDF augmente ces jours-là de 7 %.

« *Il faudrait avertir la population dès que ce seuil est atteint*, estime Jean-Félix Bernard. *Il y a en effet alors un danger pour les enfants, les sportifs qui veulent s'entraîner et pour les personnes âgées.* »

MAUVAIS INDICES

L'actualité récente fournit d'autres arguments aux écologistes. Un indice de pollution de niveau 8, qualifié de « *mauvais* », a été observé vendredi 24 mars en Ile-de-France *(lire page 25)*, sans qu'aucune mise en garde n'ait été transmise aux habitants de Paris et de la région.

Le préfet de police n'a pas déclenché l'alerte prévue par le dispositif antipollution de la région parisienne, mis en place le 26 avril 1994. Philippe Lameloise, directeur d'Airparif, explique la gravité de l'indice enregistré ce jour-là par l'accumulation de mauvais résultats sur l'ensemble de la région, mais « *les critères de déclenchement de l'alerte n'étaient pas réunis car un des deux sites retenus par le préfet n'atteignait pas le seuil de pollution fixé par les normes internationales* ».

Pour le docteur Philippe Kennel, médecin épidémiologiste au sein du réseau national de santé publique, « *les relations entre la santé et la qualité de l'air sont aujourd'hui évidentes. Les niveaux actuellement observés dans dix-sept agglomérations européennes sont effectivement généralement inférieurs aux seuils fixés par les normes internationales, mais on sait maintenant que cette pollution, sans être catastrophique, a déjà sur certaines affections le même effet négatif que le tabagisme passif* ».

Pour le docteur Kennel, la polémique actuelle a le mérite d'obliger dès maintenant les responsables politiques à prévoir les mesures qui s'avéreront indispensables pour limiter l'accroissement de la circulation automobile prévu dans les prochaines années.

Christophe de Chenay

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 858

HORIZONTALEMENT

I. Ecrits par le poète à dessein avec dessins. – II. Passe par-dessus la tête. Mit en pleurs ou se mit en sueur. – III. Elle entame une dégradation. Recherche des gens en vue. – IV. Mal à sa place ici. Mis des repères. – V. Préposition. C'est marcher à reculons. – VI. Mesure. Armée. Eut des obligations en un sens. – VII. Dite. Fait œuvre de novateur. – VIII. Pour l'étudiant. Fit des réserves. – IX. Logis. Pour vider l'eau. – X. Mouvement de révolte. Imposa la trêve de Dieu. – XI. Tout autour.

VERTICALEMENT

1. Le compagnon en rêve. – 2. Ne touche pas terre. Article. – 3. Napoléon y rencontra Blücher. Guide pour gros. – 4. Bien vus. Rendue en partie. Poisson. – 5. Fait des emprunts. C'est plus que reculer. – 6. Ex-soviétiques ou américains. – 7. Dis des histoires. Football rhodanien. – 8. Institution. Institution moins humanitaire. Autrefois non violente. – 9. Hauts plateaux. – Concession. – 10. Son avenir dépend du président. – 11. Cardinaux. Possédée. Pas si long que ça. – 12. Mirent à l'eau.

SOLUTION DU N° 857

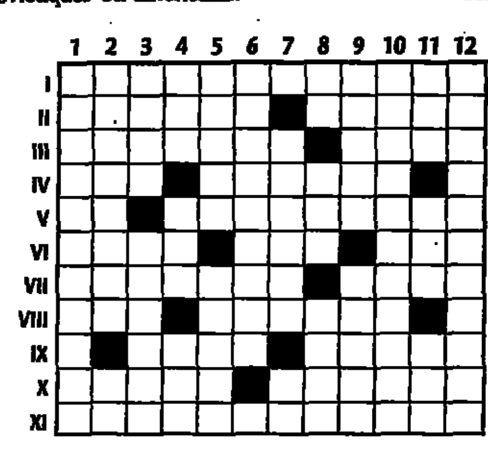
Horizontalement

I. Manu militari. – II. Imaginé. Oran. – III. Navale. Idiot. – IV. Oder. Lenteur. – V. Rôtirent. Nto. – VI. Iu. Tigrées. – VII. Tes. Maori. Fi. – VIII. Chenue. Ors. – IX. Irai. Césarée. – X. Relevées. Gin. – XI. Empressement.

Verticalement

1. Minoritaire. – 2. Amadoué. Rem. – 3. Navet. Scalp. – 4. Ugarit. Hier. – 5. Mil. Rime. Vé. – 6. Inélégances. – 7. Le. Enrouées. – 8. Intéressé. – 9. Todt. Ei. – 10. Ariens. Orge. – 11. Raout. Frein. – 12. Intronisent.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème n° 859

Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. EIRRTTU (+1). – 2. ENNOORSV (+1). – 3. AEJLORSV (+7). – 4. AEIINTTV. – 5. ACEILNTU (+2). – 6. CEEIRTTU. – 7. EIINNRSU. – 8. BEEELSS. – 9. AADEISST. – 10. AEORSUX. – 11. AABEIRT (+2). – 12. AAEERR. – 13. AADIMOR. – 14. CFINOSTU. – 15. AEENRTV (+7). – 16. EEINRTV (+1). – 17. EFINORU (+2). – 18. AIOOORRT. – 19. AAEEGT. – 20. AEELSSU (+2). – 21. AIILNOSS (+2).

VERTICALEMENT

22. CDEEIINT. – 23. ADEIRSV (+4). – 24. AEIINRTU. – 25. AIIRSTT (+2). – 26. BEEFOTUU. – 27. BEEIMRRS. – 28. EEINNTV (+2). – 29. AEIIMPRT (+5). – 30. EIORSTT (+1). – 31. AAEINRRS. – 32. AEEENRRV (+1). – 33. ABCELRUU. – 34. AEINORR. – 35. AEGLNOS (+2). – 36. CELOSSU. – 37. AETTUV. – 38. EEELSUV (+1). – 39. EINORRSU (+1). – 40. AAILORS. – 41. EILMPSX. – 42. AEFFNORS (+1).

SOLUTION DU N° 858

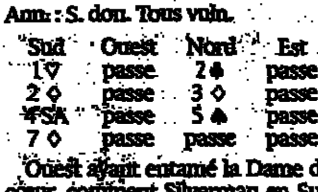
1. CAMARADE. – 2. ARCURES (CURARES CURERAS RECURAS SUCRERA). – 3. AVALISE. – 4. AMORTIRA (ARMORIAT). – 5. OVALISE. – 6. ARABICA. – 7. ORILLON, partie en saillie d'un bastion. – 8. BARREAU. – 9. GROSSI. – 10. LEOTARD (Québ.) maillot de danse (TOLARDE). – 11. TONNERRE (ORNERENT). – 12. AMEUTE. – 13. HOURVARI. – 14. VITREUX. – 15. AMONCELE (CAMELEON). – 16. REECRIRA (CARRIERE RECRIERA). – 17. ULTIMES (MUTILES STIMULE ULMISTE). – 18. QUELEA (LAQUEE). – 19. DECANAUX. – 20. RECELEES. – 21. QUELLES. – 22. CARAMBA. – 23. CHARADES. – 24. AVARIANT. – 25. OPULENCE. – 26. ALIBORON, âne. – 27. NAVARIN (NIRVANA). – 28. ASOCIALE. – 29. DEVALUER. – 30. RORQUAL. – 31. ORDINAUX. – 32. ALEOUTE. – 33. AVEULIES. – 34. GREMILLE, poisson d'eau douce. – 35. CREVARD. – 36. ETETAGES. – 37. RIVETS (SERVIT VITRES). – 38. TERMINEE (EMIERENT MENTERIE). – 39. EROTISE (SIROTEE). – 40. SALACITE (CALETAIS ECLATAIS). – 41. XYSTES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

BRIDGE
Problème n° 1627

UN PREMIER PAS COÛTEUX

Même un champion peut ne pas être sur ses gardes à la première levée. C'est le faux pas qui a coûté la chute de ce chelem. Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place de Sud :



Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	2 ♣	passe
2 ◇	passe	3 ◇	passe
4 SA	passe	5 ♠	passe
7 ◇	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé la Dame de cœur, comment Silverman en Sud aurait-il dû jouer pour gagner ce GRAND CHELEM À CARREAU contre toute défense ?

Réponse

Si le déclarant coupe l'entame, c'est la perte d'un atout et la chute, mais supposons que le déclarant ait prévu que Ouest pouvait avoir chicane à Carreau et *ait pris l'entame avec le Roi de Cœur*, le contrat, quand on ne sait pas que la Dame de Trèfle est bien placée en Ouest, *n'est pas forcément réussi !* Voici en effet ce qui va se passer : Sud prend avec le Roi de Coeur et joue le 2 de Carreau pour le 2 de Coeur d'Ouest et la Dame de Carreau, il continue ensuite avec le 10 de Carreau :

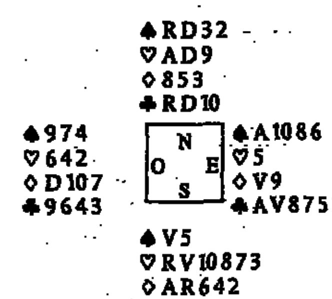
1er cas – *Est couvre*, Sud prend le Valet de Carreau avec le Roi, et il doit se résoudre à faire l'impasse à la Dame de Trèfle pour la treizième levée...

2e cas – Est *laisse passer*. Le déclarant risque de croire qu'il peut éviter l'impasse à Trèfle en coupant du Coeur avec le 9 de Carreau, mais si, après être venu dans sa main avec le Roi de Pique, il joue le 9 de Coeur coupé par le 9 de Carreau, Est surcoupera avec le Valet de Carreau et battra le grand chelem.

En résumé, si le déclarant a l'idée de ne pas couper l'entame, puis de jouer As et 10 de Carreau, il gagnera si Est couvre en faisant ensuite l'impasse à Trèfle. En revanche, *si* Est ne couvre pas le 10 de Carreau et si le déclarant essaie de couper un Coeur, ce sera encore la chute.

ANALYSE SCIENTIFIQUE

L'analyse de certaines donnes est souvent passionnante car on y découvre des coups techniques souvent inhabituels. Voici un exemple qui a été publié dans la revue américaine *Bridge World*.



Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 SA	2 ♣	3 ♡
passe	4 ♡	passe	6 ♡

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle pour la Dame et l'As de Trèfle d'Est, *comment Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Après l'entame du 4 de Trèfle la défense *pouvait-elle faire chuter* le contrat ?

Note sur les enchères

Quand Nord a pu donner un soutien à Coeur, il est logique de bondir à « 6 Coeurs » sans donner d'indication à la défense.

COURRIER DES LECTEURS

Le duplicate

« J'aimerais savoir, demande C.S. ce qu'il faut entendre par duplicate. S'agit-il du tournoi par équipe de quatre ou par paires ? »

Le mot anglais *duplicate* vient du latin *duplicare* qui signifie doubler. Chaque fois qu'une donne est reproduite, c'est-à-dire duplicatée, il s'agit en fait d'un tournoi, et le terme *duplicate* englobe aussi bien les tournois par équipes de deux (en anglais *pairs*), que les tournois par équipes de quatre joueurs (en anglais *teams*). Il est donc nécessaire de préciser toujours s'il s'agit d'un duplicate *par paires ou par quatre...*

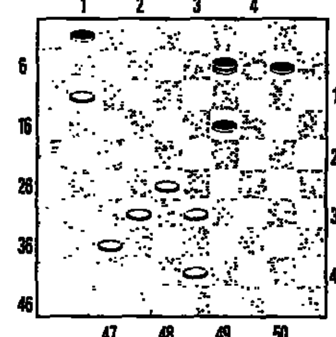
Philippe Brugnon

DAMES
Problème n° 503

LE COIN DU DÉBUTANT
Les règles internationales
(suite)

● Troisième règle : n'enlever les pièces qu'une fois la rafle achevée. Et le corollaire : au cours d'une rafle, on ne peut passer deux fois sur une même pièce.

Exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION (en deux temps) : 28-22 (9 × 28) la clé pour comprendre :

1) La dame noire prend le pion à 22, puis le pion à 37 [et non à 32 car prise majoritaire prioritaire (obligation de prendre du côté du plus grand nombre comme vu antérieurement dans le rappel des règles internationales : *Le Monde* des 4 et 18 février 1995)], puis les pions à 43 et à 33.

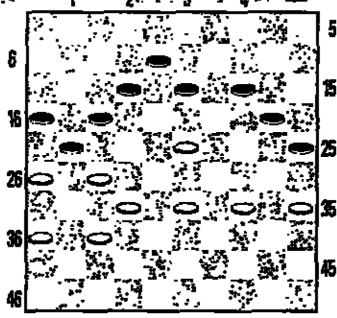
2) La dame noire n'enlève les pièces qu'une fois la rafle achevée, sinon le pion blanc à 32, privé alors de l'assise constituée par le pion à 37, disparaîtrait à son tour dans la rafle.

3) La dame noire ne peut passer deux fois sur le pion porté à 22, sinon elle raflerait également le pion à 11, privant alors les Blancs, contre toute logique et « esthétique », de la conclusion de leur mouvement gagnant.

Après 28 (9 × 28) vus ci-dessus, les Blancs concluent ce très simple mouvement gagnant par 32 × 5, +. C'est sur cette troisième règle et son corollaire que butent fréquemment les nouveaux amateurs.

L'UNIVERS MAGIQUE

Forcing, aux multiples variantes, exécuté avec les Blancs par le maître national A. MÉLINON (Villeurbanne) en partie libre en décembre 1962, au Damier lyonnais, face à SWIRYDO.



Les Blancs forcèrent le gain comme suit : 33-28 !! (14-19, a1, a2) 23 × 14 (20 × 9) 35-30 !! [autre mouvement très pointu, antimécanique] (13-18 forcé) 28-22 (17 × 28) 26 × 17 (12 × 21) 22 × 14, etc., +.

a1) (13-18) 34-29! (8-13, forcé) 35-30 (25 × 34) 29 × 40 (18 × 29) 28-22 (17 × 28) 26 × 10, +.

a2) (13-19) 34-29 ! (8-13 forcé) 36-31! [autre superbe coup positionnel d'attente] (19-24, a3) 35-30 ! (24 × 22) 27 × 7, etc., +.

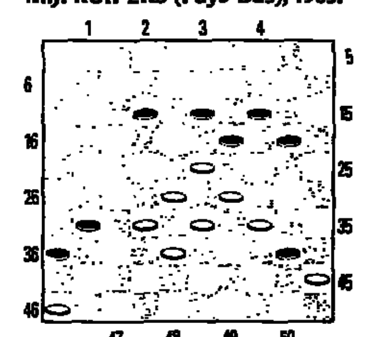
a3) (13 × 18) 28-22, etc., +.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 502 A KOVRIJKINE, 1963.

Blancs : pions à 12, 15, 16, 23, 34, 38, 44, 45.

Noirs : pions à 2, 3, 5, 13, 22, 26, 29, 31. 12-7 !! [très difficile à déceler] (29 × 49) 23-19 !! [vraiment superbe : combien de problémistes ont buté sur cette pointe irrésistible !] (49 × 14, forcé) 15 × 10 (2 × 11) 10 × 8 (3 × 12) 16 × 36 !!, + cinq étoiles.

PROBLÈME N° 503 M.J. KUIPERS (Pays-Bas), 1963.



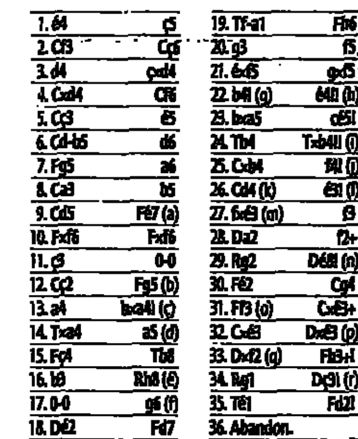
Les Blancs jouent et gagnent.

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

ÉCHECS
Problème n° 1631

TOURNOI DE LA LIGUE ALLEMANDE
Hofheim, 1995
Blancs : LUTZ (Porz)
Noirs : KRAMNIK (Empor Berlin)
Défense sicilienne (Variante Svechnikov)



1. é4	ç5	19. Tf-a1	Fh6
2. Cf3	Cç6	20. g3	f5
3. d4	çxd4	21. éxf5	gxf5
4. Cxd4	Cf6	22. b4!! (g)	é4!! (h)
5. Cç3	é5	23. bxa5	Cé5!
6. Cd-b5	d6	24. Tb4	Txb4!! (i)
7. Fg5	a6	25. Cxb4	f4! (j)
8. Ca3	b5	26. Cd4 (k)	é3! (l)
9. Cd5	Fé7 (a)	27. fxé3 (m)	f3
10. Fxf6	Fxf6	28. Dd2	f2+
11. ç3	0-0	29. Rg2	Dé8! (n)
12. Cç2	Fg5 (b)	30. Fé2	Cg4
13. a4	bxa4!! (ç)	31. Ff3 (o)	Cxé3+
14. Txa4	a5 (d)	32. Cxé3	Dxé3 (p)
15. Fç4	Tb8	33. Dxf2 (q)	Fh3+!
16. b3	Rh8 (é)	34. Rg1	Dç1! (r)
17. 0-0	g6 (f)	35. Té1	Fd2!
18. Dé2	Fd7	36. Abandon.	

NOTES

a) Ou aussi 9..., Da5+ ; 10. Fd2 (ou 10. ç3, Cxé4 ; 11 b4, comme dans la partie Blodstein-Karpov de Tachkent, 1994), Dd8 ; 11. Cxf6+, Dxf6 ; 12. Fd3 et 13. ç4.

b) On se souvient de la célèbre partie Kasparov-Kramnik (Novgorod, 1994) qui se poursuivit par 12..., Tb8 ; 13. h4, Cé7 ; 14. Cxf6+, gxf6 ; 15. Dd2, Fb7 ; 16. Fd3, d5 ; 17. éxd5, Dxd5 ; 18. 0-0-0!, é4 ; 19. Fé2, Dxa2 ; 20. Dh6, Dé6 ; 21. Cd4, Db6 ; 22. Th3, Rh8 ; et les Blancs gagnèrent brillamment dix coups plus tard. La suite 12..., Fg5 est moins jouée actuellement que 12..., Tb8 mais reste classique.

ç) Après 13..., Tb8 ; 14. axb5, axb5 ; 15. Fd3 les Blancs ont un léger avantage.

d) 14..., Tb8 est possible : si 15. b4, a5!

é) Une continuation souvent jouée par Svechnikov qui prépare la poussée f7-f5.

f) Ou 17..., f5 ; 18. éxf5, Fxf5 ; 19. Cç-é3, Fé6 ; 20. Dd3, Dd7 ; 21. Td1, Df7 ; 22. Ta2, Dh5 ; 23. Ta1, Fd8 avec égalité (Tcheremkine-Goldine, 1980).

g) Cette contre-attaque sur l'aile-D équilibre le combat qui s'est engagé sur l'aile-R ; en effet, après 22..., axb4 ; 23. Cçxb4, Cxb4 ; 24. Txb4 ; Txb4 ; 25. çxb4 les Blancs disposent d'un fort pion passé et de bonnes perspectives.

h) D'où cette décision capitale et courageuse d'abandonner l'aile-D pour éviter d'échanger le Cç6 et obtenir à tout prix une violente attaque sur le R ennemi. Les Noirs ont déjà l'intuition que le regroupement de leurs forces (D+T+deux F) autour d'un C centralisé en é5 viendra à bout de la défense du R blanc.

i) Accepter de créer deux pions passés liés sur l'aile-D était aussi une décision difficile à prendre, mais il n'était pas possible de perdre du temps en laissant les Blancs effectuer eux-mêmes l'échange des T.

j) Objectif : l'ouverture des lignes même au prix du sacrifice du pion é4.

k) Mais le gain du pion é4 sent le roussi. Après 26. Dxé4, Ff5 ; 27. Dé2, Fg4 ; 28. Dé4, Ff3 ; 29. Dd4, Fg7, la puissance de la paire de F devient effrayante. De même si 26. Dxé4, Ff5 ; 27. Dé2, Fg4 ; 28. Df1, fxg3!

l) Nouveau coup de boutoir.

m) Forcé en raison de la menace 27..., éxf2.

n) Menace 30..., Dh5.

o) 31. Fxg4 ne sauve rien : 31..., Fxg4 ; 32. Dç2, Dh5 ; 33. Cf4, Fxf4 ; 34. gxf4 (ou 34. éxf4, Dd5+), Dh3+ ; 35. Rxf2, Dxh2+ ; 36. Rf1, Dh1+.

p) Menaçant tout.

q) Si 33. Dd5, Dé1 ; si 33. Dç4, Fg7 ; 34. Td1, Fxd4 ; 35. Dxd4+, Dxd4 ; 36. Txd4, Txf3!

r) Estocade.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1630 P. JOITSA (1990)

(Blancs : Rç2, Ff6, Cg2, Pa5 et b5. Noirs : Ra3, Cç4, Pb7 et h3.) Nulle.

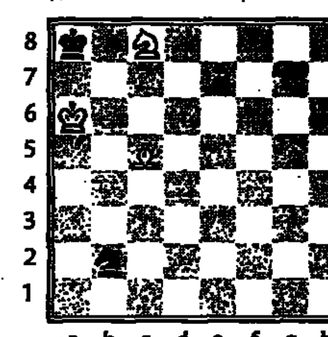
Après 1. Fé7+, Ra4 ; 2. a6, bxa6 ; 3. b6, Cxb6 ; 4. Cf4, h2 ; 5. Cé2, Cd5 ! ; 6. Cg3, Cxé7 les Noirs gagnent.

L'ordre des choses ne doit pas être inversé. **1. a6!, bxa6 ; 2. b6!, Cxb6 ; 3. Cf4!, h2 ; 4. Cé2!, h1=D ; 5. Fé7+, Ra4 ; 6. Cç3+, Ra5 ; 7. Rb3!!, C joue ; 8. Fd8+, Cb6 ; 9. Fé7! nulle positionnelle.**

Si 2. bxa6?, hxg2! ; 3. a7, Cb6 ; 4. Fd4, Ca8. Et non 2..., Ca5 (2..., Cd6 ; 3. Fé7+!) ; 3. Fé7+, Ra2 ; 4. Cf4, h2 ; 5. b7!, Cxb7 ; 6. Cé2, h1=D ; 7. Cç1+!, Ra1 ; 8. Cb3+ nulle.

Et non 4..., Cd5 comme indiqué plus haut : 5. Fb2+!, Rb4 ; 6. Cg3 nulle.

ÉTUDE N° 1631 VANDECASTEELE et MISSIAEN (1992).



Blancs (3) : Ra6, Fç5, Cç8.
Noirs (3) : Ra8, Cb2, Pé7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

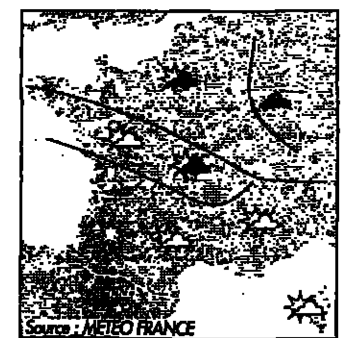
Des nuages au nord de la Loire

LES HAUTES PRESSIONS sont à nouveau installées sur notre pays, ce qui garantira un temps calme et sec ; des nuages arriveront toutefois à toucher le nord du pays.

Sur l'ensemble des régions situées au nord de la Loire, la matinée de samedi sera grise, avec quelques gouttes de bruine possible sur les côtes de la Manche. Quelques bancs de brouillard se seront également formés par place en fin de nuit. Au fil des heures, la couche nuageuse tendra à se trouer, d'abord sur le sud de la Bretagne, les Pays de Loire et l'Ile-de-France, puis sur le Nord, la région Champagne-Ardennes, la Bourgogne et l'ensemble du Nord-Est ; l'après-midi sera alors simplement partagée entre les nuages et les éclaircies. Sur les régions proches de la Loire, la Bourgogne et la Franche-Comté, les nuages l'emporteront sur les éclaircies au lever du jour, mais, ensuite, le soleil prendra progressivement le dessus. Sur tout le reste du pays, c'est-à-dire la moitié sud, il fera très beau, mais avec de petites gelées matinales, puis des températures printanières l'après-midi. Dans les Alpes, des bancs de nuages circuleront haut dans le ciel en cours de journée ; ils n'empêcheront pas le soleil de briller.

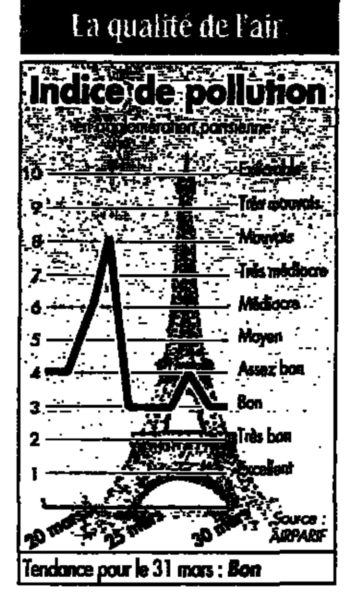
Les températures évolueront différemment sur la moitié nord et sur la moitié sud : sur la moitié nord, les températures matinales seront douces, comprises entre 3 et 5 degrés dans le Nord-Est, entre 6 et 9 ailleurs ; sur la moitié sud, de petites gelées se produiront encore dans le Massif central, la région Rhône-Alpes et l'intérieur de la Provence, tandis qu'elles seront comprises entre 3 et 6 degrés ailleurs. Les maximales seront comprises entre 12 et 16 degrés au nord de la Loire, entre 16 et 18 au sud, jusqu'à localement 20 ou 21 degrés sur les régions méditerranéennes. Mistral et tramontane souffleront encore jusqu'à 70 km/h en rafales en début de matinée ; ils faibliront un peu ensuite. Ailleurs, les vents seront plus faibles, généralement de secteur ouest ; dans le Pas-de-Calais, ils se feront un peu sentir.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

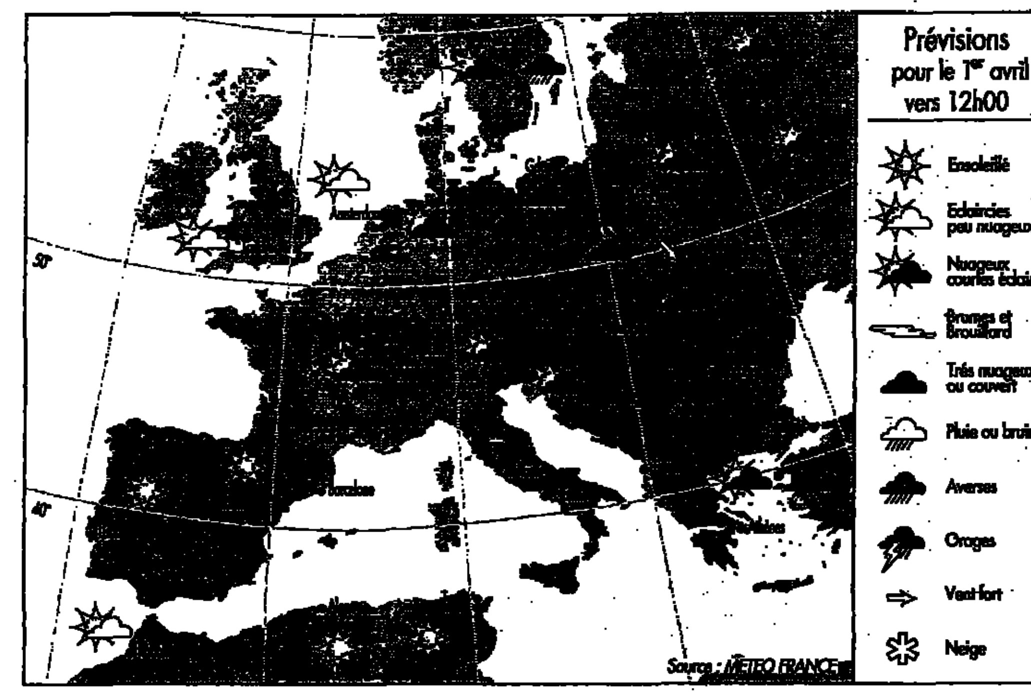


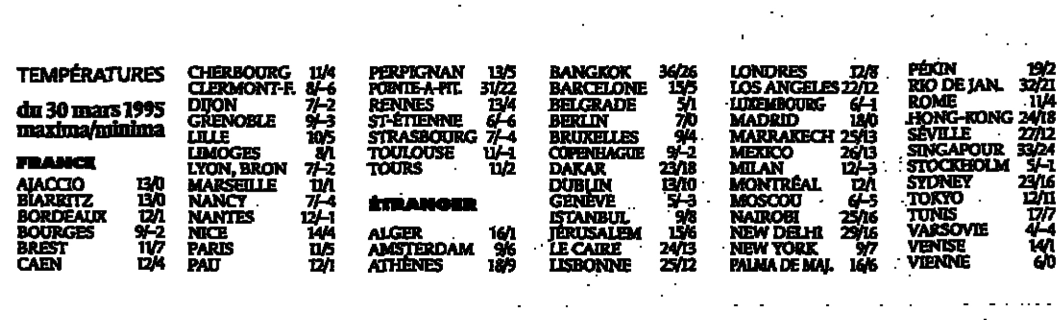
Prévisions pour le 1er avril vers 12h00

La qualité de l'air



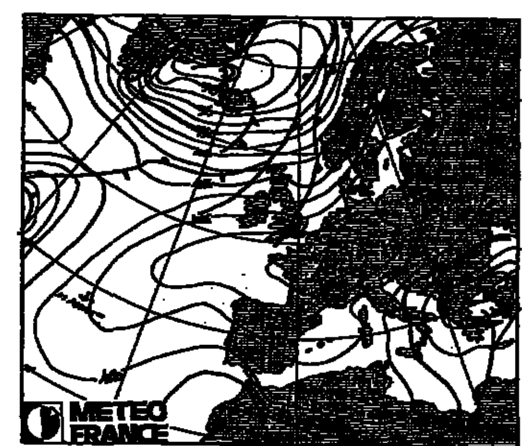
Tendance pour le 31 mars : *Bon*





TEMPÉRATURES du 30 mars 1995 maxima/minima

FRANCE					
AJACCIO 13/0	CHERBOURG 11/4	PERPIGNAN 13/5	BANGKOK 36/26	LONDRES 12/8	PÉKIN 19/2
BIARRITZ 13/0	CLERMONT-F. 8/-6	POINTE-A-PIT. 31/22	BARCELONE 15/5	LOS ANGELES 22/12	RIO DE JAN. 32/21
BORDEAUX 12/1	DIJON 7/-2	RENNES 13/4	BELGRADE 5/1	LUXEMBOURG 6/-1	ROME 11/4
BOURGES 9/-2	GRENOBLE 9/-3	ST-ÉTIENNE 6/-6	BERLIN 7/0	MADRID 18/0	HONG-KONG 24/18
BREST 11/7	LILLE 10/5	STRASBOURG 7/-4	BRUXELLES 9/4	MARRAKECH 25/13	SÉVILLE 27/12
CAEN 12/4	LIMOGES 8/1	TOULOUSE 11/-1	COPENHAGUE 9/-2	MEXICO 26/13	SINGAPOUR 33/24
	LYON, BRON 7/-2	TOURS 11/2	DAKAR 23/18	MILAN 12/-3	STOCKHOLM 5/-1
	MARSEILLE 11/1		DUBLIN 13/10	MONTRÉAL 12/1	SYDNEY 23/16
	NANCY 7/-4	**ÉTRANGER**	GENÈVE 5/-3	MOSCOU 6/-5	TOKYO 12/11
	NANTES 12/-1		ISTANBUL 9/8	NAIROBI 25/16	TUNIS 17/7
	NICE 14/4	ALGER 16/1	JÉRUSALEM 15/6	NEW DELHI 29/16	VARSOVIE 4/-4
	PARIS 11/5	AMSTERDAM 9/6	LE CAIRE 24/13	NEW YORK 9/7	VENISE 14/1
	PAU 12/1	ATHÈNES 18/9	LISBONNE 25/12	PALMA DE MAJ. 16/6	VIENNE 6/0



Situation le 31 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 2 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La bataille des ondes

L'HISTOIRE de cette guerre précisera la valeur de l'arme radiophonique. Les belligérants l'auront utilisée chacun selon son entendement et son imagination.

S'il suffit d'être technicien pour construire des tanks, il n'est pas assez d'être radioélectricien pour convertir des peuples civilisés à sa propre politique. Il faut encore être psychologue. Qui aura gagné la bataille des ondes ? Nous savons bien qui l'a déjà perdue, et depuis longtemps. C'est pourtant aux émissions radiophoniques que les Allemands ont donné l'appui de leur première arme nouvelle : le brouillage. Une ruse ? Mais le procédé ne comporte pas la moindre invention. Plutôt une tricherie, par opposition au *fair play* qui, même durant les soirées fébriles, respecta la liberté d'écoute des auditeurs britanniques.

Grâce au ciel le *blitz* de Londres ne brisa pas les antennes de la BBC, et le brouillage ne nous empêcha pas de capter leurs émissions. [...] Du passé, tout cela ? [...] Les armées d'Eisenhower ont franchi le Rhin. Les Russes sont à soixante kilomètres de Berlin. [...] Que, dans une si fâcheuse conjoncture, les dirigeants du Reich persistent à brouiller les émissions en allemand des alliés, passe encore ; mais qu'ils continuent, comme ils le font, de s'en prendre aux bulletins de la BBC en français, cela semble être une gageure.

L'opiniâtreté est sans doute une vertu. L'entêtement est déjà, d'une certaine manière, zoonomique. Quant à l'inertie, c'est une propriété purement matérielle. Plus un corps est lourd, plus puissante doit être l'impulsion pour le mettre en mouvement, plus grande doit être la force pour l'arrêter. Quelle force faudra-t-il donc pour mettre un terme au brouillage nazi ?

C.-G. Bossière

(1er-2 avril 1945.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au jeudi 23 mars. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 250-480 ; Alpe-du-Grand-Serre : 80-220 ; Auris-en-Oisans : 130-200 ; Autrans : 60-140 ; Chamrousse : 160-220 ; Le Collet-d'Allevard : 60-250 ; Les Deux-Alpes : 120-400 ; Lans-en-Vercors : 80-120 ; Méaudre : 25-100 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-200 ; Les Sept-Laux : 50-250 ; Villard-de-Lans : 60-180.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 100-415 ; Les Carroz-d'Araches : 105-410 ; Chamonix : 85-635 ; Châtel : 70-450 ; La Clusaz : 50-450 ; Combloux : 45-275 ; Les Contamines-Montjoie : 50-390 ; Flaine : 195-400 ; Les Gets : 100-360 ; Le Grand-Bornand : 40-290 ; Les Houches : 30-300 ; Megève : 80-340 ; Morillon : 00-310 ; Morzine-Avoriaz : 45-435 ; Praz-de-Lys-Sommand : 225-310 ; Praz-sur-Arly : 110-330 ; Saint-Gervais : 120-205 ; Samoëns : 30-350 ; Thollon-Les Mémises : 200-250.

SAVOIE

Les Aillons : 20-285 ; Les Arcs : 175-440 ; Arèches-Beaufort : 75-410 ; Aussois : 80-150 ; Bessans : 140-160 ; Bonneval-sur-Arc : 130-390 ; Le Corbier : 145-265 ; Courchevel : 70-350 ; La Tania : 75-350 ; Crest-Voland-Cohennoz : 110-200 ; Flumet : 90-320 ; Les Karellis : 160-300 ; Les Menuires : 140-320 ; Saint-Martin-de-Belleville : 65-320 ; Méribel : 110-350 ; La Norma : 65-265 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 90-270 ; Peisey-Vallandry : 185-250 ; La Plagne : 250-460 ; Pralognan-la-Vanoise : 140-220 ; La Rosière 1850 : 240-440 ; Saint-François-Longchamp : 200-350 ; Les Saisies : 250-370 ; Tignes : 218-300 ; La Toussuire : 150-250 ; Val-Cenis : 40-170 ; Valfréjus : 50-160 ; Val-d'Isère : 190-400 ; Valloire : 100-330 ; Valmeinier : 110-320 ; Valmorel : 125-330 ; Val-Thorens : 190-350.

ALPES-DU-SUD

Auron : 30-70 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 50-115 ; Isola 2000 : 45-85 ; Montgenèvre : 100-170 ; Orcières-Merlette : 110-300 ; Les Orres : 80-180 ; Pra-Loup : 30-110 ; Puy-Saint-Vincent : 40-170 ; Le Sauze-Super-Sauze : 30-140 ; Serre-Chevalier : 50-115 ; Super-Dévoluy : 60-170 ; Valberg : 20-40 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 50-130 ; Val-d'Allos-La Foux : 90-240 ; Risoul : 90-120 ; Vars : 90-120.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 5-80 ; Cauterets-Lys : 100-220 ; Font-Romeu : 10-50 ; Gourette : 10-160 ; Luchon-Superbagnères : 30-70 ; Luz-Ardiden : 35-75 ; Peyragudes : 60-90 ; Piau-Engaly : 60-100 ; Saint-Lary-Soulan : 35-75.

AUVERGNE

Besse-Super-Besse : 20-140 ; Super-Lioran : 10-80.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 20-175 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 80-170 ; Les Rousses : 30-150.

VOSGES

Le Bonhomme : 20-80 ; La Bresse-Hohneck : 50-100 ; Gérardmer : 20-120 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 60-100 ; Ventron : 40-100.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour ces stations, on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays.

Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ;
Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ;
Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ;
Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ;
Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800-428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse : PP. Paris DTN
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

PARIS EN VISITE

Dimanche 2 avril

■ **LE CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE** : de Marcel L'Herbier à Henri Langlois, cent ans de cinéma (60 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Raspail (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : parcours littéraire dans l'exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 11 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **DE L'ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE** au Panthéon (40 F + prix d'entrée), 14 heures, devant le portail de Saint-Etienne-du-Mont (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (34 F + prix d'entrée) : les thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ÉGLISE SAINT-EUSTACHE** et les Halles (55 F), 14 h 30, 2, rue du Jour (Europ explo).

■ **L'HÔTEL DE SULLY** et la place des Vosges (37 F), 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : maisons d'autrefois caractéristiques (50 F), 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** et ses sanctuaires bouddhiques (50 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-d'Ivry (Art et Histoire).

■ **LE VIEUX BELLEVILLE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Pyrénées devant Twenty (Christine Merle).

■ **LE COUVENT DES CORDELIERS** et son quartier (40 F), 14 h 30, sortie du métro Odéon (Approche de l'art).

■ **DE LA PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS** à l'église Saint-Germain-des-Prés (55 F), 15 heures, devant la fontaine Saint-Michel (Paris et son histoire).

■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS** (50 F), 15 heures, devant le portail de l'église (Connaissance de Paris).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (37 F), 15 heures, sur le Pont-Neuf devant la statue d'Henri IV (Monuments historiques).

■ **MAISONS ET RUELLES** médiévales autour de Saint-Séverin (50 F), 15 heures, sortie du métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 63, rue de Monceau (Tourisme culturel).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (50 F), 15 h 30, en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

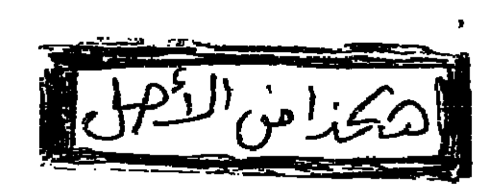
■ **LISBONNE.** Le ministre portugais des transports a signé le traité de concession du plus important chantier européen de travaux publics depuis la construction du tunnel sous la Manche : un pont long de 12 kilomètres, baptisé Vasco-de-Gama, qui enjambera le Tage début 1998 au sud-est de Lisbonne. – *(AFP.)*

■ **CHERBOURG.** La compagnie Zéphir Bus, qui gère le réseau d'autobus de la communauté urbaine de Cherbourg (Manche), a lancé une opération unique en France dans le domaine du transport urbain : chaque voyageur arrivant à destination avec au moins cinq minutes de retard pourra réclamer un ticket gratuit valable pendant un an pour un voyage sur toutes les lignes exploitées par la compagnie. – *(AFP.)*

■ **MANCHE.** Une nouvelle liaison maritime transmanche entre Boulogne-sur-Mer et Brighton (Grande-Bretagne) sera mise en service au début du mois de mai. Elle sera assurée, à raison de deux rotations par jour, par la compagnie britannique Folkestone-Boulogne à bord du *San-Pietro*, un hydrofoil de 315 places actuellement exploité en Norvège dans la mer Baltique. – *(AFP.)*

JEUX

LOTO SPORTIF
RESULTATS OFFICIELS
MATCHS DU JOUR :



FEMMES Auteur d'un film anti-intégriste, *Le Démon au féminin*, la cinéaste Hafsa Zinai Koudil est l'invitée du 17e Festival international de films de femmes de Créteil – 31 mars - 9 avril – (Val-de-Marne) ● COMME ELLE, de nombreuses femmes artistes algériennes sont contraintes à l'exil. Les têtes d'affiches, célèbres et donc vulnérables aux attentats, ont trouvé refuge en France ou en Tunisie. Les violences politiques de tous bords aggravent la situation des chanteuses et des comédiennes, dans ce pays qui n'a pas attendu l'intégrisme pour les considérer comme des femmes dépravées. ● PLUSIEURS ASSOCIATIONS, dont le groupe Aïcha, s'étaient créées depuis 1989 pour faire connaître les femmes artistes. Depuis six mois, avec le redoublement des assassinats qui a entraîné le départ des militantes, ces activités sont pratiquement interrompues.

Les artistes algériennes prennent le chemin de l'exil

Les actrices et les chanteuses célèbres ont été les premières à quitter leur pays. Aujourd'hui, comédiennes, peintres ou écrivains, de moindre renommée, choisissent la fuite pour pouvoir continuer à travailler

ELLE ACCEPTE de témoigner, à condition que son nom ne soit pas cité. Comédienne du Théâtre national d'Alger (TNA), elle est en France depuis moins de deux jours quand nous nous rencontrons. Elle a laissé mari et enfants pour venir, en éclaireuse, juger des possibilités de mettre à l'abri toute sa famille quelque temps. *« Là-bas, c'est l'enfer. J'ai peur pour mes enfants car maintenant des lycéens se font tuer. J'ai peur dans la rue, j'ai peur quand j'entre au supermarché. J'ai peur de monter sur une scène et de m'y faire assassiner. J'ai peur la nuit quand le téléphone sonne et qu'une voix me dit que mon tour va arriver »* : loin d'Alger, dans les locaux accueillants de l'AIDA, association fondée par Ariane Mnouchkine pour aider les artistes algériens, elle tremble encore et montre la boîte de calmants qu'elle ne lâche plus.

Le directeur de son théâtre, Azzedine Medjoubi, a été assassiné en février, juste devant les portes de la salle. *« Il nous disait qu'on devait faire rire les gens*, se souvient-elle. *C'est pour ça qu'ils l'ont tué. »*

FOLIE ET CHAOS

Depuis, le théâtre est fermé et les salaires des comédiens ne sont plus versés. Les dernières représentations étaient des spectacles pour enfants. *« C'était il y a un an. Depuis, nous ne jouons plus. C'est trop dangereux de s'exposer sur une scène. De toute façon, entre le couvre-feu et la peur, les gens ne sortent plus le soir. »* Pour cette comédienne qui a toujours travaillé, l'inaction est insupportable, et le manque d'argent guette. *« Jusqu'à l'assassinat d'Azzedine, on allait tous les jours au théâtre pour se rencontrer, discuter. Maintenant, je reste à la maison. »* Elle n'est pourtant ni une vedette ni une militante. *« Je fais la prière et le ramadan. Mais je suis comédienne, je veux choisir librement mes rôles et mes tenues. C'est déjà trop. »*

Au fil des derniers mois, de nombreuses femmes artistes et en particulier les têtes d'affiche ont fui l'Algérie. Les actrices et les chanteuses, dont le visage était facile à reconnaître, ont été les premières à partir, quand les peintres ou les romancières se trouvaient moins exposées. Plusieurs assassinats symboliques ont précipité le mouvement. Fin septembre 1994, le meurtre de Cheb Hasni, chanteur de raï, a marqué un tournant. Jusque-là, les crimes concernaient des artistes de domaines moins populaires – le dramaturge Abdelkader Alloula, le directeur de l'Ecole des beaux-arts Ahmed Asselah ou l'écrivain et journaliste Tahar Djaout. Chacun croyait Cheb Hasni, chanteur sentimental, protégé par son immense popularité. Dans un autre registre, l'assassinat de Nabila Diahnine a fait la preuve que la Kabylie n'était plus à l'abri de la folie algéroise et oranaise. Cette architecte de trente-cinq ans, présidente de l'association Cris de femmes, a été tuée le 15 février à Tizi-Ouzou. Féministe, coauteur d'un populaire *Abécédaire sur la femme*, elle devait se rendre à Paris pour la Journée internationale des femmes, le 8 mars.

Dans les jours qui ont suivi l'enterrement de Hasni, plusieurs célèbres chanteuses de raï ont sauté dans l'avion. C'est le cas de Chaba Zahouania, une vedette avec qui Cheb Hasni avait fait ses débuts. Ils chantaient *El Baraka*, un duo aux paroles fort peu correctes religieusement : *« La cuite donne des idées... Il n'y a de Dieu que Dieu... Nous avons fait l'amour dans une cabane pourrie. »* Chaba Fadela, qui chante avec son mari Cheb Sahraoui, est réfugiée à Paris. Avant d'opter pour le raï, elle avait été membre de la troupe théâtrale d'Abdelkader Alloula, le dramaturge assassiné en mars 1994.





« Pour avoir plus d'impact, ils préfèrent tuer des artistes renommés », commente avec un sourire amer Malika Domrane, blonde chanteuse kabyle qui interprète ses propres compositions et connaît le succès depuis 1979. Elle a fui Tizi-Ouzou en septembre dernier. Sa carrière se confond avec l'histoire algérienne. Elevée à l'école des Sœurs françaises avant l'indépendance, son goût est encouragé par ces institutrices. *« Elles nous apprenaient des chansons kabyles. On chantait aussi Sylvie Vartan. A douze ans, j'ai écrit mes premières compositions »*, se souvient-elle en fredonnant *Les Elucubrations* d'Antoine, tube des années 60. Elle travaille ensuite comme infirmière psychiatrique pendant sept ans : *« Mes malades étaient ma source d'inspiration. Entre marginales, on se comprenait ! »*

RÉSEAUX D'ENTRAIDE

Sérieuse, elle ajoute que ces femmes, dépositaires de la poésie traditionnelle, qui, en Kabylie, se transmet oralement par les mères, lui confiaient leur savoir. *« Quand elles avaient des crises d'angoisse, quand elles entraient en transe, je les calmais en chantant. Je rapportais de mes concerts des robes ou des pâtisseries que le public m'apportait pour elles. On s'adorait. »* Après avoir observé de près les souffrances féminines, Malika Domrane a ajouté à son répertoire de chansons traditionnelles des textes modernes. A propos de son pays où comédiennes et musiciennes, bien avant l'essor du Front islamique de salut (FIS), étaient déjà considérées comme des femmes dépravées, elle aime citer le proverbe kabyle : *« La situation de la femme, un chien n'en voudrait pas. »*

Dans l'exil, le seul avantage de ces vedettes sur des artistes moins renommées est de pouvoir continuer à travailler. Tel n'est pas le cas de Massa Bouchafa, qui chante en berbère les compositions de son mari et s'est enfuie après l'assassinat de Hasni et l'enlèvement du chanteur Matoub Lounès. Par précaution, cette jeune femme ne donnait plus de spectacle depuis la fin 1993 et se contentait de chanter dans les mariages. *« J'ai hâte de pouvoir retourner en Kabylie : j'y ai mon public, ma maison toute neuve, ma famille »*, explique-t-elle. Comme de très nombreuses mères en exil en France, elle n'a pu obtenir de visa pour ses enfants. Depuis octobre, date de son arrivée à Paris avec son mari, elle a passé seulement douze jours avec eux lors d'un rapide retour en Algérie. *« Au téléphone, ils me demandent quand je vais revenir »*, raconte-t-elle en pleurant. Sa tristesse a eu raison, pour l'instant, de son art. Dans sa chambre d'hôtel, sur cette terre étrangère où elle ne connaît presque personne, elle n'a pas *« le cœur à chanter »*.

L'heure du retour ne semble pas près de sonner. Aux violences politiques de tous ordres, aux attentats islamistes, aux *« exécutions extrajudiciaires »* commises par les forces de sécurité dénoncées par Amnesty s'ajoutent désormais toutes sortes d'exactions et de règlements de comptes rendus possibles par le chaos ambiant. La population civile, les femmes, les enfants, sont des otages particulièrement vulnérables du cycle d'attentats et de représailles. De passage à Paris pour le 8 mars, la soeur de Nabila, l'architecte féministe assassinée le mois dernier, affirmait que la première urgence pour les Algériennes était de constituer des réseaux d'entraide, afin au moins d'assurer la sécurité de celles qui ne peuvent quitter l'Algérie, faute de visa, de moyens financiers ou d'accord de leur famille.

Catherine Bédarida

Le constat d'Amnesty International

Dans le rapport d'Amnesty International d'octobre 1994, on peut lire : *« Plus de dix mille personnes ont été tuées depuis l'État d'urgence (février 1992). Les forces de sécurité et les groupes armés islamistes ont bafoué le droit. L'une des premières femmes victimes a été Karima Belhadj, vingt ans, archiviste à la Sûreté nationale, tuée en janvier 1993 par un groupe armé auquel elle aurait refusé de fournir des informations sur les forces de sécurité. En octobre 1993, une esthéticienne a reçu une lettre la menaçant de mort si elle ne fermait pas son salon ; des coiffeuses ont fait l'objet de menaces similaires. »*

« L'Organisation des jeunes algériens libres (OJAL), mouvement anti-islamiste, a commencé à l'automne 1993 à adresser des menaces de mort à des civils islamistes. En février 1994, après qu'une lycéenne de dix-sept ans eut été tuée, apparemment parce qu'elle ne portait pas le hidjab, l'OJAL a [déclaré] : " Si une femme est agressée parce qu'elle ne porte pas le tchador, l'OJAL promet sa vengeance par la liquidation pure et simple de vingt femmes portant le hidjab. " Peu après, deux lycéennes portant le voile ont été abattues à un arrêt d'autobus dans la banlieue d'Alger. »

Images et sons

● **Le Festival international** de films de femmes consacre une soirée à la cinéaste Hafsa Zinai Koudil, mardi 4 avril à 21 heures. Elle sera présente lors de la projection du *Démon au féminin* et du débat « Femmes, islam et traditions » avec la romancière Assia Djebar. Le Festival présentera d'autres films de réalisatrices consacrés à l'Algérie : *Fatima El Amaria*, de Nadia Cherabi et Malek Laggoune (le 1er avril à 13 heures, le 5 à 18 heures) ; *El Fatha*, de Rachida Krim (le 1er avril à 18 heures). Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Tél. : 45-13-19-19.

● **Belhdja Rahal** est la seule femme algérienne à pratiquer le *maalouf*, chant classique arabo-andalou, avec l'orchestre Es-Soundoussia (5 CD Tassili). En raï, Chaba Zahouania a enregistré plusieurs CD, ainsi que Chaba Fadela en duo avec son mari Cheb Sahraoui (Blue Silver). Malika Domrane, chanteuse berbère, propose un mélange d'airs traditionnels, de variété et de textes engagés (Blue Silver). Ces trois dernières figurent sur la compilation offerte par *Télérama* avec l'achat du hors-série « Algérie, la culture face à la terreur » (56 F).

Faire connaître les créatrices

CRÉÉ POUR PORTER la parole des femmes hors du huis-clos domestique, le groupe Aïcha fait partie de la quarantaine de mouvements féminins nés depuis 1989. Dans sa revue *Cahiers de femmes* dirigée par Zineb Laouedj, poète et professeur de littérature maghrébine à l'université d'Alger, les femmes écrivent dans la langue de leur choix – arabe, berbère ou français. Aïcha a entrepris de promouvoir les activités artistiques : *« Nous pensions que le grand malentendu de notre société, cette rupture de communication entre hommes et femmes, était dû à une méconnaissance. Nous voulions construire des liens en transformant les imaginaires sur les femmes »*, explique Dalila Morsly, linguiste et présidente d'Aïcha.

Pour faire connaître les créatrices, Aïcha a organisé des expositions, des conférences, recherché des textes littéraires de femmes déjà publiés ou inédits. Ces militantes ont publié l'ouvrage *Femmes et arts plastiques*, un répertoire de quatre-vingts plasticiennes : *« Personne n'imaginait qu'il y en avait tant en Algérie ! »*, s'exclame Dalila. Elles ont aussi recensé les comédiennes de théâtre et de cinéma. Au cours des années 80, plusieurs auteurs dramatiques masculins ont conçu des pièces pour une ou deux femmes, donnant l'occasion à des actrices de monter sur scène.

BESOIN VITAL

Dans un domaine traditionnellement féminin, la poterie, l'association a organisé des cuissons d'objets dans les villages, suivies de ventes pour améliorer les revenus des potières. *« Est apparue récemment une poterie plus artistique qu'artisanale, comme celle de Ouiza Bacha*, observe Dalila Morsly, *utilisant des matériaux variés et des techniques de cuisson modernes. »*

La rencontre entre ces artistes et les intellectuelles d'Aïcha a réservé quelques surprises. Les premières affirment pratiquer leur art *« par besoin vital »*, presque par pulsion. Baya, la peintre algérienne la plus célèbre, née en 1931, remarquée par André Breton et exposée à la galerie Maeght, est illettrée. *« La plupart de ces femmes sont étonnées qu'on s'intéresse à leur travail et n'ont aucune idée de sa valeur »*, constate Dalila Morsly. Plusieurs ont dû batailler contre leurs proches : la première fois qu'elle est passée à la télévision, une comédienne proche d'Aïcha a eu la tête rasée par sa famille, en guise de punition. L'association a aidé une jeune institutrice du sud de l'Algérie, dessinatrice de BD et de caricatures, à exposer à Alger. Mais cette sortie de l'anonymat lui a valu l'hostilité de son village, qu'elle a dû quitter pour Alger. Là, la violence politique l'a contrainte à s'exiler vers la France. Depuis la mi-1994, l'activité de Aïcha est presque interrompue ; Zineb Louedj, Dalila Morsly et la moitié des responsables ont fui l'Algérie.

C. B.

Hafsa Zinai Koudil, cinéaste diabolique

« J'AI FAIT CE FILM dans un état de terreur ». Hafsa Zinai Koudil, petite femme nerveuse, grille cigarette sur cigarette en évoquant le tournage du *Démon au féminin*, au cours de l'hiver 1992-1993. C'est un fait divers, relaté par la presse algéroise en 1990, qui l'a inspirée. Une femme avait été battue par des exorcistes à la demande de son mari, car elle refusait de porter le voile. Inculpés, ses agresseurs n'avaient subi qu'une condamnation symbolique.

Le film décrit une famille citadine dont le fils aîné, suivi du père, se laisse gagner par l'intégrisme. Leur obsession : obtenir que la mère porte le *hidjab* (voile). Devant son refus, ils décident qu'elle est possédée par un démon et font appel à trois « saints hommes » pour l'exorciser. La séance de torture s'achève tragiquement : la femme est hospitalisée et reste handicapée à vie, le mari sombre dans la folie. *« Pendant le tournage, la nuit, je prévoyais les plans, la gestuelle des comédiens. Pour les scènes en extérieur, sans protection policière, nous faisions le guet à tour de rôle. Je ne donnais les vraies heures de rendez-vous qu'au dernier moment »*, se souvient Hafsa Zinai Koudil.

« NOUS AVIONS PEUR »

« J'ai essuyé beaucoup de défections parmi les techniciens, ajoute-t-elle. *Même quand nous tournions en studio, sous la protection de la police, nous avions peur et les acteurs manquaient de concentration. La comédienne qui devait jouer la mère a reçu des menaces et a été arrêtée après les premiers jours de tournage. Je l'ai remplacée tant bien que mal. Aussi, dans le film, le fils a l'air à peine plus jeune que sa mère. Je songeais plus à la sécurité de l'équipe qu'à m'éclater dans la créativité. Travailler dans de telles circonstances laisse peu de place à l'artiste. »* Le film a été réalisé grâce à une subvention de l'Etat, accordée par une commission où siégeaient alors des intellectuels comme Tahar Djaout, assassiné en mai 1993. Après le montage, les choses se gâtent. Le film n'est pas diffusé en Algérie, où plus rien ne passe à l'écran. *Le Démon au féminin* a pu être présenté au festival d'Amiens en 1994. La projection au Festival international des films de femmes, le 4 avril, sera sa première séance grand public.

Hafsa Zinai Koudil a écrit le scénario d'un deuxième film, *Le Mariage de jouissance*. L'expression désigne, par euphémisme, la pratique des viols collectifs auxquels se livrent des maquisards islamistes (voir *Le Monde* du 9 novembre 1994). Le projet met en scène cinq femmes qui partagent un appartement à Alger et se racontent, comme Shéhérazade, des histoires tout au long de la nuit pour tromper la peur. Elles recueillent une jeune fille qui a été enlevée et violée au maquis.

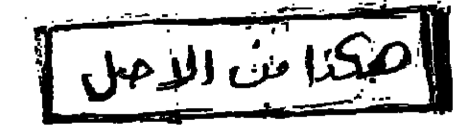
MENACES

La cinéaste ne sait quand elle pourra tourner ce film. En décembre 1993 à Alger, elle a reçu une lettre de menaces portant la photographie de sa tête découpée, à l'image des décapitations spectaculaires pratiquées par des intégristes. Elle affirme avoir échappé en juillet 1994 à une tentative d'enlèvement, ce qui l'a décidée à se mettre temporairement à l'abri en Tunisie. *« J'ai quatre enfants, je ne peux pas courir les mêmes risques que si j'étais célibataire »*, estime cette femme âgée de quarante-quatre ans, issue d'une famille très pieuse mais *« pas du tout islamiste »*.

Au cours de son enfance, Hafsa Zinai Koudil a subi une éducation très rigide. *« Les filles n'avaient pas le droit de chanter ou de rire devant les hommes, même en famille. »* Son père s'oppose à sa volonté d'apprendre à chanter le *maalouf* (musique classique). Dès sa majorité, elle passera outre l'interdit. C'est par l'écriture, cependant, qu'elle va s'exprimer. Elle publie quatre romans en Algérie, depuis un récit autobiographique en 1984 (*La Fin d'un rêve*) jusqu'au plus récent, *Le Passé décomposé* (1993), critiquant le statut des femmes. *« Ecrire m'a aidée à me construire »*, affirme-t-elle.

Aujourd'hui, ballottée entre la Tunisie et la France, en butte à un problème de visa, partagée entre le mal du pays et l'énergie du combat, Hafsa Zinai Koudil garde un objectif : *« Rester en vie, pour connaître un jour la démocratie en Algérie, pour vivre et travailler librement dans mon pays. »*

C. B.



Les cinémas Action rendent hommage à Henri Langlois en cent vingt films

L'aventure des sept salles parisiennes est liée au « père » de la Cinémathèque française

En 1966, deux cinéphiles formés à l'école de la Cinémathèque française décident de montrer, eux aussi, les films qu'ils aiment. De cette passion, sont nés les cinémas Action, lieux d'accueil des grands cinéastes, américains notamment. Près de trente ans plus tard, un programme de cent vingt films, ceux que Henri Langlois aimait et ceux qu'il aurait pu aimer, invite à un vagabondage dans l'histoire du cinéma.

CENT VINGT FILMS pour « Cent ans de cinéma vus par Henri Langlois ». Pour célébrer le centenaire du cinéma, les cinémas Action à Paris se sont placés sous le regard du *« dragon qui veille sur nos trésors »*, comme appelait Jean Cocteau l'inventeur de la Cinémathèque. Un choix logique, somme toute, pour des directeurs de cinémas cinéphiles qui ont grandi dans l'ombre du « père ».

C'est le cas de Jean-Max Causse, créateur et responsable des Action avec Jean-Marie Rodon, dont l'amour du cinéma est né dans le berceau des ciné-clubs de province et s'est épanoui au rythme des séances du Palais de Chaillot ou de la Rue d'Ulm : *« On a tort de présenter Langlois comme un conservateur de musée : bien sûr qu'il a retrouvé et préservé beaucoup de films, souvent un peu n'importe comment, parce qu'il ne pouvait pas faire autrement, mais c'était avant tout un montreur de films, qui nous permettait de sans cesse découvrir, car nous avions en lui une confiance absolue. Je le décrirais plutôt comme la mère d'un « bouchon » lyonnais, qui, parce qu'elle cuisine elle-même, à sa manière, et que cette manière est unique, instaure dans son restaurant une atmosphère que l'on reconnaît sitôt la porte franchie. »*

Lorsqu'en 1966 Jean-Max Causse et Jean-Marie Rodon décident de montrer, eux aussi, les films qu'ils aiment, c'est encore à Langlois qu'ils pensent. Ils font du cinéma La Fayette, une salle du 9e arrondissement rachetée à bas prix, le premier Studio Action. La programmation s'inspire de la *« morale de l'exploitation cinématographique »* définie par Langlois : tout film présentant un intérêt quelconque doit être montré, et toute œuvre d'un grand cinéaste, fût-elle considérée comme mineure, mérite d'être prise en considération.

Paradoxalement, Jean-Max Causse se souvient qu'ils mirent ce principe en application pour pallier un manque de la Cinémathèque, *« qui délaissait le cinéma américain, rendant ainsi difficile l'accès à certains films, dont* [ils pensaient qu'ils n'étaient] *pas les seuls à avoir envie de les découvrir ou de les revoir »*.

A cette époque, les grandes compagnies américaines disposent encore de très importants stocks de copies, dans lesquels Causse et Rodon peuvent puiser à loisir. Mais bientôt les fusions qui s'opèrent entre plusieurs de ces sociétés ont pour effet d'accélérer la réduction des stocks, désormais considérés comme trop coûteux. Ils décident alors de prendre à leur charge les frais de sortie des films et garantissent aux distributeurs américains le tirage de copies neuves.

Cette politique les conduira à devenir également distributeurs. Après avoir créé une deuxième salle à l'Action Lafayette, ils reprennent l'Action République, puis ouvrent, en 1974, les deux salles de l'Action Christine. L'Action Ecoles, puis le complexe Action Rive gauche naissent bientôt, tandis que disparaissent certaines des premières salles (l'Action Lafayette est devenu une épicerie), sans que les principes soient modifiés.

Sur les sept écrans aujourd'hui regroupés sous la bannière Action, les films américains demeurent largement majoritaires, et la leçon de Langlois est toujours d'actualité : refus des choix trop rigoureux et du sectarisme, donner à découvrir l'œuvre d'un cinéaste dans sa continuité.

Ainsi le programme des « Cent ans de cinéma » a-t-il été conçu sans souci de classement, mais au contraire comme une promenade dans l'histoire, qui permet de passer d'un film des années 30 à une production d'aujourd'hui. D'ailleurs, tout au long de l'année, la programmation des Action rapproche *Le Grand Sommeil*, véritable locomotive du convoi de rééditions, d'un film moins connu de Howard Hawks comme *20th Century* (*Train de luxe*). *« Sans doute, en près de trente ans, le public a-t-il changé*, remarque Jean-Max Causse, *et les spectateurs connaissent certainement moins bien qu'autrefois l'histoire du cinéma. Ils ne nous suivent pas les yeux fermés, comme nous avec Langlois, mais ils nous font confiance, car ils savent qu'ils ne perdront pas leur temps. »*

> « Il nous semble normal, étant donné le travail effectué sur ces cinéastes, de montrer, nous aussi, les nouveaux films de Woody Allen, Scorsese ou Eastwood »

Les cinéastes phares des studios Action sont les mêmes depuis la création des salles : Billy Wilder, Howard Hawks, Hitchcock, Raoul Walsh, Mizoguchi, Fritz Lang... En toute logique, ils seront présents dans cette rétrospective. Mais les organisateurs ont également essayé de deviner quels films récents Henri Langlois aurait choisis. A l'instinct, comme Langlois le faisait.

Avec ce même désir de faire découvrir des films méconnus, de montrer les classiques tels que leurs auteurs les avaient souhaités (version intégrale, copie neuve tirée d'après le matériel d'origine), dans les meilleures conditions de projection : *« Les spectateurs viennent voir un vieux film, que nous nous efforçons de montrer comme s'il était nouveau. »* Avec la volonté de participer à la sauvegarde du patrimoine cinématographique, pour que le matériel soit entretenu et qu'il soit toujours possible de tirer de nouvelles copies des films anciens, souci que partagent presque exclusivement les distributeurs français, allemands et japonais.

Les directeurs des Action ont le sentiment de n'être pas toujours compris par les grands groupes de distribution. C'est ainsi qu'ils n'ont pu présenter *Prêt-à-porter*, le dernier film de Robert Altman, cinéaste pour lequel ils ont effectué un travail de fond : *« Nous n'aurions pas privé les salles Gaumont d'un seul spectateur en présentant le film. Le refus qui nous a été opposé exprime davantage que de l'indifférence ou du mépris à notre encontre : il signifie que si nous disparaissions, ce ne serait peut-être pas plus mal pour certains. Nous demandons très peu de nouveaux films, quatre ou cinq par an, mais nous en avons besoin. Et il nous semble normal, étant donné le travail effectué sur ces cinéastes, de montrer, nous aussi, les nouveaux films de Woody Allen, Scorsese ou Eastwood, qui nous aident à trouver un équilibre financier et démontrent le bien-fondé de notre démarche : le cinéma continue, ces réalisateurs ont remplacé les Ford, les Hawks et les Walsh. »*

Un matin de janvier 1977, vers 11 heures, une voix au téléphone, à la caisse de l'Action Lafayette : Henri Langlois appelle pour remercier les propriétaires d'avoir refusé de signer une pétition contre lui. *« C'était comme si le Bon Dieu en personne nous avait téléphoné pour dire merci*, se souvient Jean-Max Causse. *Nous le connaissions à peine. Nous le voyions toujours assis sur son banc, dans le hall de la Cinémathèque, il nous disait bonjour, puis nous apercevions son ombre dans la salle, lorsqu'il s'installait au balcon. »*

Quelques jours plus tard, dans la nuit du 12 au 13 janvier, « le dragon » s'effondra pour ne plus jamais se relever. Grâce à la représentation qu'a donnée de lui le peintre Rieti, il est toujours présent dans la salle panoramique du Grand Action : *« Comme cela, il voit tous les films que nous présentons. Et il ne doit pas s'ennuyer. »*

Pascal Mérigeau

★ Cinéma Grand Action, 5, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 43-29-44-40.

M. Mitterrand et le dernier des « grands travaux »

Le président de la République a inauguré, le 30 mars, la Bibliothèque nationale de France conçue par l'architecte Dominique Perrault

CE FUT RAPIDE ET DISCRET, il n'y eut aucun discours et la cérémonie ne dépassa pas la demi-heure. Accueilli rue Raymond-Aron – une nouvelle artère qui longe la bibliothèque – par l'architecte Dominique Perrault et le président de la Bibliothèque nationale de France (BNF), Jean Favier, le président de la République a dévoilé, dans le hall d'entrée, une sobre plaque frappée de sa marque, le chêne et l'olivier, accompagnée d'une simple inscription : *« Le président de la République, François Mitterrand, a inauguré la Bibliothèque nationale de France le 30 mars 1995. »* Aucune mention de l'architecte.

Après une halte devant la maquette du bâtiment, M. Mitterrand a emprunté l'escalator qui conduit aux salles du rez-de-jardin, destinées aux chercheurs. Il est passé devant le moellon venu du vieux Louvre, arraché aux fondations de la tour de librairie de Charles V, ancêtre quelque peu mythique de la BNF. Il s'est arrêté un instant pour admirer, dans la lumière du soir, les pins plantés dans le « cloître » intérieur, puis a foulé la moquette rouge nappant l'immense galerie avant de faire face aux officiels de la culture – le ministre, Jacques Toubon, en tête – et le carré des fidèles, de Roland Dumas à Robert Lion.

Il s'était entretenu un moment avec Lionel Jospin en pénétrant dans l'enceinte de la BNF. Il a échangé quelques mots en aparté avec un des autres candidats à sa succession, Jacques Chirac. Le maire de Paris était arrivé en même temps que le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin et l'ancien ministre de la culture Jack Lang. Ce dernier s'est retrouvé avec les autres « pères putatifs » de la « Très Grande Bibliothèque » : Jacques Attali, conseiller spécial à l'Elysée, qui souffla le projet au président de la République, Emile Biasini, secrétaire d'Etat aux grands travaux, obsédé par la tenue du calendrier, Dominique Jamet, responsable du premier établissement, et Emmanuel Le Roy Ladurie, l'ancien administrateur général de la Bibliothèque nationale, tous deux revenus des polémiques qui les opposèrent.

A défaut de discours, M. Mitterrand avait rédigé la brève préface d'un ouvrage consacré à l'élaboration de la BNF, *« accomplissement d'une volonté collective »*. Il salue ici quelques-uns de ses acteurs. Il en oublie d'autres (Jack Lang notamment) et célèbre l'architecture de Dominique Perrault : *« L'édifice dont il a dessiné les plans privilégie la symétrie et la clarté, la sobriété des formes, l'organisation simple des espaces et des fonctions. Il se creuse dans le sol comme pour y chercher le silence et la paix. Dans un mouvement opposé, il dresse fermement ses tours et affirme la présence du lieu au cœur de la cité. »* Petit abrégé de l'architecture selon François Mitterrand.

Emmanuel de Roux

★ Opération portes ouvertes : samedi 1er avril, la BNF sera ouverte aux « chercheurs », de 10 heures à 17 heures (entrée sur présentation de la carte de lecteur de la BN) ; dimanche 2 avril, la BNF sera ouverte au grand public, de 10 heures à 17 heures.

★ *Bibliothèque nationale de France (1989-1995), Dominique Perrault architecte*, ouvrage collectif sous la direction de Michel Jacques, Arc en rêve et Artémis éd.

George Russell, celui qui a changé la notion de jazz

Cet inventeur de premier ordre arrive à la Cité de la musique

ON NE LE CONNAÎT PAS encore. C'est un signe. Pas un musicien, pas un artiste qui l'ignore. George Allan Russell, compositeur, percussionniste, pianiste et professeur américain aura soixante-douze ans le 23 juin. En 1965, Stockhausen a voulu l'interviewer. Vingt ans plus tôt, il devait prendre la batterie derrière Charlie Parker. La tuberculose l'en a empêché. Une biographie ne s'invente pas.

On connaît les huit grands scripteurs du jazz, ceux qui ont su le capter dans l'écriture sans l'offenser, Duke Ellington au premier chef. Son rôle à lui, George Russell, n'est pas moindre. On connaît *Jelly Roll Morton, Fletcher Henderson, Thelonious Monk et Mingus*. On connaît, dans un autre genre, Sun Ra et Gil Evans. Avec sa douceur de main, ses danses à l'avant-scène, tant d'humanité qui le fait flotter loin devant la musique, ce sourire d'ange rigoureux, George Russell change tout, la notion de jazz, celle d'arrangement, l'idée de direction.

Cultivé, sifflé comme à *Pleyel* en 1964, acclamé comme aux Banlieues bleues il y a deux ans, inventeur d'une civilisation qui dépasse en milliers d'années, en expérience, celles de l'Amérique et de l'Europe confondues, il crée les idées que l'on n'a pas encore entendues, les timbres qui restent à venir et un sens du rythme qui détourne le siècle. Depuis son hospitalisation de 1953, il approfondit le « concept lydien d'organisation tonale », mode grec que Beethoven développe dans le *Quinzième quatuor*. Miles Davis et Coltrane s'engouffrent dans l'aventure modale. On les préfère, les uns et les autres, en « musiciens de jazz ».

SAPÉS ET DRÔLES

Au Cotton Club de Cincinnati, George Russell entend tous les soirs les batailles de big bands. Il a seize ans. Spaulding Givens lui fait découvrir Debussy. Les histoires de musiciens sont des histoires de rencontres. Benny Carter, avec qui il a joué, lui commande des arrangements d'orchestre.

Après avoir entendu Monk, il s'installe à New York et vend à *Dizzy Gillespie* les arrangements de *Cubana be, Cubana bop* (1947). Le jazz change de face. Enorme époque de création collective : George Russell, John Lewis, Miles Davis, Charlie Parker, Gerry Mulligan, Johnny Carisi... Ils ont moins de trente ans, sont sapés et drôles, composent ensemble. De cette fusion monte la musique du siècle, les puissants brassages, *A Bird in Igor's Yard* (Parker devant la maison de Stravinski), *Ezz-thetic* (avec Lee Konitz), la destruction nuptiale d'où vient, contre la censure des médiocres, la grande musique américaine.

D'où la fréquentation, chez Russell, du dictionnaire vivant du jazz : Art Farmer, Hal McKusik, Bill Evans, Paul Motian, Paul Bley, Phil Woods, Eric Dolphy. Ses partenaires, *il les prend où il* passe, en Scandinavie, en France, au Japon. L'imbécile s'émerveille toujours que les musiciens se reconnaissent et jouent ensemble. Il ne comprend plus pourquoi le sextette allemand de George Russell avec Don Cherry, l'amitié de Georges Bataille et de Jacques Prévert, les promenades de Caillois et Henri Salvador, l'insolite prévu qui défait l'ordre des dictionnaires et des programmateurs – c'est le même. George Russell est en musique transversal, voyou raffiné, Deleuze plutôt que Jolivet, logique dans le chaos, européen, africain, cubain, infiniment américain, si proche de l'image de l'Amérique qu'elle ne veut pas savoir d'elle. Comme Miles, Ornette et Sun Ra, il cherche du côté des congas, de l'électronique, du rap et de la danse. Il ne cherche pas, il propose. Le monde entier devrait se presser pour l'entendre.

Francis Marmande

★ George Russell & Living Time Orchestra : Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès (porte de Pantin), le 2 avril à 16 h 30. 80 F et 100 F. En première partie, George Russell dirigera *Living Time*, composition pour Bill Evans qui sera interprétée par les élèves des Conservatoires nationaux et des Ecoles de musique.

Le 49e Festival d'Avignon fera la part belle à la danse

POUR la première fois depuis la fondation du Festival d'Avignon (sauf en 1968), le programme de la Cour d'honneur du Palais des papes ne va pas débuter par du théâtre, mais par de la danse. Pina Bausch donnera le coup d'envoi de la 49e édition (*qui aura lieu du 7 au 30 juillet*), avec deux spectacles-clés de son répertoire : *Café Müller* et *Le Sacre du printemps* (7 au 10). Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff lui succéderont, avec *Les Pieds dans l'eau*, qui a déjà beaucoup tourné en France (15 au 23). Puis viendra la chorégraphe Lucinda Childs, qui mêle les reprises et les créations (27 au 30).

Bernard Faivre d'Arcier (codirecteur du festival avec Christiane Bourbonneau) justifie ces choix par la volonté de satisfaire les trois générations de public qui se retrouvent à Avignon, et d'offrir aux plus jeunes la possibilité de voir des spectacles mythiques. C'est pour cela que Bernard Faivre d'Arcier a invité, aux côtés de Pina Bausch et de Jérôme Deschamps, Ariane Mnouchkine. Le Théâtre du Soleil s'installera pendant tout le festival, hors des remparts, avec la reprise de *La Ville parjure* d'Hélène Cixous et la création du *Tartuffe* de Molière.

LES AUTEURS A L'HONNEUR

Le Théâtre national de Strasbourg sera présent tout le mois de juillet, au lycée Saint-Joseph, avec un hommage à Fassbinder (Jean-Louis Martinelli met en scène le scénario de *L'Année des treize lunes* et un spectacle *Autour de Fassbinder*), des travaux d'élèves dirigés par Joël Jouanneau et Enzo Cormann, et la projection en avant-première du film de Pascale Ferran (*Le Monde* du 25 mars).

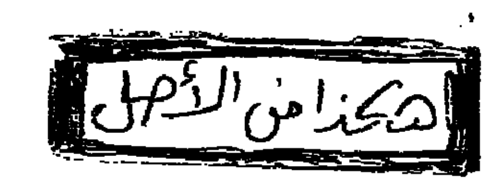
Plus que les metteurs en scène, ce sont les auteurs qui, cette année, sont à l'honneur. Des auteurs à découvrir (Emmanuel Schaeffer, ou Suzanne Joubert), un auteur intrépide (Olivier Py, qui donne *La Servante*, *jouée en continu pendant vingt-quatre heures*), un habitué du festival (Valère Novarina, avec son extraordinaire *Chair de l'homme*). Sont aussi au programme : Adbelkader Alloula, Ivane Daoudi, Bruno Schulz ou Marco Koskas. *Antigone* de Sophocle, jouée par Emmanuelle Laborit, *Richard III* de Shakespeare mis en scène par Matthias Langhoff dans la minuscule Chapelle des Pénitents-Blancs, et *L'Odyssée* d'Homère revue par le Footsbarn Travelling Theater se glissent dans les inclassables du festival, ouvert sur l'étranger avec la présence du Maghreb (textes présentés par France-Culture), de la Roumanie (avec deux productions du Théâtre national de Craiova), et de l'Inde, invité d'honneur avec une troupe de Manipur, une de Chandigarth qui donne *La Folle de Chaillot*, et plusieurs spectacles de danse.

Pour les expositions, Picasso côtoie Pasolini et un panorama sur le *Théâtre citoyen*. Le Centre Acanthes accueille le compositeur hongrois Gyrörgy Kurtag. Le cinéma Utopia rendra hommage à Fassbinder, à Pasolini et au cinéma indien. Les chorégraphes Maguy Marin et Angelin Preljocaj complètent un festival qui fait la part belle à la danse (30 % du programme), soutenue par un nouveau partenaire, Perrier.

Brigitte Salino

■ INDUSTRIE MUSICALE : la ville de Marne-la-Vallée poursuit son projet de création d'un pôle des industries musicales (PIM), consacré aux musiques populaires, à leur apprentissage et aux filières économiques qui en découlent. Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, a annoncé, mercredi 29 mars, la constitution d'une association de préfiguration, Marne Musique Vallée, qui devra mener le projet à son terme pour l'an 2000. Cette association sera dotée d'un budget de 1,8 million de francs pour 1995 et de 2,5 millions de francs pour 1996. La somme sera financée par l'Etat, l'Épamarne (Établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée) et des professionnels de l'industrie musicale.





Yann-Fanch Kemener chante les romances de la Bretagne

Voix et piano restituent la pureté des mélodies

À L'OCCASION DE LA SORTIE de son nouvel album, *Enez Eusa*, le chanteur breton Yann-Fanch Kemener a donné, à la mi-mars, un concert au Musée des phares et balises de l'île d'Ouessant – *Enez Eusa* en breton – à laquelle il consacre une des plus belles chansons du disque, *Plac'hig Eusa* (la « petite fille d'Ouessant », dont le père s'est noyé en combattant les Anglais, sur un texte écrit dans la première moitié du XIXe siècle par Jean-Pierre Le Scour, dit Rumengol). Au beau milieu des lentilles géantes, impressionnante géométrie de verre dressée dans l'ancienne salle des machines du plus grand phare du monde, le phare du Créac'h, le chanteur a livré une version romantique, au sens allemand du terme, des *gwerziou, kan ha diskan*, danses et motets, du pays Breton. L'exercice mené sur une île de landes, réputée sauvage et belle, avait pris des allures d'un récital de Lieder, calmes et recueillis, nourris de la mythologie vivace de la mer, du destin. Kemener a une voix vibrante, précise, à la tessiture haute. Pour le concert (à entendre en août, au Festival interceltique de Lorient), comme pour l'album, il a choisi d'en livrer la face la plus épurée, accompagné du seul pianiste Didier Squiban.

Yann-Fanch Kemener est un militant de la langue bretonne. Le conseil général du Finistère l'emploie d'ailleurs à corriger les éventuelles erreurs de traduction ou fautes d'orthographe sur les publications bilingues, panneaux routiers, signalétiques variées. Né dans les terres, Kemener, chanteur par tradition familiale, est le pur produit des concours de chant, du collectage de la tradition orale. Bretagne rurale des coffres à pain, des moissons, des soupes et des *festou noz* d'été. En 1977, il publie son premier disque, *Chants profonds de Bretagne* (chez Arion, deux autres volumes suivront, pour lesquels il obtiendra un Grand Prix de l'académie Charles-Cros en 1982). Dix ans plus tard, il fait duo avec la harpiste Anne Auffret, fonde le groupe expérimental Barzaz. Kemener est un charmeur, un introverti qui affiche une légèreté de façade. Par opposition à ses confrères chanteurs bretons – le jeune et âpre Denez Prigent (originaire du pays du Léon, au Nord), le débridé Arnaud Maisonneuve, le consciencieux mélangeur Erik Marchand –, Kemener est un « *classique* ».

Le pianiste Didier Squiban dirige Sirius, l'Orchestre régional de jazz de Bretagne, il vit en Bretagne, mais n'en parle pas la langue. A ces chansons, il ajoute des notes d'ailleurs, des envolées lyriques, des urgences et des déliés que la rugosité de la tradition ignore parfois. Quand il n'improvise pas en toute ouverture d'esprit, Squiban souligne la beauté des mélodies, alors que Kemener s'attache à dire à leur juste ton les mots de l'attente, du spleen, et du malheur enjoué. L'un comprend l'autre au travers des climats et des sonorités. C'est assez miraculeux. Les *Tri Martolod* (Les Trois Marins) en prennent des allures de langoureuses berceuses.

Les dix chansons de l'album sont consacrées à la mer. Il en est de superbes, telle cette « *prière dans les ténèbres* » composée par le barde Jean-Pierre Hyacynthe Calloc'h, dit Bleimor, né en 1888 sur l'île de Groix, mort sur le front à Pâques 1916 : « *Je suis né au milieu de la mer, trois lieues au large ; j'ai une petite maison blanche là-bas, le genêt croît près de la porte...* » Bonheur impossible : la mort est trop proche. Et quand ça n'est pas la faucheuse, ce sont les Anglais qui volent les jeunes filles (*Maryvonne du Dourduff*), provoquent malédiction et naufrages. Installée au cœur de la Montagne noire, à Spézet, Coop Breizh, la dynamique maison d'édition (livres, vidéos et disques) qui a produit cet album aux senteurs maritimes et insulaires, a désiré l'enregistrer en salle, afin de restituer les conditions du direct. Et afin de ne jamais plus isoler la Bretagne, elle a pris soin de traduire les textes en français et de donner une biographie succincte des auteurs.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD L'Oz/Diffusion Breizh 02.



CLASSIQUE

PURCELL
The Fairy Queen
Catherine Bott (soprano), Jeffrey Thomas (ténor), Michael Schopper (basse), Amsterdam Baroque Orchestra and Choir, Ton Koopman (direction).

L'ANNÉE PURCELL continue de livrer ses fruits, plus ou moins portés à maturité, plus ou moins exotiques. La surprise vient ici des tempos, inverses de ceux de Christie : il y a là de quoi s'étonner. Cette *Fairy Queen*, aussi musicologiquement fraîche soit-elle, ne s'imposait pas. Et comment bâtir une interprétation autour de trois chanteurs aussi moyens que ceux inscrits au générique ? Catherine Bott (le point faible de la *Didon* de Hogwood chez L'Oiseau-Lyre) est presque aussi peu expressive qu'Emma Kirkby, Jeffrey Thomas hurle d'une voix ingrate et Michael Schopper campe le Poète ivre le plus ennuyeux de la discographie. Demeurent les chœurs, certains petits rôles et, surtout, les extraordinaires danses dirigées de main de maître par Koopman, toujours aussi actif au clavier de continuo. Mais réussit-on une *Fairy Queen* avec des danses ? *R. Ma.*

★ 2 CD Erato 4509-98507-2. Distribué par Warner Classics.

FRANK MARTIN
Le Cornette
Jard Van Nes (alto), Nieuw Sinfonietta Amsterdam, Reinbert de Leeuw (direction).

ATTENTION chef-d'œuvre ! Dans sa nouvelle collection dédiée au XXe siècle, Philips ne se contente pas de publier la mystique Gubaïdoulina et Ustvolskaya, extrémiste du minimalisme russe. La marque hollandaise sort de l'ombre un compositeur suisse né en 1890, mort en 1974, en choisissant le cycle des mélodies du *Chant de l'amour* et de *La Mort du cornette Christophe Rilke*. Le poète Rainer Maria Rilke y brosse, en vingt-trois épisodes, l'épopée d'un porteur d'étendard qui fut son ancêtre et combattit les Turcs en 1663. La partition fut achevée pendant la seconde guerre mondiale. On se croit d'emblée plongé dans la scène finale de *Pelléas*, ou dans celle de la lecture de la lettre par Geneviève. Le chant, d'abord *a cappella*, est porteur de paroles que les instruments accompagnent tout bas, comme en retenant leur souffle. Chaque épisode a son caractère, ses subtilités, son atmosphère. L'ensemble n'a vaiment pas d'équivalent dans l'histoire du chant occidental et intimide par son austérité intemporelle. L'interprétation participe pour beaucoup à la réhabilitation d'un franc-tireur, qui fut au demeurant le professeur de Stockhausen. *A. Ry.*

★ 1 CD Philips 442 535-2.



ROCK

STEVIE WONDER
Conversation Peace

PENDANT PRÈS DE DIX ANS, Stevie Wonder n'a pas produit de disques à la hauteur de son talent. L'ex-enfant prodige, mascotte de la compagnie Tamla Motown, était devenu, dans les années 70, un des musiciens les plus novateurs de la musique populaire américaine et l'un des porte-parole de la communauté noire. Les années 80 le verront s'engager dans l'aide à l'Afrique, l'instauration du Martin Luther King Day, la lutte contre l'apartheid et pour la libération de Mandela. Sa musique pourtant se sclérosera, engluée dans les bons sentiments.

Hormis la bande originale du film *Jungle Fever* en 1991, le chanteur n'avait rien publié depuis huit ans. Une nouvelle génération – Lenny Kravitz, Jamiroquai – revendiquait pourtant son influence. *Conversation Peace* sort enfin. Si l'on n'y retrouve plus la fulgurance de *Innervisions* ou de *Talking Book*, l'attente est plutôt récompensée. La production fastueuse, les invités (Anita Baker, Brandford Marsalis, Ladysmith Black Mambazo, Prince, Take 6) donnent à ce disque afro-centriste des allures hollywoodiennes. Quelques slows roucoulants, du tonus aussi. Sans céder aux tics du moment, on sent le chanteur à l'écoute des musiques noires d'aujourd'hui. L'élan cuivré de *Edge of Eternity*, les basses dynamiques de *Rain Your Love Down* ou *Sensuous Whisper* ont le groove racé du new jack swing. *Tomorrow Robins Will Sing* s'acoquine sensuellement au raggamuffin. La voix du maître retrouve sa densité spirituelle, son timbre de prêcheur, pleine de joie et de sanglots. *S. D.*

★ 1 CD Motown, 530 238-2. Distribué par Polydor.

JAZZ

CHARLES MINGUS
Tijuana Moods

EN NEUF MOUVEMENTS, toute la splendeur de Charles Mingus est là, dans ce Mexique vraisemblablement chiapanero où il a fini par mourir, à Cuernavaca, au-dessous du volcan, le 5 janvier 1979. Son goût des cuivres, sa passion des mobilités soudaines, des fractures et d'un chorus bebop qui déboule comme un cri, comme un souvenir de demain, comme un copeau de mezcal. Sur *Ysabel's Table Dance*, on l'entend crier, lui, Mingus, en colère et cocasse comme un homme heureux. Son histoire avec le Mexique est d'abord une histoire d'amour, de nuit sanglante, d'étreinte recommencée qui ne finit pas, une affaire de bordel, de sueur et de violence heureuse. Cela s'entend, dans *Flamingo*, cela s'entend, son cri, c'est celui d'un homme à qui l'on donne de la joie. Mingus est un compositeur d'une générosité de volcan. Son jeu d'indécence à la basse, lourd, précipité, n'a rien à voir avec la fioriture et la fariboie. C'est un jeu d'homme qui va droit au but. C'est un jeu de musicien qui commence. En 1956, *Pithecanthropus erectus* est son premier acte d'autonomie. *Blues and Roots* va suivre en 1959. Entre les deux, cette fantaisie mexicaine semble plus vive, plus sèche, plus colorée, plus charnue que tous les CD à quoi s'escriment tant de vintagénaires poussifs. Ils le savent d'ailleurs. Celui-ci fut enregistré le 6 août 1957, autant dire demain, les filles avaient onze ans. *F. M.*

★ 1 CD BMG 74321257. Distribué par BMG.

MUSIQUE DU MONDE

PAPA WEMBA
Emotion

EXCELLENT CHANTEUR, Papa Wemba est toujours à la recherche d'un style. Depuis son premier album « *occidental* », réalisé en 1988 avec le producteur Martin Meissonier, le papillonnant Zaïrois sort de sa chrysalide avec quelques hésitations. Se démarquer du rôle de « sapeur » (les rois de l'élégance au Zaïre) lui a coûté des migraines médiatiques (« *Depuis plus de dix ans, je suis chanteur* », disait-il, courroucé, à Nagui qui s'entêtait à l'interroger sur ses costumes lors d'un « Taratata » consacré à Peter Gabriel). Ce dernier a accueilli Wemba sur son label, RealWorld, en 1992 alors que le chanteur n'en finissait pas d'« ambiancer » en catimini les (immenses) soirées zaïroises de Paris, avec son groupe Zaïko Longa Longa. *Emotion* est le second album de Wemba sur RealWorld. Le premier, *Le Voyageur* – reprise d'une licence japonaise –, comprenait une très belle chanson, balancée d'une tendresse toute lusophone, *Maria Valencia*. Papa Wemba en donne ici une version *live* qui n'arrive pas à la cheville de la première. Etonnant pour quelqu'un qui tient si bien la scène... Mais un je ne-sais-quoi de laisser-aller dans les synthés dilue la poésie dans le son, et la voix dans l'incertitude. Si cet album apporte la confirmation des talents vocaux de Papa Wemba (un *Yolele* dansant, un doux *Rail On*, un caressant *Awa Y'Okeyi*, tous trois avec Lokua Kanza), il pose une question cruciale : la musique africaine peut-elle vivre sans l'Amérique ? Et quelle mouche a donc piqué Wemba pour qu'il reprenne avec autant de fadeur le *Fa Fa Fa Fa Fa* d'Otis Redding, et qu'il donne à cet album en dents de scie un son parfait, aseptisé, une rythmique de studio, des allures de patchwork besogneux ? *V. Mo.*

★ 1 CD RealWorld 7243840322-2. Distribué par Virgin.

JAZZ

■ **JMS,** compagnie discographique française indépendante, fête ses vingt ans de jazz avec la réédition des soixante références de son catalogue au format CD. Dirigé par Jean-Marie Salhani, JMS a produit, outre les britanniques Gordon Beck ou Alan Holdsworth et le groupe de jazz-rock québécois Uzeb, nombre de solistes et compositeurs français comme Christian Escoudé, Didier Lockwood ou le contrebassiste Henri Texier, dont on retrouvera enfin les trois enregistrements pour JMS, *Amir, Varech* – les deux premières productions du label – et *À cordes et à cris*. JMS est distribué par Sony Music.

■ **À l'automne 1944,** le tromboniste et chef d'orchestre Glenn Miller, alors capitaine de l'armée de l'air, enregistre dans les studios londoniens d'Abbey Road, avec un big band composé de premières classes, de caporaux et de sergents de l'armée américaine. Diffusés par la BBC, ces programmes destinés aux forces alliées mêlaient musique et propagande. Trente-six de ces séances et leurs intermèdes parlés – certains en allemand –, venus d'archives privées, ont été réunis dans *The Lost Recordings*. Aux classiques dansants de l'orchestre (*In the Mood, Stardust, Tuxedo Junction, Moonlight Serenade...*) s'ajoutent des standards du jazz (*Stormy Weather, Where or When, Body and Soul...*). Sur plusieurs thèmes, on trouvera en plus une vingtaine de cordes. 2 CD Happy Days-Connifer Records 75605 52401-2 distribués par BMG.

CHANSON

■ **Jean Gabin** est doublement à l'honneur. Frémaux & Associés publie l'intégrale de ses enregistrements, dans un coffret de deux CD, doté d'un livret très complet, qui a l'honnêteté d'indiquer avec précision les quelques éléments discographiques manquant à l'appel. Films, opérettes, duos avec Mistinguett (*Om'suis, La Java de Doudoune*), tout y est. En prime, une exploration généalogique avec vingt enregistrements (réalisés de 1896 à 1905) de Gabin père. Ferdinand pousse la chansonnette et débite des monologues « *réalistes* » sur cylindres (1 coffret de 2 CD Frémaux & Associés FA029. Distribué par Night & Day). Music Memoria publie pour sa part une sélection de vingt-deux titres chantés par Gabin, avec et sans Mistinguett. (1 CD Music Memoria, collection André Bernard, les étoiles de la chanson, 7243840201-2. Distribué par Virgin.)

■ **Les 45 tours** ont eu de beaux jours, nous affirme Sélection du Reader's Digest avec un coffret de cinq CD rappelant les heures de gloire de ce support sans lequel de prestigieuses carrières n'auraient pas vu le jour. En cent titres fort bien compilés, et donnés tels quels (livret inexistant), ce coffret raconte vingt ans de chansons, de 1946 à la fin des années 60, de *La Mer* de Trénet au *Téléfon* de Nino Ferrer. Les titres sont classés par thème (« Salut les copains », « Bon voyage », « Douce France », « Rythmes et fantaisies » – rubrique qui comprend bizarrement *Melocoton*, de Colette Magny –, etc.). De *Comme un p'tit coquelicot* à *Jolie Petite Sheila*, une belle collection de tubes où chacun devrait trouver son bonheur. 1 coffret de 5 CD Sélection du Reader's Digest.

■ **Françoise Hardy** a promis un nouvel album. Pour relancer la machine, Vogue, sa maison de disques, réédite trois disques datant des débuts de « *la jeune étudiante de la Sorbonne, sans prétention, jolie, naturelle et talentueuse* », comme la définit la pochette de l'album sorti en Angleterre sous le label 4 Corners of The World et intitulé *The « Yeh Yeh » Girl From Paris !* (1 CD 74321264702). Françoise Hardy a aussi chanté en italien, en allemand, en espagnol, en anglais : Vogue en fait la preuve par vingt titres regroupés dans *Françoise Hardy, All Over the World* (1 CD Vogue 74321258032). Pour rester franco-français, les *Greatest Recording* sont ceux que l'on connaît : *Tous les garçons et les filles, Mon amie la rose, Le Temps de l'amour...* 1 CD Vogue 74321203912.

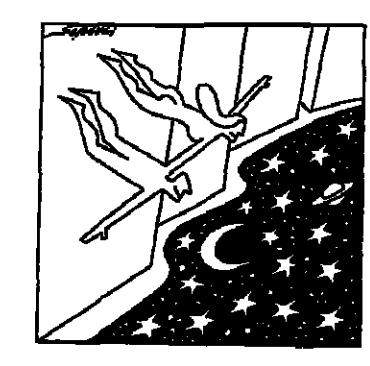
MUSIQUES DU MONDE

■ **Abida Parveen,** grande voix du Pakistan, est venue interpréter des chants soufis au Théâtre du Rond-Point à Paris et à la Salle Patino à Genève, où ce concert a été enregistré, en mai 1994. Voix splendide, un peu cassée toutefois, si l'on compare avec ses performances antérieures, mais cela n'est pas sans charme. Haute intensité de ce chant modulé à la gloire d'Allah et de l'amour absolu (avec harmonium, *dholak* et *tabla*). La collection Inédit, fondée par la Maison des cultures du monde, fête ses dix ans. Pour l'occasion, ce double CD est vendu pour le prix d'un. Un coffret de 2 CD Inédit W 260 003. Distribué par Auvidis.

■ **Le tango est toujours vivant.** Les jeunes *portenos* réapprennent à le danser, et Buenos-Aires n'en finit pas de fêter son passé bohème. La collection Bandonéon, exemplaire par le sérieux de ses choix, poursuit la publication des archives du tango. Quatre nouveaux volumes viennent de paraître, qui présentent des morceaux choisis de l'Orquestra Victor (1925-1934), de l'orchestre de Juan d'Arienzo (1936-1939, avec Alberto Echagüe au chant), et de celui d'Angel D'Agostino (1940-1945, avec Angel Vargas). Enfin, pièce de choix, 21 titres enregistrés entre 1950 et 1954 par le pianiste Horacio Salgan et son orchestre à la légendaire vigueur. Le son est parfois saturé, mais Roberto Goyaneche y chante élégamment cinq valses et tangos, dont un superbe *Siga el Corso*, et un bizarre *Margarita Gauthier*, arrangé comme une chanson américaine. 4 CD vendus séparément El Bandoneon EB CD 41, EB CD 42, EB CD 43 et EB CD 44. Distribué par Media 7.

L'inconscient et la danse

Le psychanalyste Daniel Sibony joue le jeu de la danse et du cinéma à la Cinémathèque



DANIEL SIBONY, mathématicien, philosophe, psychanalyste, mène le jeu, et prend la parole à la cinémathèque de la danse, à l'occasion de la parution de son livre *Le Corps et sa danse*. Sibony fait partie de ces intellectuels qui aiment intervenir dans les débats de la vie publique : l'immigration, la violence, les comportements des politiques. Aujourd'hui il intervient sur la danse, art paradoxal, porteur des questions éternelles du corps, et en même temps révélateur impitoyable des petits et des grands mouvements de notre époque. La trace du monde sur le corps dansant ou le déchiffrement d'un langage muet. Son intervention suivra différentes projections de films : Jean-Claude Gallotta, Samia Gamal, Jean Babilée, Anna Pavlova, Pina Bausch, Trisha Brown, Merce Cunningham, etc.

★ Cinémathèque de la danse, salle du palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16e. Mo Iéna ou Trocadéro. 20 h 30, le 31. Tél. : 45-53-21-86. 25 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Saison tunisienne à l'IMA
L'Institut du monde arabe invite la compagnie de Tunis, El Teatro, pour deux spectacles : *Femtella* (le 31 mars, à 20 h 30), une variation gestuelle, et *Klem Ellil* (le 1er avril, à 20 h 30), un divertissement qui met en scène des situations quotidiennes. Ces spectacles sont signés de Taoufik Jebali, directeur-fondateur d'El Teatro.
Auditorium de l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. Tél. : 40-51-38-37. 50 F et 70 F.

Sorouch Izady
Cette chanteuse iranienne (1 CD *Musique savante persane*, Auvidis/Ethnics) vit en Autriche, où elle exerce la médecine. Elle est à Paris pour deux concerts, en compagnie du joueur de santour Hassan Tabar et du virtuose de la percussion Djamchid Cemirani. L'association Ghazal Troubadour, qui s'attache à la diffusion des musiques traditionnelles en misant sur l'intimité des soirées conviviales, propose de dîner pour moins de 50 francs en dégustant des plats autochtones.
Centre culturel C3B, 11, rue Linois, Paris 15e. Mo Charles-Michels. 20 heures, les 31 mars et 1er avril. Tél. : 45-79-90-45. De 55 F à 95 F.

Musiques de Java
Ida Widawati et son ensemble jouent une musique de cours extrêmement suave, voluptueuse. Chant, flûte *suling*, cythares *kacapi* tressent la fine toile du raffinement du Sud-Est asiatique. On peut, pour les découvrir, écouter au préalable, sur l'album que la collection Inédit, produite par la Maison des cultures du monde, leur a dédié : *Tembang Sunda de Java, Ida Widawati et L. S. Malati Ida* (distribué par Auvidis).
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, le 31 mars et le 3 avril ; 19 heures, le 1er avril ; 17 heures, le 2 avril. Tél. : 44-95-98-00. Location Fnac. De 90 F à 120 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

ACE VENTURA, DÉTECTIVE CHIENS ET CHATS
Film américain de Tom Shadyac, avec Jim Carrey, Sean Young, Courteney Cox, Tone Loc, Dan Marino (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

BEFORE SUNRISE
Film américain de Richard Linklater, avec Ethan Hawke, Julie Delpy (1 h 41).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

FADO, MAJEUR ET MINEUR
Film français de Raoul Ruiz, avec Jean-Luc Bideau, Melvil Poupaud, Ana Padrao, Jean-Yves Gautier, Arielle Dombasle, Bulle Ogier (1 h 50).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA JEUNE FILLE ET LA MORT
Film franco-britannique de Roman Polanski, avec Sigourney Weaver, Ben Kingsley, Stuart Wilson, Krystia Mova, Jonathan Vega, Rodolphe Vega (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LA LUNE ET LE TÉTON
Film franco-espagnol de Bigas Luna, avec Mathilda May, Miguel Poveda, Gérard Darmon, Biel Duran, Albert Folch, Genis Sanchez (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

MARIE DE NAZARETH
Film français de Jean Delannoy, avec Myriam Muller, Didier Bienaimé, Francis Lalanne, Marc de Jonge, Myriam Mézières, Jean-Marc Bory (1 h 50).
George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MONSTRE
Film franco-italien de Roberto Benigni, avec Roberto Benigni, Michel Blanc, Nicoletta Braschi, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy (1 h 48).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14).
VF : UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

STAR TREK GÉNÉRATIONS
Film américain de David Carson, avec Patrick Stewart, Jonathan Frakes, Brent Spiner, Levar Burton, Michael Dorn, Gates McFadden (1 h 55).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre, art et cinéma en région

MUSIQUE CLASSIQUE

AVIGNON
Vadim Repin (violon), Vladimir Mischuk (piano)
Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 24*. Schubert : *Fantaisie pour violon et piano op. 159*. Grieg : *Sonate pour violon et piano op. 45*. Ravel : *Sonate pour violon et piano*.
Opéra, rue Racine, 84 Avignon. 20 h 30, le 4 avril. Tél. : 90-82-23-44. De 35 F à 140 F.

BORDEAUX
Salomé
De Richard Strauss. Jeannine Altmeyer (Salomé), Nadine Denize (Herodias), Stuart Kale (Herodes), Knut Skram (Jochanaan), Peter Jeffes (Narraboth), Françoise Martinaud (le page d'Hérodias), Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Alain Lombard (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 heures, les 6 et 12 avril ; 14 h 30, le 9 avril. Tél. : 56-48-58-54. De 100 F à 300 F.

CAEN
Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg
Prokofiev : *L'Amour de trois oranges, extraits, Concerto pour piano et orchestre op. 26, Roméo et Juliette, extraits*. Martha Argerich (piano). Youri Temirkanov (direction).
Théâtre, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, 14 Caen. 20 h 30, le 1er avril. Tél. : 31-30-76-20. De 130 F à 190 F.

NÎMES
Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg
Glinka : *Rouslan et Ludmila, ouverture*. Prokofiev : *Concerto pour piano et orchestre op. 26*. Tchaïkovski : *Symphonie no 4*. Martha Argerich (piano). Youri Temirkanov (direction).
Théâtre, 1, place Calade, 30 Nîmes. 20 h 30, le 6 avril. Tél. : 66-36-02-04. De 90 F à 130 F.

ROUBAIX
Don Giovanni
De Mozart. Josef Frakstein, Robert Gierlach, Adam Kruszewski (Don Giovanni), Andrzej Klimczak, Jerzy Mahler (Leporello), Aleksandra Hofman, Agnieszka Kurowska, Cabriela Silva (Anna), Ewa Frakstein, Urszula Palonka, Zofia Witkowska (Elvire), Danuta Hajduk, Marzanna Rudnicka, Zofia Witkowska (Zerline), Andrzej Jaworski, Jacek Laszczkowski, Leszek Swidzinski (Ottavio), Opéra de chambre de Varsovie, Zbigniew Graca (direction), Andrzej Sadowski (mise en scène).
Colisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, le 1er avril. Tél. : 20-70-81-76. De 100 F à 200 F.
Tosca
De Puccini. Solistes, Chœurs et orchestre de la Compagnie d'opéra italien de Milan.
Colisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, les 4 et 5 avril. Tél. : 20-70-81-76. 200 F.
Les Noces de Figaro
De Mozart. Andrew Dale Forbes (Figaro), Simon Thorpe (comte Almaviva), Heather Lorimer, Sarah Sweeting (comtesse Almaviva), Kathleen Tynan (Susanne), Julie Unwin (Chérubin), Graham Case (Bartholo), Kate Woolveridge (Marceline), Christopher Lemmings, Tomos Ellis (Basile), Travelling Opera de Londres, Robert Dean (direction), Peter Knapp (mise en scène).
Colisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, les 5 et 6 avril. Tel. : 20-70-81-76. 200 F.
Et le 7 avril à 20 h 30 au Théâtre de Béthune.

ROUEN
Faust
De Gounod. Marcus Haddock (Faust), Mireille Delunsch (Marguerite), Vincent Le Texier (Méphistophélès), Marcel Vanaud (Valentin), Bernadette Antoine (Marthe), Chœurs du Théâtre des Arts, Orchestre symphonique de Rouen, Frédéric Chaslin (direction), Guy Montavon (mise en scène).
Théâtre des Arts, 22, place de la bourse, 76 Rouen. 20 h 30, les 6 et 7 avril ; 15 heures, le 9 avril. Tél. : 35-15-33-49. De 100 F à 225 F.

SAINT-ÉTIENNE
Lakmé
De Delibes. Natalie Dessay (Lakmé), Rockwell Blake (Gérald), Jean-Philippe Courtis (Nilakantha), Christine Labadeles (Mallika), Jean-François Ercolani (Frédéric), Chœurs et orchestre lyriques de Saint-Etienne, Patrick Fournillier (direction), Gilbert Blin (mise en scène).
Théâtre Copeau, jardin des Plantes, 42 Saint-Etienne. 20 heures, les 5 et 7 avril ; 15 heures, le 9 avril. Tél. : 77-25-35-18. Location Fnac. De 115 F à 200 F.

STRASBOURG
Siegfried
De Wagner. Heinz Kruse (Siegfried), Sophia Larson (Brünnhilde), Alfred Muff (le voyageur), Wilfried Gahmlich (Mime), Wicus Slabert (Alberich), Birgit Remmert (Erda), Hans Sisa (Fafner), Isabelle Sabrié (l'oiseau), Orchestre philharmonique de Strasbourg, Theodor Guschlbauer (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 18 heures, le 2 avril. Tél. : 88-52-18-45. De 150 F à 300 F.

JAZZ

LYON
Yves Robert
Les détournements sonores du trombonne et l'humour à froid d'Yves Robert
Bar de la Tour Rose, 22, rue Bœuf, 69 Lyon. les 7 et 8. Tél. : 78-37-25-90. 90 F.

NÎMES
Festival printemps du Jazz
Concerts au théâtre Odéon et une soirée rap et funk aux Arènes. Avec Gérard Pansanel, Lester Bowie (le 1er) Abdullah Ibrahim Trio (le 5), Linda Sharrock/Eric Watson, Stéphane Kochoyan Trio (le 6), le Rebirth Brass Band et MC Solaar et Maceo Parker (le 7 aux Arènes) et à nouveau le Rebirth Brass Band précédé du Jazz Band de Nîmes.
Jusqu'au 8 avril, 30 Nîmes. Tél. : 66-36-02-04.

TOURS
Michael O'Neill Trio
Le Petit Faucheux, 23, rue Cerisiers, 37 Tours. les 1er et 2. Tél. : 47-38-67-62 ou 47-38-29-34. 70 F et 90 F.

DANSE

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
Compagnie Claude Brumachon
Lolatralala, Duos.
Logis de Plaisance, 16 Barbezieux-Saint-Hilaire. 20 h 30, le 3 avril. Tél. : 45-38-61-62. 60 F.
Et le 8 avril au Centre culturel de Montembœuf, à 20 h 30.

LYON
Lyon Opera Ballet
Bill T. Jones : *Love Defined, Soon, I Want to Cross Over.*
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 20 h 30, le 1er avril. Tél. : 72-00-45-45. De 75 F à 160 F.
Lyon Opera ballet
Susan Marshall : *Central Figure*. Stephen Petronio : *Extravenous*. Bill T. Jones : *I Want to Cross Over.*
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 17 heures, le 2 avril. Tél. : 72-00-45-45. De 65 F à 160 F.

ORLÉANS
Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Petites Pièces montées.*
Le Carré Saint-Vincent, carré Saint-Vincent, 45 Orléans. 20 h 30, le 1er avril. Tél. : 38-62-75-30. 125 F.

QUIMPER
Catherine Contour
Les Epouvantails.
Quimper. Auditorium, 7, place Claude-Le-Coz, 29 Quimper. 21 heures, le 1er avril. Tél. : 98-90-34-50. 80 F.

LA ROCHELLE
Béjart Ballet Lausanne
Maurice Béjart : *L'art du pas de deux. Ce que l'amour me dit.*
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perot, 17 La Rochelle. 20 h 30, les 3, 4 et 5 avril Tél. : 46-51-54-02. 165 F.
Et le 4 et 5 avr., « La Ballade de la rue Athina », « Le Mandarin merveilleux », chorégraphies de Maurice Béjart.

STRASBOURG
Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Petites Pièces montées.*
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg, 20 heures, les 5, 6, 7 et 8 avril. Tél. : 88-75-48-23. De 30 F à 230 F.

THÉÂTRE

CHARTRES
GRENOBLE
Tartuffe
de Molière, mise en scène de Benno Besson, avec Evelyne Buyle, Séverine Bujard, Corinne Coderey, Bruno Dani...
Le Cargo-Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. Les mardi 4, jeudi 6, samedi 8, à 19 h 30 ; les mercredi 5 et vendredi 7, à 20 h 30. Tél. : 76-25-05-45. Durée : 1 h 50. 60 F et 170F. Dernières.*

LILLE
La Révolte
d'Auguste de Villiers de L'Isle-Adam, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Agathe Alexis, Anne Feuillet et Michel Ouimet.
La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59 Lille. Tous les jours sauf le lundi à 18 h 30. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 1 10. 50 F et 130 F. Jusqu'au 9 avril.*

LIMOGES
L'Illusion comique
de Pierre Corneille, mise en scène d'Arlette Téphany, avec Robert Sireygeol, Michel Lebret, Arlette Téphany, Pierre Cassignard...
La Limousine, 20, rue des Coopérateurs, 87 Limoges. Les samedi 1er, mardi 4, mercredi 5, samedi 8, lundi 10, mardi 11, à 20 h 30 ; le dimanche 2, à 16 heures ; le jeudi 6, à 18 h 30 ; le vendredi 7, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 55-79-90-00. Durée : 1 h 50. 90 F et 120 F. Jusqu'au 14 avril.*

LYON
L'Heureux Stratagème
de Marivaux, mise en scène de Laurent Pelly, avec Bruno Andrieux, Paul Charièras, Claude Guyonnet, Isabelle Habiague, Yveline Hamon...
Théâtre de la Croix-Rousse, place Joannès-Ambre, 69 Lyon. Les samedi 1er, mardi 4, jeudi 6, vendredi 7, samedi 8, a 20 h 30 ; le mercredi 5, à 19 h 30. Tél. : 78-29-05-49. Durée : 1 h 45. 60 F et 100 F. Dernières.*

MARSEILLE
La Mort d'Auguste
de Romain Weingarten, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Dominique Pinon, Jacques Le Carpentier et Luce Mouchel.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. Les samedi 1er, mardi 4, jeudi 6, vendredi 7, mardi 11, à 20 h 30 ; les dimanche 2 et dimanche 9, à 15 heures ; le mercredi 5, à 19 heures ; le samedi 8, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 1 h 30. 100 F et 150 F. Jusqu'au 22 avril.*

FESTIVAL DE MAUBEUGE
S/N
de Teiji Furuhashi, mise en scène de l'auteur, avec Teiji Furuhashi, Kenjiro Ishibashi, Izumi Kagita, Noriko Sunayama, Tadasu Takamine, Mayumi Tanaka et Misado Yabuuchi...
La Luna, 59 Maubeuge. Le samedi 1er, à 20 h 30. Tél. : 27-65-65-40. Durée : 1 h 30. 40 F et 60 F. Dernière.*
Les Jumelles
d'après Copi, mise en scène de Dirk Opstaele, avec Andrea Bardos, Afra Waldhör, Bernard Eylenbosch, Neil Cadger et Marianne Del Valle, Olga De Soto, Bud Blumenthal et Michèle Noiret (danseurs).
Théâtre du Manège, rue de la Croix, 59 Maubeuge. Le dimanche 2, à 19 heures. Tél. : 27-65-65-40. Durée : 1 heure. 40 F et 60 F.*
Les Présidentes
de Werner Schwab, mise en scène de Michel Dezoteux, avec Janine Godinas, Pascale Salkin et Sophia Leboutte.
Théâtre du Manège, rue de la Croix, 59 Maubeuge. Le lundi 3, à 19 heures. Tél. : 27-65-65-40. Durée : 1 h 15. 40 F et 60 F.*
Un repas européen
de Werner Schwab, mise en scène de Michel Dezoteux, avec Olivier Ythier, Philippe Jeusette, Pascale Salkin, Alexandre Trocki, Florence Madec...
Théâtre du Manège, rue de la Croix, 59 Maubeuge. Le lundi 3, à 21 heures. Tél. : 27-65-65-40. Durée : 1 h 15. 40 F et 60 F.*

MONTBÉLIARD
Terezin
de Jacques Livchine, mise en scène de Jacques Livchine et Hervée de Lafond, avec Eric Bougnon, Nathalie Conio, Hervée de Lafond, Marie Iracane, Michel Kempf, Clotilde Lecomte...
Centre d'art et de plaisanterie, 54, rue Clemenceau, 25 Montbéliard. Les samedi 1er et lundi 3, à 20 h 30 ; le dimanche 2, à 17 heures. Tél. : 81-91-37-11. Durée : 2 heures. 50 F et 90 F. Dernières.*

NANTES
Le Tour des mots en solitaire
de Pierre Mathiote, mise en scène de Françoise Thyrion, avec Michel Valmer.
Théâtre universitaire, chemin de la Censive-du-Tertre, 44 Nantes. Les mardi 4, jeudi 6, vendredi 7, samedi 8, à 21 heures ; le mercredi 5, a 19 heures. Tel. : 40-14-12-79. Durée : 1 h 30. 35 F et 70 F. Dernières.*

RENNES
Orlando
de Virginia Woolf, mise en scène de Bob Wilson, avec Isabelle Huppert.
Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Helier, 35 Rennes. Les samedi 1er, mardi 4, jeudi 6, vendredi 7, à 20 h 30 ; le dimanche 2, à 16 heures ; le mercredi 5, à 19 heures. Tél. : 99-31-12-31. Duree : 2 h 05. 110 F. Dernières.

STRASBOURG
Roberto Zucco
de Bernard-Marie Koltès, mise en scene de Jean-Louis Martinelli, avec Charles Berling, Jean-Claude Bolle-Reddat, Alain Fromager...
Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67 Strasbourg. Les samedi 1er, lundi 3, mardi 4, jeudi 6, vendredi 7, samedi 8, a 20 h 30 ; le mercredi 5, à 19 h 30. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 1 h 40. 50 F et 125 F. Dernières.*

VILLENEUVE-D'ASCQ
Le Retable des damnés
de Francisco Nieva, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Gauthier Baillot, Guy-Pierre Couleau, Sylvie Debrun, Benjamin Knobil, Nathalie Ortega et Patricia Pottier...
La Rose des vents, boulevard Van-Gogh, 59 Villeneuve-d'Ascq. Les samedi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, à 20 h 30. Tél. : 20-61-96-96. Durée : 2 h 40. 90 F et 110 F. Dernières.*

ART

AMIENS
Personnages en sites : Dubuffet, Fisher, Kiekol, Morris, Pagès, Tàpies
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. 20 F.

ANGERS
Daniel Tremblay
Musee des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 juin.

ARLES
Marino Marini
Espace Van-Gogh, rue du Président-Wilson, 13 Arles. Tél. : 90-49-37-02. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 juin.
Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré 13 Arles. Tél. : 90-49-37-58. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 juin.

BORDEAUX
Attitudes/sculptures, 1963-1970
CAPC-Musée d'Art contemporain, 7, rue Ferrère, galerie Ouest, 2e étage, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 mai. 30 F.

GRENOBLE
Rebecca Horn
Musée de Grenoble, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tel. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi et le 1er mai. Jusqu'au 28 mai.

MEYMAC
John M. Armleder
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 mai.

MOUANS-SARTOUX
Art concret et des objets usuels de la tradition paysanne provençale
Espace de l'art concret, château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 heures à 18 heures. A partir du 1er juin. Fermé mardi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 juin.

NANCY
La Peinture espagnole de 1874 à 1906
Musée des Beaux-Arts, place Stanislas, 54 Nancy. Tél. : 83-85-30-72. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi matin, mardi. Jusqu'au 27 juin.

NICE
Robert Malaval
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 juin.

NÎMES
David Tremlett
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril.

ORLÉANS
Le Front populaire et l'art moderne
Musée des Beaux-Arts, place Sainte-Croix, 45 Orléans. Tél. : 38-53-39-22. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le 30 avril et le 1er mai. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mai. 17 F.

ROCHECHOUART
Bustamante, Balkenhol, Kuntzel, Schütte, Gonzalez-Torres, Ruff
Musée départemental d'Art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Du 1er avril au 30 juin.

LA ROCHE-SUR-YON
Jan Voss, Karim Alaba
Musée municipal, rue Jean-Jaurès, 85 La Roche-sur-Yon. Tél. : 51-47-48-50. De 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 mai.

SAINT-ÉTIENNE
Poèmes de marbre-sculptures cycladiques du Musée Barbier-Mueller
Musée d'art moderne, La Terrasse 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 28 mai. 26 F.

TOULOUSE
Le Corps de la mémoire
Musée Georges-Labit, 43, rue des Martyrs-de-la-Libération, 31 Toulouse. Tél. : 61-22-21-84. De 9 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juin.
Musée des Augustins, 21, rue de Metz, 31 Toulouse. Tél. : 61-22-21-82. De 10 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juin.
Musée d'Art moderne, réfectoire des Jacobins, 69, rue Parganinières, 31 Toulouse. Tél. : 61-59-99-96. De 10 heures à 17 heures. Fermé mardi et dimanche matin. Jusqu'au 3 juin.

TOURCOING
Christian Bonnefoi
Musée des Beaux-Arts, salle d'expositions temporaires (jusqu'au 22 mai), cabinet d'arts graphiques (jusqu'au 24 avril), 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-24-90-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi et fêtes. 20 F.

VANNES
Christian Boltanski, Ilya Kabakov, Jan Krizek
La Cohue, musée de Vannes, 9 et 15, place Saint-Pierre, 56 Vannes. Tél. : 97-47-35-86. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi et dimanche matin. Jusqu'au 29 mai. 25 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
François Rouan
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 mai. 25 F.

CINÉMA

ALÈS
Itinérances, XIIIe Festival Cinéma d'Alès
Un hommage sera rendu à Ben Gazzara, Mario Brenta, Claire Denis, Romain Goupil, Dani Levy, principaux invités de cette XXIIIe édition d'*Itinérances*. Au programme, des premiers films, des histoires d'Amérique (films européens tournés aux USA, « road-movies » américains : *Point limité zéro* de Richard C. Sarafian, *Sugarland Express* de Steven Spielberg...), une compétition de courts métrages, un éventail de films pour le Jeune Public et des rencontres.
Jusqu'au 9 avril. Tél. : 66-30-24-26.

COGNAC
XIIIe Festival du Film Policier
Cinq sections composent le menu de cette XIIIe édition du Festival de Cognac présidée cette année par Alain Delon : des longs métrages, des courts métrages, des téléfilms policiers français inédits, de la vidéo et un panorama des polars nouvelle tendance. Un hommage sera rendu à Alan J. Pakula, membre du jury. Et pour marquer l'anniversaire du premier siècle du cinéma, seront présentés une dizaine de films ayant marqué chaque décennie et retraçant un siècle de polars noirs français depuis l'invention du cinématographe.
Du 6 au 9 avril. Tél. : 45-82-10-71.
(*) Taris réduits.

France Télévision refuse un spot du Sidaction

« AU NOM DE LA DÉFENSE et du respect des malades », le président de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, a décidé de ne pas diffuser le spot d'ouverture de la campagne Sidaction 95, prévu samedi 1er avril. Dans ce spot d'appel de dons – le premier d'une série de douze –lancé sur toutes les autres chaînes, la voix off d'un séropositif annonce, sur fond blanc et ruban rouge : *« Ça y est ! Ils ont trouvé, ils ont niqué le virus ! Bientôt, plus personne ne souffrira ! Plus de souffrance, plus de méfiance ! Plus de problème d'infection, de transfusion, de transmission ! On va pouvoir arrêter de demander de l'argent aux gens ! Plus de dons ! Plus de condoms ! Plus de Sidaction ! »*

Après un temps d'arrêt, il reprend : *« En attendant que ce jour-là ne soit pas un poisson d'avril, les chercheurs et les malades atteints du sida, comme moi, ont besoin de votre aide. »* Pour Bruno Le Moult, directeur de création chez Young and Rubicam, agence qui a conçu cette campagne, cette décision *« prouve une fois de plus que M. Elkabbach est un homme qui sait oser » : « Pour réaliser ce spot, nous avons pris de grandes précautions et avons travaillé en étroite collaboration avec les principales associations de lutte contre le sida. Directement concernées, elles n'ont pas été gênées par le contenu et la forme de ce message. Pour nous, c'est cet avis qui compte. »*

Du côté des associations, on s'étonne sans pour autant condamner. *« De la part des associations et de l'agence, utiliser un humour corrosif pour lancer cette campagne est un choix*, précise Hugues Charbonneau, directeur de Ensemble contre le sida (ECS). *Chez AIDES ou Act'Up, ce spot a dérangé, enthousiasmé ou fait rire, mais il a été approuvé. Maintenant, on respecte la liberté des chaînes. Si France Télévision refuse de diffuser ce spot, c'est son affaire. Pour nous, l'important reste l'opération que nous allons mener. Cette anecdote montre simplement qu'il est encore difficile de parler du sida. »*

V. Ca.

■ **GRÈVE** : la rédaction de *La Tribune-Desfossés* a reconduit, jeudi 30 mars, la grève de vingt-quatre heures lancée mardi 28 mars. Le quotidien économique du groupe LVMH n'a donc pas paru vendredi 31 mars. La grève est destinée à protester contre la décision du PDG du journal de nommer un directeur de la rédaction recruté à l'extérieur (*Le Monde* du 31 mars) au lieu de l'actuel directeur adjoint de la rédaction, François Roche. Ce même vendredi, les 80 journalistes de *La Tribune*, à qui le nom du nouveau directeur devait être annoncé dans la journée, devaient décider de la poursuite de leur mouvement pour le lundi 3 avril. Ils ont demandé à rencontrer Bernard Arnault, PDG de LVMH.

■ ***MAGAZINE FÉMININ*** : le groupe britannique EMAP, qui détenait 50,20 % du capital de la société éditrice de *Modes et travaux*, a monté sa participation à 99,96 %.

Un organisme officiel propose de lier l'attribution de la carte de presse à la déontologie

C'ÉTAIT il y a soixante ans. Le 29 mars 1935, une loi offrait aux journalistes français ce qu'ils réclamaient depuis des années : la reconnaissance d'un statut professionnel leur accordant enfin des droits et devoirs. Traduction concrète et symbolique : la délivrance, par une commission paritaire composée de représentants des salariés et des éditeurs d'entreprises de presse, d'une « carte d'identité de journaliste professionnel ».

Seule à même de définir qui est journaliste et qui ne l'est pas, cette commission ne dispose que de critères objectifs : publication dans une entreprise de presse reconnue comme telle, et importance des revenus tirés de l'activité de journaliste. C'est là – selon certains – que le bât blesse.

En rendant public un « avis » adopté en séance plénière mardi 21 mars, la commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), un organisme placé sous l'autorité du premier ministre et présidé par Paul Bouchet, vient de lancer un pavé dans la mare. Son avis concerne à la fois les journalistes et les entreprises de presse. Proposant que *« soit établi, à l'initiative des organisations représentatives des journalistes, un code déontologique de la profession »*, la commission va jusqu'à envisager *« que toute demande d'attribution de la carte d'identité professionnelle soit subordonnée à une adhésion expresse aux principes de ce code »*, et *« que toute violation grave desdits principes, valant rupture de l'engagement contracté, entraîne le retrait ou le non renouvellement de la carte »* pour le journaliste mis en cause. Pour les entreprises, la commission propose que le montant des aides publiques consenties *« prenne en compte »* les *« précisions »* apportées par chaque journal aux *« règles déontologiques qu'il entend appliquer pour respecter le code de la profession »*.

Les réactions à ce texte sont d'autant plus vigoureuses qu'elles émanent de ces *« organisations représentatives »* citées dans l'avis mais qui n'ont aucunement été consultées par la CNCDH. Selon son secrétaire général, Gérard Fellous, celle-ci n'a procédé qu'à *« deux types d'auditions : certains journalistes, à titre personnel, et des juristes spécialisés dans le droit de la presse ». « Nous n'étions pas dans une dynamique de négociation »*, nous a affirmé Gérard Fellous, qui envisage cependant de recevoir prochainement les différents syndicats.

Aucun des membres de la commission de la carte, directement concernée par cet avis, n'a été entendu. Prudent, son président, Yves Beccaria (qui représente les éditeurs) souligne toutefois que *« la commission mériterait d'être consultée »*. Son prédécesseur, Claude Durieux, du Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome), se déclare *« très circonspect devant cette attaque frontale, en bonne et due forme, des gardiens d'une certaine conception du journalisme »*.

« Notre surprise a été grande de ne jamais avoir été consultés, nous a indiqué François Boissarie, secrétaire général du SNJ. *Nous sommes très réservés à l'idée de donner un pouvoir déontologique à la commission de la carte : ce n'est pas son but. Qui peut s'ériger en juge de la déontologie ? Qui va nous dire le bien et le mal ? En vertu de quoi ? Le terrain que nous voulons creuser est exclusivement celui d'un travail pédagogique en direction des journalistes, avec la charte de 1918, qui garde toute sa valeur. »*

> « L'éthique professionnelle relève de chaque rédaction et de chaque journaliste »

Partageant le même désarroi, mettant en cause le *« vedettariat »* de la liste des journalistes entendus (Jean Lacouture, Albert du Roy, Edwy Plenel, Noël Copin, Eric Gonzales), Gilles Perez (CFDT) est toutefois moins critique : *« La commission de la carte ne peut continuer à n'enregistrer que des déclarations d'impôts. Sans aller jusqu'à des sanctions, on peut imaginer de créer, parmi les représentants des salariés à cettte commission, un groupe de réflexion émettant chaque mois un avis sur l'état de la déontologie. »*

« L'éthique professionnelle relève de chaque rédaction et de chaque journaliste, affirme quant à lui Jean Miot, président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF) et directeur délégué du *Figaro*. *Ces propositions* [de la CNCDH] *reviendraient à transformer la commission de la carte en conseil de l'Ordre. Je le refuse. »* « Ordre »... ce mot, alors même qu'il n'apparaît évidemment pas dans l'avis en question, revient sur toutes les lèvres.

Henri Leclerc, nouveau président de la Ligue des droits de l'homme, est foncièrement hostile à l'avis de la CNCDH : *« Il serait inopportun et dangereux d'imposer aux journalistes un code de déontologie. Il ne peut déboucher que sur un conseil de l'ordre ou une instance de ce type, inéluctablement politique, qui définirait une « vérité officielle ». Ce texte sent l'ordre moral. En presse, la discipline est moins importante que la liberté. Je crois aux chartes des journalistes, et à leur conscience. »*

Dans un rapport sur le cadre juridique de la profession de journaliste publié en 1993, le conseiller d'État Jacques Vistel concluait notamment, sur le thème de la déontologie : *« La matière est délicate et les patrons de presse, comme les journalistes, ont maintes raisons de regarder avec prudence toute intrusion du gouvernement ou du législateur dans ce domaine »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

★ ***Le Monde*** **daté 2-3 avril publiera un article consacré au soixantième anniversaire de la loi Brachard.**

VENDREDI 31 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Médecin à Honolulu.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Trois filles à la maison ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 23.55). Invité : Django Edwards.
19.50 Le Bébête Show (et 0.45).
20.00 Journal.
20.20 Face à Une. Invités : Antoine Waechter, Jean-François Hory.
20.35 La Minute hippique, Météo.

20.45 Téléfilm : Le Collège Saint-Vincent. De John N. Smith, avec Johnny Morina, Henri Czerny [2/2]. *Peter Lavin est arrêté. Le témoignage de Kevin est primordial pour l'accusation.*

22.30 Magazine : Tout est possible. Invité : Smaïn. Les parents terribles ; Mal-aimés ou paranos ? ; La presse à scandale a-t-elle tous les droits ?
0.50 Journal et Météo.
1.00 Programmes de nuit. Jeu : Millionnaire ; 1.35, Histoires naturelles (et 3.40, 5.05) ; 2.30, TF1 nuit (et 3.40, 4.10) ; 2.40, La Pirogue ; 3.20, Mésaventures ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.45).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.45).
19.55 America's Cup.
19.59 Journal.
20.20 Carnet de Campagne Invité : Robert Hue
20.40 Météo et Point Route

20.55 Série : Les Cinq Dernières Minutes. Deuil à Cognac, de Jean-Jacques Kahn, avec Pierre Santini, Nicole Courcel.

22.40 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Plaisirs de la chère, plaisirs de la chair. Invités : Michel Onfray (*La Raison gourmande*) ; Jean-Marie Bourre (*La Diététique de la performance*) ; Willy Pasini (*Nourriture et amour, deux passions dévorantes*) ; Jean-Luc Hennig (*Brève histoire des fesses*) ; Juliette Boisriveaud.
23.50 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : Khaled.
1.20 Journal, Météo, Journal des courses.
2.10 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 4.15, 24 heures d'info ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Sauvette*, de Jacques Réda.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. Nuit blanche. *La vie, par moins 40° et dans la nuit polaire, d'un port de Sibérie, Dudinka.*

21.50 Magazine : Faut pas rêver. De Georges Pernoud. Invité : Renaud. Inde : les femmes du Mithila ; Japon : les chevaux sumo ; Cuba : l'homme à la photo.
22.55 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Nimbus. Présenté par Elise Lucet. Invité : André Langaney. Les bébés sont polyglottes ; L'Organisation du désordre ; QI, dans la mesure du possible ; L'Intelligence ou Madame sans-gène ; Penser avec le cœur.
0.20 Court métrage : Libre court. Le Retour de l'enfant prodigue, de Frédérick Laurent.
0.40 Musique Graffiti. Danse : *Des étoiles en herbe*, le Kirov à l'Opéra (15 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Portraits de campagne. Les Écologistes : Dominique Voynet et Antoine Waechter.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Caraïbes offshore. De Douglas Schwartz, avec Hulk Hogan, Martin Brubaker. *Episode pilote de la série qui remplacera Les Nouvelles Aventures de Superman à partir du 5 avril à 19 heures. Le héros en est Hulk Hogan, le catcheur blond, qui jouait son propre rôle dans Rocky 3.*

22.30 Série : Aux frontières du réel.
23.30 Série : Les Contes de la crypte.
23.55 Magazine : Secrets de femmes.
0.25 Magazine : Dance Machine Club.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; 3.25, Le Ballet royal ; 4.20, Coup de griffes (Paco Rabanne) ; 4.45, E = M 6 ; 5.05, Culture pub ; 5.35, Mode 6 (Spécial Thierry Mugler).

CANAL +

13.35 Cinéma : Le Temps d'un week-end. □ Film américain de Martin Brest (1992).
16.05 Magazine : Le Journal du art (rediff.).
16.15 Le Journal du cinéma.
16.20 Téléfilm : Arrêt d'urgence. De Denys Granier-Deferre.
17.40 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.
— En clair jusqu'à 20.42 —
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Spot : Sida.

20.42 ▶ Téléfilm : Facteur VIII. D'Alain Tasma, avec Nicole Garcia, Roland Bertin.

22.10 Documentaire : Chronique d'une vie d'éléphant. De Martyn Colbeck et Cynthia Moss.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Germinal. ■■■ Film français de Claude Berri (1993).
1.40 Cinéma : Dr Rictus. ■ Film américain de Manny Coto (1992, v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. Bénévole dans un service de soins palliatifs.
14.00 Tous les savoirs du monde. De Madeleine Caillard.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps : Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Guerriers des temps anciens. Les Vikings.
18.30 Le Monde des animaux. Carnivores, portraits de tueurs : petits et meurtriers.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Paysages. 4. Treis-Karden, vallée de la Moselle, Rhénanie-Palatinat, Allemagne, de Jean-Loïc Portron et Pierre Zucca.
20.00 Le Patrimoine des Bédouins. Les chameaux de Dubaï, de Juliane Gissler.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 Téléfilm : Seul parmi les femmes. De Sönke Wortmann.

22.10 Documentaire : Un dieu au bord de la route. De Stéphane Breton.
23.05 Cinéma : Etoile sans lumière. ■ Film français de Marcel Blistène (1945, N.).
0.30 Johnny à la Cigale. De Claude Ventura (rediff.).
2.05 Mission accomplie. De Serge Avédikian (20 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 Evasion. 21.00 L'Hebdo. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Taratata. 0.00 Interieur nuit. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.25 ▶ Rugby : cent ans de finales. De Jacques Alain-Raynaud. Voyage dans la mémoire du rugby français. 20.35 La Télévision en otage. De Jean-Marc Seban et Claire Emzen. 21.30 Le Grec. De Jean Alanassieff. 21.55 Force brute. De Robert Kirk [6/65]. Navires de guerre. 22.45 Tayarra : chamelle du désert. De Christophe Moold. 23.40 Jeunesse et homosexualité. De David Adkin. 1.00 Les Veilleurs de la nuit. De Ken Oake (25 min).

PARIS-PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 1.00). 19.45 Archives. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Opéra : Mlada. De Rimski-Korsakov. Enregistré au théâtre du Bolchoï à Moscou en 1992 (150 min).

CANAL-J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soiree Domino. C'est comme moi ; 18.00, Les P'tits Lardons ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Sébastien et la Mary Morgane ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL-JIMMY 20.00 The Muppet Show. 20.30 Chronique moscovite. De Pavel Lounguine. 20.35 ▶ Le Meilleur du pire. La Nuit du Crédit Lyonnais. 0.00 La Semaine sur Jimmy. 0.10 Série : Les Envahisseurs. Trahison (55 min).

SÉRIE-CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code Quantum. Le Couloir de la mort. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 L'Invité de marque. Le Suprême NTM. 21.30 Autour du Groove. 22.00 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 from 1. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Snooker. Résume. Championnats du monde de trick shots 1995, au Pillansburg Room de Sun City (Botswana). 21.00 Equitation. En direct. Coupe du monde : jumping international de Paris, au Palais omnisports de Paris-Bercy. 23.00 Catch. 0.00 F1 « Grand Prix » Magazine. Résumé. Le Grand Prix du Brésil. 0.30 Moto. Résumé. Le Grand Prix d'Australie à Eastern Creek. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ-CINÉFIL 19.05 L'Escale du bonheur. ■ Film américain de Roy Del Ruth (1938, N., v.o.). Avec Sonja Henie. 20.30 Sola. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1931, N.). 21.45 L'Homme aux lunettes d'écaille. ■■ Film américain de Douglas Sirk (1947, N., v.o.). Avec Claudette Colbert. 23.25 Le Couple invisible. ■■ Film américain de Norman McLeod (1937, N., v.o.). Avec Cary Grant. 0.55 Au cœur de l'orage. ■■ Film français de Jean-Paul Le Chanois (1946, N., 80 min).

CINÉ-CINÉMAS 18.55 Téléfilm : Loin de chez soi. De Robert Markowitz (1981) avec Timothy Hutton, Brenda Vaccaro. 20.30 Hollywood 26. 21.00 The Indian Runner. ■■ Film américain de Sean Penn (1990). Avec David Morse. 23.00 Les Années sandwiches. ■■ Film français de Pierre Boutron (1988). Avec Wojtek Pszoniak. 0.45 Aux frontières de l'aube. ■■ Film américain de Kathryn Bigelow (1985, 95 min). Avec Adrian Pasdar.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Rythme et la Raison. Le scat dans tous ses états. 5. Le scat dans le jazz français. 20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques. Le Secret. Avec Françoise Bonardel, Pierre-Michel Klein, Alice Chalanset. 21.30 Musique : Black and Blue. Basie en public. Avec Don Waterhouse. 22.40 Les Nuits magnétiques. La question du double. 4. Six personnages en quête d'auteur. 0.05 Du jour au lendemain. Paul Bennichou, écrivain. 0.50 Coda. Linda Sharrok ou les exorcismes de la chamane noire (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Le jeu des nuages et de la pluie ; 3.17, Biographie de Nathalie Sarraute ; 4.45, Un été brésilien ; 4.54, Nuits magnétiques : parce que c'est Giono ; 6.13, Le Gai Savoir : Christine Berger.

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Hessischer Rundfunk, Mitteldeutscher Rundfunk et Saarländischer Rundfunk). En direct de la salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Vladimir Fedosseiev : Tristan et Isolde (prélude et mort d'Isolde), de Wagner ; Concerto pour violoncelle et orchestre op. 129, de Schumann, Janos Starker, violoncelle ; Pelléas et Mélisande, musique de scène op. 80, de Fauré ; Poème de l'extase op. 54, de Scriabine. 22.30 Musique pluriel. Eux aussi ont soixante-dix ans ou presque ! Génération Boulez. 5. Pour un monde noir : pour la femme noire, d'après Rama-Kam, de David Diop, de Chaynes, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Gilbert Amy ; Poème symphonique, de Nigg, par l'Orchestre symphonique de Québec, dir. Simon Streatfield. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Mozart, Beethoven. 0.00 Jazz club. En direct du Club Manhattan, à l'hôtel New York à Euro-Disneyland, Paris, Eliane Elias, piano, Marc Johnson, contrebasse, Satoshi Takeishi, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Debussy, Stravinsky, Lutoslawski, Chostakovitch, Nielsen, Sibelius, Brahms, Kuhlau, Bach, Delalande, Scarlatti, traditionnelle de Bali, Janequin, Corelli, Locatelli, Schubert, J. Strauss, Chopin, Wieniawski, Kodaly.

Les interventions à la radio

Europe 1, 18 heures : En direct de Lille avec Pierre Mauroy (« Découvertes »).
RTL, 18 heures : Alain Madelin.
RTL, 18 h 30 : « Le Roman de la présidentielle », avec Jean d'Ormesson et Erik Orsenna.

Quand La Cinquième fait la pluie et le beau temps

Lors de chaque émission, le bilan des prévisions de la semaine écoulée est doublé d'un coup de projecteur sur les phénomènes climatiques

LUDIQUE ET PÉDAGOGIQUE. Avec « Questions de temps », magazine hebdomadaire axé autour de la météo, La Cinquième remplit totalement sa mission de télévision du savoir, de la formation et de l'emploi. Ainsi, plutôt que d'offrir un bulletin de plus, l'émission s'emploie à vulgariser les phénomènes météorologiques. Pour contrebalancer l'aridité du sujet, la chaîne a fait appel à un couple de présentateurs. Volonté de se démarquer de la concurrence, stratégie de séduction, pour une fois les rôles traditionnels ont été inversés.



Le consultant présente le magazine tandis que l'animatrice en titre fait office de candide. En gage de sérieux, René Chaboud, « M. Météo » de Radio-France pendant dix-sept ans, ingénieur à Météo-France, apporte la caution scientifique et son expérience professionnelle. A ses côtés, Laetitia Nallet, esprit vif doublé d'un charmant minois, se fait l'interprète du public et intervient à la moindre incompréhension. *« Dès que je ne comprends plus, je mets le holà »*, prévient-elle de sa voix flûtée d'animatrice radio.

D'un format court – treize minutes montre en main –, « Questions de temps » se déroule en trois temps. *« L'idée de l'émission est triple »*, confirme Jean-Paul Ciret, producteur du magazine. Outre les prévisions de la semaine à venir et des reportages *« didactiques »* sur les métiers, les techniques, les appareils, les dessous et les grands hommes de la météo, l'émission ajoute un bilan des prévisions de la semaine passée.

A l'appui de l'animation satellite des sept jours écoulés, René Chaboud confronte ses indications au temps effectivement observé. Malgré le scepticisme du grand public sur la précision des bulletins, l'ingénieur de Météo-France passe haut la main cet examen. *« Il ne se plante pas à grande échelle »*, confirme Laetitia Nallet. Pourtant, selon Jean-Paul Ciret, l'animatrice *« faisait partie des gens qui pensaient que la météo se trompait beaucoup plus souvent que cela »*.

A l'antenne, le scientifique et la profane s'entendent à merveille. Une union sans nuage. *« René Chaboud est un homme extraordinaire. Il est génial »*, s'enthousiasme Laetitia Nallet. Moins sentimental, mais conquis lui aussi, l'ingénieur se fend d'un compliment de professionnel : *« Elle valide mes explications. »* Après quelques semaines d'antenne, l'équipe de « Questions de temps » pointe les faiblesses et les imperfections du magazine. *« Nous allons essayer de présenter les choses de façon plus intéressante »*, précise le producteur. *« Aujourd'hui le magazine fait encore trop radio filmée »*, ajoute-t-il.

A la rentrée prochaine, le magazine devrait intégrer un surcroît d'éléments visuels et faire une place plus importante à la climatologie. Jean-Paul Ciret souhaite aussi *« ancrer davantage la météo dans la réalité des gens »*. Pour y parvenir, « Questions de temps » fera une place aux microclimats et à la régionalisation. En septembre, les téléspectateurs de la chaîne pourront connaître le temps qu'il fera dans leur voisinage immédiat. Une tâche redoutable car le producteur avoue que les *« couacs »* surgissent justement à l'occasion de prévisions à *« échelle locale et à grande échéance »*. Autant dire que René Chaboud sera attendu au coin du baromètre.

L'animatrice faisait partie des gens qui pensaient que la météo se trompait beaucoup plus souvent que cela

Malgré sa rigueur et sa bonne humeur, l'émission souffre de la pauvreté générale de La Cinquième. Petit budget, régime jockey, Jean-Paul Ciret dispose seulement de 40 000 francs par émission. Il a pourtant choisi de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Le producteur indique que La Cinquième *« a permis de mettre à l'antenne des émissions qui ne l'auraient jamais été sur d'autres chaînes »*.

Guy Dutheil

★ **La Cinquième, « Questions de temps », mardi 9 h 40 et 16 h 40, rediffusion le samedi à 9 heures.**

Araignée ou papillon

par Agathe Logeart

LE VIEUX MONSIEUR a signé d'un gros stylo à plume doré le long texte en latin. Il a une belle écriture d'autrefois, avec des pleins et des déliés. D'une main un peu lente, appliquée à ne pas faire de pâtés, il a écrit son prénom : Joannes Paulus.

Il est tout habillé de blanc, longue robe et petit chapeau rond. Même son téléphone et son fauteuil sont blancs. Il doit avoir une belle garde-robe, parce qu'un peu plus tard on le voit avec un grand chapeau pointu et une large cape brodés d'arabesques roses. Il y a beaucoup de monde aux marches de son palais. Certains le prennent en photo. D'autres chantent des chansons. Ils ont tous l'air très content. On tient un grand livre rouge ouvert devant l'homme en blanc. Il parle dans un micro. Il doit être très puissant et très sage pour qu'autant de gens viennent l'écouter. Les hommes et les femmes qui travaillent pour lui ne se marient jamais et n'ont pas d'enfant. Il est le chef des catholiques, ce que l'on appelle un pape. *« Araignée ou papillon, un drôle de nom »*, comme dit le poète... De temps en temps, il écrit une longue lettre pour dire aux hommes et aux femmes ce qu'il faut faire ou ne pas faire de leur vie. Ils doivent obéir, sinon ils sont ce que l'on appelle *« excommuniés »*, ce qui n'est pas agréable.

Cette fois, le pape a choisi de parler de la vie. Il a mis quatre années pour écrire un texte de cent cinquante pages, ce qui n'est pas très long pour un si vaste sujet. On sait déjà qu'il va se vendre dans le monde entier, au moins aussi bien que les livres de Paul-Loup Sulitzer. Il faut dire qu'il parle souvent d'un sujet qui intéresse tout le monde : le sexe. On se demande parfois quelle est son expérience en la matière, mais il semble bien qu'il ait des idées très arrêtées sur la question. L'homme en blanc pense que les hommes et les femmes doivent se marier et que le sexe sert à faire des enfants. Il ne faut rien entreprendre pour ne pas en avoir. Et si les gens en ont sans en avoir envie, ils doivent les garder quand même, c'est tant pis pour tout le monde. Fallait y penser avant de faire des bêtises. Quant à ceux qui ont envie d'enfants et n'arrivent pas à les fabriquer tout seuls, il ne faut pas qu'ils demandent à des médecins de les aider avec des éprouvettes, parce que ce n'est pas très catholique. Dans son grand palais, il n'a pas dû entendre parler du sida, parce qu'il n'en parle pas. Comme il aime la vie, il n'aime pas trop la peine de mort, sauf quand on ne peut pas faire autrement, ce qui laisse aux amateurs une bonne marge d'appréciation.

Il dit que ceux qui ne sont pas d'accord avec lui sont favorables à une *« culture de mort »*. C'est une très vilaine culture, que certains Etats malfaisants encouragent, en particulier les démocraties qui votent des lois, donnent des droits qui ne valent pas mieux que des crimes contre l'humanité. Il pense qu'il faut refuser ces lois avec sa conscience. Pour les dictatures, on ne sait pas. Cela doit être comme le sida, ou il n'en a pas entendu parler ou ça ne l'intéresse pas.

SAMEDI 1er AVRIL

TF 1

13.50 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.50 Série : Cannon.
15.45 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones.
16.35 Série : Valérie.
17.05 Série : 21, Jump Street.
18.00 Magazine : Trente millions d'amis.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Divertissement : Les Vieux de la veille. Présenté par Patrick Sébastien. Invités : Lova Moor, Caroline Loeb, Sophie Forte, Marlène, Jean Amadou, Olivier Chiabodo, Elie Kakou, Laurent Baffie, André-Philippe Gagon, les Sudarchikov.
22.45 Magazine : Ushuaïa. Venezuela. Bain de couleurs à Los Roques ; Beau comme un camion ; Clive et les rhinocéros ; Nuits blanches pour les orques ; Au-dessus de l'Orénoque.

23.50 Magazine : Formule foot.
0.25 Journal et Météo.
0.35 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 0.55, Histoires naturelles (et 3.00, 5.05) ; 1.50, TF1 nuit (et 2.50, 3.55) 2.00, Les Aventures du jeune Patrick Pacard (1) ; 4.55, Musique.

FRANCE 2



13.40 Magazine : Savoir plus santé.
14.40 Documentaire : Histoires sauvages. Le Grand Rift africain [2/3]. Le Feu de la vie.
15.40 Série : Dans la chaleur de la nuit.
16.25 Tiercé à Vincennes.
16.40 Une Maureen dans le chalut.
18.05 Série : Hartley cœurs à vif.
18.55 Magazine : J'ai un problème. Présenté par Christine Bravo.
19.55 Tirage du Loto (et 20.45).
19.59 Journal, Météo.

20.50 Divertissement : N'oubliez pas votre brosse à dents. Présenté par Nagui.

23.25 Spectacle : Les Vamps. Enregistré le 24 juin 1989 au Palais des glaces.
0.25 Les Films Lumière.
0.30 Journal, Météo, Journal des courses.
0.45 Magazine : La 25e Heure. D'autres regards sur le sida.
1.35 Programmes de nuit. L'Heure du golf (rediff.) ; 2.05, Taratata (rediff.) ; 3.25, Bouillon de culture ; 4.35, Laurence, médecin de brousse ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et 15.05, 16.45).
14.05 Série : Les Brigades du Tigre.
17.45 Magazine : Montagne. J'ai eu la chance d'être berger.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *En attendant Dodo*, de Tranh Xen.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Téléfilm : Meurtre au 43e étage. De John Carpenter, avec Lauren Hutton, David Birney. *Une jeune femme est la proie d'un voisin qui habite une tour jumelle.*

22.25 Magazine : Ah ! Quels titres. Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Les Farces et Attrapes de la littérature. Invités : Jean d'Ormesson ; Jean Orizet ; Marcel Julian ; Philippe Val *(Allez-y, vous n'en reviendrez pas)* ; Jean-Michel Ribes ; Julian Barnes *(Metroland)*.
22.30 Météo, Journal.
23.55 ▶ Magazine : Ruban rouge. Présenté par Serge Hefez et Elisabeth Martichoux. 25e émission. Invitée : Line Renaud.
1.25 Musique et compagnie. *Truite et pince à linge*, par Jean-François Vinciguerra, baryton, et Jean-Marc Bouget, piano.
2.25 Musique Graffiti. *44 duos pour deux violons*, extraits, de Bartok, par Miklos Szenthelys et Josef Lendway (15 min).

M 6

13.00 Série : Les Rues de San Francisco.
14.10 Série : Supercopter.
15.10 Série : Les Champions.
16.20 Série : Airport unité spéciale.
17.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.20 Série : Amicalement vôtre.
19.10 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Les coups de cœur : le Spider et le coupé GTV d'Alfa Romeo ; L'enquête : XXIe siècle, les Nouvelles Batailles de l'automobile. L'express info ; L'essai comparatif : la Harley Fat Boy face à la Honda VT 1100 C2 Shadow ; Le dossier technologique ; La rubrique téléspectateurs ; Génération auto.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Portraits de campagne (et 1.15). Jean-François Hory.
20.05 Série : Filles à papas.
20.35 Magazine : Stars et couronnes. 1er avril, le Rire au rendez-vous.

20.45 Téléfilm : V. De Kenneth Johnson et Richard T. Heffron, avec Marc Singer, Jenny Sullivan. *Suite à l'arrivée d'extraterrestres, la résistance s'organise contre ces nouveaux venus qui ne visent qu'à asservir la race humaine.*

0.20 Série : Les Professionnels. La Fille qui tombe à pic.
2.30 Rediffusions. E = M 6 ; 2.55, Spécial Mode 6 (Thierry Mugler) ; 3.20, Culture pub ; 3.45, Chine impériale et millénaire ; 4.40, La Ferté-Alais 1991 ; 5.35, Fréquenstar.

CANAL +

13.30 Magazine : L'Œil du cyclone. Cannibalisme : réalité ou fantasme agi.
14.00 Sport : Basket.
15.45 Documentaire : Les Capucins du Nouveau Monde. De Miles Barton.
16.10 Insektors.
16.25 Les Superstars du catch.

En clair jusqu'à 20.30

17.15 Décode pas Bunny.
18.15 Dessin animé : Profession critique. Le Bal des débutantes.
18.40 Magazine : Tellement mieux. Présenté par Karl Zéro.
18.55 Flash d'informations (et à 22.00).
19.00 Magazine : L'Hebdo de Michel Field. Invité : Nicolas Sarkozy.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures.

20.30 Téléfilm : Le Prophète du mal. De Jud Taylor.

22.15 Magazine : Jour de foot.
23.00 Sport : Boxe. En direct de Levallois.
0.00 Magazine : Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : Jalousies romaines. Film franco-italien, classé X, d'Alex Perry (1994).
1.25 Cinéma : Profil bas. □ Film français de Claude Zidi (1993).
3.15 Cinéma : Critters 3. □ Film américain de Kristine Peterson (1991).
4.35 Cinéma : Belle Epoque. ■■ Film espagnol de Fernando Trueba (1992, v.o.).
6.20 Documentaire : Les Allumés... Le Père des géants, de Tete Moraes (24 min).

LA CINQUIÈME

13.30 L'Aventure polaire. Les hommes du Nord, de Paul-Emile Victor.
14.30 Découvertes. Le cerveau (2). La perception visuelle.
15.30 Documentaire : Arts musique. Vingt-cinq siècles d'art européen : l'art gothique (rediff.).
16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Howard Castle (rediff.).
17.00 Les Grands Séducteurs. L'histoire des Oscars (rediff.).
18.00 Magazine : Arrêt sur images. Présenté par Pascale Clark et Daniel Schneidermann.

ARTE

19.00 Rowan Atkinson Live. De Tommy Schlammer, avec Rowan Atkinson. *Premier épisode d'une série comique anglaise où l'on retrouve Rowan Atkinson, alias Black Adder.*
19.30 Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Somalie 1995 (rediff.).
19.35 Histoire parallèle. Actualités britanniques et américaines de la semaine du 1er avril 1945.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : L'Hôpital et ses fantômes. De Lars von Trier, avec Ernst-Hugo Järegard, Kirsten Rolffes (4/5). Un corps étranger. *L'hystérie se répand par intraveineuse. Les fantômes gagnent du terrain.*

21.30 Ernst Jünger a cent ans. Documentaire de Gero von Boehm et Rolf Hochhuth. *Une figure incontournable de la littérature allemande.*
23.00 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Valli, Aretha Franklin ; Cachao.
0.15 Série : Johnny Staccato. 13. Un coin de paradis, de et avec John Cassavetes (v.o.). *Episode réalisé par Cassavetes lui-même.*
0.50 Téléfilm : L'Ecole de la haine. De Hanno Brühl, avec Björn Jung, Roman Rien (105 min.).

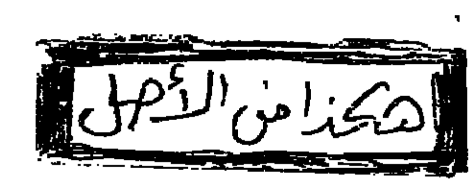
CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.30 Météo internationale (et 21.55). 19.35 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Le Dernier Mot. De Gilles Béhat (1991), avec Maria Schell. 21.30 Les Francofolies de Montréal. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 La 9e Nuit des Molières. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).
PLANÈTE 19.40 Allegretto. De Nancy Emanuelle et Valérie Gaudissart. 20.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [21/38]. B 26 Marauder Martin. 21.25 ▶ Rugby : Cent ans de finales. De Jacques Alain Raynaud. Voyage dans la mémoire du rugby français. 22.30 La Télévision en otage. De Jean-Marc Seban et Claire Emzen. 23.30 15 jours sur Planète. 23.55 BD : Spécial X. De Christophe Heili. 0.25 Force brute. De Robert Kirk [6/65]. Navires de guerre (45 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Equitation. En direct. Coupe du monde : jumping international de Paris, au Palais omnisports de Paris-Bercy. 23.05 Embouteillage. 0.05 Les Vamps Story. De Jimmy Levy (90 min).
CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Série : Un bon petit diable. Avec Alice Sapritch. 18.30 Série : La Baie des fugitifs. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. L'Affaire du collier. 19.30 Zazoo U. 20.00 Dessins animés. Le Brave Petit Tailleur ; Dans la forêt profonde (60 min).
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Palestine, octobre 1917. 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Froid dans le dos. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? Invité : Alexandre Arcady. 23.15 Série : Private Eye. Le Contrat. 0.50 Quatre en un (30 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 0.00). Y'a des jours comme ça. 20.45 Série : Au plaisir de Dieu. 22.15 Série : Cosmos 1999. Une autre Terre. 23.10 Série : O'Hara. 0.50 Série : Julien Fontanes, magistrat (85 min).
MCM 19.00 Autour du Groove. 19.30 L'Invité de marque. Le Suprême NTM. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 MCM Backstage. 22.00 Best of Player One. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Concert : Björk Unplugged. Enregistré à Londres, le 1er septembre 1994. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
EUROSPORT 19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A : 12e tour retour. Villeurbanne-Lyon, à Villeurbanne. 21.45 Motocyclisme. En différé. Championnat du monde : Grand Prix de Malaisie, essais des 500cc, à Shah Alam. 22.15 Equitation. En différé. Coupe du monde : jumping international de Paris, au POPB. 0.15 Tennis. En direct. Tournoi féminin de Hilton Head Island (Caroline du Sud). Demi-finales.
CINÉ CINÉFIL 18.05 Actualités Pathé nos 1, 2 et 3. 20.40 Le Club. Invité : Bob Swaim. 22.00 Classic Hollywood. De Peter Jones. 23.00 La mort frappe trois fois. ■ Film américain de Paul Henreid (1964, N., v.o.). 0.50 Adrien. □ Film français de Fernandel (1943, N., 75 min).
CINÉ CINÉMAS 18.55 USA 1994 au cinéma. Les Grands Drames. 19.15 USA 1994 au cinéma. Les Grands Rôles. 19.45 Le Bazar de Ciné-Cinémas. 20.30 Téléfilm : The FBI Story, Alvin Karpis. De Marvin Chomsky, avec David Wayne, Kay Lenz. 22.10 Fortune Cookie. 22.30 Toiles d'Arménie. 23.05 Cayenne Palace. ■ Film franco-suisse d'Alain Maline (1987). 0.40 Monaco Falcon (80 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole Récital Okna Zam Tsagam (1994). 20.00 Le Temps de la danse. Châteauvallon fête ses trente ans. Avec Angelin Preljocaj et Gérard Paquet. 20.30 Photo-portrait. Gérard Tisserand, peintre. 20.45 Fiction. Nuit des roses, de Sylvie Germain. 22.35 Musique : Opus. Marc Perrone, accordéoniste tonique et diatonique. 0.05 Clair de nuit. Christophe Bourseiller (Messages reçus). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Dhong Thu Hong, l'urgence d'écrire, l'urgence de vivre ; 2.19, Annie Ernaux (Passion simple) ; 3.04, Majnun et Layla ; 4.28, Agora : Gérard Macé ; à 4.57, La Maîtresse du thé, de Yasunari Kawabata ; 6.27, Elegie, de Yasunari Kawabata.
FRANCE-MUSIQUE 19.15 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Solitude, de Gounod ; Le Mariage des roses, Roses et Papillons, Nocturne, de Franck ; La Cloche, Clair de lune, L'Attente, Les Pas d'armes du roi Jean, de Saint-Saëns ; La Chanson du fou, de Bizet ; L'Ile heureuse, Vitanelle des petits canards, Les Cigales, de Chabrier ; Poème d'avril : que l'heure est donc brève, de Massenet ; Le Temps des lilas, les papillons extrait des mélodies op. 2, de Chausson, Hartmut Höll, piano. 20.05 Soirée lyrique. Donnée en février, à l'Opéra national de Paris. Lucia di Lammermoor, de Donizetti, par le chœur et l'Orchestre national de Paris, dir. Maurizio Benini ; sol. June Anderson (Lucia), Roberto Alagna (Edgardo), Gino Quilico (Enrico). 23.00 Musique pluriel. Concert donné le 24 octobre 1994, au Théâtre des deux rives, à Rouen, par les solistes de l'Ensemble intercontemporain : Ohime pour violon et alto, Invece pour violoncelle, de Dusapin ; La Chouette hulotte, Le Taquet rieur, de Messiaen ; Musique fugitive pour trio à cordes, de Dusapin ; Trio pour violon, violoncelle et piano, d'Ives. 0.05 Auto-portrait. Augustin Dumay, violoniste. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de D'Anglebert, Richter, Beethoven, Glinka, Taneïev, Fauré, Milhaud, Peterson, Washington, Schuller, Saint-Saëns, Alkan, Berwald, Haydn, Monteverdi, Boccherini.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.



Le Monde

SAMEDI 1er AVRIL 1995

Mariage d'élection

par Pierre Georges

VIT-ON JAMAIS candidat sans épouse légitime ? Impossible, pas français ! Il n'y en a pas un pour rattraper l'autre, pas un, en son splendide isolement célibataire, pour ne penser, pour n'aimer, pour ne se consacrer qu'à Marianne.

Le mariage n'est plus ce qu'il était dans notre pays. Toutes les statistiques le prouvent. Sauf en politique où les liens indissolubles du couple, et accessoirement du sacrement, sont surreprésentés. Du moins pour les candidats hommes. Huit candidats, huit épouses de candidats. Pas une ne manque à l'appel, en ce régime matrimonial politiquement correct. Et il ferait beau voir qu'il en fut autrement. Un célibataire-homme, en politique, est vaguement suspect. Du moins s'il aspire aux plus hautes fonctions. Il se droit d'être ancré, lesté et solidement avec cela. Père de famille si possible, grand-père même, c'est un plus. La France est une famille. On ne confie pas sa famille à un personnage qui a passé sa vie à louvoyer entre ses tourments amoureux et ses goûts d'indépendance.

Un candidat, c'est du solide, du fidèle, du constant. Estampillé conforme, garanti pur époux par M. le maire, et accessoirement M. le pape, ou M. le pasteur. Un candidat, cela a des valeurs, c'est en soi une valeur ménagère, homme d'Elysée, homme de foyer. Un candidat a la bague au doigt, comme la garantie élémentaire de son équilibre et de sa sagesse. Il a le fil à la patte comme preuve du plomb dans la tête.

Combien de postulants – et on ne parle pas nécessairement de la cuvée 1995, – renoncèrent ainsi à des envies coupables, à des divorces annoncés, à des désirs de fugue, au nom de la nation et de l'ambition ! Combien firent semblant d'être toujours au mieux de leur amour et de leur fidélité conjugale pour rester crédibles. Mariage d'élection comme de raison. Ah ! la République a sauvé plus d'un couple, du moins ses apparences. Il y eut des arrangements électifs. Aimons-nous, douce amie, pour la galerie, pour la France, pour le pays, aimons-nous et prouvons-le, le temps d'une élection

C'est qu'une femme, une épouse de candidat, cela devient irremplaçable au marketing des sentiments, à la très grande bibliothèque rose du pays. Une femme de candidat ne sert que si l'on en use largement. Et l'on en use pour l'entendre dire tout le bien qu'elle pense de l'époux et toutes les bonnes raisons qu'elle eut de l'épouser.

Elles s'y emploient vivement ces temps-ci, Juliette sous les balcons présidentiels. Elles chantent les louanges sans fin, les immenses qualités, les charmants et minuscules défauts de l'être aimé. Elles nous disent leurs goûts, leurs habitudes, leurs lectures, la couleur préférée, le goût du miroton ou de la crêpe Suzette. Elles font de l'apologie critique, plus apologétique que critique. Elles sont nos agents doubles au foyer, nos espionnes préférées, Marie-Jo, Bernadette, Sylviane, Edith, Dominique et les autres.

Elles sont. Donc ils aiment, et sont aimés. Voilà un grand pas de fait dans l'édification et l'affection des foules. Et voici pourquoi nos femmes candidates partent avec un handicap considérable à se présenter ainsi, matrimonialement nues et sans complexes. Cela prouve bien qu'elles ne sont pas des hommes comme les autres !

Le CSA fixe les règles de la campagne officielle

Des « spots présidentiels » seront diffusés à la télévision dès le 10 avril

TRADITIONNELLEMENT austères et tenues de respecter une stricte « égalité » de traitement entre les candidats, les campagnes officielles sur les chaînes publiques sont depuis longtemps remisées dans l'ombre des grandes émissions politiques concoctées par les rédactions. Malgré quelques innovations, inédites dans le cadre d'une élection présidentielle, la campagne qui va s'ouvrir le 10 avril ne devrait pas faire exception à la règle.

En charge de ce dossier au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Jean-Marie Cotteret, tout en attendant de *« juger sur pièces le contenu de ces émissions »*, avance deux types d'arguments qui, selon lui, seraient susceptibles de plaider *a priori* en leur faveur. Le premier est d'ordre politique : compte tenu du nombre des « indécis » dans les sondages, le public ne devrait pas délaisser ces émissions au cours desquelles les candidats s'adressent directement à lui. *« On pourra mieux percer des candidats qui se montreront tels qu'ils sont »*, estime-t-il. Le second est la *« meilleure adaptation »* de ces émissions officielles, qui intègrent, pour la première fois dans une campagne présidentielle, les nouvelles règles adoptées en 1993 par le CSA (*Le Monde* du 11 février 1993).

LA TRANCHE STRATÉGIQUE

Une partie de ces innovations, décidées à l'occasion de la campagne pour les dernières élections législatives, concerne le mode de production et la forme des émissions. Si la Société française de production (SFP) continue d'assurer la production exécutive des émissions de la campagne, les candidats sont autorisés à *« réaliser à leurs frais des documents vidéographiques ou sonores qu'ils insèrent* [dans des proportions fixées par le CSA] *dans leurs émissions télévisées »*. Traduction : les premiers « spots présidentiels » (expression que récuse M. Cotteret) sont en cours d'élaboration.

Est-ce le souci de *« faire court pour faire utile »*, comme l'indiquait, le 9 février, Hervé Bourges, président du CSA, à la suite d'une rencontre avec les représentants des candidats ? Ou, plus prosaïquement, de prévenir le manque à gagner publicitaire de chaînes publiques ? Alors que la tranche stratégique de 19 heures à 20 heures est exemptée de toute diffusion de message politique, France-Télévision ne « subira » aux heures de grande écoute, notamment après le journal de 20 heures de France 2, que des émissions de 2 minutes.

De façon générale, la durée des messages – 1 heure et 29 minutes, au total, pour chacun des candidats – sera inversement proportionnelle à leur audience potentielle, compte tenu de l'horaire de diffusion. Les émissions de durée moyenne (5 minutes) seront diffusées après le journal de 13 heures de France 2 et après le « Soir 3 » de France 3. Quant aux modules « longs » (15 minutes), ils sont relégués après « Le Cercle de minuit » sur France 2, en ouverture d'antenne sur France 3 et à la suite de la nocturne « Allô Macha » sur France-Inter.

Jean-Baptiste de Montvalon

L'encyclique de Jean Paul II relance le débat sur l'avortement

AU COURS de la conférence de presse présentant au Vatican, jeudi 30 mars, l'encyclique *Evangelium vitae* de Jean Paul II, les principaux commentaires – nous indique notre correspondante à Rome Marie-Claude Descamps – ont porté sur la responsabilité du législateur à propos de l'avortement, de l'euthanasie et de la peine de mort. *« Quand est nié le droit à la vie, la démocratie est sur la voie de la tyrannie »*, ont insisté les cardinaux de la Curie (Ratzinger, Lopez-Trujillo et Angelini) venus défendre l'encyclique. Le cardinal Angelini, président du conseil pour la santé, a appelé les médecins à ne pas transformer la pratique des avortements en *« boucherie »* ou en *« officine de sorcier »* (*« stregoneria »*).

De leur côté, les députés chrétiens ont été appelés à respecter leurs devoirs moraux, en ne votant aucun texte *« attentant à la dignité de la vie »*. Ou alors, a ajouté le cardinal Ratzinger, des textes *« plus restrictifs »* sur l'avortement que ceux qui existent, selon le principe du *« moindre mal »*. Car, devait souligner le gardien de la doctrine de la foi, *« une démocratie qui n'incarne aucune valeur devient un mécanisme vide »*. L'exemple *« courageux »* du roi Baudoin de Belgique, qui avait refusé d'apposer sa signature sur un texte contraire à ses principes moraux, a été rappelé.

La première conséquence de cette encyclique, en Italie, a été la relance du débat sur l'avortement. Mgr Tettamanzi, secrétaire de la conférence épiscopale, a invité les *« politiciens catholiques à se mobiliser »*, en clair à revoir la loi sur l'avortement, obtenue en 1978 après une dure bataille et qui, depuis, a résisté aux tentatives pour l'abroger ou la modifier.

Les groupes féministes en Italie, en dépit des *« adoucissements »* prodigués par l'encyclique à propos des femmes qui avortent, restent divisés. En effet, le cardinal Ratzinger a précisé que l'avortement ne pouvait *« condamner une vie innocente, y compris dans le cas de viol »*, comme ce fut le cas en Bosnie par exemple. Cette prise de position a suscité des réactions hostiles.

« ORDRE MORAL »

Pour leur part, les évêques de France, commentant l'encyclique au cours d'une conférence de presse, ont estimé que certains passages méritaient un *« vrai débat »*, notamment à propos de la supériorité de la loi morale sur la loi civile. *« C'est l'un des passages les plus durs du texte »*, a admis Xavier Lacroix, de l'Institut de la famille de l'université catholique de Lyon. L'hypothèse d'une rediscussion de la loi Veil, allant dans le sens d'un *« compromis »* excluant la gratuité de l'IVG, a été également évoqué. Mais Mgr Defois a souhaité que *« soit évitée une utilisation franco-française d'une encyclique faite aux dimensions du monde »*.

« Abroger la loi Veil, ce serait massacrer les femmes », a estimé de son côté France Quéré, protestante, membre du Comité national d'éthique. Les responsables de la revue *Golias*, porte-parole des catholiques progressistes, dénoncent les *« croisés »* qui, à Rome, n'ont jamais *« accepté la liberté d'option et de conduite accordée aux individus au sein d'une société pluraliste »*. Ils estiment que l'encyclique *Evangelium vitae*, publiée à la veille des élections présidentielles, *« donnera à l'évidence des arguments aux tenants du nouvel ordre moral »*.

S'agissant enfin de la peine de mort, Me Guy Aurenche, président de la fédération internationale de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) a déclaré que *« le temps était venu de dire non à la peine capitale »*. Or, ajoute t-il, *« le pape a manqué cette occasion. Tous les combattants du droit à absolu à la vie s'en trouvent affaiblis »*.

200 personnalités affirment dans un manifeste aider des sans-papiers

*« **NOUS DÉCLARONS** que, conformément à notre devoir de citoyens, nous avons déjà aidé ces hommes et ces femmes qu'on appelle les « sans-papiers » et/ou sommes disposés à aider les étrangers en situation irrégulière. »* Quelque deux cents personnalités viennent de signer cet appel destiné à dénoncer les situations de blocage administratif liées à l'application des récentes lois sur l'immigration, en particulier la loi du 27 décembre 1994, qui aggrave les peines sanctionnant le délit d'*« aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'un étranger »*.

Cet appel, rendu public jeudi 30 mars par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) à la veille de son congrès, met en garde les pouvoirs publics contre *« une utilisation monstrueuse »* de cette loi qui prévoit jusqu'à des peines de cinq ans d'emprisonnement et 200 000 francs d'amende, et englobe aussi les délits commis dans l'ensemble des Etats signataires de la convention de Schengen.

Le texte est signé notamment par le journaliste-écrivain Henri Alleg, l'islamologue Jacques Berque, le metteur en scène Marcel Bluwal, le comédien François Chaumette, l'évêque de Corbeil-Essonnes Guy Herbulot, l'écrivain Jean Lacouture, le maire d'Aubervilliers Jack Ralite, le producteur de radio Claude Villers et la comédienne Marina Vlady.

Un Airbus s'écrase en Roumanie

Un avion Airbus de la compagnie roumaine Tarom, avec cinquante-quatre passagers à son bord, s'est écrasé vendredi 31 mars peu après son décollage de l'aéroport de Bucarest. Selon un porte-parole de la police roumaine, il n'y aurait aucun survivant. L'avion, qui assurait la liaison entre Bucarest et Bruxelles, avait décollé vers 9 h 00 locales (8 h 00 à Paris) en pleine tempête de neige. Il s'est écrasé quelques minutes plus tard à Balotesti, à une vingtaine de kilomètres au nord de Bucarest. Un responsable de l'aéroport a confirmé l'accident sans donner de précisions. Une cinquantaine d'ambulances se sont immédiatement rendues sur les lieux, tout comme le Premier ministre, Nicolae Vacaroiu.

■ **PRÉSIDENTIELLE : Edouard Balladur**, dans un entretien à l'AFP, déclare notamment : *« Il faut se garder de s'engager dans la voie d'une dérégulation du travail à l'américaine. Jamais, je n'ai voulu, si peu que ce soit, remettre en cause le SMIC et je ne le remettrai pas en cause »*. Le premier ministre candidat indique aussi : *« Il ne faut pas, sous prétexte qu'il y a la crise et qu'il faut lutter pour l'emploi, détruire toutes les protections sociales. Franchement, je ne l'ai pas fait, je ne vois pas pourquoi je le ferais. »*

■ **MAROC : la réalisatrice française Jocelyne Saab a été expulsée** du Maroc alors qu'elle participait aux 8e Rencontres cinématographiques de Tetouan (nord du Maroc), qui se tiennent du 25 mars au 1er avril. La cinéaste, qui l'ignorait, était sous le coup d'une mesure d'interdiction prise à son encontre en 1978, après la sortie de son film *Le Sahara n'est pas à vendre*, consacré en partie aux combattants du Front Polisario.

■ **ASTROCHIMIE : une météorite tombée en 1962 au Nigéria**, dans la région de Zagami, est un fragment de Mars, estime Kurt Marti, chimiste à l'université de Californie. Dans une étude publiée vendredi 31 mars par la revue américaine *Science*, M. Marti établit que cette météorite d'une vingtaine de kilos présente les mêmes caractéristiques chimiques que celles relevées sur Mars par la sonde Viking en 1976.

SOMMAIRE

SERVICES

DANS LA PRESSE

Le pape et les interdits

THE INDEPENDENT

C'est une sombre vision du monde : apocalyptique, millénaire et presque manichéenne dans son insistance à se focaliser sur le bien et le mal. (...) C'est une vision qui compose avec les difficultés des deux dernières décennies, qui ont vu une érosion de l'autorité du pape sur les catholiques, et de l'Eglise dans le monde séculier. Ce n'est bien sûr pas la première fois que l'Église se trouve dans une telle situation. Durant des siècles, la conception a persisté, avec un embarras croissant, que les taux d'intérêt étaient une mauvaise chose et que l'esclavage était tout à fait acceptable.

Paul Vallely

LA LIBRE BELGIQUE

Qui, plus que le chrétien, a le devoir de défendre la vie, qui est une pierre angulaire de sa foi, puisqu'elle a été voulue, créée et donnée par Dieu ? C'est d'ailleurs là la principale responsabilité que Dieu a confié à l'Homme. Il est bon qu'on le lui rappelle parfois. C'est ce que fait l'encyclique qui dénonce les « pratiques de mort », mais essentiellement pour élever sur le pavois *« la culture de la vie »*, appelant chacun à un véritable *« sursaut éthique »*.

Jean-Paul Duchateau

LA CROIX

Voilà bien la difficulté de la lecture propre à cette encyclique. Certains n'y verront qu'une succession d'interdits, d'autres le seul encouragement à des gestes positifs de service de la vie. Le respect du texte oblige à tenir ensemble la condamnation du mal moral et l'invitation à l'action. Le commandement « Tu ne tueras pas » indique le chemin du bien. Et le don de la vie qui est fait à l'homme l'engage à un sursaut de conscience, éventuellement à l'objection de conscience, pour que l'amour puisse resplendir dans la société tout entière.

Bruno Chenu

LE FIGARO

Ceux qui vont lire l'encyclique de Jean Paul II découvriront avec étonnement que l'évêque de Rome n'est pas obnubilé, comme on l'affirme, par le sexe. Il s'agit pour lui de bien autre chose : un affaissement du socle moral sur lequel cette civilisation est bâtie, la banalisation de la mort sous toutes ses formes. L'homme est-il en train de redevenir un loup pour l'homme ? La réponse, aux yeux du pape, est déjà contenue dans la Bible, elle constitue l'essentiel du message évangélique ; Dieu n'a pas fait l'homme par hasard ; il est le premier reflet du Créateur Lui-même. L'Évangile de vie finira par vaincre l'ange de la mort. Saint Paul l'avait déjà affirmé. Nous n'en finissons pas d'oublier l'essentiel.

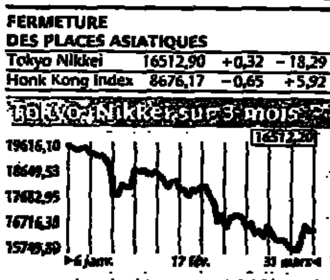
Georges Suffert

BOURSE

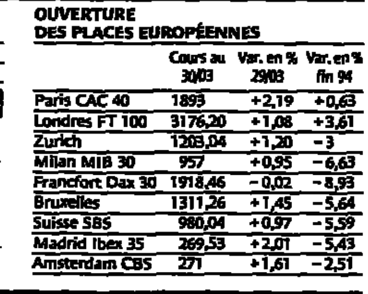
Cours relevés le vendredi 31 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16512,90	+0,32	–18,29
Honk Kong Index	8676,17	–0,65	+5,92



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES



	Cours au 30/03	Var. en % 29/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1893	+2,19	+0,63
Londres FT 100	3176,20	+1,08	+3,61
Zurich	1203,04	+1,20	–3
Milan MIB 30	957	+0,95	–6,63
Francfort Dax 30	1918,46	–0,02	–8,93
Bruxelles	1311,26	+1,45	–5,64
Suisse SBS	980,04	+0,97	–5,59
Madrid Ibex 35	269,53	+2,01	–5,43
Amsterdam CBS	271	+1,61	–2,51

DEMAIN dans « Le Monde »

UN ENTRETIEN AVEC TONY ANATRELLA : psychanalyste, chercheur en psychologie sociale, spécialiste de l'adolescence, Tony Anatrella porte des diagnostics vigoureux, souvent anticonformistes, sur l'état de la société.

Tirage du *Monde* daté vendredi 31 mars 1995 : 503 304 exemplaires